LE MONDE EMPLOI
■ L'effet des futurs changements
■ 8 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16237 – 7 F

MERCREDI 9 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

RU 486 : la production de la pilule abortive n'est plus menacée

LES RESPONSABLES du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf, filiale du groupe pharmaceutique allemand Hoechst, ont annoncé mardi 8 avril que cette firme allait prochainement cesser toute production à l'échelon mondial de la pilule abortive RU 486.

Cette molécule, dite pilule abortive, a été utilisée ces dernières années en France, en Chine, en Grande-Bretagne et en Suède par plusieurs millions de femmes souhaitant une interruption volontaire de grossesse. Roussel-Uclaf et Hoechst cèdent la totalité de leurs droits sur cette molécule au docteur Edouard Sakiz, qui en fut l'un des découvreurs. Edouard Sakiz explique, dans *Le Monde*, comment il pourra ainsi continuer une production menacée, notamment aux Etats-Unis, par les mouvements opposés à l'avortement.

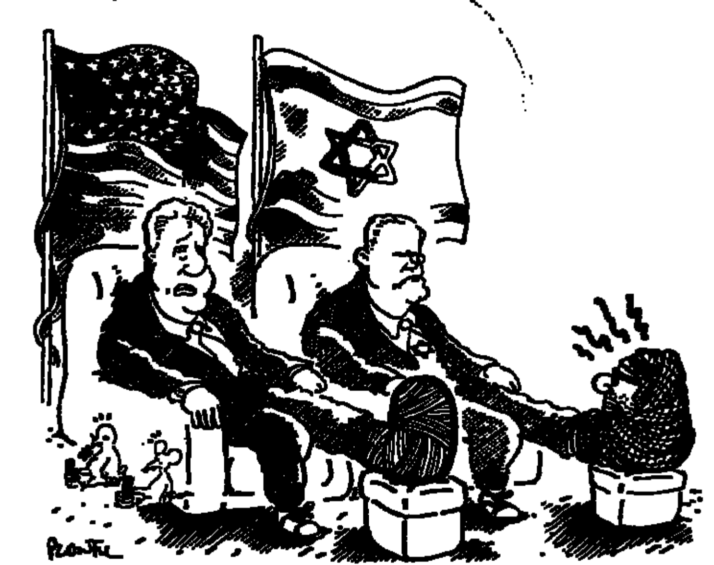
Lire page 16

M. Nétanyahou ignore les tentatives américaines de conciliation

Bill Clinton juge « critique » la situation au Proche-Orient

LA RENCONTRE, lundi 7 avril, à Washington, entre le président américain et le premier ministre israélien s'est soldée par un échec. Benyamin Nétanyahou a réaffirmé sa volonté de continuer à construire des colonies de peuplement en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et à Gaza.

Bill Clinton a rejeté l'offre de son hôte de convoquer un sommet américano-israélo-palestinien pour lancer une négociation-marathon immédiate sur le statut définitif des territoires. Le président américain s'est borné à annoncer qu'il allait consulter les Palestiniens et qu'il *« ferait de son mieux pour remettre sur les rails le processus de paix »*. *« Il existe une division très sérieuse entre Israéliens et Palestiniens. Nous tentons de réparer cela »*, a commenté le département d'Etat, observant que le processus de paix était arrivé *« à un point critique »*.



L'Union européenne a présenté, lundi, un ensemble de propositions destinées à servir de *« code de conduite »* aux Palestiniens et aux Israéliens. Elle souhaite les soumettre aux intéressés en coordination avec les Etats-Unis.

Ce *« code de conduite »* demande aux Palestiniens de réaffirmer leur engagement à lutter contre le terrorisme et à Israël de geler la création de colonies de peuplement.

Lire page 3, 15
notre éditorial page 14

Ecoutes : le secret-défense de plus en plus contesté

Polémique parmi les socialistes

LA POLÉMIQUE sur les écoutes téléphoniques de l'Elysée a rebondi, lundi 7 avril, après les déclarations de Michel Charasse accusant Lionel Jospin d'employer, en demandant la levée du secret-défense, des moyens *« pas très avouables »* pour *« gagner les élections »*.

L'ancien ministre du budget, qui a de nouveau justifié les écoutes pour des *« raisons de sécurité »*, a dénoncé *« l'hypocrisie »* de ceux qui critiquent François Mitterrand. Le premier secrétaire du PS devait répliquer, mercredi 9 avril, à M. Charasse, en faisant une déclaration devant le bureau national de son parti.

Jean Glavany, ancien chef de cabinet de François Mitterrand de 1981 à 1988, a apporté son soutien à la demande de Lionel Jospin. Il a cependant tenu à justifier le recours aux écoutes en rappelant que lorsque les socialistes sont arrivés au pouvoir, ils ont *« découvert »* que *« Mitterrand était fiché matin, midi et soir »*. Ces propos ont suscité une réaction très vive de Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République a affirmé, mardi 8 avril, que, de 1974 à 1981, *« l'Elysée n'avait utilisé ou commandé aucune écoute téléphonique »*, en ajoutant qu'il juge le procédé *« répugnant »*.

La majorité est embarrassée par le refus d'Alain Juppé de lever le secret-défense. Plusieurs députés ont exprimé la crainte de donner à l'opinion le sentiment de vouloir, selon la formule d'Alain Marsaud, député RPR de Haute-Vienne, *« camoufler les turpitudes du système précédent »*. Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise, proche de Jacques Chirac, plaide dans le même sens. Edouard Balladur, qui avait lui-même refusé de lever totalement le secret-défense sur cette affaire lorsqu'il était à Matignon, a rappelé, dans un communiqué, que *« par nature »*, les écoutes nécessaires *« à la défense nationale et à la sûreté de l'Etat »*, doivent être couvertes par le secret-défense.

Lire page 6

La victoire du « Robin des péages » toulousain

TOULOUSE
de notre correspondant

Il n'y aura plus de péage pour entrer dans la Ville rose. L'Etat et les Autoroutes du sud de la France (ASF) ont accepté, lundi 7 avril, de « vendre » la section autoroutière à péage contestée de Roques-sur-Garonne pour 200 millions de francs aux collectivités locales (région, départements, ville de Toulouse et communes riveraines). Ainsi Bernard Gil a-t-il gagné la « bataille des Roques ». Pendant un an, il a mené ses troupes dans une guérilla quotidienne contre l'octroi situé à seulement 8 kilomètres du périphérique toulousain, levant matin et soir les barrières pour laisser passer les automobilistes gratuitement. Il ne s'est même pas démonté lorsque le préfet a décidé d'envoyer la gendarmerie pour faire cesser les actions du collectif antipéage, le mois dernier.

Petite moustache et grande gueule, cet employé de la direction départementale de l'équipement (DDE) s'est imposé comme le porte-parole naturel de la contestation réunie sous la banderole *« Ne pas payer pour travailler »*. Avant-hier, il organisait le démontage des 23 barrières du péage pour les envoyer dans un gros paquet-cadeau à Matignon. Hier, il remettait encore à la préfecture 19 000 signatures demandant au ministère de l'équipement et des transports la suppression immédiate du péage. Militant CGT, il sait parler dans les micros ou dans un mégaphone. Grâce à son téléphone portable, il coordonne la lutte à tout moment. Tribun et stratège, on l'a surnommé le « Robin des péages ».

Bernard Gil qualifie sa démarche de *« citoyenne »* et prend soin de consulter sa base à chaque étape importante du conflit. Derrière lui, il y a les 40 000 cosignataires de la lettre ouverte adressée au début du conflit aux élus locaux pour demander la réduction du péage. *« On est là pour pousser les élus à faire leur boulot »*, explique le militant syndicalo-associatif. Au risque de paraître buté, Bernard Gil se borne à réclamer la suppression pure et simple du péage. *« Les gens en font une question de principe. Avant l'autoroute, on passait bien gratuitement »*, note-t-il.

Le fort sentiment d'injustice ressenti par de nombreux banlieusards du Sud-Ouest toulousain tient en effet à la conversion d'une partie de cet itinéraire rapide en section à péage, après vingt ans de gratuité. Le syndicaliste de la DDE avait condamné en son temps le *« troc »* passé entre l'Etat et les Autoroutes du sud de la France : péage urbain en échange de la fin des travaux du périphérique toulousain et de la transformation en autoroute du dernier tronçon de l'axe Toulouse-Tarbes-Bayonne.

Bernard Gil y voit une privatisation déguisée du service public normalement assuré par la DDE. *« C'est un problème qui va se généraliser*, prévoit-il. *Les derniers axes autoroutiers à réaliser n'étant pas rentables, les sociétés concessionnaires cherchent des contreparties au plus près des agglomérations, là où se concentrent les plus forts trafics. »*

L'affaire du péage de Roques aura permis au syndicaliste de faire de Toulouse une ville-test pour les péages urbains. D'ailleurs, pour marquer le coup, Bernard Gil et ses troupes ont décidé d'affréter des cars pour s'inviter au comité interministériel d'aménagement du territoire qui se tient, jeudi 10 avril à Auch, en présence de tout le gouvernement.

Stéphane Thépot

« Rosalie » de la City

LES JOURNALISTES français l'ont surnommée « Rosalie ». C'est l'agence Reuters, numéro un mondial de l'information financière, avec 362 000 terminaux installés dans les multinationales, les Bourses. Elle emploie 15 000 personnes et possède le deuxième réseau de satellites après celui du Pentagone. L'un de ses concurrents américains, Michaël Bloomberg, dit : *« Affronter Reuters, c'est jouer contre une équipe qui est à la fois propriétaire du terrain et du ballon, et qui, de plus, fixe les règles du jeu. »*

Marc Roche, notre correspondant dans la City, raconte l'histoire de cette institution créée par Paul Julius Reuter, qui, en 1851, transmettait les cours de la Bourse par pigeons ramiers.

Lire page 13

Le dilemme européen de Jacques Chirac

JACQUES CHIRAC et Helmut Kohl avaient décidé l'année dernière de se rencontrer « environ » toutes les six semaines. Or, s'ils se téléphonent souvent, près de quatre mois se sont écoulés depuis le conseil européen de Dublin, sans qu'ils se voient. Il était grand temps qu'ils réparent cette anomalie. Ce sera chose faite, mercredi 9 avril, autour d'un dîner à la chancellerie de Bonn. Les divergences franco-allemandes sur la réforme des institutions européennes, qui ont éclaté au grand jour à la rencontre ministérielle de Noordwijk (Pays-Bas), rendent d'autant plus urgente une clarification. Paris donne parfois l'impression de vouloir entraîner ses partenaires plus loin qu'ils ne veulent aller, au risque de se retrouver seul, non à la traîne, mais – ironie de l'histoire – à l'avant-garde.

Outre la révision du traité de Maastricht qui devrait trouver sa conclusion au conseil européen d'Amsterdam, l'ordre du jour européen de ce trimestre est riche en échéances décisives. Dans l'ordre chronologique : la définition des relations entre les Occidentaux et la Russie ; un conseil européen extraordinaire, dans la deuxième quinzaine de mai, pour rencontrer le « nouveau » premier ministre britannique *« quel qu'il soit »* ; enfin le sommet atlantique de Madrid qui décidera de l'élargissement de l'OTAN et, si tout va bien, de son « adaptation ». A quoi s'ajoute la marche vers la monnaie unique qui ne peut être absente d'une rencontre entre Jacques Chirac et Helmut Kohl.

En théorie, ces sujets ne sont pas liés ; en pratique, ils exercent une influence les uns sur les autres car, ce qui est en train de se dessiner, c'est la physionomie du continent européen pour la période de l'après-guerre froide avec ses diverses composantes indépendantes mais complémentaires. Le président de la République s'est justement donné jusqu'à la fin mai pour décider la poursuite, ou l'arrêt, du rapprochement de la France avec l'OTAN, décision qui ne restera pas sans conséquence sur nos relations avec nos partenaires européens. Le dilemme du président de la République est clair : doit-il essayer de « vendre » une avancée dans un domaine en sacrifiant l'autre ?

Daniel Vernet

Lire la suite page 14
et nos informations page 4

Le « corbeau » et les RG



CLAUDE GUÉANT

DIRECTEUR général de la police nationale depuis septembre 1994, le préfet Claude Guéant évoque, dans un entretien au *Monde*, l'affaire du « corbeau » qui informe le juge Halphen dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris. Il défend les missions des renseignements généraux et la nécessité de cette police de renseignement.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 409 - 7,00 F

ZAÏRE Alors que les rebelles de Laurent-Désiré Kabila étaient, mardi 8 avril, aux portes de Lubumbashi, capitale du Shaba et deuxième ville du pays, que tentaient de défendre des éléments de la division spéciale présidentielle et de l'armée zaïroise, la confusion la plus totale régnait dans la capitale, Kinshasa. Des milliers de partisans du nouveau premier ministre, Etienne Tshisekedi, menacé de destitution par les partis de l'opposition et de la mouvance présidentielle, ont érigé des barricades et fait brûler des pneus dans les quartiers populaires. ● A LUBUMBASHI, les habitants, souhaitant un changement à tout prix, redoutent avant tout les pillages des militaires zaïrois. ● LES NÉGOCIATIONS entre les représentants de Kinshasa et ceux de l'Alliance rebelle se poursuivent en Afrique du Sud, sous l'égide de l'ONU, sans qu'aucune avancée significative ait été enregistrée.

Lubumbashi, dernière étape avant Kinshasa pour les rebelles zaïrois

Alors que la confusion s'accroît dans la capitale, les troupes de Laurent-Désiré Kabila sont aux portes de la deuxième ville du pays, que tentent de défendre les derniers soldats fidèles au président Mobutu

LUBUMBASHI, la deuxième ville du pays, est sur le point de tomber aux mains des rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila. Lundi 7 avril, dans le courant de la matinée, une douzaine d'officiers et de sous-officiers des Forces armées zaïroises (FAZ) ont demandé à plusieurs reprises, sur les ondes de la radio locale, aux soldats de déposer leurs armes. *« Les rebelles sont les bienvenus à Lubumbashi*, ont-ils affirmé en swahili. *Ne pillez pas, ne versez pas le sang. »* Ils ont également conseillé à la population de ne pas sortir en ville.

Des soldats en grand nombre ont effectivement déposé les armes. Ils sont partis, munis de drapeaux blancs ou le front ceint de rubans immaculés, à la rencontre des rebelles qui arrivent de l'ouest. Ils viennent de Kipushi, une localité située à une trentaine de kilomètres de Lubumbashi, qu'ils ont investie lundi à l'aube. Les habitants de la capitale du Shaba sont rentrés chez eux. Ils ont applaudi les soldats brandissant des drapeaux blancs. Les rues ont été désertées, les commerces fermés dans la crainte des pillages des militaires. L'activité économique s'est arrêtée. L'aéroport a été fermé au trafic civil.

Des drapeaux blancs ont été hissés sur la plupart des casernes de la ville. Le général Molimba, commandant de la région militaire, a appelé dans l'après-midi ses hommes à résister aux rebelles et à *« revenir sur leurs positions avec leurs armes »*, au cours d'une intervention radiodiffusée. *« Nous avons la situation bien en main »*, a-t-il affirmé, demandant aux militaires de *« ne pas piller »*, avant d'inviter la population à respecter un couvre-feu de 19 heures à 6 heures du matin. Le général a condamné l'appel à la désertion lancé dans la matinée par quelques-uns de ses subordonnés. A Kinshasa, un porte-parole du ministère de la défense a indiqué que les séditieux avaient été mis aux arrêts.

PLUS AUCUNE RESSOURCE

Des éléments de la division spéciale présidentielle (DSP), une unité d'élite fidèle au président Mobutu Sese Seko, ont été disposés aux entrées de la ville. Leurs chefs ont publiquement déclaré qu'ils allaient résister aux rebelles. Des renforts ont été acheminés au cours des dernières semaines sur Lubumbashi, où certaines sources affirment que des soldats togolais, des rebelles angolais de l'Unita de Jonas Savimbi et des ex-gendarmes katangais, sont également sur place pour empêcher la ville de tomber aux mains de Laurent-Désiré Kabila.

Jusqu'à présent les forces gouvernementales n'ont jamais réussi à s'opposer à l'avancée des rebelles. Les mercenaires qui les « conseillaient » n'ont pas fait preuve non plus d'une grande efficacité. Ils sont maintenant repliés sur Gbadolite, le village natal du président Mobutu, où ils protègent sa résidence, et à Bumba, où ils veillent sur les plantations du général Mahele Bokungu Lieko, le chef d'état-major des FAZ. Seuls les soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et les Interahamwes, les miliciens hutus extrémistes, ont opposé une réelle résistance aux rebelles.

Depuis la prise de Kisangani (la troisième ville du pays) le 15 mars, Laurent-Désiré Kabila avait annoncé qu'il voulait prendre Lubumbashi et Mbuji-Mayi, la capitale du Kasaï-Oriental. Cette dernière est tombée vendredi, sans combats, mais après une mise à sac partielle. Les fuyards des FAZ ont, selon un scénario désormais bien établi, pillé la ville avant de se diriger vers Kananga, la capitale du Kasaï-Occidental.

Mbuji-Mayi, siège de la Minière de Bakwanga (Miba), une entreprise détenue à 80 % par l'Etat, exploitant les gisements de diamant, est l'un des poumons de l'économie zaïroise. L'autre est précisément Lubumbashi, ville symbole où siègent la puissante Gécamines et les compagnies exploitant notamment le cuivre, le cobalt et l'uranium. Le Zaïre possède 10 % des réserves mondiales de cuivre et 80 % des réserves exploitables de cobalt. Après la prise de Lubumbashi, les rebelles contrôleront l'ensemble des richesses du pays, étouffant Kinshasa dans un étau économique. Le gouvernement n'aura plus aucune ressource, les diamants du Kasaï, l'or du Kivu et du Haut-Zaïre étant sous contrôle rebelle depuis longtemps.

IMBROGLIO POLITIQUE

Alors que la chute de Lubumbashi paraît inéluctable, des milliers de partisans du premier ministre, Etienne Tshisekedi, ont envahi les rues de Kinshasa pour marcher sur le Palais du peuple, siège du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), bousculant au passage des cordons de policiers et de gendarmes. Ils ont érigé des barricades et enflammé des pneus dans la cité (quartiers populaires périphériques), avenue du 24-Novembre, avenue de la Victoire et aux alentours du Palais du peuple.

Les manifestants ont répondu à l'appel de l'Union des démocrates pour le progrès social (UDPS), le parti de M. Tshisekedi, défiant la classe politique, qui a annoncé son intention de destituer, dans les prochains jours, le premier ministre désigné la semaine dernière.

Les deux familles politiques constitutionnelles (opposition et mouvance présidentielle) ont décidé d'entamer une procédure de destitution à l'encontre de M. Tshisekedi après que celui-ci eut annoncé sa volonté de dissoudre le HCR-PT, de revenir à la Constitution édictée par la Conférence nationale souveraine en 1992 (rejetant ainsi l'Acte constitutionnel de la transition adopté de manière consensuelle en 1994), de proposer six portefeuilles de son gouvernement aux rebelles de M. Kabila et de n'en réserver aucun aux membres de la mouvance présidentielle.

L'imbroglio politique dans lequel l'attitude de M. Tshisekedi a plongé le pays risque d'embraser Kinshasa à un moment crucial de l'histoire du Zaïre.

Lundi soir, la télévision nationale a démenti que M. Mobutu ait fait l'éloge de Laurent-Désiré Kabila dans un entretien accordé au journal dominical sud-africain *Sunday Times*, en le qualifiant de *« patriote nationaliste »* (*Le Monde* du 8 avril). Citant un communiqué de la présidence de la République, la télévision a précisé que les propos attribués au chef de l'Etat ne lui ressemblaient pas, car il ne lui viendrait pas à l'idée de *« complimenter un compatriote qui a pris les armes contre son propre pays »*.

Frédéric Fritscher



M. Kabila dans le fief de M. Tshisekedi

Le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, devait s'adresser, mardi 8 avril, aux habitants de Mbuji-Mayi, *« capitale du diamant »* dans le Kasaï-Oriental, le fief du chef de file de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, actuel premier ministre en passe d'être destitué par le Parlement.

Arrivé lundi après-midi, trois jours après l'entrée de ses troupes dans la ville, le chef rebelle devra trouver les mots justes pour séduire une population acquise au chef de l'opposition. Les relations entre les deux hommes se sont nettement détériorées après que M. Tshisekedi eut accepté de devenir le premier ministre du maréchal Mobutu.

Les négociations sur un cessez-le-feu piétinent en Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La crédibilité et l'utilité des discussions, en cours en Afrique du Sud, entre les représentants de Kinshasa et de Laurent-Désiré Kabila, ont été sérieusement mises en cause par la poursuite de l'offensive militaire des rebelles à l'est et au sud du Zaïre et la persistance de la confusion politique dans la capitale.

Au troisième jour du tour de table organisé sous l'égide des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Afrique du Sud, aucune avancée significative n'a été enregistrée, et le pessimisme était de rigueur du côté des parties impliquées dans les négociations.

Un représentant de l'une d'entre elles, rompant le secret qui entoure les entretiens, a déclaré au *Monde* être *« peu confiant et déçu par l'absence de progrès sur la question du cessez-le-feu »*. Les délégués des rebelles et des autorités de Kinshasa discutent dans une atmosphère *« amicale, voire cordiale »*, selon cette même source, et les pourparlers avancent sur *« l'avenir politique du pays, et en particulier sur la préparation d'élections »*.

DISCUSSIONS RALENTIES

Mais le présent immédiat semble plus difficile à aborder. La question d'une cessation des hostilités, en particulier, demeure bloquée. Réclamé par Kinshasa pour échapper à un écrasement militaire total et par la communauté internationale pour venir en aide aux réfugiés, l'arrêt des combats est suspendu à la bonne volonté de la rébellion et à sa progression sur le terrain.

Toujours selon la même source, les discussions sont ralenties par les difficultés de la délégation rebelle à entrer en contact avec son quartier général à Goma, dans l'est du Zaïre, mais *« la rébellion cherche à se mettre en bonne position pour l'avenir et, dans cette optique, la chute de Lubumbashi va jouer un rôle très important »*.

La prise annoncée de la deuxième ville du Zaïre, le poumon économique du pays, renforce en effet un peu plus encore la position des rebelles sur le terrain, comme à la table des négociations. Reste à savoir si cette situation est susceptible d'accélérer les discussions en permettant à un Laurent-Désiré Kabila triomphant d'accepter un cessez-le-feu ou, au contraire, si elle va accroître son intransigeance.

Le contrôle de Lubumbashi va en tout cas conforter le poids économique et la stature internationale de M. Kabila. Les Sud-africains, qui ont des intérêts économiques importants dans la région, l'ont bien compris. Ils ont pris les devants : De Beers, géant mondial du diamant, a annoncé que ses représentants ont rencontré le chef des rebelles le week-end dernier à Goma, afin de sécuriser ses intérêts miniers.

Le gouvernement sud-africain a, lui aussi, d'ambitieux projets économiques qui s'étendent jusqu'au Zaïre. Son implication dans les négociations de paix n'est donc pas complètement désintéressée. Et si le président Nelson Mandela, prudent, se tient, pour l'instant, en retrait des pourparlers, c'est lui qui a donné à Laurent-Désiré Kabila sa première reconnaissance internationale en le recevant à Johannesburg lors de discussions préliminaires en février.

Frédéric Chambon

L'ex-Elisabethville craint les pillages et attend le changement

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

L'immense terril au centre de la ville rappelle que Lubumbashi, seconde ville du Zaïre avec son million d'habitants, doit sa richesse aux mines de cuivre de la région. Mais les installations rouillées de la Gécamines, dominées par une cheminée qui ne fume plus, évoquent aussi le gâchis zaïrois. Aujourd'hui, la production de cuivre de la Gécamines se situe à moins de 10 % de son niveau de 1988 alors que la fameuse *« ceinture de cuivre »* de la province bien-nommée du Shaba (« cuivre », en swahili) recèle un minerai aux teneurs extraordinaires : 3 % en moyenne (avec des pointes à 7 %) alors que, ailleurs dans le monde, les meilleurs gisements ne dépassent pas 1 %.

REPORTAGE

« On ne sait pas ce que nous réserve l'avenir, mais ça ne pourra pas être pire »

L'ex-Elisabethville a cependant conservé un cachet propret, et les belles bâtisses coloniales, encore bien entretenues, témoignent de son riche passé. La Gécamines, qui a compté jusqu'à 35 000 employés, a contribué pour beaucoup au bien-être de la région. Malgré cette relative prospérité, le régime Mobutu est unanimement rejeté. *« Mariage Mobutu-peuple, c'est une complicité. Un seul père ! Un seul parti ! »* : un panneau de propagande de l'époque du Parti-Etat subsiste, incongru, au bord de la route. Le chauffeur de taxi explique que, s'il n'était pas placé aussi près d'une caserne, il aurait été abattu comme les autres. Plus loin, des graffitis appellent Laurent-Désiré Kabila et ses rebelles à s'emparer de la ville. A Lubumbashi comme ailleurs au Zaïre, la population réclame le changement à tout prix, pourvu que le présent régime disparaisse : *« On ne sait pas ce que nous réserve l'avenir, mais ça ne pourra pas être pire. »*

Une centaine de déplacés zaïrois attendent devant l'hôtel de ville de Lubumbashi. Ils ont fui l'avance des rebelles. Certains arrivent de Bukavu, à plus de 1 200 kilomètres de là. La Croix-Rouge locale leur a promis des vivres qui ont été livrés à la mairie, mais les déplacés viennent d'apprendre que la cargaison a été confisquée par les agents du SNIP, le service secret du régime. Interrogé, un enseignant originaire d'Uvira estime qu'il a eu tort de fuir et voudrait bien retourner chez lui.

La population de Lubumbashi craint davantage les pillages de l'armée que l'arrivée des rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Depuis deux semaines, les autorités locales exhortent les soldats à ne pas piller. Nombre de militaires originaires du Shaba ont d'ailleurs abandonné armes et uniformes et sont retournés dans leurs familles. Quant aux officiers, ils ont déjà évacué leurs familles et leurs biens par avion sur Kinshasa.

« SCANDALE GÉOLOGIQUE »

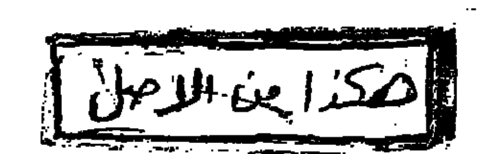
Parmi les expatriés, qui ont fait partir femmes et enfants, beaucoup se disent décidés à rester pour protéger leurs maisons. *« J'ai été évacué en 1978, lors de la deuxième guerre du Shaba, et en 1991, durant les pillages de l'armée et, à chaque fois, j'ai eu tort »*, s'exclamait cet ingénieur belge rencontré au Cercle hippique de la ville. Les Belges (au nombre de 900, missionnaires inclus) forment avec les Grecs et les Libanais les plus fortes communautés étrangères du Shaba. Une vieille synagogue rappelle aussi la présence, jusqu'à l'indépendance, de quelques commerçants juifs, originaires de l'île de Rhodes.

Une centaine d'expatriés travaillent encore à la Gécamines, qui règne sur toutes les mines de l'ancien Katanga, de Kolwezi à Kipushi – sur la frontière zambienne –, en passant par Likasi et Lubumbashi. En 1988, elle a produit 470 000 tonnes de cuivre, 60 000 tonnes de zinc et 16 000 tonnes de cobalt, et les taxes payées par la compagnie nationale représentaient plus de la moitié du budget de l'Etat.

Dans les milieux miniers, on espère simplement que le changement de régime ne remettra pas en cause le décollage économique du Shaba qui s'amorçait depuis deux ans, avec la signature de plusieurs accords entre l'Etat zaïrois et des compagnies minières sud-africaines, belges ou américaines qui devraient investir près de 2 milliards de dollars sur une dizaine d'années. Les 22 projets visent à réhabiliter certaines mines et à retraiter les déchets des autres, encore riches de cuivre, de zinc et de cobalt (dont le prix a doublé sur les marchés mondiaux depuis 1991). Le sous-sol recèle aussi du germanium, également en hausse, et de l'uranium, exploité par les Américains durant la seconde guerre mondiale. Depuis, la mine de Chinkolobwe a été comblée.

« Ici, c'est avant tout la guerre des matières premières ! », estime un cadre de la Gécamines. D'ici peu, les rebelles zaïrois contrôleront la totalité du *« Zaïre utile »*, véritable *« scandale géologique »* dont les richesses ont fait l'objet, sous le régime mobutiste, de trafics gigantesques, notamment pour l'or du Kivu, les diamants du Kasaï et le cobalt du Shaba.

Jean Hélène



Washington juge prématuré un sommet israélo-palestinien

Échec de la rencontre entre Bill Clinton et Benyamin Nétanyahou

La rencontre, lundi 7 avril à Washington, entre le premier ministre israélien et M. Clinton, n'a pas aplani les divergences sur les moyens de débloquer le processus de paix au Proche-Orient. M. Nétanyahou a affirmé que *« certaines idées »* ont été évoquées, mais que *« rien de définitif »* n'a été décidé *(lire aussi notre éditorial page 14.)*

WASHINGTON
de notre correspondant

En langage diplomatique, des discussions *« très explicites, franches et directes »* signalent un échange de vues plutôt rugueux. En commentant ainsi, lundi 7 avril, ses entretiens avec Benyamin Nétanyahou, Bill Clinton a clairement laissé entendre que la rencontre avec le premier ministre israélien n'avait pas permis de surmonter les divergences sur la méthode à suivre et les concessions nécessaires pour relancer le processus de paix israélo-palestinien.

Il s'agissait de *« discussions préliminaires »* et *« rien de définitif n'a été dit »*, a déclaré M. Nétanyahou, tout en reconnaissant qu'Américains et Israéliens ont chacun leurs positions sur de nombreux sujets, à commencer par la construction d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, un projet qui a achevé de bloquer les négociations israélo-palestiniennes. Le fait que seul M. Nétanyahou ait souhaité tenir une conférence de presse a confirmé qu'aucun progrès ne pouvait être annoncé. Le chef de l'exécutif américain estime qu'il est prématuré d'envisager, comme le fait M. Nétanyahou, l'organisation d'un sommet israélo-palestinien patronné par les Etats-Unis (du type Camp David), qui se substituerait au calendrier des discussions entre Jérusalem et l'Autorité palestinienne.

Pour M. Clinton, il est important de ne pas privilégier la forme sur le fond, et de remettre le processus de paix *« sur les rails »*. Cette mise au point équivalait à une fin de non-recevoir à la proposition de M. Nétanyahou – du moins dans l'immédiat –, mais elle traduisait plus encore les réticences de l'administration américaine à intervenir en tant qu'acteur direct dans les négociations israélo-palestiniennes. M. Clinton n'est pas hostile à l'idée de demander à Madeleine Albright de se rendre dans la région, à condition toutefois qu'une amorce de déblocage soit perceptible.

Un éventuel voyage du secrétaire d'Etat au Proche-Orient pourrait être précédé par une nouvelle tournée de Dennis Ross, le coordonnateur du processus de paix au Proche-Orient. Les Américains estiment que c'est à M. Nétanyahou et à Yasser Arafat de faire les concessions nécessaires pour rétablir un climat de confiance. Tant que des gestes de bonne volonté ne sont pas faits de part et d'autre, les Etats-Unis, souligne-t-on à Washington, perdraient toute crédibilité future en tentant d'imposer une solution qui, vu la radicalisation actuelle des positions, serait vouée à l'échec.

IMPUISSANCE

Enfin, pour des raisons de politique intérieure, M. Clinton ne souhaite pas forcer la main de M. Nétanyahou, avec lequel l'administration démocrate entretient des relations délicates. Le chef de la Maison Blanche ne peut que constater son impuissance à faire changer d'avis M. Nétanyahou à propos de la colonie juive de Har Homa. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'administration américaine, en dépit des moyens de pression financiers dont elle dispose, se heurte à l'intransigeance du premier ministre israélien : en septembre 1996, celui-ci avait écouté les doléances de Washington à propos du tunnel archéologique à Jérusalem-Est, mais il avait maintenu sa décision.

M. Clinton recevra, avant la fin de la semaine, une délégation palestinienne, à qui il exposera, après M. Nétanyahou, ses suggestions pour tenter de relancer la dynamique de la paix. Un tel objectif paraît aujourd'hui fort éloigné. De la même manière que la rencontre de la Maison Blanche a mis en lumière les divergences américano-israéliennes, les propos de M. Nétanyahou, commentés sur CNN par Hanan Achraoui, ministre palestinien de l'enseignement supérieur, ont souligné le fossé séparant les positions israélienne et palestinienne.

Le premier ministre israélien a longuement défendu sa proposition de négociations sur le statut définitif des territoires (dans le cadre d'un « Camp David » *bis*), qui doivent, a-t-il dit, se *« télescoper »* avec le processus actuel, quitte à revenir à ce dernier si l'approche globale échouait. *« Si nous attendons le règlement final de mai 1999*, a-t-il estimé, *nous allons à la longue éroder la confiance au lieu de la renforcer, comme le montre la situation actuelle. »* Il s'agit d'une simple proposition, a souligné le chef du gouvernement israélien, non d'un *« diktat ou d'un fait accompli »*.

A ses yeux, cependant, trois conditions sont requises : les deux parties doivent remplir leurs obligations découlant des accords d'Oslo ; il doit y avoir un *« abandon total de la violence comme instrument de négociation »*, et chaque partie doit *« ajuster »* ses espoirs à l'aune d'un règlement final. Sur ce point, M. Nétanyahou a réaffirmé avec force que Jérusalem ne serait *« jamais plus redivisée »*. Répétant les griefs israéliens à l'égard de l'Autorité palestinienne, il a souligné que la paix ne pouvait être bâtie sur des *« mensonges »*, et il s'est insurgé contre l'idée selon laquelle la partie est de Jérusalem est arabe : il s'agit d'une terre *« à 75 % juive »*, a-t-il affirmé, tout en insistant sur le droit pour son gouvernement d'y construire des logements *« pour les Palestiniens comme pour les Israéliens »*.

Pour Mme Achraoui, M. Nétanyahou s'est livré à *« une manipulation déterminée des faits et des perceptions »*, ainsi qu'à *« un exercice de relations publiques »*. Ce dialogue de sourds explique qu'en dépit du souhait de Mme Achraoui de voir Washington jouer *« un rôle décisif »*, Bill Clinton estime prudent de surseoir à toute implication plus directe de l'administration américaine dans la crise israélo-palestinienne.

Laurent Zecchini

La défense des droits de l'homme en Chine divise les Quinze

La France, soutenue par l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, souhaite que les pays de l'Union européenne mettent une sourdine aux protestations contre le régime de Pékin

NOORDWIJK (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Nouvelle déception pour les partisans d'une politique étrangère et de sécurité commune, les Quinze sont divisés sur l'attitude à adopter à l'égard de la Chine en matière de droits de l'homme. Dimanche 6 avril, lors de leur réunion de Noordwijk, ils sont néanmoins parvenus à éviter une crise aiguë.

Faut-il régulièrement morigéner les Chinois pour que leur direction se souvienne que l'Occident n'a pas oublié Tiananmen (juin 1989) ? Ou bien plutôt privilégier le dialogue, agir en coulisse à l'occasion de rencontres à haut niveau ? Les Quinze, parfaitement d'accord sur l'objectif, à savoir la nécessité de favoriser une amélioration effective des droits de l'homme en Chine, avaient jusqu'ici privilégié la « méthode déclaratoire » : chaque année, au printemps, à l'occasion de la réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, l'Union présentait un projet de résolution dénonçant la situation en Chine. D'autres membres des Nations unies, dont les Etats-Unis, s'associaient à l'exercice ; la condamnation n'était pour autant jamais adoptée, en raison de l'obstruction de pays du tiers-monde.

Après la disparition de Deng Xiaoping, alors que les Chinois annoncent certains gestes de bonne volonté, telle la signature de la convention des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, fallait-il perpétuer cette méthode ? La France, appuyée par l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, a répondu par la négative. Ces quatre pays, dont Hervé de Charette a fait observer qu'ils rassemblent 240 millions d'habitants sur les 350 millions que totalise l'Union, ont annoncé qu'ils ne s'associeraient pas, cette année, au projet de résolution.

INDIGNATION NEÉRLANDAISE

Cette initiative a provoqué la consternation chez leurs partenaires, qui ont dénoncé les arrière-pensées mercantiles des Français et de ceux s'étant ralliés à leur approche. M. de Charette a fait remarquer que les donneurs de leçons sont souvent les mêmes qui ne sont pas prêts à faire le moindre effort, à envoyer le moindre soldat pour aider au rétablissement de la démocratie et des droits de l'homme en Bosnie, en Albanie ou ailleurs...

L'affaire a donc tourné à l'aigre. Hans Van Mierlo, le ministre néerlandais des affaires étrangères, avait adressé fin mars une lettre au ton amer à ses collègues. Il reprochait aux « quatre » d'avoir rompu le front commun de l'Union, sans que de réels efforts aient été accomplis pour trouver une solution acceptable pour tous. Furieux, dénonçant le *« deux poids, deux mesures »*, M. Van Mierlo annonçait que, dans ces conditions, il ne transmettrait pas à la Commmission des Nations unies les autres projets de résolution des Quinze condamnant les atteintes aux droits de l'homme constatées en Irak, en Iran, en Birmanie, dans les territoires occupés de Palestine, au Zaïre, à Timor.

« Cela poserait un problème de principe, car la règle veut que la présidence transmette de façon automatique les textes sur lesquels il y a consensus », a noté dimanche M. de Charette. Le bon air et l'atmosphère constructive qui régnaient à Noordwijk ont contribué à arranger les choses. M. Van Mierlo fera parvenir à Genève les projets de résolution approuvés par les Quinze.

Philippe Lemaître

Les Danois persistent

Pékin a mis en garde, lundi 7 avril, le Danemark sur les risques que ce pays encourait en parrainant devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, une résolution dénonçant les violations des droits de l'homme en Chine. *« Les relations entre la Chine et le Danemark vont se détériorer sérieusement si le Danemark persiste dans son intention de présenter cette résolution »*, a menacé un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères à Pékin.

Devant l'initiative des Français – suivis par les Allemands, les Espagnols et les Italiens – d'adopter un profil bas sur la question des droits de l'homme en Chine, le ministre danois des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen, avait décidé de présenter néanmoins cette semaine une résolution condamnant la Chine. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

ÉVITER LES ILLUSIONS

La Chine vient d'annoncer qu'elle signera avant la fin de l'année la convention des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, et étudiera *« positivement »* l'éventualité d'adhérer à une autre convention, celle protégeant les droits civils et politiques.

Cette apparente bonne volonté chinoise est une concession de forme présentée à Paris comme la contrepartie de l'initiative française visant à bloquer toute condamnation de la Chine à la commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, et qui vaut aujourd'hui à Jacques Chirac les *« remerciements »* des plus hautes autorités pékinoises.

La position de Paris se veut celle du réalisme : la Chine *« produit du droit »* de manière régulière dans le cours de sa réforme économique et, à ce titre, doit être encouragée à poursuivre dans cette voie et non pas sanctionnée.

On ne saurait toutefois être naïf. Les Chinois ont déjà annoncé que l'adhésion à la convention sur les droits civils devra se faire *« dans le cadre de la législation chinoise »* qui comporte nombre de dispositions restrictives. En outre, la pratique des libertés se heurte, en Chine, moins à l'insuffisance des textes qu'à l'ignorance de ceux-ci par des organes d'Etat. Et la jurisprudence favorise plus souvent l'autorité que la personne individuelle.

Aussi, le « droit » affiché en Chine reste de portée symbolique et sert en général des fins purement politiques. On le voit dans la lutte contre la corruption. De nombreux cadres moyens ont été condamnés à la peine capitale, certains exécutés, pour des malversations d'importance moyenne.

En revanche, le plus haut dirigeant chinois limogé pour corruption, l'ancien maire de Pékin, Chen Xitong, est depuis deux ans en résidence surveillée sans que des poursuites en justice aient été engagées contre le puissant et profitable réseau d'influences qu'il avait tissé.

Francis Deron

L'UE propose un « code de conduite » pour renouer le dialogue au Proche-Orient

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

L'Union européenne (UE) a défini, lundi 7 avril, un *« code de conduite »* destiné aux Israéliens et aux Palestiniens, pour que chacune des deux parties fasse un pas en direction de l'autre, *« afin de créer un climat de confiance »* et de renouer le dialogue. Ce *« code de conduite »* devait être transmis, sous forme de lettre, à Bill Clinton par le président en exercice du conseil des ministres de l'UE, le chef de la diplomatie néerlandaise, Hans Van Mierlo. Les Quinze, a expliqué l'envoyé spécial de l'UE au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, veulent *« renforcer la philosophie de la complémentarité »* avec l'administration américaine.

La décision a été prise au terme d'une réunion à Bruxelles des directeurs chargés du Proche-Orient aux ministères des affaires étrangères des pays de l'UE. Les propositions européennes, selon M. Moratinos, qui a participé à la réunion, s'articulent autour de trois principes : *« Un engagement ferme de l'Autorité palestinienne à renforcer la lutte contre la violence et le terrorisme »*, dans le but de *« rassurer »* Israël, le non-recours à des *« initiatives unilatérales »* et le gel des implantations israéliennes dans les territoires palestiniens.

Selon un diplomate européen, le document inclut, dans ce dernier chapitre, la colonie de Har Homa, à Jérusalem-Est, qu'Israël continue résolument de construire, au mépris des protestations palestiniennes et arabes et des critiques internationales. Mais il s'agit, a précisé ce diplomate, d'un *« paquet »* de propositions, qui tient compte de *« l'énorme facteur psychologique »* dans la crise de confiance actuelle et qui traite donc à la fois des questions politiques et de sécurité, de manière à ne braquer personne. *« Une proposition partielle sur un point particulier aurait été rejetée. Il était nécessaire d'englober un certain nombre d'éléments sur la base des positions déclarées de l'Union européenne »*, a ajouté ce diplomate.

Le document fait aussi allusion, selon ce diplomate, à la proposition du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, d'engager d'ores et déjà une négociation-marathon de six mois sur le statut définitif des territoires palestiniens. *« S'il s'agit d'accélérer les pourparlers sur le statut définitif de ces territoires, sans mettre entre parenthèses les accords déjà conclus entre l'Autorité palestinienne et Israël*, explique-t-il, *alors pourquoi pas ? »* Toujours selon ce diplomate, ce projet est, en revanche, irrecevable s'il s'agit de faire table rase des accords d'Oslo et de ceux qui ont suivi. En tout état de cause, la priorité doit être donnée au rétablissement de la confiance et du dialogue.

UN « SIGNAL CLAIR »

Certains diplomates qui ont participé aux travaux admettaient avoir été surpris par la facilité avec laquelle le contenu et le texte du document ont été agréés, pratiquement sans accroc, par les Quinze, qui sont pourtant rarement sur la même longueur d'ondes sur le Proche-Orient. C'est que les membres de l'UE estiment qu'il faut *« agir avec urgence »*, étant donnée la gravité de la situation, a déclaré M. Moratinos.

Le fait que la France, qui a fait preuve de la plus grande imagination sur le sujet, ait pris soin de bien jouer le jeu européen a sans doute permis d'éviter les lamentables « couacs » auxquels on a assisté en avril 1996, lors de l'opération israélienne « Raisins de la colère » contre le Liban. Le fait aussi que l'initiative européenne ait d'emblée été définie comme complémentaire – et non rivale – du parrainage américain du processus de paix a contribué à faciliter la prise de décision.

M. Moratinos, qui est demeuré en contact ces dernières semaines avec le coordonnateur américain du processus de paix, pense que *« les Etats-Unis ne peuvent pas rejeter les propositions européennes »* parce qu'elles *« contiennent des éléments similaires à ce qu'ils préparent eux-mêmes »*. Il en est d'autant plus convaincu que, dit-il, Washington demande *« depuis quelque temps aux Européens de faire des efforts pour créer un climat de confiance »*. Et puis, *« les enjeux actuels sont tels qu'il faut un effort de tous »* pour désamorcer les tensions latentes et donner *« un signal clair sur la nécessité de reprendre le dialogue »*. Ce *« signal clair »*, le *modus operandi* de la mise en acte des propositions, sera défini en coopération avec les Etats-Unis, s'ils donnent leur accord.

De manière plus réaliste, certains diplomates admettent, en privé, que les Américains, qui *« ne peuvent pas rejeter »* des propositions *« sérieuses et constructives »*, n'en *« traîneront pas moins les pieds en suggérant aux Européens de travailler en parallèle »*. Ils admettent aussi qu'étant données l'intransigeance israélienne sur la colonie de Har Homa et l'exigence, tout aussi ferme, des Palestiniens de voir gelés les travaux de construction et la colonisation, la tâche risque d'être extrêmement difficile.

Mouna Naïm

Les propositions françaises sur l'Europe se heurtent au conservatisme de Bonn

Les deux pays divergent sur la réforme des institutions, à la veille de la rencontre entre M. Chirac et M. Kohl

Alors que Jacques Chirac doit rencontrer Helmut Kohl mercredi 9 avril à Bonn, les ministres des affaires étrangères des deux pays ont défendu des positions divergentes, lundi, à propos de la réforme des institutions de l'Union. Le souci de Paris de rendre la Commission européenne plus efficace par une réduction du nombre de ses membres se heurte notamment à la défense par l'Allemagne des privilèges acquis.

NOORDWIJK (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis lundi 7 avril dans une station balnéaire proche de La Haye, ont longuement délibéré de la réforme des institutions communautaires dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale. Les Quinze espèrent mener ces négociations à leur terme lors du conseil européen d'Amsterdam, les 16 et 17 juin.

Les ministres ont concentré leur réflexion sur deux sujets sensibles : d'une part, la composition, la taille, le rôle de la Commission européenne, avec l'idée qu'il faudrait mettre un terme à l'inflation continue (à chaque élargissement) du nombre de commissaires ; d'autre part, la révision du système de vote au sein du Conseil, de façon que les majorités qualifiées prennent mieux en compte l'importance des populations respectives des pays membres.

Cependant, si progrès il y a eu, ils demeurent limités. Aucun compromis n'est encore en vue et la palette des positions en présence reste large.

Qu'il s'agisse de la composition de la Commission ou de la repondération des voix, les petits pays, bien protégés par le dispositif actuel, se sentent menacés, redoutant le « directoire » des grands. Comprenant néanmoins la nécessité de revoir les règles en vigueur, certains d'entre eux, comme les Pays-Bas et la Belgique, évoluent. Mais d'autres, plus nombreux, craignant que leur Parlement ou leur opinion publique leur reprochent d'avoir accepté une perte d'influence, ne cherchent qu'à s'écarter le moins possible du *statu quo*. On peut ranger dans ce camp frileux le Luxembourg, l'Irlande, la Grèce, le Danemark, ainsi que les trois derniers adhérents, à savoir l'Autriche, la Finlande et la Suède. Leurs réticences ne pourraient être surmontées que s'il y avait un élan collectif, qui fait défaut : certains « grands » Etats membres, dont l'Allemagne, mais aussi l'Espagne, qui n'ont pourtant pas les mêmes raisons de se bloquer, s'arcboutent sur des privilèges qu'ils considèrent comme des droits inaliénables.

SYSTÈME DE ROTATION CONTESTÉ

Le 24 mars, à l'occasion de l'anniversaire du traité de Rome, Klaus Kinkel, le ministre allemand, avait exprimé avec rudesse des positions très éloignées de ce que proposent les Français. Par souci d'efficacité, Paris plaide pour une Commission resserrée, qui ne compterait pas plus de membres que de fonctions à pourvoir, soit dix à douze (contre vingt aujourd'hui). Dans la lettre adressée aux autres Européens qu'il avait cosignée avec Jacques Chirac en novembre 1996, Helmut Kohl avait pourtant souscrit à l'idée qu'il y ait moins de commissaires que d'Etats membres. M. Kinkel affirme, quant à lui, vouloir s'en tenir au *statu quo* (vingt membres) étant entendu qu'après l'élargissement ce chiffre maximum ne sera pas dépassé.

M. de Charette propose une Commission de dix à douze membres avec un système de rotation jouant de la même manière pour tous. Avec comme résultat, sur une période de deux mandats, que chaque pays serait certain d'être représenté au sein du collège. En vertu de ce mécanisme égalitaire, des pays comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, pourront pendant un mandat se retrouver sans commissaire. Les Français se plient donc à l'esprit du traité de Rome, selon lequel la Commission agit au nom du seul intérêt collectif, non de l'intérêt particulier de tel ou tel pays représenté par un commissaire. Mais M. Kinkel, pour sa part, refuse catégoriquement d'envisager que l'Allemagne puisse ne pas être représentée de manière permanente au sein du collège. *« L'opinion publique, le Bundestag, ne le comprendrait pas »*, s'est exclamé le chef de la diplomatie allemande.

La proposition française, parce que, à l'évidence, elle ne cherche pas à perpétuer les avantages acquis des grands pays au sein du collège, trouve, on l'a vérifié à Noordwijk, un certain écho auprès de quelques-uns des petits pays. Mais encore faudrait-il que l'Allemagne et l'Espagne – la Grande-Bretagne et l'Italie paraissent moins rigides – aident à la promouvoir. On n'en est pas là, même si cette proposition française apparaît, y compris aux yeux de la présidence néerlandaise, comme le meilleur compromis possible.

Philippe Lemaître

Madrid présente un plan de stabilité budgétaire

MADRID
de notre correspondante

Objectif Maastricht : le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, qui, dès son arrivée au pouvoir, au printemps 1996, a fait de l'entrée de l'Espagne dans le wagon de tête du train de l'euro sa principale priorité, entend mettre les bouchées doubles. Et tout comme son premier projet de budget, en septembre 1996, avait été – du moins sur le papier – un remarquable exercice à la fois d'optimisme et d'austérité, le plan de « stabilité budgétaire » pour la période 1997-2000, qu'il a présenté, lundi 7 avril, s'inscrit dans la poursuite des efforts entrepris jusqu'ici.

Ce plan, qui sera prochainement présenté aux gouvernements des régions autonomes espagnoles, prévoit pour l'essentiel une croissance annuelle moyenne de 3,2 %, contre 2,2 % en 1996 ; un rythme d'inflation moyen de 2,3 % par an, ainsi qu'une réduction continue du déficit budgétaire, de 3 % du PIB projetés pour 1997 à 1,6 % en l'an 2000. Le plan envisage, par ailleurs, une croissance de l'emploi de 2,1 % par an et surtout un léger recul de la dette publique brute, qui passerait de l'équivalent de 68,2 % du PIB en 1997 à 65,3 % en l'an 2000.

Ces prévisions sont-elles réalistes ? Le gouvernement joue en tout cas sa crédibilité – et sans doute sa survie politique – sur l'adhésion rapide de l'Espagne à l'Union monétaire. Il lui importe donc de rassurer ses partenaires européens en montrant que son effort d'austérité et de consolidation budgétaire dépassera « l'examen d'entrée » de la monnaie unique, et qu'il sera poursuivi à l'avenir. Un désir de rassurer « sur le long terme » qu'avaient attisé, voici quelques semaines, les doutes sérieux émis par les experts allemands, sur les pays de l'Europe du Sud, ces pays qualifiés de « Club Med » – une expression qui avait ulcéré Madrid.

PRUDENCE À LA BANQUE CENTRALE

« Nos prévisions ne sont pas optimistes, elles sont réalistes », a rétorqué le ministre de l'économie, Rodrigo Rato, à ses critiques. Selon lui, l'Espagne satisfait déjà à trois des cinq critères exigés, à savoir le taux d'inflation, la stabilité de la monnaie qui n'a presque pas varié depuis deux ans, et la modération des taux d'intérêt à long terme.

Cependant, vendredi 4 avril, la Banque d'Espagne avait lancé une mise en garde – comme pour aider le gouvernement à garder la tête froide –, alors que l'annonce de l'imminence d'un préaccord sur la réforme du marché du travail, lancée depuis des mois sans résultat, et l'amélioration des statistiques de l'emploi, avait engendré une certaine euphorie. Selon le gouverneur de la banque centrale, la « prudence » doit en effet rester de mise, et l'application du budget doit être strictement contrôlée.

Marie-Claude Decamps

Baisse du chômage en mars

En Espagne, le taux de chômage est tombé en mars à 13,89 % de la population active, contre 14,1 % en février, le nombre de demandeurs d'emploi s'établissant à 2,2 millions, a indiqué le ministère du travail, lundi 7 avril. L'Institut national de la statistique (INE) estime pour sa part que le taux de chômage est tombé à 21,8 % de la population active au quatrième trimestre de 1996 contre 21,9 % au cours des trois mois précédents, soit 3,5 millions de chômeurs. Cette différence tient au fait que le ministère recense seulement les chômeurs inscrits dans les agences pour l'emploi alors que l'INE réalise aussi une enquête téléphonique dite *« de population active »*. Ses calculs sont considérés plus proches de ceux du Bureau international du travail. – *(AFP.)*

Rencontre tendue entre le pape et le président polonais au Vatican

ALEXANDER KWASNIEWSKI, président polonais (ex-communiste), a fait, lundi 7 avril, sa première visite au Vatican. L'atmosphère de sa rencontre privée avec le pape fut plutôt froide. Du 30 mai au 10 juin, le pape doit faire sa sixième visite dans son pays natal. *« Quand je serai en Pologne, vous aurez beaucoup à faire avec moi. Je vous créerai de nombreux problèmes »*, a déclaré Jean Paul II à l'issue d'une audience de quarante minutes. *« On a l'habitude. Ce n'est pas la première fois que vous venez en Pologne »*, a répondu le président polonais.

Si les deux hommes faisaient surtout allusion à l'organisation et à la sécurité, ce long déplacement du pape s'annonce difficile, en raison des relations tendues entre l'Eglise et le nouveau gouvernement polonais, *« les pires depuis 1993 »*, disait récemment Mgr Tadeusz Pieronek, secrétaire général de la conférence épiscopale. Signé le 28 juillet 1993, le concordat avec le Saint-Siège n'a toujours pas été ratifié à Varsovie. Au Vatican, le président Kwasniewski s'est engagé à des progrès *« rapides »*, après le référendum sur la Constitution, qui avait déjà donné lieu à des controverses sur les *« valeurs chrétiennes »* du pays et aura lieu le 25 mai, juste avant la visite du pape (*Le Monde* du 26 mars).

Si le Parti social-démocrate SLD (post-communiste) a été longtemps favorable à la renégociation d'un concordat hâtivement signé par le président Walesa, un compromis pourrait être trouvé dans quelques jours, donnant des garanties à la fois à l'opinion laïque et à la hiérarchie catholique. Une déclaration précisant certains points litigieux sur le statut de l'Eglise aurait fait l'objet d'ultimes tractations lundi au Vatican. Publiée avant l'arrivée du pape, elle permettrait une détente du climat au bon moment. Malgré ce parti-pris de réalisme, il en faudra plus pour dissuader le pape de critiquer l'évolution de la Pologne post-communiste. L'autre contentieux à propos de l'avortement, libéralisé depuis l'automne, est loin d'être réglé. Déjà, lors d'une brève visite, le 22 mai 1995, à Skoczow, à la frontière tchèque, Jean Paul II avait déploré de nouvelles formes d'*« intolérance »* à l'égard des croyants, *« mis à l'écart de la vie sociale »*. Si le pape reprend ce thème – qui était celui de ses voyages dans la Pologne communiste –, ce sera un signal donné à l'aile dure de l'Eglise à quelques semaines des élections générales de septembre, où s'affronteront la coalition ex-communiste au pouvoir, les catholiques et les conservateurs regroupés autour de Solidarité.

H. T.

Le « double langage » du ministre allemand des finances

NOORDWIJK. *« M. Waigel est un homme plein d'humour »*, a assuré lundi 7 avril un porte-parole du ministère allemand des finances, pour démentir que le ministre ait infléchi sa position sur l'obligation de ne pas dépasser un déficit budgétaire de 3 % pour les pays qui veulent être qualifiés pour la monnaie unique. Lors du Conseil Ecofin de Noordwijk, M. Waigel, devant des journalistes britanniques, avait déclaré ne s'être *« jamais laissé clouer sur la croix des 3 % »*, ce qui avait été interprété comme un assouplissement de la position allemande. De retour en Allemagne, il a aussitôt multiplié les déclarations pour dire qu'il n'en était rien, que *« 3 % est 3 % »*, déclenchant de nouvelles spéculations sur les raisons de ce double langage. – *(AFP, Reuter.)*

Le président centrafricain se dit « d'accord » avec les anciens mutins

Le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, a indiqué lundi 7 avril *« être d'accord sur l'ensemble des propositions »* que les « ex-mutins » lui ont faites, à *« quelques amendements »* près. Trois points essentiels ont été discutés lors d'une rencontre avec le capitaine Saulet, représentant les mutins, le premier ministre Michel Gbezera Bria, et le président du Comité de suivi des Accords de Bangui, le général malien Amadou Toumani Touré. Le premier point concerne *« l'entrée au gouvernement de personnalités que les ex-mutins ont retenues »*. Le deuxième point est d'ordre militaire : le président a *« demandé aux chefs d'état-major de faire des propositions de nominations dans les différents corps de l'armée en ce qui concerne les ex-mutins »*. Le troisième point est consacré à la reconversion de certains « ex-mutins » dans la vie civile, a indiqué M. Patassé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA : les restes de 23 000 victimes du génocide ont été inhumés symboliquement, lundi 7 avril, lors d'une cérémonie officielle à Kibirira, dans le nord-ouest du Rwanda, à l'occasion du 3e anniversaire du début des massacres de 1994. D'autres inhumations, des réunions, des messes et des processions ont également eu lieu dimanche et lundi dans différents endroits du pays, à la mémoire des victimes du génocide qui, d'avril à juillet 1994, avaient fait au moins 500 000 morts. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALBANIE : au moins quatre personnes** ont péri de mort violente lundi 7 avril en Albanie, selon des informations recueillies de différentes sources. Dans la ville de Durrës, deux mécaniciens ont été abattus à l'arme automatique parce qu'ils refusaient de réparer une voiture. A Risilia (sud), un affrontement entre bandes rivales a fait une victime. Dans un village voisin, un jeune homme s'est tué en jouant avec une grenade. Plus de 350 personnes ont trouvé la mort et plus de 700 ont été blessées en Albanie, dont de nombreux enfants, depuis le début février. – *(AFP)*

■ **UKRAINE : le président** ukrainien Leonid Koutchma a accepté, lundi 7 avril, la démission du vice-premier ministre, Victor Pinzenik, l'un des rares partisans, au sein de l'équipe dirigeante, de l'accélération des réformes économiques. M. Pinzenik a affirmé lundi que le gouvernement n'avait pas *« la volonté nécessaire »* pour forcer le Parlement (dominé par des « conservateurs », notamment communistes) à adopter le budget 1997. Le FMI a indiqué que le déblocage d'un prêt élargi à l'Ukraine, d'un montant de 2,5 milliards de dollars, serait lié à l'adoption de nouvelles lois fiscales. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le procureur général** de Russie a classé, lundi 7 avril, *« pour absence de délit »* une enquête portant sur deux membres de l'état-major de la campagne électorale du président russe, Sergueï Lissovski et Arkadi Evstafiev, pris en flagrant délit dans la nuit du 19 juin 1996, alors qu'ils sortaient du siège du gouvernement une caisse contenant 500 000 dollars en liquide selon l'agence Itar-Tass. – *(AP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : le pays est confronté à** *« un désastre de proportions gigantesques »*, six à huit millions de personnes courant le risque de mourir de faim, a affirmé mardi 8 avril le parlementaire démocrate de l'Ohio, Tony Hall, à son retour d'une mission d'enquête en Corée du Nord. *« Des preuves d'une famine rampante à grande échelle sont partout »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : cinq employés afghans** de l'organisation humanitaire française Action contre la faim (ACF) ont été libérés, lundi 7 avril, après quarante-cinq jours de prison et une séance symbolique de flagellation. Les cinq Afghans étaient accusés comme les deux Français de l'ACF, Frédéric Michel et José Daniel Llorente, libérés le 19 mars, de s'être mêlés lors d'un repas d'adieu à des femmes *« à moitié nues »*. Selon la terminologie des talibans, cette expression designe des femmes ne portant pas le *« burqa »*, le vêtement qui doit les recouvrir de la tête aux pieds. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : trois localités du centre de la grande île** indonésienne de Java – Pekalongan, Temanggung et Rembang – ont été secouées, la semaine dernière, par une vague de violences qui a provoqué d'importants dégâts matériels et fait, selon le bilan officiel, neuf blessés. Selon les informations recueillies de différentes sources, ces affrontements ont opposé des membres du Golkar, le parti au pouvoir et les militants du Parti du développement uni (PPP, musulman), les deux formations étant mobilisées pour les élections législatives du 29 mai. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : le général mexicain Jesus Gutiérrez Rebollo**, ancien responsable de la lutte contre les stupéfiants, détenu depuis la découverte de ses liens avec les narcotrafiquants (*Le Monde* du 20 février), aurait accumulé 500 millions de dollars entre 1990 et 1996, a indiqué, lundi 7 avril, le journal *El Universal*. L'argent, selon des rapports officiels, aurait été découvert placé sur vingt comptes bancaires au nom de Gutierrez et de membres de sa famille. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le nombre de chômeurs en Allemagne** a diminué en mars, battant toutefois un record pour ce mois de l'année. En données non corrigées des variations saisonnières, il s'est établi à 4,77 millions de sans-emploi (11,7 % de la population active), selon les chiffres publiés mardi 8 avril par l'Office fédéral du travail de Nuremberg. – *(AFP.)*

■ **COMMERCE : les échanges mondiaux** se sont accélérés au second semestre de 1996, progressant à un rythme annuel de 7 % en décembre, contre 4 % en juin, selon l'indicateur du centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, publié lundi 7 avril. Cette accélération s'explique notamment par le raffermissement des échanges intra-européens, stimulés par la reprise des importations allemandes. – *(AFP.)*

■ **CHINE : les banques** sont appelées à resserrer leurs crédits aux entreprises publiques, ont rapporté mardi 8 avril des sources officielles. Elles *« n'apporteront leur soutien financier actif qu'aux entreprises performantes, avec des marchés prometteurs et une bonne réputation de solvabilité »*, a déclaré le vice-gouverneur de la banque centrale, Chen Yuan. Ces déclarations s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris depuis le début de l'année pour tenter d'assainir le secteur d'Etat. – *(AFP)*

338
315

Grisé par ses succès économiques, le Chili peine à tirer un trait sur son passé

Le président Eduardo Frei est attendu à Paris les 9 et 10 avril, où il sera reçu par M. Chirac et M. Séguin. Cette visite officielle met un terme à la période de tensions entre Paris et Santiago qui avait suivi les expériences nucléaires françaises

Le président du Chili, Eduardo Frei, devait arriver en France, mercredi 9 avril, pour une visite d'Etat de deux jours. Il sera reçu par le président de la République, Jacques Chirac, et le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. M. Frei rencontrera notamment le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, le maire de Paris, Jean Tiberi, et Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, ainsi que diverses personnalités du monde économique. Il ouvrira, en outre, un séminaire consacré au Chili par la chambre de commerce de Paris et passera à la Sorbonne. Le voyage de M. Frei est son premier à Paris en tant que chef d'Etat et constitue la deuxième visite officielle d'un président chilien depuis le retour du pays à la démocratie, en 1990, une *« démocratie particulière, où il y a des limites à ne pas franchir »*, précise un intellectuel de Santiago. Par ailleurs, dans les deux pays, on assure que le contentieux né des dernières expériences nucléaires françaises, contre lesquelles le Chili avait vivement protesté, est bel et bien oublié.

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Lorsque, après quelque vingt ans d'exil français, Anna est rentrée au Chili, au début des années 90, le pays avait tellement changé qu'elle n'est pas arrivée à s'y faire. Quelques années plus tard, elle n'est toujours pas remise. Ils sont ainsi des dizaines de milliers, anciens partisans ou sympathisants du gouvernement socialiste renversé en 1973 par le général Pinochet, à tenter de retrouver leurs marques.

REPORTAGE

L'entreprenant capitalisme chilien a un coût social très élevé

Ce n'est pas que leur situation économique soit plus mauvaise que celle de leurs concitoyens. Elle serait même plutôt meilleure, ce qui ne va pas sans susciter quelque agacement jaloux chez ceux qui leur reprochent d'avoir abandonné le pays alors qu'il était au plus mal. Déjà formés au moment du coup d'Etat ou instruits plus tard, dans les universités et les écoles de l'exil, les anciens bannis sont revenus avec un métier, un savoir-faire ou, au minimum, la certitude de pouvoir compter sur la solidarité d'anciens camarades. Mais le mal dont ils souffrent n'en est pas moins profond : ils ne reconnaissent plus leur terre. Comme si en vingt ans le Chili avait plus changé qu'en deux siècles.

« De notre temps, la société était sans doute moins développée, mais elle était fraternelle, se plaint Anna. *Nous étions solidaires, nous nous identifiions au progrès et à un avenir commun, nous voulions que tous puissent profiter du bien-être, nous n'envisagions pas d'autre amélioration que collective. Aujourd'hui... »*

Aujourd'hui, le Chili veut oublier son passé, étale sa réussite économique et chante un hymne permanent à l'individualisme et à la performance, à l'image de cette publicité qui, dans le métro de Santiago, astiqué comme un hall d'hôpital, invite le passant à faire partie du *« camp des gagneurs »* en rejoignant les rangs d'une société de protection privée.

En moins de cinq ans, des dizaines d'immeubles d'acier et de verre ont surgi, faisant disparaître une à une les maisons patriciennes qui faisaient le charme un peu désuet de la capitale. Le parc des voitures a été complètement renouvelé et le téléphone, autrefois si difficile à obtenir, est aujourd'hui chose banale.

Ce pays jadis « européen » se tourne désormais vers les Etats-Unis ou l'Asie, se comparant volontiers au jaguar, nom dont le gratifia un jour une notabilité française qui cherchait un équivalent au tigre d'Extrême-Orient. Ici, chaque homme d'affaires se plaît à vanter les 6 à 7 % de taux annuel de croissance, décrit avec délice les succès qui font du Chili un exportateur brillant et du Chilien un entrepreneur efficace, capable de saisir chaque occasion, des fruits de contre-saison au saumon d'élevage, du cuivre au bois.

DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Lancées sous Pinochet, les privatisations n'ont pas ralenti sous Patricio Aylwin et Eduardo Frei, ses deux successeurs démocratiquement élus après la fin de la dictature. La compagnie aérienne nationale Lan Chile, les lignes de chemins de fer, les centrales thermiques ont été vendues. Les routes et les autoroutes, l'eau, les aéroports et l'assainissement pourraient bientôt être concédés à des sociétés privées. Confortablement adossé aux quelque 26 milliards de dollars (environ 147 milliards de francs) collectés par les fonds de pension privés, le capitalisme chilien est entreprenant. Au point d'en remontrer dans l'orgueil à son voisin argentin, rival de toujours, chez qui il investit massivement en lui rachetant des pans entiers de son économie en voie de privatisation. Quant à l'Etat, son désengagement est tel qu'il trône sur un excédent budgétaire qui lui permet de rembourser ses dettes par anticipation. .

Ce dynamisme-là a un coût social : 25 % de pauvres, exclus, même s'ils sont salariés d'un système où la compétition est impitoyable. Foin de l'ancienne culture qui faisait de l'Etat le redresseur des inégalités en même temps que l'initiateur du développement. L'éducation publique est délabrée – faute de locaux et d'éducateurs, la plupart des élèves n'ont droit qu'à un enseignement à mi-temps – et il n'existe dans le pays d'autres universités que privées, au demeurant fort performantes.

Quant aux hôpitaux publics, ils étalent leur misère à quelques mètres à peine des cliniques privées, qui ne manquent d'aucune des ressources humaines et matérielles qui font la médecine moderne.

Même si le gouvernement paraît aujourd'hui s'inquiéter des conséquences sociales de sa politique, personne, hormis le Parti communiste, dont l'influence est limitée, ne semble vouloir remettre en cause le modèle. Le Parti socialiste, qui maniait autrefois un discours révolutionnaire, adhère à la doctrine économique majoritaire, confiant dans les chances de son futur candidat à l'élection présidentielle de 1998.

UNE VOLONTÉ D'OUBLI AFFICHÉE

Entre conformisme et douloureux souvenirs, il n'est pas bienséant de parler du passé, de fouiller les mémoires pour en faire émerger l'histoire encore chaude. Deux réalités contraires coexistent en silence. Le 11 septembre, jour anniversaire du coup d'Etat de 1973, a son avenue dans le quartier chic de Providencia, tandis que Salvador Allende, le président renversé et poussé au suicide, a son monument dans le grand cimetière de Santiago. On se tait et on fait mine d'oublier, le regard tourné vers l'avenir, pour ne pas avoir à affronter les responsabilités d'hier. Les divisions d'autrefois et ses sanglantes conséquences – des centaines de milliers d'exilés, des milliers de disparus, l'opprobre international sur le pays – sont de l'ordre du politique. Le consensus d'aujourd'hui et ses bénéfiques effets – la modernisation, l'élévation du niveau de vie, le retour remarqué du Chili sur la scène mondiale – est d'ordre économique. Une volonté d'oubli affichée jusqu'à la caricature : dans les librairies de Santiago, le dernier livre qui retrace l'histoire du pays depuis les origines s'arrête opportunément en 1973, juste avant le coup d'Etat.

Le débat politique en est réduit à quelques passes mouchetées, comme s'il fallait surtout ne pas exciter les vieux démons susceptibles de faire rechuter le malade. Ce n'est qu'avec une extrême prudence que le président Frei tente de faire bouger les choses, d'effacer les dernières traces héritées de la dictature, tel ce statut particulier que la Constitution donne encore au général Pinochet et aux neuf sénateurs qu'il a nommés et qui, alliés à ses partisans, mènent la vie dure au gouvernement élu.

« *Tout le monde a compris que l'on vit sous une démocratie particulière,* résume un intellectuel de la capitale, *qu'il y a des limites à ne pas franchir.* » Ce que personne ne s'avise de faire, même si c'est au prix d'une plus grande angoisse, comme vient de le révéler une récente enquête menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans quinze grandes villes du monde. Lancés dans la recherche, harassante et incertaine, d'un avenir meilleur, confrontés à la transformation rapide du pays et empêtrés dans les tabous du passé, les habitants de Santiago y sont les plus affectés par les troubles mentaux.

Georges Marion

SECRET-DÉFENSE Le maintien du secret-défense par Alain Juppé sur l'affaire des écoutes téléphoniques pratiquées par la cellule antiterroriste de l'Elysée du temps de François Mitterrand nourrit une polémique à plusieurs dimensions. Au sein de la majorité, lundi 7 avril, des voix se sont élevées, dont celle d'Alain Marsaud, député (RPR) de Haute-Vienne, pour demander au premier ministre de revenir sur sa position. ● CHEZ LES SOCIALISTES, Lionel Jospin est décidé à répondre devant le bureau national du PS, mercredi, à Michel Charasse qui lui a reproché, en demandant la levée du secret-défense, d'utiliser des *« moyens pas très avouables »* pour *« gagner les élections »*. ● L'ENQUÊTE sur les écoutes de l'Elysée se heurte depuis le début, en 1993, à l'invocation du secret-défense par ses protagonistes, avec l'aval des premiers ministres successifs.

L'affaire des écoutes de l'Elysée divise la droite et irrite le PS

Le maintien du secret-défense par Alain Juppé, pour « couvrir » les agissements de la cellule antiterroriste du temps de François Mitterrand, est approuvé par Charles Pasqua, mais critiqué au sein du RPR. Michel Charasse reproche à Lionel Jospin de manquer du « sens de l'Etat »

LE SECRET-DÉFENSE est un traditionnel jeu de rôles. Il y aurait, d'un côté, les « responsables » – ceux qui le sont, l'ont été, ou aspirent à l'être – et qui sont bien décidés à le protéger de toute atteinte, de toute levée même partielle, au nom du principe de réalité, de la prudence ou, plus simplement, de l'expérience. De l'autre, on trouverait en vrac les naïfs et les « moraux », sorte d'oies blanches non encore rompues aux tristes réalités de la politique. Charles Pasqua et Michel Charasse voisinent toujours dans la première catégorie et affichent invariablement le même mépris et la même condescendance sardonique à l'égard de la seconde.

L'ancien ministre de l'intérieur a apporté, mardi 8 avril, un soutien appuyé au premier ministre, Alain Juppé qui, comme son prédécesseur Edouard Balladur, a refusé la levée du secret-défense dans l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée. *« Le secret-défense*, a plaidé M. Pasqua, *a été institué afin de garantir l'Etat dans un certain nombre d'affaires extrêmement sensibles. Je crois que (...) le premier ministre a été tout à fait dans son rôle, en disant que ce secret-défense doit être maintenu. On ne peut pas le lever partiellement. »* Quant à l'ancien ministre socialiste du budget, qui multiplie les interventions pour défendre la mémoire de François Mitterrand, il a cru bon de s'en prendre violemment à Lionel Jospin, accusé de faire fi du *« sens de l'Etat nécessaire à ceux qui espèrent, un jour, gouverner ce pays »*, en se prononçant en faveur de la levée du secret-défense.

« MANQUE DE PUDEUR »

Un des fidèles d'Alain Juppé, le député Jean-François Copé (RPR) avait justifié l'attitude de Matignon en observant que *« chacun doit être dans son rôle institutionnel et le premier ministre a agi comme il le devait en refusant la levée du secret-défense »*. M. Balladur a tenu également, à rester *« dans son rôle »* en rappelant, dans un communiqué diffusé lundi après-midi, que *« les questions relatives aux procédures, aux personnels et aux missions du Groupement interministériel de contrôle (GIC) chargé (...) de procéder aux écoutes téléphoniques nécessaires à la défense nationale et à la sûreté de l'Etat ne peuvent, par nature, bénéficier de la levée du secret-défense »*.



Un autre obstacle attendait le premier secrétaire du PS. Au RPR, Patrick Stefanini veillait, bien décidé à ne pas laisser entrer facilement M. Jospin dans la catégorie « morale ». *« M. Jospin manque de pudeur en se transformant en Lionel aux blanches mains (...) et en oubliant qu'il a été solidaire pendant des années de l'ancien président de la République »*, a observé le secrétaire général adjoint du RPR, soucieux de faire glisser le débat sur un autre terrain, moins ennuyeux pour le premier ministre. *« Ce qui est en cause, ce n'est pas l'éventuelle levée du secret-défense, c'est la découverte, par l'opinion publique, de la face cachée de la personnalité de François Mitterrand »*, a affirmé M. Stefanini.

Cet argument ne suffisait pas à convaincre la majorité des députés RPR réunis, lundi, à Strasbourg, pour fêter le cinquantenaire de la naissance du RPF *(lire ci-dessous)*. *« Je suis pour une totale transparence dans ce domaine*, affirmait Pierre Lellouche. *Pourquoi donnerions-nous l'impression de couvrir les manœuvres de la période Mitterrand ? »* Jacques Baumel souhaite lui aussi la levée du secret.

« VOYOUCRATIE »

« Nos compatriotes ne comprennent pas que nous donnions l'impression de tenter de camoufler les turpitudes du système précédent », observait, en écho, Alain Marsaud, à l'appui de sa demande, renouvelée auprès du premier ministre, en faveur de la levée du secret-défense. L'ancien magistrat, qui a lui-même été victime des écoutes téléphoniques pratiquées par la cellule de l'Elysée, a indiqué qu'il envisageait de se porter partie civile. *« Ce qui prime, aujourd'hui, c'est la vérité historique, par rapport au secret-défense, qui est par nature éphémère »*, a ajouté M. Marsaud.

Les craintes exprimées par une partie de la majorité n'ont pas échappé à Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, qui s'est empressé de surenchérir en demandant au *« président de la République et au premier ministre de bien vouloir donner l'assurance solennelle que ces méthodes de branchements téléphoniques qui relèvent de la voyoucratie, ne sont plus utilisées depuis l'élection de Jacques Chirac »*. Bernard Kouchner, porte-parole du Parti radical-socialiste, a tenté de relancer la polémique à droite. Tout en jugeant l'affaire *« consternante »*, il s'est demandé *« pourquoi après Edouard Balladur, Alain Juppé continue de couvrir cette affaire du secret-défense »*. Quant à Valéry Giscard d'Estaing, il s'est offusqué, mardi matin, de toute cette polémique, en affirmant que pendant son septennat, *« l'Elysée n'avait utilisé ou commandé aucune écoute téléphonique »*.

Pascale Robert-Diard

Michel Charasse sera mis en cause au bureau national du PS

L'ENTOURAGE du premier secrétaire du PS, interrogé mardi 8 avril au matin, ne le cache pas : Lionel Jospin est *« agacé »* par la déclaration de Michel Charasse, l'accusant, lorsqu'il demande la levée du secret-défense, d'utiliser des *« moyens pas très avouables »* pour gagner les élections législatives. En théorie, trois solutions s'offrent à l'ancien ministre de l'éducation nationale : le silence, qui paraît exclu ; une mise au point politique forte, avec le soutien du bureau national du PS ; l'engagement d'une procédure disciplinaire à l'encontre de l'ancien ministre du budget.

L'article 11 8 des statuts prévoit en effet des sanctions telles que l'« exclusion » ou la « suspension temporaire » – après traduction devant la commission des conflits fédérale, régionale ou nationale, présidée par l'ancien ministre Philippe Marchand – notamment *« pour actes ou conduites de nature à porter gravement préjudice au parti »*.

Comme Daniel Vaillant, M. Jospin exclut toute procédure disciplinaire, en récusant l'idée de « délit d'opinion » au sein du PS. La direction du PS ne veut pas davantage faire de M. Charasse, qui a toujours été un peu en marge du parti, une victime, même si les contentieux se sont accumulés ces derniers mois. Le refus du sénateur du Puy-de-Dôme de répondre à la convocation d'un juge d'instruction qui l'avait convoqué dans l'affaire du financement du PCF a été très mal vu. Son opposition à la proposition du PS visant à couper tout lien entre le garde des sceaux et le parquet a été d'autant plus mal perçue qu'il s'est réclamé, sur ce point, de François Mitterrand. Enfin, lors de l'investiture des candidats pour les élections législatives, la direction nationale du PS s'est étonnée de la défaite de l'ancien ministre rocardien Michèle André, dans le Puy-de-Dôme, battue de 4 voix par une candidate de la Gauche socialiste soutenue par M. Charasse.

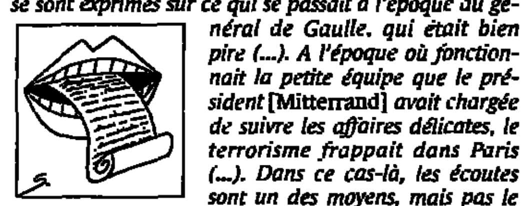
M. Jospin est d'autant plus désireux de ne pas forcer sa riposte qu'il est confronté à un ancien baron de la « mitterrandie ». Il ne veut pas déclencher les hostilités avec l'aile la plus mitterrandiste de son parti, déjà agacée par le *« droit d'inventaire »* ou le *« bilan contrasté »* que M. Jospin tire du double septennat.

Dans ce contexte, l'entretien de Jean Glavany au *Parisien* du 8 avril, où il évoque *« un piège politique »*, tombe opportunément. Pour ce fidèle de François Mitterrand, dont il a été le chef de cabinet, *« Lionel Jospin a eu la bonne réaction »*, en demandant la levée du secret-défense. L'ancien ministre affirme que la « cellule antiterroriste » a été créée à la suite de la violence des attaques de l'opposition dès 1982, lors d'une vague d'attentats, et qu'après *« il y a eu certains dérapages »*. M. Glavany, qui assure que l'ancien président, avant 1981, *« était fiché matin, midi et soir »*, s'oppose à M. Charasse qui, dit-il, *« joue au "plus fidèle que moi, tu meurs" »*. *« Il croit défendre la mémoire de Mitterrand mais il aboutira au résultat inverse »*, ajoute le député des Hautes-Pyrénées. S'appuyant sur cette réaction et sur d'autres, non publiques, M. Jospin choisira la réunion du bureau national, mercredi, pour donner une certaine solennité – et une dimension collective – à la mise au point politique qu'il est décidé à faire.

Michel Noblecourt

« Deux ou trois journalistes qui braillent »

SUR LCI, lundi 7 avril, à propos des écoutes téléphoniques, Michel Charasse a déclaré : *« Les écoutes n'ont pas attendu François Mitterrand pour être inventées. Elles existent depuis longtemps. Des gens qualifiés se sont exprimés sur ce qui se passait à l'époque du général de Gaulle, qui était bien pire (...). A l'époque où fonctionnait la petite équipe que le président* [Mitterrand] *avait chargée de suivre les affaires délicates, le terrorisme frappait dans Paris (...). Dans ce cas-là, les écoutes sont un des moyens, mais pas le seul, pour obtenir des renseignements (...). Je ne vois pas pourquoi l'Etat se serait privé d'un certain nombre de moyens qui ont toujours été mis en œuvre.*


VERBATIM

» Lorsqu'on écoute un journaliste, ce n'est pas le journaliste qui est intéressant (...) : c'est parce qu'il est en relation (...) avec des gens qui sont susceptibles d'apporter des renseignements. Quel journaliste écouté a été empêché de faire son métier ? (...) Il n'y aurait pas, dans le lot, deux ou trois journalistes qui braillent comme quarante, et un ou deux avocats, je peux vous dire qu'on n'en parlerait pas ! (...) Jean-Edern Hallier faisait du chantage et demandait de l'argent. Vous n'avez qu'à vous adresser à M. Colliard, il était directeur du cabinet du président de la République à l'époque. (...) »

Lionel Jospin ayant demandé la levée du secret-défense, M. Charasse répond que le premier secrétaire du PS *« ne sait pas bien où il est actuellement »*. *« Il n'est plus avec Mitterrand. On peut employer tous les moyens pour gagner les élections, mais il y en a qui ne sont pas très avouables, et on ne peut pas renier non plus le sens de l'Etat qui est nécessaire à ceux qui espèrent gouverner, un jour, ce pays. »*

Le RPR place le combat contre l'extrême droite sous l'égide du gaullisme

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Le temps d'une choucroute, consommée un peu à l'écart du cœur historique de la ville, au Palais des congrès de Strasbourg, le mouvement néogaulliste a fêté, lundi 7 avril, le cinquantième anniversaire de son ancêtre, le Rassemblement du peuple français. Le 7 avril 1947, du haut du balcon de l'hôtel de ville de la capitale alsacienne, le général de Gaulle avait jeté les bases de ce premier Rassemblement (*Le Monde* daté 30-31 mars). Cinquante ans plus tard, certains sont encore là, aux premiers rangs desquels Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, l'un des derniers survivants parmi les fondateurs du RPF, et d'autres, qui n'étaient encore que témoins de l'événement avant de devenir les acteurs d'une longue histoire : André Fanton, Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, Pierre Pasquini, etc.

Lors d'un rapide aller-retour en avion, ils sont venus avec les ministres d'aujourd'hui et les éternels sans-grade du militantisme gaulliste. Après les 20 ans du RPR, en décembre 1996, la direction du mouvement avait hésité à fêter les 50 ans du RPF, avant que la garde rapprochée d'Alain Juppé parvienne finalement à vaincre les dernières résistances.

« EXIGENCE MORALE »

Plus que l'anniversaire d'un mouvement disparu du temps même du général, il devait s'agir d'établir, autour du premier ministre – et, à travers lui, autour de Jacques Chirac –, la permanence du gaullisme. Sans gêne, mais sans ostentation. Parmi les grands absents de la journée, on relevait Philippe Séguin, en voyage à Athènes, et Edouard Balladur, qui sera mobilisé, le 1er mai, pour la célébration, cette fois, des ordonnances de 1967 sur la participation.

Dans une enceinte occupée, une semaine auparavant, par les amis de Jean-Marie Le Pen, M. Juppé a simplement pris place, au milieu de 1 200 convives, entre Yves Guéna et Robert Galley, face à Jean-François Mancel et à Charles Pasqua. Puis, à la tribune, il n'a pas tardé à sonner le rappel de ses compagnons autour du *« patriotisme »*, de *« l'humanisme »*, d'*« une conception morale de la politique »*, sans oublier, *« même si* [il] *sait qu'il y a des débats »*, la perspective européenne. *« Ne laissons pas les trois couleurs et les emblèmes de notre histoire accaparés par les nostalgiques de ceux qui, en 1940, – et pour reprendre les mots mêmes du général – n'offraient à la France que la caricature du fascisme et la capitulation »*, a affirmé le président du RPR. *« Soyons irréprochables »*, a-t-il encore lancé.

Toujours aussi déterminé à partir à la reconquête d'un électorat qui dérive vers l'extrême droite, M. Juppé a ajouté : *« Le gaulisme, comme exigence morale, doit être le ferment d'une profonde transformation de notre vie politique, sous peine de voir les électeurs retirer leur estime à ceux qui les représentent et se laisser séduire par des professionnels de la démagogie, de la haine et du scandale. »* Pour que le message soit mieux compris, le président du RPR a reçu en cadeau un exemplaire original du *Rassemblement*, l'ancien journal du RPF. En titre de ce numéro, ce message qui vaut toujours, à moins d'un an des élections législatives : *« Que la nation par ses suffrages nous mette en mesure de faire ce qu'il faut »*.

Jean-Louis Saux

Une enquête qui se heurte depuis le début au secret

DEPUIS 1993, l'instruction sur les écoutes de la cellule antiterroriste de l'Elysée ne cesse de se heurter au secret-défense, qui est censé *« protéger les informations dont la divulgation est de nature à nuire à la défense nationale et à la sûreté de l'Etat »*. Dès le début de l'enquête, l'ancien chef de la cellule, Christian Prouteau, et le directeur de cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, l'ont invoqué devant le juge d'instruction. Le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, y a, lui aussi, fait référence.

Le 4 mars 1993, peu après la publication, par *Libération*, des premières écoutes, le premier ministre, Pierre Bérégovoy, demande une enquête à la CNCIS. Paul Bouchet affirme d'abord qu'il souhaite *« éviter l'enterrement »* mais le 1er décembre 1993, lorsque le juge Valat lui demande les résultats de son enquête, il invoque le secret : *« S'agissant d'une écoute administrative effectuée sous couvert du secret-défense, ses conclusions ne peuvent être communiquées qu'après accord préalable de l'autorité qui pourrait lever le secret-défense, à savoir, en l'espèce, le premier ministre. Il appartient au premier ministre de déterminer ce qui relève du secret-défense, ainsi qu'éventuellement de lever ou non ce secret. »*

« DYSFONCTIONNEMENTS »

Confronté à ce silence, le juge Valat écrit au premier ministre, Edouard Balladur, qui lui confirme, le 21 février 1994, que l'enquête de la CNCIS est couverte par le secret. *« Toutefois*, ajoute-t-il, *afin de ne pas faire obstacle à la manifestation de la vérité et au cours de la justice, j'ai donné mon accord à la publication, dans le rapport de l'année 1993 de la commission, de celles, parmi les conclusions de son enquête, qui ne requéraient pas de ma part la levée du secret-défense »*. Dans son rapport annuel, la CNCIS note en effet, sans plus de précision, que l'enquête *« a en tous points confirmé la gravité de ces dysfonctionnements »*.

Interrogé au sujet Gilles Ménage, Edouard Balladur se déclare, en revanche, incompétent. *« Le service considéré n'a jamais été placé sous l'autorité du premier ministre et aucune disposition réglementaire particulière n'a conféré au chef du gouvernement une quelconque responsabilité dans son fonctionnement et dans la protection du secret de ses activités. D'autre part, M. Gilles Ménage a été entendu par vos soins sur des faits qui auraient été commis alors que d'aucune manière, ce fonctionnaire ne relevait du premier ministre. »* Dans une lettre adressée le 14 mars au juge, l'avocat de la compagne d'Edwy Plenel, Michel Laval, en conclut logiquement que les activités de la cellule *« ne sont en rien couvertes par le secret-défense »* et que MM. Bouchet, Ménage et Prouteau l'ont donc invoqué *« de manière parfaitement illégitime »*.

Le 28 septembre 1994, un membre de la cellule, Pierre-Yves Gilleron, a lui aussi invoqué le secret-défense en qualité de fonctionnaire de la DST *« mis à la disposition de la présidence de la République »*. Le juge Valat a demandé la levée du secret mais le 4 novembre 1994, Charles Pasqua a estimé que M. Gilleron *« ne relevait pas du ministère de l'intérieur »* lors de son passage à l'Elysée : il ne pouvait donc, selon lui, *« exercer aucun contrôle et porter la moindre appréciation sur les activités auxquelles se livrait ce fonctionnaire »*.

Anne Chemin

Trois précédents

En 1973, déjà, des policiers de la DST (Direction de la surveillance du territoire), surpris en train de déposer des micros dans les locaux du *Canard enchaîné*, avaient refusé de se rendre à une convocation du juge d'instruction, protégés par le secret-défense invoqué par le ministre de l'intérieur de l'époque, Raymond Marcellin.

En 1986, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait, pour sa part, opposé le secret-défense au juge qui tentait de faire la lumière sur l'ordre donné à la DST de délivrer un « vrai-faux » passeport à Yves Challier, alors en fuite, impliqué dans les malversations liées au Carrefour du développement. Les ventes d'armes illicites à l'Iran, entre 1982 et 1986, dans l'affaire Luchaire, ont également été couvertes par ce secret.

La grève des internes s'essouffle, les opérations coup de poing continuent

Aucun nouveau rendez-vous n'a été fixé entre le gouvernement et les syndicats

L'intersyndicat des internes et trois syndicats opposés à la réforme de l'assurance-maladie organisent, mercredi 9 avril, une journée « santé morte » qui devrait prendre la forme d'une *« grève des soins non urgents »*. Mais, d'après le ministère des affaires sociales, il n'y a plus que quinze CHU a être touchés par le mouvement.

LES NÉGOCIATIONS sont au point mort entre le gouvernement et les internes en grèves depuis plus de quatre semaines. L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), qui réclame la suppression du principe des sanctions financières collectives pour les médecins en cas de dérapage des dépenses de santé, n'a pas voulu entendre l'appel lancé, lundi 7 avril, par Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, à la *« trêve »*. Les responsables des grévistes ont même appelé, le même jour, les internes à pratiquer, mercredi 9 avril, une journée *« santé morte »*.

Aucune date de rencontre n'a encore été fixée entre les deux parties. La journée d'action prévue mercredi par les internes sera aussi suivie par des syndicats de médecins libéraux (CSMF, FMF et SML), opposés à la réforme de l'assurance-maladie, et devrait prendre la forme d'une *« grève des soins non urgents »*. Cette journée pourrait être reconduite de manière illimitée, après la manifestation nationale du dimanche 13 avril.

« DICTATURE GESTIONNAIRE »

Sur le terrain, pourtant, la lassitude semble être le sentiment général chez les grévistes. Après Angers, Brest et Strasbourg, les internes et chefs de clinique ont repris le travail à Limoges, Rouen, Saint-Etienne, tandis que seuls les chefs de clinique ont fait de même à Lyon, Marseille et Nancy, Nice et Tours. Selon le ministère du travail et des affaires sociales, la grève des soins ne touche plus que quinze centres hospitaliers universitaires sur vingt-six. Le mouvement s'effiloche aussi dans plusieurs autres CHU, où le nombre de grévistes a chuté.

A Bordeaux, Lille ou Clermont-Ferrand, en revanche, les internes réunis en assemblée générale ont voté la reconduction du mouvement. Les internes et externes de Bordeaux ont même adressé à tous les CHU de France *« un appel »* contre *« la dictature gestionnaire »* sur les soins et préparent une charte qu'ils veulent soumettre aux autres comités de grève. Dans les hôpitaux de Paris, la grève a été suivie, lundi, par 22 % des chefs de clinique et 50 % des internes, d'après les chiffres fournis par la direction de l'Assistance publique.

La journée de lundi a surtout a été marquée par une recrudescence d'opérations spectaculaires. A Nice, les internes ont déversé une demi-tonne de fumier devant un des organismes de la Sécurité sociale. A Marseille, ils ont peint en rouge la façade du bâtiment de la Caisse primaire d'assurance-maladie, tandis que les vitrines de la Caisse de Toulouse ont été badigeonnées de rose.

Les plateaux de télévision de France 3 ont été envahis par les internes, à l'heure des journaux régionaux, à Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Montpellier et Nice, ce qui a entraîné la non-diffusion en Rhône-Alpes et des interruptions de quelques minutes en Auvergne et en Bourgogne. A Besançon, une soixantaine d'internes ont défilé bruyamment, lundi soir, dans le centre-ville, pour protester contre le blocage des négociations avec le gouvernement. Enfin, l'immeuble parisien où habite le docteur Bouton, président du syndicat des généralistes MG-France, signataire de la convention médicale, a été recouvert de faux billets.

A. B.-M.

Le paiement des jours de grève

Les internes n'ont pas encore subi les conséquences matérielles de leur grève, les dernières fiches de paie ayant été établies le 11 mars, c'est-à-dire au moment même où commençait la grève. Mais les hôpitaux envisagent de déduire du salaire d'avril les journées non travaillées depuis un mois. Ils constatent que la grève leur a imposé des dépenses supplémentaires, car les internes ont été remplacés par du personnel médical titulaire, mieux payé.

Olivier Glehen, vice-président de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux, admettait, lundi 7 avril, que le paiement des jours de grève constitue un élément de discussion avec les pouvoirs publics. Il affirmait que le cabinet d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, lui aurait promis, le week-end dernier, de ne pas décompter les jours de grève. Le cabinet de Jacques Barrot dément avoir pris un tel engagement, mais indique qu'il *« verra en fin de conflit quelle position prendre »*.

« La démobilisation est certaine », reconnaissent les grévistes de Caen

CAEN
de notre correspondant

En grève depuis le lundi 24 mars, les internes et les chefs de clinique du CHU de Caen ne veulent pas désespérer. Ils organisaient, mardi 8 avril, une manifestation dans les rues de Caen qui, assuraient-ils, devait se dérouler *« dans une ambiance calme et solennelle avec un millier de participants dont de nombreux médecins et spécialistes de cliniques privées de la ville »*.

Leur mouvement apparaît pourtant bien s'essouffler. La direction du CHU enregistre *« une chute libre des grévistes. De 80 % il y a quinze jours, le pourcentage tourne aujourd'hui autour de 20 %. Les perturbations sont limitées et l'établissement devrait reprendre progressivement sa vitesse de croisière »*, assure Marc-François Guimbard, directeur de la communication du CHU de Caen.

« La démobilisation est certaine », reconnaît franchement Jean-Emmanuel Filmont, interne en médecine nucléaire au CHU de Caen et président du comité de grève. *« Nous sommes lassés de l'attitude du gouvernement*, explique-t-il. *Mardi, beaucoup de mes collègues iront travailler le matin avant d'aller manifester l'après-midi avec les médecins libéraux. »* Ses explications sont simples : *« Nous n'avons pas la puissance politique des routiers ! Se faire entendre est difficile, il s'agit pourtant d'une profonde révolte. »*

Ses regrets aussi : *« Cette convention, c'est un peu dommage pour les médecins, c'est très dommage pour les assurés sociaux. Le piéton de la rue ne se rend pas compte, il ne sait pas que les plans des mutuelles sont prêts à sortir des tiroirs pour se substituer à la Sécurité sociale. Notre grève passe pour un mouvement de nantis. C'est une erreur. C'est franchement un mouvement très pur pour le droit à la santé de tous. »*

Jean-Jacques Lerosier

La gauche peu convaincante, selon un sondage

RUDE CONSTAT pour la gauche : en un an, son image s'est dégradée auprès des Français, selon un sondage réalisé par la Sofres du 25 au 27 mars, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, et publié par un groupe de journaux de province. Certes, 43 % des personnes interrogées déclarent se sentir *« proches »* de la gauche (contre 50 % *« éloignées »*), soit une attitude inchangée par rapport à une enquête similaire d'avril 1996. En revanche, 42 % des Français (+ 6 points en un an) estiment que la gauche *« se montre trop conciliante »* à l'égard du gouvernement, contre 39 % d'avis opposés. Les sympathisants de gauche sont encore plus sévères, puisque 54 % (+ 6) la jugent trop conciliante.
Quant aux propositions du Parti socialiste pour les prochaines législatives, elles ne sont pas jugées *« convaincantes »* par 61 % des Français. Une majorité de sympathisants de gauche (47 % contre 36 %) partagent ce sentiment. Enfin, 70 % des Français (+ 13) estiment que le PS présente aujourd'hui *« peu de différences »* avec la majorité RPR-UDF.

M. Blondel s'oppose à un 1er mai unitaire voulu par l'union départementale de Paris de FO

Soutenu par les trotskistes de son organisation, le secrétaire général de la confédération refuse que son syndicat s'associe aux autres centrales dans la lutte contre l'extrême droite

LA GUERRE continue entre la confédération Force ouvrière et son union parisienne. Candidat malchanceux contre Marc Blondel lors du 18e congrès de la centrale, où il n'avait recueilli qu'un cinquième des voix en février 1996, Jacques Mairé est dans le collimateur du secrétaire général et est devenu ouvertement la cible des trotskistes du Parti des travailleurs, bien implantés au sein de la confédération. L'initiative prise par l'union départementale FO de Paris d'organiser un 1er mai unitaire dans la capitale sur les thèmes de la lutte contre *« le chômage et l'exclusion »*, mais aussi contre *« le racisme et la xénophobie »*, a permis une nouvelle offensive.

Première à donner le « la », la Fédération des employés et cadres, qui fut naguère dirigée par M. Blondel, a condamné, jeudi 3 avril, la tenue de cette manifestation unitaire, estimant que cela *« transforme l'organisation syndicale en mouvement politico-syndical »*. Dans un éditorial de *FO hebdo*, intitulé « 1er mai : ne pas se tromper », le secrétaire général de FO précise sa pensée : *« Affirmer combattre les idées du Front national parce qu'il y a des élections politiques en vue et ne rien faire, ou se contenter d'accompagner la politique économique à l'œuvre, relève plus d'une démarche politicienne opportuniste. »* Le secrétaire général de FO, adepte d'*« un syndicalisme indépendant »*, entend s'attaquer aux *« racines »* et non pas aux *« causes »* des idées du Front national.

S'estimant visé, M. Mairé, a répondu, lundi 7 avril, que son initiative *« ne gène que ceux qui ne veulent pas s'engager dans l'action contre la pénétration des thèses de l'extrême droite dans le monde syndical »*. *« La convergence des extrémismes est une longue histoire »*, poursuit-il dans un communiqué, en accusant les *« trotskistes du Parti des travailleurs »* de vouloir *« maintenir la confédération dans l'isolationnisme »*. Cette polémique ne fait que raviver les clivages apparus, il y a quatorze mois, lors du congrès confédéral. Favorable à *« toute initiative d'un 1er mai syndical et républicain »*, le syndicat général FO des impôts a déjà annoncé qu'il se joindrait au cortège parisien. La fédération des PTT sera aussi présente aux côtés de Jacques Mairé.

Un second front a été ouvert contre l'union départementale de Paris avec l'installation d'un simulacre d'« UD-bis ». Un *« secrétariat administratif des syndicats parisiens »* a ainsi été mis en place par 43 syndicats « blondélistes » qui ne veulent plus verser leur cotisation à l'Union départementale et souhaitent l'octroyer directement à la confédération. En violation des statuts confédéraux, la commission exécutive de FO du 17 mars a autorisé, à titre exceptionnel, la confédération à encaisser la part confédérale des cotisations provenant de ces syndicats parisiens, à condition qu'ils en aient fait la demande expresse. Un seul syndicat pour l'instant a eu recours à ce procédé.

Alain Beuve-Méry

POLÉMIQUE Dans un entretien au *Monde*, Claude Guéant, directeur général de la police nationale, livre son analyse sur l'affaire dite du « corbeau », ce mystérieux correspondant qui, depuis plus d'un an, adresse au juge Halphen des courriers sur le financement du RPR. Estimant son but *« manifestement politique »*, M. Guéant voit dans cette affaire *« une vaste manipulation »* élaborée par un homme qui *« doit avoir dans son entourage un policier ou un ancien policier »*. ● M. GUÉANT annonce que le ministre de l'intérieur va saisir le garde des sceaux afin que des poursuites soit engagées contre un ancien commissaire des renseignements généraux, Patrick Rougelet, auteur du livre *RG, la machine à scandales*. ● LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de la police se dit en outre *« fondamentalement opposé à toute « judiciarisation » des services de renseignement »*.

Le directeur de la police dénonce une « machination » contre les RG

Dans un entretien accordé au « Monde », Claude Guéant prend vigoureusement la défense des renseignements généraux, mis en cause ces dernières semaines dans l'affaire du « corbeau » du juge Eric Halphen

DEPUIS plus d'un an, un « corbeau » adresse au juge Eric Halphen, chargé de l'affaire des HLM de Paris, des courriers anonymes visant à l'orienter vers le financement du RPR et le gouvernement actuel. Ce correspondant ajoute que le directeur central des renseignements généraux (RG), Yves Bertrand, et son ancien chargé de mission pour les affaires politico-financières, le commissaire Brigitte Henri, en savent long sur le dossier. A plusieurs reprises, le magistrat a interrogé sur ce sujet M. Bertrand et Mme Henri, qui opposent une fin de non-recevoir à ses demandes de documents. Dans un entretien au *Monde*, le directeur général de la police, Claude Guéant, donne son point de vue sur cette affaire.

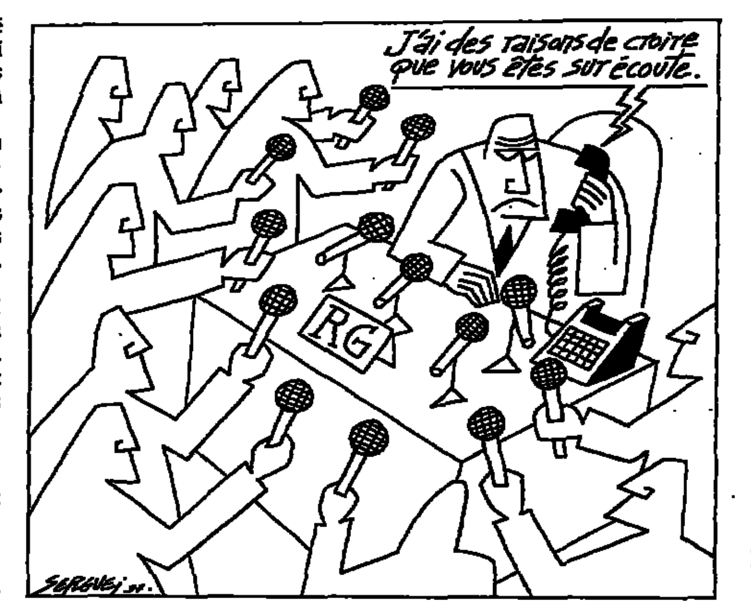
« Considérez-vous que la campagne du « corbeau » relève d'une opération de déstabilisation des renseignements généraux ?

– Je crois que le « corbeau » poursuit plusieurs objectifs en alimentant de ses courriers la justice et les médias. Il a d'abord un but manifestement politique, puisqu'il vise des personnalités de la majorité. Son action met aussi gravement en cause la direction centrale des RG. Une chose est très troublante : depuis des mois, M. Bertrand reçoit des lettres de menaces qui semblent émaner de ce correspondant anonyme. Or, ces missives ont prédit des événements qui se sont concrétisés : M. Bertrand a bien été convoqué chez le magistrat, pour les motifs qui lui avaient été annoncés par le « corbeau ». J'y vois une machination dirigée contre le responsable des RG, une opération très complexe qui s'apparente à une vaste manipulation. Ce « corbeau », qui peut avoir plusieurs têtes, n'a pas été identifié. Je pense que, pour être si bien informé, il doit avoir, dans son entourage, un policier ou un ancien policier.

– Le juge Halphen réclame en vain à Mme Henri et à M. Bertrand la communication de documents sur cette affaire – les fameux « blancs », ces notes des RG sans en-tête ni signature. Pourquoi ?

– Il faut dissiper les mythes qui entourent les « blancs » ou les « notes blanches » des RG. Chaque jour, les RG produisent entre cinq et dix « notes blanches ». Pour schématiser, ces notes relèvent de deux catégories. Les plus nombreuses correspondent à des faits observés et constatés, qui peuvent donner lieu à des exploitations policières : ces « blancs » sont archivés et transmis à d'autres services. Il s'agit par exemple d'un renseignement pouvant permettre à la police judiciaire, en aval, d'enclencher une enquête sous le contrôle de la justice, sur une affaire de stupéfiants, de terrorisme ou de blanchiment.

» La seconde catégorie de « blancs » comprend la petite minorité des notes qui ne sont pas fondées sur des certitudes : elles rapportent des propos non vérifiés, ou sont rédigées au conditionnel. Transmises à la hiérarchie, elles sont ensuite détruites, car la police fonctionne sur des certitudes, pas sur des rumeurs. C'est le cas des « notes blanches » du commissaire Henri, qui n'ont donné lieu à aucun archivage.



– N'y a-t-il pas des exceptions à la règle ? Dans l'affaire Maillard et Duclos, le commissaire Henri n'a-t-il pas remis, comme l'affirme le livre de Patrick Rougelet, des « blancs » au juge instruisant ce dossier de corruption pouvant impliquer le RPR ? Dans le dossier des hôpitaux de Strasbourg, la justice n'a-t-elle pas obtenu le versement de « notes blanches » ?

– A ma connaissance, dans la première affaire citée, le commissaire Henri a simplement remis des notes de travail manuscrites au juge chargé du dossier – pas des « blancs ». Au sujet de la gestion des hôpitaux de Strasbourg, la « note blanche » dont vous parlez aurait dû normalement être détruite. Au nom de la déontologie des RG, elle n'aurait pas dû être communiquée à un magistrat. Mais la justice a insisté et ces informations recueillies par les RG lui ont été transmises. La suite de la procédure a montré que la note en question contenait des informations qui, judiciairement, sont infondées. Cet épisode a illustré les limites du travail de renseignement : les « blancs » contiennent des informations sujettes à caution et ne constituent en aucune façon des procès-verbaux.

– Comme tout fonctionnaire, un commissaire des RG doit cependant signaler à la justice les faits susceptibles de constituer des infractions pénales...

– La question est de savoir si les faits sont constatés ou non, si les informations recherchées ou recueillies auprès d'une source sont, ou non, avérées. Quelles que soient les personnes en cause, il serait extrêmement grave pour les libertés publiques, pour les droits de la défense, que la machine judiciaire puisse être enclenchée par des rumeurs, des incertitudes, voire par des opérations de manipulation ou de désinformation. Les renseignements dont disposait Mme Henri n'ont pas été considérés comme des éléments avérés. Je crois savoir, du reste, qu'il y a eu, depuis, des témoignages contredisant totalement des informations qu'elle avait recueillies à propos des comptes « Cléo » qui, selon le « corbeau », auraient été ouverts dans une banque suisse pour abriter les finances secrètes du RPR. Pour toutes ces raisons, je suis fondamentalement opposé à toute « judiciarisation » des services de renseignements.

– Comment réagissez-vous aux accusations portées par un ancien commissaire du service, Patrick Rougelet, qui assimile les RG à une *« machine à scandales »* ?

– Il est scandaleux de comparer les méthodes des RG, comme le fait M. Rougelet, à celles *« du KGB ou de la Stasi »*. Le ministre de l'intérieur va saisir le garde des sceaux afin que des poursuites soient engagées contre cet ancien commissaire, révoqué l'an dernier à l'unanimité du conseil de discipline. Les RG, à l'entendre, seraient un service public tout entier consacré à des vols de courrier, à des écoutes téléphoniques sauvages ? Les RG seraient une officine de coups tordus ? Cette polémique s'appuie sur des accusations complètement infondées, injurieuses pour le service et pour ses fonctionnaires, qui ne travaillent que de façon légale. Les textes sur les écoutes sont strictement respectés, sous le contrôle des institutions compétentes (la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, notamment). Chaque semaine, les fichiers des RG sont contrôlés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

– Que pensez-vous de la proposition avancée par le Parti socialiste de regrouper les RG et la DST pour créer un service unique chargé du contre-espionnage, de la lutte antiterroriste, ainsi que de la surveillance des mouvements dangereux pour les institutions et la population, comme les sectes ?

– Cette thèse, qui présente des avantages et des inconvénients, n'est pas à l'ordre du jour. Je préfère, pour ma part, qu'un service unique n'exerce pas un monopole du renseignement : il serait dangereux pour les libertés publiques d'avoir une concentration excessive en la matière. La situation actuelle, avec ses deux services spécialisés au sein du ministère de l'intérieur (les RG et la DST), exige des efforts de coordination et un travail étroit de coopération. Mais elle correspond à des orientations qui sont différentes, et elle permet un équilibre. Les RG jouent un rôle essentiel au service de la sécurité des Français. En leur sein, les sections de recherche sont spécialisées dans la lutte contre le terrorime sous toutes ses formes (islamiste, basque ou corse). Les RG ont activement participé à l'arrestation des principaux auteurs des attentats de 1995 ; ils sont en particulier directement à l'origine des interpellations de Lille, dont les auteurs s'apprêtaient à faire exploser une bombe sur un marché de la région.

» Donc, je le répète, les RG travaillent, contrairement à ce que certains tentent de faire croire aujourd'hui, dans le strict respect des lois de la République, comme l'ensemble des services de police. »

Propos recueillis par Erich Inciyan

« Les météorologues de l'opinion »

DANS le débat sur les missions des renseignements généraux, les protestations du président de l'UDF font écho à celles du Parti socialiste. *« Il ne suffit pas d'affirmer qu'il n'y a pas de police politique en France, il faut traduire cela en termes concrets »*, a déclaré, dimanche 6 avril, François Léotard, estimant que les RG sont *« aussi archaïques que l'avait été le ministère de l'information »*. Le programme pour la sécurité récemment élaboré par le PS considère, lui, que *« la mission des surveillance politique assignée aux RG est inacceptable dans une démocratie »*. Il est vrai que la tumultueuse histoire de cette incongruité typiquement française – un service policier chargé de l'information politique – ne peut qu'aviver la polémique.

Lointains descendants de la police des chemins de fer créée en 1855 pour surveiller les déplacements des opposants politiques, les *« services des renseignements généraux et de la police administrative »* sont nés, sous cette appellation, d'un décret signé le 28 avril 1937 par deux ministres socialistes, Marx Dormoy à l'intérieur, et Vincent Auriol aux finances. Les deux ministres du Front populaire préconisaient la création d'une *« direction des renseignements généraux chargées des questions politiques »*, en soulignant que *« le maintien de la sécurité et de l'ordre public ne peuvent (...) être assurés sans une bonne police »*.

POLYVALENCE

Soixante ans plus tard, la polyvalence continue de caractériser l'ensemble des missions confiées aux RG. Le décret du 14 mars 1967 confie aux RG *« la recherche et la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique, nécessaires à l'information du gouvernement »*. Depuis le scandale de l'espionnage d'une réunion à huis-clos du PS par un policier des RG parisiens, en juin 1994, une réforme a cependant interdit au service de suivre l'activité interne des partis politiques. Les missions assignées aux RG par un arrêté de janvier 1995 embrassent néammoins toujours un vaste domaine : le service *« est chargé de la recherche et de la centralisation des renseignements destinés à informer le gouvernement ; il concourt à la mission générale de sécurité intérieure ; il participe à la défense des intérêts fondamentaux de l'Etat »*.

A un an des législatives, les RG suivent donc toujours l'actualité électorale, fournissant au gouvernement, *via* leur institut spécialisé, l'Office central des statistiques et sondages (OCSS), des sondages gardés secrets. *« Ils jouent un rôle d'aide à la décision et de médiation sociale qui contribue à désamorcer beaucoup de conflits socioprofessionnels*, considère Claude Guéant. *Leur rôle est essentiel pour la conduite paisible des affaires publiques. »* Si les RG ont incontestablement vu, ces dernières années, leurs missions récentrées sur la lutte contre toutes les formes d'insécurité et de criminalité (terrorisme, mouvements politiques violents, sectes, violences urbaines), ils restent, selon le mot du ministre socialiste de l'intérieur de l'après-Libération, Jules Moch, *« des météorologues de l'opinion »*.

E. In.

Le réquisitoire biaisé du commissaire Rougelet

L'ANCIEN COMMISSAIRE des renseignements généraux Patrick Rougelet n'est sans doute pas le mieux placé pour dénoncer ce qu'il appelle, dans son livre, la *« dérive dangereuse des RG »*. Convaincu d'avoir enquêté sur la vie privée du directeur du service, Yves Bertrand, et d'avoir constitué un dossier sur le fonctionnement des RG remis à Matignon en juillet 1995, l'intéressé a été révoqué de la police nationale en 1996. *« A ce tarif, il faudrait que Chirac mette à la porte les 3 800 fonctionnaires des RG ! »*, estime-t-il, dans un ouvrage qui prétend *« révéler le vrai visage de la police politique qui nous espionne »*. L'ancien homme de l'art ne convainc pas vraiment quand il explique avoir longtemps cru que les *« méthodes illégales »* du service (cambriolages, filatures, écoutes sauvages, chantages, et autres menaces) se justifiaient *« dans l'intérêt de la République »*. Il est probable que son désamour pour les RG doive davantage à la tentative avortée de prise de pouvoir qu'y a essuyée son propre « clan », deux ans plus tôt.

BIBLIOGRAPHIE

Commençant sa carrière par la surveillance d'un ex-ambassadeur de Jean-Bedel Bokassa exilé en France, le commissaire est alors l'un des premiers à avoir eu vent de ce qui allait devenir l'« affaire des diamants » offerts par le chef de l'Etat centrafricain à Valéry Giscard d'Estaing. Grâce à *« une taupe »* que M. Rougelet dit avoir *« recrutée »* au sein de la rédaction du *Monde*, le commissaire se flatte aussi d'avoir pu communiquer à sa hiérarchie les comptes-rendus des comités de rédaction de notre journal à cette époque. Sur la période plus récente, le livre procède, malheureusement, essentiellement par déductions, insinuations et affirmations non étayées. Un exemple : *« Fiches, filatures, enquêtes de voisinage, tous les moyens sont bons. Autant dire que le fichier des RG permet au besoin de défaire ou d'accélérer une carrière. »*

Le récit des enquêtes menées aux RG par le commissaire Brigitte Henri sur les affaires financières susceptibles d'intéresser le RPR est plus circonstancié. En mars 1995, le ministère de l'intérieur a ainsi autorisé Mme Henri à transmettre une série de documents au juge Philippe Assonion, chargé à Bourg-en-Bresse du dossier Maillard et Duclos. Y compris des « blancs » des RG, affirme M. Rougelet, dont les propos sont démentis sur ce point par la Place Beauvau. Dans le dossier instruit par le juge Halphen sur l'affaire des HLM d'Ile-de-France, le commissaire Henri *« a au contraire reçu l'ordre de se taire »*, compare M. Rougelet. Si ces deux magistrats ont reçu des lettres anonymes du « corbeau », M. Rougelet affirme, pour finir, ne pas faire partie du *« club corbeau »*. Avant de conclure en proposant de *« fermer les RG »*, parce qu'ils sont *« devenus un petit KGB à la française »*.

E. In.

★ *RG, la machine à scandales*, de Patrick Rougelet, Albin Michel (mars 1997), 260 pages, 98 francs.

Dans les Yvelines, une filiale de la CGE est mise en cause dans une affaire de fausses factures

EN RECEVANT, vendredi 14 mars, dans ses locaux, un ancien cadre d'une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), la Sicra, la brigade financière de la police judiciaire de Versailles (Yvelines), a pu savourer un plaisir rare, celui d'avoir briser, un temps, la loi du silence qui règne dans l'industrie du bâtiment sur les infractions aux règles du code des marchés publics. D'autant plus que cette société est déjà au centre d'une instruction menée par le juge Jean-Marie Charpier, qui a mis en examen et écroué son directeur commercial soupçonné d'avoir payé des fausses factures à un bureau d'étude proche du RPR (*Le Monde* du 13 février).

Chargés d'une enquête préliminaire ouverte, en juin 1996, après la transmission au parquet d'un rapport de la direction générale de la concurrence, de le consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) sur un marché de rénovation de 328 logements HLM dans la cité *« du Village »*, à Persan (Val-d'Oise), les policiers ont pu, grâce à ce témoignage circonstancié, enrichir un dossier qui devrait conduire prochainement le ministère public à ouvrir une information judiciaire.

Particulièrement bien informé, puisqu'il était chef du chantier, ce témoin a fourni aux enquêteurs des éléments fort précis sur un montage de fausses factures, dont il a estimé le montant à près de 4 millions de francs. Egalement saisi des conditions troubles dans lesquelles ont été réalisés les travaux de rénovation de cet ensemble géré par l'office régional d'habitations à loyer modéré de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (Opievoy), présidé par Pierre Bédier, député (RPR) des Yvelines, la mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos) a transmis son rapport à la brigade financière, qui corrobore les affirmations de l'ancien cadre de la Sicra.

Ainsi, au nombre des travaux non réalisés par cette entreprise attributaire d'un marché total de près de 22 millions de francs, note-t-on l'utilisation de la colonne vide-ordures pour assurer la ventilation des immeubles en lieu et place de la construction d'une véritable gaine verticale en acier, comme cela était indiqué dans le cahier des charges.

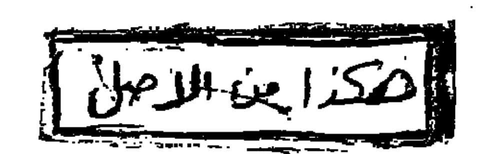
L'entreprise, sous le contrôle des architectes et de l'Opievoy, avait économisé près de 500 000 francs en n'effectuant pas les travaux d'étanchéité sur 1 200 mètres carrés de façades, ce qui, a posteriori, a donné raison aux locataires qui se plaignaient de voir leurs fenêtres et les murs transpercés par la pluie.

La Sicra a minoré, dans un grand nombre de cas, la qualité des travaux, tout en facturant la prestation au prix initial. S'agissant du poste électricité, qui consistait à rénover 168 logements aux pièces trop humides pour garantir des conditions de sécurité acceptables, l'entreprise s'est contentée de retirer une grande partie des prises hors normes, privant les habitants de tout confort. Coût : 336 000 francs. Aucun poste n'a échappé à cette surfacturation, pas même la pose d'Interphones, totalement dépassés, au lieu de ceux prévus.

Devant tant de dérapages, un nouveau contrat de 2 millions de francs a été signé avec l'entreprise Sicra. Or, cette procédure a été dénoncée par la DGCCRF, qui avait alerté la préfecture il y a deux ans et demi. Dans son courrier du 16 novembre 1994, le directeur départemental signalait à l'attention du préfet des Yvelines que non seulement il n'y avait eu aucune mise en concurrence, mais que *« cet avenant de régularisation »* avait été signé le 17 mai 1994, soit deux mois après l'exécution des travaux.

Contacté par *Le Monde*, la direction de l'Opievoy a fait savoir qu'elle *« ne reconnait aucune implication dans les faits passés puisque la quasi-totalité des cadres ayant eu une action sur ce dossier n'appartenaient plus à l'office »*. Son président a déposé plainte contre X... au mois de mars, neuf mois après l'ouverture de l'enquête préliminaire.

Jacques Follorou



Les gendarmes ont perquisitionné les deux propriétés de l'Ordre apostolique

L'examen médical des enfants de la secte n'a fait apparaître « aucun signe de mauvais traitements »

Une quarantaine de gendarmes, accompagnés de douze médecins ont perquisitionné, lundi 7 avril dans les Pyrénées-Atlantiques, les deux propriétés françaises de de l'Ordre apostolique. Les soixante-dix-neuf enfants de la communauté ne portaient aucune trace de mauvais traitements. Daniel Groscolas, chargé des sectes à l'éducation nationale, révèle le flou des informations qui lui ont été fournies par l'inspection académique.

ANGOUS
(Pyrénées-Atlantiques)
correspondance

Le juge d'instruction de Pau Thierry Pons a décidé lundi matin 7 avril, comme l'avait requis le parquet, le maintien en détention de Michel Ginhoux et de Dagmar Zoller, les parents du bébé de dix-neuf mois mort, faute de soins, le 3 avril à Angous (Pyrénées-Atlantiques) dans l'une des deux communautés de l'Ordre apostolique-Tabitha's Place. Le couple avait été mis en examen et incarcéré, samedi 5 avril, pour *« privation d'alimentation et de soins par ascendant légitime envers un mineur de quinze ans, ayant entraîné la mort de la victime »*.

Lundi, une quarantaine de gendarmes, agissant sur commission rogatoire dans le cadre d'une enquête préliminaire, ont perquisitionné les deux propriétés de la secte à Angous et à Sus, à la recherche de documents administratifs et médicaux relatifs à l'état de santé de l'enfant, dont l'autopsie a révélé qu'il souffrait de malformations cardiovasculaires congénitales, mais aussi de rachitisme, d'un rhume et d'une bronchite. L'opération a aussi pour but de déterminer si des responsables de l'Ordre avaient eu connaissance de l'état de détresse dans lequel se trouvait Raphaël. Si tel est le cas, ils devraient être poursuivis pour *« non-assistance à personne en danger »*.

LA VOLONTÉ DE DIEU

Lors de leur intervention, les gendarmes étaient accompagnés par douze médecins, qui ont examiné les soixante-dix-neuf enfants de la communauté. *« Ces examens n'ont pas permis de mettre en évidence de signes de violence ou de mauvais traitements, récents ou anciens, ni de problème particulier de maigreur »*, a fait savoir, lundi en fin d'après-midi, le procureur de la République de Pau, Jean-Pierre Dreno.

L'Ordre inculque à ses membres le refus de la médecine traditionnelle et éprouvée. Malgré plusieurs tentatives, aucun médecin de la DDASS n'était parvenu jusque-là, à approcher les enfants. Il semblerait que les parents de Raphaël, dont les deux autres enfants ont été confiés samedi à leur grand-mère paternelle, aient eu conscience de la gravité de l'état de leur fils. Mais leurs convictions religieuses auraient été les plus fortes : Dagmar Zoller aurait déclaré au juge d'instruction avoir prié pour son enfant et laissé s'accomplir la volonté de Dieu.

Selon les croyances de la secte, les enfants ont un rôle essentiel : c'est grâce à eux que les adultes pourront obtenir leur rachat devant Dieu. Il faut pour cela que les enfants *« soient dans le bon chemin »* : lorsqu'ils font des bêtises, ils sont, comme l'ont reconnu publiquement plusieurs membres de la communauté, frappés avec une baguette *« pour retrouver la voie de la sagesse »*. Patrice Lesueur, le porte-parole de l'Ordre, s'est dit *« très satisfait qu'il y ait eu des perquisitions. Elles feront taire les rumeurs »*.

Cette communauté pseudochrétienne, fondamentaliste, qui a une interprétation littérale de la Bible et prévoit la fin du monde pour dans moins de cinquante ans, *« est capable, comme l'Ordre du Temple solaire, d'autodestruction »*, ont indiqué les renseignements généraux aux parlementaires en charge de la rédaction, en 1996, d'un rapport sur les sectes en France. L'Ordre apostolique a déjà eu des démêlés avec la justice pour une histoire de travail clandestin effectué au profit d'un conseiller général des Pyrénées-Atlantiques. Il a également fait l'objet de poursuites pour la construction de chalets sans permis. La secte aurait, de plus, perçu des allocations familiales (plusieurs milliers de francs), alors que ses enfants ne sont pas scolarisés. Le seul enseignement qu'ils reçoivent leur est dispensé au sein même de la communauté.

La justice s'intéresse aussi aux finances de l'Ordre apostolique. Elle sait qu'une partie des revenus proviennent de la vente des produits biologiques cultivés ou fabriqués par les membres de la secte (fruits, légumes, gâteaux), mais elle s'interroge sur la provenance des fonds ayant servi à l'acquisition des propriétés de Sus et d'Angous (en 1985 et 1991), deux achats qui dépasseraient les 7 millions de francs.

Guillaume Atchouel

L'éducation nationale s'efforce de contrer l'influence des sectes

L'INSTITUTION scolaire protège-t-elle suffisamment les enfants et les adolescents contre les agissements des sectes ? Même si l'affaire de la communauté de l'Ordre apostolique (Tabitha's place), survenue dans les Pyrénées-Atlantiques le 4 avril, concerne un bébé de dix-neuf mois mort faute de soins et non un enfant en âge d'être scolarisé, c'est tout le problème de la santé et de l'éducation des enfants qui vivent au sein de sectes qui s'est trouvé posé (*Le Monde* daté 6-7 avril). Parmi les institutions dévolues aux enfants, l'école est celle qui est réputée former des citoyens libres dotés d'un esprit critique. Au minimum, elle se doit de vérifier que, de six à seize ans, les jeunes ont acquis *« les connaissances de base »* et *« les éléments de la culture générale »*, comme le précise la loi Debré de 1959. -

Lundi 7 avril dans l'après-midi, Daniel Groscolas, inspecteur général de l'éducation nationale chargé du dossier des sectes, recevait par fax une note de l'inspection académique des Pyrénées-Atlantiques, département de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale : dans un premier jeu de documents, l'inspection assurait que des évaluations avaient été conduites auprès des enfants vivant dans la communauté de l'Ordre apostolique en 1984, 1987, 1990, 1992 et 1994, sans que le résultat apparaisse très clairement.

Une seconde note rendait compte de l'inspection demandée le 22 août et réalisée au mois d'octobre dans la secte. Le conditionnel employé, le flou des informations apportées et les difficultés qu'avait, semble-t-il, rencontrées l'inspecteur chargé de l'évaluation en disent long sur les obstacles d'une telle entreprise. Ce dernier n'avait recensé que vingt-deux enfants scolarisables. Soixante-dix-neuf enfants au total vivent dans les deux propriétés de la secte. Un dossier de plus à verser dans l'escarcelle de la cellule chargée des relations avec l'Observatoire interministériel sur les sectes (CRIS), que dirige M. Groscolas.

Jusqu'à présent, une *« indispensable »* discrétion a régné sur les travaux de cette petite unité composée de quelques inspecteurs généraux, auxquels s'agrègeront bientôt deux adjoints. Née en mai 1996, cinq mois après la parution du rapport de la commission parlementaire sur les sectes qui épinglait les carences de l'éducation nationale (*lire ci-dessous*), la CRIS s'est attachée tout d'abord à établir un état des lieux. Le premier constat réside dans la très grande diversité de situations et de réponses apportées dans chaque département par les corps d'inspection, allant du manque de vigilance, faute d'informations, au repérage attentif assorti d'un traitement approprié. La plupart du temps, les cadres de l'éducation nationale se sentent démunis vis-à-vis des sectes.

Dès la rentrée, M. Groscolas a donc entamé une formation des inspecteurs, qui n'a pour l'instant touché « que » 500 personnes, soit 10 % du corps. Les chefs d'établissement volontaires recevront une formation à partir de septembre. La tâche paraît titanesque. Il faut en effet distinguer trois « degrés d'urgence » : à l'école proprement dite, qu'elle soit publique ou privée sous contrat d'association, les phénomènes de sectes semblent pour l'instant limités. L'inspecteur général signale le cas d'une jeune fille mineure qui a tenté de mettre fin à ses jours ce trimestre sous l'influence d'un professeur embrigadé dans la secte Mission Thimothée. Mais l'affaire est plutôt rare. *« La difficulté est de prouver le prosélytisme, ce qui oblige d'ailleurs à restaurer la notion de laïcité »*, souligne Daniel Groscolas. Il a eu ainsi toutes les peines du monde à expliquer à des parents d'élèves qui demandaient le renvoi d'une institutrice appartenant aux Témoins de Jéhovah, que le droit protège la liberté de penser et qu'il n'y pas en France de délit d'opinion.

Le deuxième degré d'urgence concerne les établissements privés hors contrat, qui peuvent abriter toutes sortes de manipulations des esprits. Pour la première fois, le 16 octobre 1996, le ministère de l'éducation nationale a ainsi porté plainte contre un établissement baptisé L'Ecole de l'éveil, qui propose, dans le 11e arrondissement de Paris, *« un apprentissage de l'anglais dès trois ans »*. L'affiche de l'école, assortie d'une citation de Ron Hubbard, le fondateur de l'église de scientologie, mentionne en outre un *« numéro d'agrément »* à douze chiffres, totalement fantaisiste puisque les écoles hors contrat ne sont pas agréées. Plus dangereuses encore, des écoles se réclamant de pédagogues célèbres (mais décédés), sur fond de philosophie *New Age*, commencent à fleurir.

La situation la plus préoccupante concerne ce qui se déroule hors du temps scolaire. La vigilance est de mise envers les associations qui proposent de l'aide aux devoirs ou de *« l'éducation à la citoyenneté »*, même si la plupart d'entre elles accomplissent un travail remarquable pour l'éducation nationale depuis des années. Les agissements de la secte Horus dans la Drôme, qui ont laissé le niveau scolaire des enfants y vivant se dégrader gravement, ont souligné la gravité de la condition des enfants non scolarisés. Seule l'instruction, qui peut être dispensée dans les familles, est obligatoire, de six à seize ans, et non la scolarisation.

Bien que l'article 16 de la loi du 28 mars 1882 de Jules Ferry, dispose que *« les enfants qui reçoivent l'instruction dans la famille doivent, chaque année, à partir de la deuxième année d'instruction obligatoire, subir un examen qui portera sur les matières de l'enseignement correspondant à leur âge dans les écoles publiques »*, celui-ci est rarement appliqué. Pis, la disposition qui prévoit que *« si l'examen de l'enfant est jugé insuffisant, les parents sont mis en demeure d'envoyer leur enfant dans une école publique ou privée dans la huitaine de notification et de faire savoir au maire quelle école ils ont choisie »*, n'est, elle, jamais appliquée.

Béatrice Gurrey

Des jeunes insuffisamment informés

Publié le 10 janvier 1996, le rapport de la commission parlementaire sur les sectes, présidée par le député Alain Gest (UDF-Somme), ne fait que renvoyer, pour lutter contre l'embrigadement des enfants, aux textes existants sur l'obligation scolaire et aux sanctions pour détournement de mineurs. A propos de l'information des jeunes en général, le rapport regrette en particulier qu'*« aucun dispositif général d'information des élèves n'ait été mis en place dans le cadre de l'éducation nationale »*.

Le rapporteur Jacques Guyard (PS-Essonne) assure que les jeunes sont une cible favorite pour les sectes, parce qu'*« ils peuvent présenter une certaine fragilité, que leur jugement n'est pas définitivement formé et qu'ils sont enclins à rechercher des idéaux que certaines sectes prétendent offrir »*. La commission souhaite donc *« que l'on inscrive dans les programmes d'éducation civique l'étude du phénomène sectaire »* et que des réunions d'information soient régulièrement organisées dans les établissements.

Un directeur d'école, élu FN, mis à la retraite d'office

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE Frédéric-Bazille à Agde (Hérault), qui avait donné aux élèves des devoirs jugés par certains parents comme une *« incitation à la haine raciale »*, vient d'être *« mis à la retraite d'office »* par décision de l'inspection académique de l'Hérault. L'inspection s'est refusée à préciser les motifs officiels de la sanction qui touche Georges Escaffit, cinquante-sept ans, également élu Front national au conseil municipal de Béziers.

A l'automne 1996, des parents d'élèves s'étaient plaints d'un exercice, donné par le directeur, qui consistait à commenter un article paru dans *Midi libre* sur le *« passé agité de Khtab »*, un jeune mineur qui avait poignardé un adolescent à Marseille. Ils avaient également saisi le rectorat pour des *« propos racistes »* tenus en classe et l'annonce par M. Escaffit qu'il n'assurerait pas sa classe un samedi matin *« pour aller manifester à Marseille avec Le Pen »* (*Le Monde* du 3 décembre 1996).

La proportion de séropositifs décroît dans les prisons

1 113 PRISONNIERS CONTAMINÉS par le virus du sida ont été recensés en 1996 dans les prisons françaises, dont la majorité (62 %) présentaient une forme asymptomatique de l'infection, a annoncé la direction de l'administration pénitentiaire. La proportion des personnes atteintes n'a cessé de décroître depuis 1990 et le nombre de détenus au stade sida a diminué à partir de 1995 (156 cas, contre 148 en 1996). Le taux de séropositivité en détention reste trois à quatre fois plus élevé que celui observé dans la population générale (*Le Monde* daté 24-25 novembre 1996).

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : trente ressortissants roumains en situation irrégulière** ou ayant troublé l'ordre public, dont trois qui avaient été récemment libérés de prison, ont été reconduits en Roumanie à bord d'un charter, lundi 7 avril. Il s'agit de la quarantième opération de reconduite groupée décidée par Jean-Louis Debré depuis son arrivée place Beauvau. Depuis le 1er janvier 1995, 23 855 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits dans leur pays d'origine, dont 3 414 depuis début 1997.

■ **JUSTICE : Bernard Catelan, maire (sans étiquette) de Val-d'Isère** (Savoie), et Jean Neel, directeur des pistes de la station, ont été condamnés, lundi 7 avril, à payer une amende de 15 000 francs par le tribunal correctionnel d'Albertville pour *« homicide et blessures involontaires »*, à la suite d'une avalanche qui avait fait un mort et un blessé grave le 23 février 1996, sur une piste de ski de fond.

■ **MEURTRE : un homme interné dans un hôpital psychiatrique d'Epinay-sur-Orge (Essonne)** après un homicide commis en 1993 a tué à coups de couteau une femme de soixante-quatre ans, lors du week-end des 5 et 6 avril, à Vincennes (Val-de-Marne). L'état psychiatrique de Vladimir Andres, vingt-huit ans, avait été jugé suffisamment satisfaisant pour qu'il puisse bénéficier, depuis novembre 1995, d'un *« dispositif allégé »* de *« sortie à l'essai »*. Il s'était installé il y a quelques mois dans un immeuble proche de celui de sa victime.

■ **VACHE FOLLE : le 27e cas d'encéphalopathie spongiforme bovine** (ESB) détecté en France depuis 1990 a été localisé au sein d'un cheptel de 86 bêtes à Pierreville (Manche). Ce cas d'ESB est le troisième détecté dans le département depuis 1991. L'abattage de la totalité du troupeau a eu lieu lundi 7 avril et des prélèvements ont été effectués à des fins d'analyses.

DISPARITIONS

Yves Salgues

Une plume brillante

LE JOURNALISTE et écrivain Yves Salgues est mort vendredi 4 avril à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt à l'âge de soixante-treize ans (*Le Monde* daté dimanche 6-lundi 7 avril). Né le 2 février 1924 à Cazals (Lot), il avait commencé sa carrière en 1949 à *Paris-Match*. Avant d'y revenir, comme reporter-écrivain, en 1969, il avait travaillé au *Temps de Paris*, à *L'Aurore*, à *Marie-Claire*, à *Jours de France* (dont il avait été rédacteur en chef)... Ces dernières années, il donnait des chroniques littéraires dans *Madame Figaro*. Sa curiosité était grande et ses goûts le poussaient aussi bien vers l'univers du spectacle et des personnalités qui en sont les acteurs que vers la littérature. Il écrivit plusieurs biographies de comédiens ou de chanteurs : Charles Aznavour (Seghers, 1987), Serge Gainsbourg (Lattès, 1989) ou James Dean (Stock, 1990).

Plume brillante, Yves Salgues est l'auteur de plusieurs romans. Il avait commencé sa carrière littéraire en 1943, en dédiant un recueil de poèmes, *Les Chants de Nathanaël*, à André Gide (Prix Apollinaire). En 1946, son roman *Le Jeune Homme endormi* (Le Sagittaire) obtient quelques voix au Renaudot. Parmi ses derniers livres, citons *Le Triangle éternel* (Julliard, 1980) et *Don Juan 40* (Albin Michel, 1995). Mais, en marge de ce parcours réussi, l'écrivain cachait une blessure et un combat, qu'il révéla dans deux livres : *L'Héroïne* (Lattès, 1987) et *Le Testament d'un esclave* (Stock, 1991). La blessure, c'était d'avoir, à dix-huit ans, découvert l'opium puis l'héroïne. Durant un quart de siècle, la drogue représenta la face sombre et dramatique de son existence. Quant au combat, on pourra le juger sans nuance et appuyé sur une vision un peu courte des problèmes de la toxicomanie : *« Ce n'est pas le dealer qui fait le toxicomane, c'est le toxicomane qui fait le dealer, et la demande est très supérieure à l'offre »*, déclarait-il par exemple, considérant que c'est *« la curiosité »* qui conduit à se droguer (*Madame Figaro*, 12 juillet 1991). Il disait encore : *« La drogue, c'est le diable ! Tout toxicomane est un délinquant, un criminel en puissance »* (*Minute*, 2 octobre 1991).

Patrick Kéchichian

Stephan Hermlin

Un intellectuel controversé de l'ex-RDA

L'ÉCRIVAIN est-allemand Stephan Hermlin, qui est mort dimanche 6 avril à l'âge de quatre-vingt-un ans à Berlin, a été ces dernières années au centre des polémiques que l'Allemagne a connues après la chute du mur de Berlin sur le rôle des intellectuels critiques dans l'ancienne RDA.

Né le 13 avril 1915 à Chemnitz, en Saxe, dans une famille de la bourgeoisie juive, le jeune Hermlin, qui entre-temps a déménagé à Berlin, entre dès 1931, au lycée, dans les Jeunesses communistes. Il y connaît la lutte clandestine.

Selon sa biographie officielle, qui fait l'objet d'une controverse, il fuit l'Allemagne nazie en 1937, d'abord pour la Palestine, puis pour la France et l'Espagne, où il est ambulancier pour les Brigades internationales. Revenu en France, il y est interné dans un camp, puis participe à la lutte contre l'occupant. Il se réfugie en 1943 en Suisse. Après guerre, Stephan Hermlin fait partie de ces intellectuels, comme Stephan Heym, qui, venant de l'Ouest, rejoignent l'Allemagne de l'Est afin de participer à la construction de la *« bonne Allemagne »*, l'Allemagne des *« anti-fascistes »*, par opposition à l'Allemagne de l'Ouest, occupée par les Alliés, dont ils dénoncent les compromis avec les anciens nazis pour reconstruire une société capitaliste. Il s'y lie d'amitié avec Erich Honecker, le futur chef du Parti communiste et de l'Etat.

Devenu l'un des grands intellectuels de la RDA, il ne prendra ses distances que plus tard, quand il devient clair que le régime s'éloigne de plus en plus des idéaux du début. Avec d'autres écrivains de renom, comme Christa Wolf ou Stephan Heym, Stephan Hermlin, qui proteste pour la première fois publiquement, en 1976, contre l'expulsion du chanteur et écrivain Rolf Biermann, préfère essayer d'utiliser son influence auprès des dirigeants pour tenter d'infléchir leur politique que se joindre à la dissidence. Leur attitude provoque, après la réunification allemande, une longue controverse. Stephan Hermlin a publié entre 1979 et 1985 plusieurs oeuvres autobiographiques, dont *Crépuscule (Abendlicht)*, qui ont fait l'objet ces derniers mois d'une nouvelle polémique, l'écrivain étant accusé d'y avoir enjolivé sa biographie.

Henri de Bresson

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– **Hélène MASSARI-ORATOWSKA**, surveillante générale des hôpitaux,

et

André RUPERT CLÉDAT, relations publiques Ricard (R),

sont heureux d'annoncer à leurs amis qu'ils sont passés récemment devant M. le Maire de Joinville-le-Pont.

Décès

– Jean-François, Benoît, Antoine, Jérôme,
Sa famille et tous ses amitiés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Claire AGASSANT,

survenu le 6 avril 1997, à l'âge de quarante-six ans.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Valbonne (Alpes-Maritimes), le mercredi 9 avril 1997, à 14 h 30.

– Mme Jean de Bousquet de Florian,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean de BOUSQUET de FLORIAN,

survenu aux Ramiers, le 2 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

14110 Condé-sur-Noireau.

Marylène DAGOUAT,
journaliste,

nous a quittés le mercredi 2 avril 1997.

Elle avait quarante-quatre ans. Marylène repose désormais auprès des siens à Cosnes-sur-Loire. La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ses amis sont conviés à se rassembler et à se recueillir le jeudi 10 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin.

1, rue des Prêtres-Saint-Séverin,
75005 Paris.

– Sa famille et ses amis
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Germain DESBŒUF,
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
fondateur de la fédération nationale
des prisonniers de guerre,
ancien vice-président de la fédération
nationale des prisonniers de guerre,
président de l'association départementale
du Mouvement fédéraliste européen,
vice-président régional
du Mouvement européen,

survenu le 1er avril 1997, en son domicile, entouré de l'amour des siens.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Marseille, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à Paris ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Germain DESBŒUF.

Titulaire de nombreuses décorations françaises et européennes, a été un fervent militant de la cause européenne avant la guerre de 1939-1945, pendant laquelle il fut fait prisonnier. Il tenait déjà des conférences aux quatre coins de l'Europe d'alors. Il prit part au débat politique marseillais dans les années qui suivirent la libération du territoire. Depuis 1950, il a poursuivi une action intense dans les milieux européens.

– L'association l'Elan retrouvé
a le regret et la tristesse de faire part du décès du

docteur René FERRIÈRE,
médecin-chef, de 1964 à 1996,
du service de psychiatrie générale
et de psychopathologie du travail,
sis 23, rue de La Rochefoucauld, Paris-9e.

La direction, les personnels, ses confrères tiennent à rendre hommage à l'homme et au praticien de grande valeur, ainsi qu'à exprimer toute leur émotion et toute leur sympathie envers sa famille, ses patients et ses amis.

– Mme Jean-Pierre Gellibert,
son épouse,
Olivier et Sonia,
ses enfants,
Les familles Gellibert et Gerlat,

ont la tristesse de faire part du décès du

général de division aérienne
Jean-Pierre GELLIBERT,

survenu le 5 avril 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 10 avril, à 11 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris-5e.

– Mme André Géraud,
née Sylvaine Gaulier,
son épouse,
M. et Mme Patrice Géraud,
M. et Mme Dominique Charvet,
ses enfants,
Louise-Amélie, Florian, Guillaume et Lucie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André GÉRAUD,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 6 avril 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 10 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de La Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes ; des dons peuvent être faits à l'association Medicus Mundi, 65, avenue Parmentier, 75011 Paris.

6, rue Olier,
75015 Paris.

– Principauté de Monaco.

M. Antoine Gramaglia,
son époux,
M. et Mme Jean-Claude Gondeau,
M. et Mme Michel Gramaglia,
M. et Mme Jean-Louis Peglion,
ses enfants,
Séverine,
Mélodie,
Florent,
Armony,
ses petits-enfants,
Les familles Jessula, Dunk,
Cerf, Levy, Gramaglia,
Gondeau, Peglion, Lemoniz,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoine GRAMAGLIA,
née Marthe JESSULA,

survenu, à Monaco, le samedi 5 avril 1997.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 avril, à 16 h 30, en la chapelle du cimetière de Monaco.

15, boulevard de Belgique,
MC 98000 Monaco.

– Le docteur Joël Kopel,
son fils,
Mme Alice Kopel,
sa belle-fille,
Luc, Eric et Sabine Kopel,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 avril 1997, dans sa quatre-vingt-septième année, du

docteur Israël Leyzor KOPEL,

Ils rappellent aussi le souvenir de son épouse bien-aimée,

Frajdela KOPEL,
(1913-1972).

– Les enseignants d'histoire de l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-II)
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MACHU,
maître de conférences honoraire,

survenu le 28 mars 1997.

– Mme Jean Ogliastro,
son épouse,
M. et Mme Hervé Ogliastro,
M. et Mme Bernard Ogliastro,
ses enfants,
M. Loïc Obliastro,
son petit-fils,
M. et Mme René Bonnet,
Mme Georges Ogliastro,
M. et Mme Georges Dethaw,
Mme Andrée Vuitton,
M. et Mme Henry-L.-Vuitton,
M. et Mme Henri Racamier,
Mme Jacques L.-Vuitton,
ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères,
Les familles Magnin, Duquesne, Chapotin, Friggierri, Noyon, Pacheny, Novatin, Masson, Fontaine, Bentz, Vuitton, De Vanreix, Pailloncy et Villette,
ses neveux et nièces,
M. Georges Rebibou,
son dévoué secrétaire,

ont la tristesse de faire part du retour à la maison du Père en toute sérénité, muni des sacrements de l'Eglise, de

Jean OGLIASTRO,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
médaille de la Résistance,
King Medal for Courage,
croix de guerre belge,

survenu le 6 avril 1997 dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 avril à 11 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Anne-Marie Patrimonio,
son épouse,
Olivier, Florence, Donatella
et Alexandre,
ses enfants
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me François PATRIMONIO,
avocat honoraire,

survenu le 6 avril 1997, à l'Ile-d'Yeu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 avril, à 15 heures, en la basilique Sainte-Clothilde, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

– Mme Renée Pinon,
son épouse,

Alain Pinon,
Catherine Hodgson-Kerry,
Caroline Millot,
Nathalie Pinon,
ses enfants,

Sophie, Jonathan, Natalie, Antoine et Sébastien,
ses petits-enfants,

Cyrille et Monique Pinon,
son frère et sa belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

André PINON,

survenu le 5 avril 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 10 avril, à 9 heures.

11, rue Fourcroy,
75017 Paris.

– L'Association des photographes de films
a la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue et ami

Bernard PRIM,
dit Moustique,

C'était un poète souriant de l'image.

Nous l'accompagnerons aux côtés de son fils Dany, au columbarium du Père-Lachaise, le mercredi 9 avril, à 14 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Orléans (Loiret),
Mme Germaine Prentout,
son épouse,
Mme Suzanne Bourquin,
sa belle-mère,
Mme Fernande Ponchet,
sa tante,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux, nièces,
Ses cousins, cousines,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaby PRENTOUT

et rappellent le souvenir de sa fille,

Martine,
19 septembre 1977,

et de son frère,

Pierre,
30 septembre 1989.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 10 avril 1997, à 14 h 30, en l'église de Saint-Jean-le-Blanc.

– Dieu a rappelé à Lui, le 6 avril 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année,

Pierre-Henri TEITGEN,
compagnon de la Libération,

professeur émérite à l'université
de Paris, Panthéon-Sorbonne,
ancien juge à la Cour européenne
des droits de l'homme,
président de l'Association des anciens
du mouvement de résistance Liberté,
président de l'Association pour le soutien
des principes de la démocratie humaniste,

grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance avec rosette,
médaille des évadés,
grand-croix de l'ordre du Mérite italien,
Medal of Freedom (USA).

De la part de :
Mme Pierre-Henri Teitgen,
née Jeanne Fonlupt-Esperaber,
son épouse,

M. et Mme Jean Teitgen,
Gilles, Rémi et Pierre,
M. et Mme (†) Philippe Delavallade,
Antoine, Matthieu et Dorothée,
M. et Mme Marc Teitgen,
Anne-Laure et Benjamin,
Mlle Madeleine Teitgen,
M. et Mme Jacques de Goër de Herve,
Muriel et Emmanuelle,
M. et Mme Pierre-Yves Teitgen,
Henri et Magéna,
M. et Mme Francis Teitgen,
Julien et Marie-Victoire,
ses enfants et petits-enfants,

Mme François Chambeyron,
Mme Pierre Chambeyron,
M. Jean Teitgen,
M. et Mme Yves Fournis,
Mme Paul Teitgen,
M. et Mme François Teitgen,
M. et Mme Jacques Goux,
Mme Michel Teitgen,
ses frères et sœurs
et leurs enfants,

Mme Louis Mauroux-Fonlupt,
sa belle-sœur,

M. et Mme Jean Verny,
Mme Yves de Goër de Herve,
M. Christian de Goër de Herve,
M. et Mme Jean-Loup Bobovnikoff,
ses neveux et nièces
et leurs enfants,

Des familles Ricard, Chambeyron, Fonlupt, Gullung.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 avril, à 11 heures en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris (7e).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Sunarthe à Sauveterre-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques).

« Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts. Il est notre salut, notre gloire éternelle. »

122, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

(*Le Monde* du 8 avril).

– M. et Mme Jacques Rosenthal,
M. et Mme Hubert Rosenthal,
ses enfants,
Béatrice, Cyril, Patrick, Emmanuelle, Natacha,
ses petits-enfants,
Justine, Théodore, Benjamin, Alexis, Noémie,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille Rosenthal,
ont la douleur de faire part du décès de

Liliane ROSENTHAL,
née REHNS,

survenu le 4 avril 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, le 7 avril.

– Maurice Grinspan,
son époux,
Bernard Grinspan
et Liana Grinspan,
son fils et sa belle-fille
Dorian et Adrian,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monna SALVIA GRINSPAN,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 3 avril 1997.

Ses obsèques auront lieu le mardi 8 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 17 heures.

– Mme Jacqueline Wildenstein,
son épouse,
M. Robert Wildenstein,
son frère,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Paul WILDENSTEIN,
ingénieur ECP, promo 32,

survenu, le 5 avril 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'incinération aura lieu, le jeudi 10 avril à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise, porte Gambetta.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Pour le sixième anniversaire de la mort de

Jean-Michel DÉTROYAT,

rappelé à Dieu le 9 avril 1991,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 9 avril 1994,

Claude LESCHEVIN

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Communications diverses

« Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 10 avril 1997, à 20 h 30 : « Un art juif ? » par Mme *Sigal*, conservateur en chef, avec projections. »

– Petite semaine culturelle française à Pékin du 10 avril au 20 avril, opéra, peinture, sculpture, poésie, musique, opéra. Invitée d'honneur : Mme Wu Hong Mei. Sculpture : Mme Story Heidi. Poésie : sortie et exposition des « Dits de la folie des pivoines » de Maximine. Musiciens invités : F. Angelis (prix du Président de la République) et Mme L. Dubreuil. Organisateur : Jean-S Toulet.

338
315 +

TRANSPORTS La SNCF et les collectivités territoriales ont mis à l'étude un nouveau matériel roulant, le tram-train, qui devrait permettre de prolonger les tramways des villes-centres sur les anciennes voies ferrées qui traversent les banlieues. ● L'INTERMODALITÉ ainsi mise en pratique entre deux moyens de transport en site propre que sont le tramway et le train, tous deux rapides, non polluants et sûrs, apparaît comme une des solutions au problème de l'engorgement du trafic urbain. ● CES NOUVEAUX VÉHICULES présenteront aussi l'avantage de transporter des voyageurs jusqu'aux zones périurbaines qui sont de plus en plus peuplées mais de moins en moins bien desservies. ● À NANTES, le projet de tram-train devrait entrer dans sa phase active dès cet été. Un projet du même type existe aussi à Grenoble. Plusieurs autres villes se montrent intéressées.

Des trams-trains vont être mis en place pour améliorer le trafic des banlieues

La SNCF prépare un nouveau matériel roulant, adapté aux déplacements périurbains, qui empruntera d'anciennes lignes de chemin de fer. La première expérience va débuter à Nantes. Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Rouen et Nancy devraient prendre la suite

NANTES
de notre correspondant

L'intérêt nouveau de la SNCF pour les zones périurbaines va changer la donne des transports en commun de plusieurs villes françaises. A Nantes, le district fait étudier deux projets par Systra, un bureau d'études filiale de la SNCF. Le premier consiste à utiliser 12 kilomètres de voie SNCF au nord de la ville pour prolonger la ligne 1 du tramway jusqu'à la commune de Sucé-sur-Erdre. Dans le second cas, la ligne de chemins de fer traversant l'agglomération depuis Carquefou, au nord-est, jusqu'à Rezé, au sud-ouest, serait exploitée par la SNCF avec un nouveau type de matériel roulant, les voyageurs ayant la possibilité de passer du train au tram en « bord à quai » à la gare de Doulon. Les élus nantais et la SNCF espèrent aboutir à un premier résultat concret en l'an 2000. Au-delà de ces deux projets, 85 kilomètres de ligne ferroviaire, traversant l'agglomération, sont susceptibles d'être utilisés.

« PROGRAMMES PRIORITAIRES »

A la tête de la direction du transport périurbain de la SNCF, créé il y a tout juste un an, Bruno Baufine-Ducrocq estime qu'en France *« vingt à vingt-cinq projets du même ordre pourraient voir le jour dans les dix ans qui viennent »*, Nantes étant le *« peloton de tête »* des agglomérations engagées sur ce terrain avec Rouen, Nancy, Toulouse, Lyon et Bordeaux. *« Le périurbain, cela peut être du tramway-train interconnecté, une desserte de type RER, quand les "étoiles ferroviaires" sont disponibles et adaptées aux besoins de la population, une information et une tarification intégrées pour tous les moyens de transport urbains, etc. »*, explique Bruno Baufine-Ducrocq.

Autant de domaines sur lesquels la SNCF a décidé de se positionner auprès des collectivités locales. *« Il n'est pas question de nous substituer aux autorités organisatrices du transport urbain ou périurbain ni aux régions, avec qui nous avons passé des conventions, mais nous voulons être présents sur ce nouveau marché, en obtenant une part de l'exploitation des transports à négocier avec les collectivités locales. »* Le projet industriel de la SNCF, qui a fait du périurbain l'un des programmes prioritaires de l'entreprise, y voit l'opportunité de créer des emplois et de retrouver le goût perdu des ouvertures de lignes.

« C'est une révolution culturelle pour la SNCF », constate Jean-Marc Ayrault, président du district de l'agglomération nantaise, rassuré personnellement sur ce dossier par Louis Gallois, président de l'établissement. Nantes pouvait, en effet, nourrir quelques inquiétudes. Un projet initial de « réseau express districal et départemental » (REDD) a dû être abandonné, faute de viabilité commerciale et surtout de volonté manifeste de la SNCF. Il s'agissait, à l'époque, de faire rouler du matériel classique sur les lignes SNCF, avec les coûts habituels de l'entreprise supportés par le district.

Rien de tel désormais, grâce à l'interconnexion prévue des réseaux et à l'utilisation de matériel plus léger qui donne au projet une tout autre approche commerciale et financière. Pour accueillir le tramway, la ligne Sucé-sur-Erdre-Nantes devra, certes, être électrifiée avec du courant adapté, la voie ferrée rénovée, tandis que les soubassements des quais de tramway devront être modifiés. *« Mais cela coûterait très nettement moins que la construction d'une ligne de tramway »*, a indiqué Bruno Baufine-Ducrocq.

Le matériel qui sera utilisé sur la ligne Carquefou-Rezé n'existe pas encore. Il s'agira soit d'une évolution du nouvel autorail interurbain que la SNCF et son homologue allemande viennent de sélectionner à l'issue d'un appel d'offres commun, soit d'un matériel créé spécifiquement pour le marché périurbain. C'est dans cette deuxième optique que la SNCF a demandé au groupement des autorités responsables des transports (GART) d'élaborer un cahier des charges fonctionnelles lui permettant de connaître les attentes des collectivités locales en la matière.

La copie doit être rendue cet été. *« Il faudra que ces engins aient l'allure et les caractéristiques de matériels de transports urbains et non d'autorails traditionnels, c'est-à-dire avec des moteurs thermiques propres, sans doute au gaz liquide, des configurations de places assises et debout adaptées à ce trafic, qu'ils aient la capacité d'accélérer et de freiner rapidement entre les stations. Et ils devront se situer dans des gammes de prix d'achat et de coûts d'exploitation équivalents à ceux du tramway, ce qui exige, par exemple, la présence d'un seul agent. Des discussions sont ouvertes avec les syndicats sur ce point »*, confie Bruno Baufine-Ducrocq. L'échec du premier projet étudié à Nantes renforce le directeur du périrubain de la SNCF dans sa conviction sur les coûts d'exploitation : *« Nous devons être au coût de l'urbain, sinon nous ne rentrerons pas sur le marché. »*

Adrien Favreau

Le prolongement du tramway grenoblois

Les rames du tramway de l'agglomération grenobloise pourraient s'élancer rapidement bien au-delà de ses limites actuelles pour rejoindre, grâce aux rails du chemin de fer, les villes de Voiron, Vif Rives et Brignoud, distantes chacune d'une vingtaine de kilomètres du centre de Grenoble. Ce projet de desserte périurbaine prévoit d'utiliser au maximum les infrastructures ferrées existantes. Le « tram » grenoblois, qui emprunte actuellement 19 kilomètres de voies, est équipé d'un plancher bas incompatible avec celles du chemin de fer.

Des aménagements devront être réalisés pour surmonter cet obstacle. Enfin pour coller aux quais des gares les rames devront déployer une passerelle au moment de l'embarquement et du débarquement des passagers. Le projet train-tram devrait être lancé avant l'an 2000. Selon Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des usagers des transports, il constitue une *« alternative »* à la construction d'un tunnel de 3 kilomètres destiné à dévier du centre de Grenoble les automobiles qui traversent actuellement cette cité.

COMMENTAIRE

LA DEUXIÈME VIE DU RAIL

Des voies ferrées banlieusardes en déshérence et des lignes de transport en commun qui butent sur des terminus arbitraires ; des « sites propres » introuvables et des réseaux désaffectés ; des grands axes saturés et des chemins de « traverse » négligés ; des « modes » qui s'ignorent en refusant l'air du temps « inter » ou « multi » modal... Ces situations paradoxales sont le lot de bien des grandes villes françaises qui, après avoir désengorgé leur hyper-centre, s'épuisent à tenter de desservir et de desserrer leurs périphéries et leurs franges en imaginant des moyens de communication performants et attractifs mais le plus souvent très coûteux. Pendant la réflexion, et malgré l'adhésion virtuelle des citadins à ces transports en commun en devenir, la baisse de la fréquentation continue dans bien des secteurs avec le risque de l'irréversibilité.

Si, sous l'impulsion de son président, Louis Gallois, la SNCF consent enfin à remettre en service certaines de ses voies périurbaines en les adaptant, à l'occasion, aux normes de nouveaux utilisateurs extérieurs, et si, dans d'autres cas, la société nationale met au point un matériel spécifique pour réutiliser elle-même ses infrastructures à l'abandon, tous les espoirs sont permis de voir enfin irrigués par des tramways-trains ou des trains-tramways – qu'importe alors la dénomination ! – des zones très peuplées et pourtant semi-désertiques du point de vue des dessertes. Pari économique et commercial, sans doute, mais beau projet, socialement volontariste, que de redonner une nouvelle vie à des rails qui rouillent et s'usent parce qu'on ne s'en sert plus !

Robert Belleret

La route qui risque d'éventrer le dernier vignoble de Mérignac

BORDEAUX
de notre correspondante

Les viticulteurs bordelais sont révoltés. Le dernier vignoble de Mérignac, commune de 60 000 habitants à la périphérie de Bordeaux, est menacé. Les 16 hectares de vigne du Château Picque-Caillou, classés en appellation pessac-léognan contrôlée, risquent d'être coupés en deux par une voie routière appelée « voie de desserte ouest » (VDO). La communauté urbaine de Bordeaux (CUB) est maître d'ouvrage de cette future route de 25 mètres d'emprise qui doit relier l'aéroport au centre-ville de Bordeaux.

L'avis favorable de la commission d'enquête, le 3 avril, a mis le feu aux poudres : *« Ce sera une verrue au milieu de ce terroir et cela risque d'être préjudiciable pour l'économie du château »*, s'insurge André Lurton, président du syndicat viticole pessac-léognan. Il rappelle que de nombreux organismes professionnels, dont la chambre d'agriculture de la Gironde et l'Institut national des appellations d'origine, avaient donné un avis défavorable.

« Nous sommes dans une ville qui ne nous laisse pas la place de vivre », s'inquiète Paulin Calvet, le gérant de l'exploitation, qui appartient à la famille Denis, laquelle a fait fortune dans le commerce maritime. Il reproche au maire (PS), Michel Sainte-Marie, également vice-président de la communauté urbaine, son manque d'implication dans cette affaire. *« C'est une voie d'intérêt public décidée par la CUB,* explique Claude Baudry, adjoint délégué à l'urbanisme. *Le rôle du maire est maintenant de vérifier qu'il y ait le moins de désagrément possible et que les intérêts privés ne soient pas lésés, et c'est le cas, même s'il existe des gênes incontestables. »*

La VDO a été prévue au schéma directeur d'aménagement urbain en 1978, à une époque où Michel Sainte-Marie était président de la CUB. Une partie des 4 kilomètres a été réalisée, mais la parcelle qui traverse le Château Picque-Caillou est toujours en souffrance. Au total, trois tracés ont été envisagés. Les viticulteurs préféraient l'itinéraire qui épargnait le château mais passait dans un bois. Il a été refusé par la CUB en 1992 sous la pression des Verts et surtout des usagers du bois du Burck. A choisir entre les riverains (premier tracé), les espaces boisés (deuxième tracé) et les vignes (la VDO), la CUB a préféré la dernière solution, la moins pénalisante à ses yeux. Un camouflet pour les viticulteurs, qui soupçonnent le maire de Mérignac de ne pas avoir voulu décevoir son électorat à un an des législatives.

Sans l'avouer, les viticulteurs aimeraient récupérer le vignoble d'un ancien château viticole transformé en terrain militaire au début du siècle, et situé à quelques dizaines de mètres de Picque-Caillou. De son côté, le maire de Bordeaux, Alain Juppé, également président de la CUB, veut être conciliant : une réunion avec toutes les parties concernées est prévue à la fin du mois d'avril.

« Si le préfet signe la déclaration d'utilité publique, nous attaquerons en justice et nous irons jusqu'au bout », prévient André Lurton. Habitué de la contestation, il avait déjà su, à la fin des années 80, tirer profit d'un projet d'implantation de la technopole bordelaise en plein vignoble des graves. Non seulement il avait réussi à faire déplacer le site plus au sud-ouest, en forêt, mais encore cela avait permis d'obtenir la création de l'appellation pessac-léognan qu'il réclamait depuis longtemps.

Claudia Courtois

Un troisième ours réintroduit dans les Pyrénées centrales

UN OURS MÂLE VA ÊTRE CAPTURÉ EN SLOVÉNIE pour rejoindre, au mois de mai, les deux femelles lâchées au printemps 1996 à Melles (Haute-Garonne). Ce programme expérimental de réintroduction est financé par des crédits européens (programme LIFE) et mobilise conjointement l'association écologiste Artus et les fédérations de chasseurs, l'Etat et quatre petites communes de montagne. Le maire de Melles, André Rigoni (divers droite), a annoncé que trois autres communes de Haute-Garonne ont souhaité rejoindre l'Association de développement économique et touristique de la haute vallée de la Garonne (ADET), qui fédère les communes volontaires pour cette expérience. Des maires espagnols du val d'Aran seront également invités au lâcher. En Espagne ou en Ariège, les populations riveraines se sont souvent montrées hostiles à la réintroduction, dénonçant les attaques contre les troupeaux de moutons (*Le Monde* du 3 décembre 1996). Les élus locaux ont, par ailleurs, sollicité le vicomte de Lapanouse, propriétaire de la réserve animalière de Thoiry, pour un projet de « parc à ursidés » qui devrait se situer dans la petite station de ski de Boutx-le-Mourtis. – *(Corresp.)*

■ **CANAL RHIN-RHÔNE : les Organisations professionnelles agricoles de Franche-Comté** ont signé, lundi 7 avril, un accord-cadre fixant les conditions de rachat des terres destinées à la réalisation du canal Rhin-Rhône avec la CNR et la Société de réalisation de la liaison fluviale (Sorelif). Ce texte prévoit la création d'un fonds d'incitation à la mobilité foncière et d'un fonds de reconstitution du potentiel agricole. Les agriculteurs devraient obtenir une prime de 8 000 à 10 000 francs l'hectare, en plus de la valeur vénale des terrains.

■ **DÉPARTEMENTS : selon l'Observatoire décentralisé de l'action sociale** (Odas), les dépenses nettes sociales des départements s'élèveront en 1996 à près de 76 milliards de francs contre 73 en 1995, soit une progression de 4 % contre 8 % en moyenne les années précédentes.

Êtes-vous prêt à devenir actionnaire d'une entreprise qui tire profit de la pornographie ?

Le 6 mai prochain, 20 % des actions de France Telecom vont être mises en vente. L'Alliance pour les Droits de la Vie souhaite que cette privatisation soit un plein succès. C'est un enjeu économique et industriel majeur pour notre pays. C'est pour cette raison qu'il faut remédier aux manquements relevés par la Cour des comptes au sujet des services télématiques et téléphoniques à caractère pornographique.

Dès 1989, la Cour des comptes soulignait **"les risques"** que comportent **"les dérives"** du réseau télématique, regrettant que **"le service public puisse encaisser des produits liés à des opérations qualifiées de délictueuses par le juge pénal"**. Et depuis 1994, la Cour des comptes note l'inapplication de la loi fiscale de 1989 qui prévoyait pour **"limiter l'extension de certains services télématiques et téléphoniques jugés à plusieurs reprises délictueux par les tribunaux"** de taxer à hauteur de 50 % les recettes des minitels et téléphones pornographiques faisant appel à la publicité. **"Il apparaît que le total des sommes en cause serait supérieur au milliard de francs. Les recettes tirées de l'exploitation des mêmes services par le groupe France Telecom sont du même ordre de grandeur"**. Quels sont les chiffres aujourd'hui ?

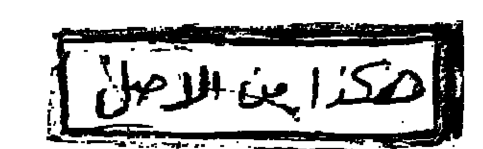
La lumière doit être faite. Les futurs actionnaires doivent être rassurés et être convaincus que France Telecom est suffisamment fort pour, demain, se passer des revenus de l'industrie pornographique. Il reste un mois à l'Etat pour confirmer l'image d'excellence que méritent France Telecom et ses salariés en appliquant la loi votée par le Parlement.

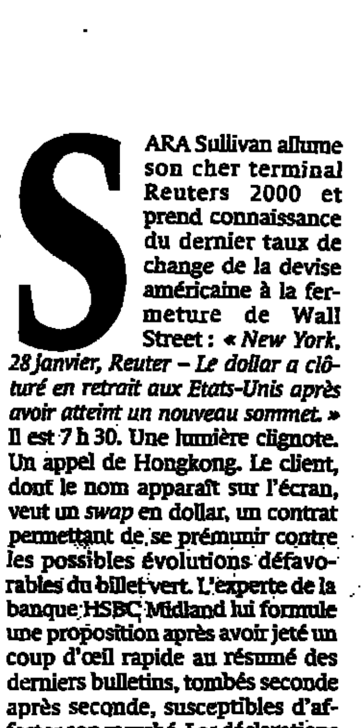
■ ***L'Alliance pour les Droits de la Vie** est une association loi de 1901, présidée par Christine Boutin, Député des Yvelines. Elle a pour vocation la prise en compte de la dignité de la personne humaine comme une priorité par le monde politique.*

■ ***L'Alliance pour les Droits de la Vie** a choisi de réaliser cette page pour informer les Français et les futurs actionnaires sur les profits du minitel et du téléphone roses et leur publicité, imposée à tous, dans notre pays. Au-delà des atteintes à la dignité des personnes, notamment des enfants, si les serveurs pornographiques échappent à la loi fiscale, ce qui est en jeu, c'est la crédibilité de l'un des fleurons de l'industrie française, c'est aussi l'autorité du Parlement et de l'Etat, autrement dit la démocratie.*



BP 111-07 - 75326 Paris cedex 07





Les boursiers aux pieds de « Rosalie »

Paul Julius Reuter avait débuté en 1851 en transmettant les cours de Bourse par pigeons ramiers. L'agence britannique reste numéro un de l'information financière avec 362 000 terminaux installés dans les banques, les multinationales, les Bourses et les chancelleries ; elle dispose du deuxième réseau de satellites après celui du Pentagone



SARA Sullivan allume son cher terminal Reuters 2000 et prend connaissance du dernier taux de change de la devise américaine à la fermeture de Wall Street : « *New York, 28 Janvier, Reuter – Le dollar a clôturé en retrait aux Etats-Unis après avoir atteint un nouveau sommet.* » Il est 7 h 30. Une lumière clignote. Un appel de Hongkong. Le client, dont le nom apparaît sur l'écran, veut un *swap* en dollar, un contrat permettant de se prémunir contre les possibles évolutions défavorables du billet vert. L'experte de la banque HSBC Midland lui formule une proposition après avoir jeté un coup d'oeil rapide au résumé des derniers bulletins, tombés seconde après seconde, susceptibles d'affecter son marché. Les déclarations des gouverneurs de banques centrales, les chiffres du chômage et du commerce extérieur, les résultats de grosses sociétés défilent sur l'écran de son ordinateur. La contrepartie accepte. Sara effleure la touche hypersensible marquée *dealing*. L'affaire est réglée. « *Merci. HK. On se parle plus tard. Au revoir.* »

Toute l'astuce réside dans la programmation des ordinateurs, qui permet à l'acheteur et au vendeur de communiquer entre eux en temps réel, comme s'ils se retrouvaient à la corbeille de la Bourse – avec l'avantage que tout ce qui est dit est transmis sur les terminaux des interlocuteurs, par l'intermédiaire d'un clavier. « *Je ne pourrais pas survivre sans ma console. Disposer de l'information correcte au moment idoine est vital dans mon métier* », lance la *trader*, pas peu fière d'énumérer toutes les performances de « son » Reuters.

« *Round the world, round the clock* » (« Le tour du monde, le tour de l'horloge ») : telle pourrait être la devise du groupe Reuters, numéro un mondial de l'information financière. Tradition oblige, le fil proprement dit porte encore l'appellation Reuter, le nom d'origine de ce colosse des salles de change, dont les profits en 1996 se sont élevés à 6,5 milliards de francs. Avec ses 362 000 terminaux installés dans les banques, les sociétés multinationales, les Bourses et les chancelleries de par le monde, son service en vingt-quatre langues, le deuxième plus important réseau de satellites de la planète après le Pentagone, ses 15 000 employés dont 1 960 journalistes basés dans 91 pays, sa domination totale des marchés de changes, des matières premières et des actions non américaines, la firme veut croire que le globe tourne autour d'elle, comme la Terre autour du Soleil.

Les déréglementations boursières et la mondialisation des marchés fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ont fait de Reuters Holding PLC une valeur de technologie et la vedette du Stock Exchange. De plus, cette société cotée en Bourse depuis 1984 est invulnérable face aux OPA hostiles. Selon les statuts, aucun actionnaire ou groupe ne peut détenir plus de 15 % des parts, et, pour éviter toute mauvaise surprise, une fondation dispose d'un *golden share*, ou action de préférence, qui lui permet d'empêcher tout mouvement de capitaux indésiré.

« *Notre culture est d'abord journalistique et repose sur une tradition de rapidité, de précision et d'indépendance.* » Le directeur général Peter Job, cinquante-cinq ans, ex-agencier de la maison, affirme son credo. Choc garanti ! Au siège de la rédaction, blotti dans un bâtiment futuriste de Grays Inn Road, à un jet de pierre de la City, l'atmosphère silencieuse contraste avec le brouhaha des salles de changes et d'arbitrage où la compagnie règne en maître et rythme la vie des courtiers. On pourrait se croire dans un laboratoire d'études d'une grande entreprise. Le desk central produit jusqu'à vingt dépêches par minute. De quoi remplir un quotidien en une demi-heure. Dépêches réalisées à partir de la copie provenant des services de production basés à Londres et des bureaux à l'étranger. Ici, la matière première est coupée, réunie et renvoyée aux abonnés. Adapté aux besoins des clients, le style de l'agence est court et concis. Le *City screen*, qui offre des informations pratiques – de l'immobilier aux offres d'emplois en passant par la météo, les paris sur le sport et quelques histoires salaces provenant des tabloïds – constitue la seule note de fantaisie. « *Rosalie* », comme les journalistes français appellent leurs confrères britanniques, ne colporte jamais de rumeurs sur les coups de Bourse en préparation, sauf quand ses potins font bouger la valeur d'un titre.

Ce membre fondateur du club très fermé des grandes agences mondiales voit le jour en 1851 à Londres, avec Paul Julius Reuter, entré dans le monde de l'information grâce à ses talents de colombophile. Entre Bruxelles et Aix-la-Chapelle, une noria de ramiers, élevés par ses soins, transmettent les cours en Bourse de ces deux places financières et les bonnes affaires à conclure. Pendant plus d'un siècle, le nom symbolise successivement la puissance, puis l'agonie de l'empire britannique. Ce fleuron du Commonwealth, la grande famille d'outre-mer, tient le bulletin de santé quotidien des colonies, depuis l'agenda du vice-Roi des Indes jusqu'aux prix de toutes les marchandises tropicales.

LA seconde guerre mondiale et la décolonisation entraînent des difficultés financières. Fortement endettée, au début des années 60, conséquence du manque de rentabilité des informations générales, l'agence va sortir de l'ornière par l'information financière. Dès 1964, Reuters utilise l'informatique pour diffuser la cotation de la Bourse de New York. Neuf ans plus tard, le système Monitor, un réseau informatique avant la lettre, donne instantanément les taux de change. Le joyau de la Couronne devient une citadelle de communications extrêmement rapides. En 1984, le groupe entre en Bourse, ce qui permet aux anciens propriétaires – les organes de presse britanniques, australiens et néo-zélandais – de réaliser un joli pactole.

Michaël Bloomberg : « Affronter Reuters, c'est jouer contre une équipe qui est à la fois propriétaire du terrain et du ballon, et qui, de plus, fixe les règles du jeu »

Aujourd'hui, la vente d'information aux médias, nationaux comme internationaux, ne représente plus que 5 % des revenus. Le chiffre d'affaires provient pour les deux tiers de données financières et pour un quart des transactions électroniques. Chef de file du marché, ses principaux rivaux sont américains : Telerate, une filiale du groupe AP-Dow Jones, et Bloomberg, créée en 1984 par l'ancien *trader* de Salomon Brothers, Michaël Bloomberg. Alliée avec celui-ci depuis 1996 dans la télévision, l'Agence France Presse, qui dépend pour près de la moitié de son budget des abonnements gouvernementaux, n'est pas considérée comme un concurrent de poids dans le domaine du négoce et des informations financières.

Malgré cette réussite, les observateurs décèlent certains signes de faiblesse chez Reuters. La multiplication des produits disponibles, plus de trois cents, provoque des problèmes d'intendance. La mise à jour des cotations est jugée lente ; les caractères trop petits. Si la compagnie se veut, et est, internationale, sa culture « *british* » reste toujours présente ; de l'austérité dans la tenue des cadres en passant par un mode de direction collégial et discret. « *Ce sont des gens qui estiment que l'on ne peut rien faire sans eux et que, tôt ou tard, il faudra passer sous leurs fourches Caudines* », se plaint un banquier. Si dans la City les Reuters boys font la loi, leur arrogance irrite.

L'introduction de l'euro risque de faire chuter considérablement les revenus tirés du marché des changes, véritable rente de situation pour la firme. Son implantation aux Etats-Unis s'est avérée difficile et très coûteuse. Imbattable sur les bons du Trésor américain, Bloomberg, qui connaît un développement prodigieux, ne cesse de lui « mordre les jarrets ». Autre coup dur : le Matif, marché parisien des produits dérivés, vient de décider d'abandonner le système Globex de Reuter, à partir de 1998, au profit du système de la société des Bourses françaises. Enfin, ses journalistes se sentent parfois les laissés-pour-compte de la course au gigantisme : depuis octobre, le directeur de la rédaction ne siège même plus au conseil d'administration !

Ces coups de semonce ne suffisent pas à ébranler les certitudes d'une entreprise dont Michaël Bloomberg, adversaire coriace peu suspect de sympathie, a reconnu un jour la force : « *Affronter Reuters, c'est jouer contre une équipe qui est à la fois propriétaire du terrain et du ballon, et qui, de plus, fixe les règles du jeu.* »

Lors d'un entretien avec Reuters Financial Television, chaîne vidéo couvrant les grands événements économiques, l'un des responsables du géant allemand Bayer avait exclu toute acquisition importante dans les années qui viennent. Sa déclaration a fait immédiatement chuter les cours de la société pharmaceutique britannique Zeneca, cible de rumeurs d'acquisition. La réaction en chaîne a été spectaculaire. En abreuvant constamment les opérateurs et les investisseurs d'informations rapides, globales et complètes, Reuters est devenu le symbole même de l'interconnexion des marchés, aux conséquences lourdes et dramatiques. L'informatisation, la disparition progressive de la corbeille des Bourses, la fin de certains métiers d'exécution des ordres ou le démantèlement des barrières dressées contre les capitaux étrangers : beaucoup croient discerner derrière ce chambardement boursier, intervenu un peu partout au cours des quinze dernières années, l'influence directe des mastodontes du multimédia.

REUTERS possède, en effet, un atout de maître, qu'il peut sortir de sa manche au moment voulu : les moyens financiers considérables nécessaires pour créer un outil informatique particulièrement cher. Ainsi, la mise au point du Modèle 3000, lancé en juillet 1996, a coûté 100 millions de dollars. A l'instar d'un arrogant premier de la classe, Reuters a toujours manifesté une totale allergie à partager son savoir. Les seules alliances que subit la firme lui sont imposées par les circonstances : la baisse des prix, par exemple, l'a contrainte récemment à s'unir avec une trentaine de sociétés exploitant Internet.

Le Web a l'avantage de centraliser les données sur un seul écran, évitant ainsi la congestion des postes de travail et les problèmes de surchauffe du système informatique. Les prix des actions des grosses sociétés ou des bons d'Etat américains y sont déjà disponibles. « *L'Internet est trop lent pour les traders, qui ont besoin de prix immédiatement disponibles. Les erreurs et anomalies ne sont pas corrigées. Les comparaisons historiques sont impossibles.* » Comme il sied à une star, Reuters ramène ce nouveau défi aux dimensions d'un fait banal, incidemment mentionné.

Un curieux relent d'ambiguïté s'attache à cette organisation, anglo-saxonne par excellence, accusée par certains d'amplifier les mouvements boursiers ou d'encourager les séismes monétaires pour gagner de l'argent. La gauche accuse ce bastion des technologies nouvelles, qui permet une mobilité sans précédent des flux financiers, de soumettre les hommes aux lois du libéralisme, et d'être responsable de la dislocation sociale. Son projet, il est vrai, s'articule autour de la flexibilité de la main-d'œuvre, le libre-échange, l'espace mondial. Convaincu de l'irréversibilité et des bienfaits de l'actuelle globalisation de l'économie dans laquelle il voit des perspectives nouvelles de profits, Peter Job s'oppose aux régulations, sociales et économiques.

Ambigu, Reuters ? « *Cela revient à blâmer le miroir pour le reflet de votre visage. La publication des résultats trimestriels est essentielle pour l'actionnaire, qui ne peut se permettre d'attendre un an afin d'évaluer son placement*, réplique Peter Job. *Everything is so simple.* »

Charles Goodhart, professeur d'affaires bancaires à la London School of Economics, apporte, lui, une réponse circonstanciée quant au rôle exact joué par Reuters dans le phénomène de mondialisation. « *Son action est significative. De simple fournisseur d'informations, elle est devenue un faiseur de marchés qui met en contact différents intervenants.* » A l'écouter, tant que les prestataires de services financiers se bornent à cette position médiatrice et refusent d'agir pour leur propre compte, il n'y a rien à craindre. Le paisible sujet de Sa Majesté, à des années-lumière des puces électroniques, cite une récente étude universitaire américaine selon laquelle l'économie mondiale était davantage intégrée entre 1842, date de l'invention du télégraphe électrique, et 1914 qu'aujourd'hui. « *Il n'existait pas de contrôle des mouvements de capitaux, l'immigration était totalement libre et les taux de change étaient fixés par rapport à l'étalon-or* », insiste M. Goodhart. Il pourrait ajouter qu'à l'époque Reuters n'en était encore qu'à ses balbutiements...

Marc Roche
Dessin de JY

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Impasse au Proche-Orient

BILL CLINTON a eu raison, lundi 7 avril, de refuser de mettre la charrue avant les bœufs pour relancer le processus de paix israélo-palestinien. Au terme d'un entretien tendu, à Washington, avec Benyamin Nétanyahou, le président américain a rejeté les propositions du premier ministre israélien. Elles avaient, il est vrai, l'allure d'une dangereuse fuite en avant : organiser aujourd'hui, en plein cycle de violences, un sommet tripartite américano-israélo-palestinien, à la manière de Camp David, pour lancer une négociation de trois à six mois devant définitivement trancher du statut de Jérusalem et des territoires.

Ce n'est pas le moment. Comme l'Union européenne, les Etats-Unis estiment qu'il faut d'abord rétablir le dialogue entre les deux partenaires. Et, pour cela, il faut des mesures concrètes, réciproques, destinées à dissiper la crise de confiance profonde qui s'est instaurée entre Israéliens et Palestiniens. Deux mesures au moins doivent être imposées aux protagonistes, tout de suite. Israël doit geler la création des points de peuplement dans les territoires palestiniens, y compris à Har Homa, cette colonie de Jérusalem-Est dont la mise en chantier, le 18 mars, a achevé de bloquer les pourparlers.

La seconde mesure incombe aux Palestiniens. Comme le suggèrent les Européens, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, devrait s'adresser à l'opinion israélienne pour la rassurer et apaiser ses craintes en matière de sécurité. C'est-à-dire réaffirmer son engagement à lutter sans faiblesse contre le terrorisme et la violence.

On n'en est pas là. La rencontre de Washington n'a permis aucun déblocage. *« La construction continuera, que ce soit dans le quartier de Har Homa ou dans les* [autres] *implantations »*, a déclaré M. Nétanyahou après son entretien avec M. Clinton. Pour autant, les Etats-Unis ne jettent pas l'éponge. Le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, devait recevoir, mardi, le ministre palestinien de l'enseignement supérieur, Hanane Achraoui. Les Etats-Unis auront ainsi entendu l'une et l'autre parties.

Mais après, si rien n'avance, les Etats-Unis devront changer de ton. Ils peuvent difficilement se contenter de constater les divergences. En coordination, ou avec l'aide de l'Union européenne, qui vient de lancer l'idée d'un *« code de conduite »* à l'intention des Israéliens et des Palestiniens, ils devront taper du poing sur la table – et notamment en direction d'Israël. Face à un blocage similaire, dû alors à l'attitude d'Itzhak Shamir, George Bush et James Baker avaient su, au début des années 90, menacer et faire pression sur le protégé israélien des Etats-Unis. Jusqu'à présent, l'administration Clinton, soucieuse d'impartialité, s'y est refusée. L'échec de la rencontre de lundi indique qu'un changement de stratégie sera bientôt nécessaire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le général de Gaulle à Strasbourg

LE DISCOURS de Strasbourg accentue et explique celui de Bruneval. *« Le jour va venir,* avait dit le général de Gaulle, *où, rejetant les jeux stériles et réformant le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'Etat, la masse immense des Français se rassemblera sur la France. »* Il n'y avait dans ces paroles nulle déclaration de guerre à la démocratie et à la République, comme l'ont crié avec ensemble les tenants des partis d'extrême gauche.

« Il est temps, a-t-il dit à Strasbourg, *que se forme et s'organise le rassemblement du peuple français, qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat. »* On feint de croire que le général de Gaulle rêve d'on ne sait quel régime, quelle République, d'où les partis seraient exclus, d'où ils seraient *« absents »*, dit M. Guy Mollet. On assure que la formation autour de sa personne d'un *« rassemblement du peuple français »* équivaudrait à un *« plébiscite »*, comme l'écrit M. Léon Blum.

La question, à notre sens, est ainsi mal posée. Que le général de Gaulle ait l'ambition de diriger lui-même ce mouvement, qui donc pourrait le lui reprocher ? La politique, le désir de conduire les affaires publiques seraient-ils inéluctablement réservés aux médiocres, et les grands esprits en seraient-ils écartés parce qu'ils seraient de grands esprits, les hommes qui ont rendu d'éminents service à la patrie devraient-ils ensuite se confiner dans le silence et l'inaction ?

Rémy Roure
(9 avril 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La leçon d'Auguin *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

CIEL LIMPIDE de mois d'août, armada d'admirateurs voile haute, cornes de brume enrouées d'émotion, bassin enrubanné de grands pavois et de grands sentiments : le port d'attache d'Auguin a fait plus qu'honneur, dimanche 6 avril, à son fils prodigue et prodige. Sous les discours des tribunes et les bravos des quais se percevait un certain silence, celui de la gratitude fière et du soulagement. Le vainqueur du tour du monde en solitaire sans escale risquait bel et bien de couler à pic, au détour des icebergs antarctiques ou ailleurs. Cette éventualité n'a pas quitté les esprits de ses amis, ni sans doute le sien, durant plus de cent jours. Le cap natal du Cotentin symbolise toutes les douceurs de la terre et de la vie qu'il aurait alors perdues, et qui lui sont comme restituées.

Ce défi apparemment inutile, quelle leçon recèle-t-il, au-delà du courage méthodique qu'il exigeait ? Il est la preuve qu'il existe encore, face à la vie, une attitude responsable qui est en train de sortir des mentalités terriennes. A aucun moment Auguin ne s'est plaint, alors que les acteurs de l'actualité n'arrêtent pas de geindre. Le délire de persécution a remplacé le débat, la pensée.

Pas un dirigeant qui n'incrimine les défauts des dirigés, coupables d'angélisme, de conservatisme ou de morosité. Pas un patron mis en examen qui ne crie au harcèlement judiciaire. Un ancien directeur de presse aussi influent que Louis Pauwels s'estime en butte au terrorisme intellectuel de gauche sous prétexte que quelques journaux de ce bord ont été moins élogieux à son égard que ceux de sa famille (*Les Dernières Chaînes*, éditions du Rocher). L'artiste mal accueilli n'explique plus son insuccès que par une cabale. La vedette promue par le système l'utilise pour s'en dire martyr. Tel écrivain nanti de nombreuses tribunes profite de sa position pour asseoir, contre toute logique, une réputation de marginal maudit. Tel invité régulier des journaux et des télévisions prétend – avec succès – en être exclu.

Les révisionnistes et les avocats des bourreaux nazis ont beaucoup joué de ce mécanisme, tirant des gages de véracité de leur isolement face à la communauté des historiens ou à la pléthore des parties civiles. Je suis seul de mon avis, donc j'ai raison. Les adversaires de l'ex-Yougoslavie se présentent tous comme les victimes d'une désinformation exercée par les *lobbies* d'en face. Chaque intellectuel en mesure de s'exprimer veut faire entendre que sa liberté est menacée par une sombre machination idéologique. A gauche, on se plaint d'une « pensée unique » d'autant plus contraignante que floue, sans inspirateurs ni agents décelables. A droite, on fait un procès symétrique aux tenants invisibles du « politiquement correct ». Je me sens écrasé par une vague orthodoxie, donc j'ai raison ! Ecoutez-moi, puisqu'on me bâillonne ! Qui, « on » ? Des noms !

L'opinion ne se forme plus à partir des idées échangées mais selon les capacités respectives des privilégiés de l'expression à se faire passer pour persécutés par l'autre. A l'origine de ces assauts croisés de dolorisme : la médiatisation audiovisuelle, qui a substitué aux arguments des contradicteurs leur notoriété, donc leur pouvoir d'autoproclamation, obtenu sur le modèle et par les voies de l'ascension politique. Sous l'effet des règles du spectacle, c'est à qui jouera, non plus sur la raison, mais sur l'émotion, et d'abord sur l'élan de sympathie que le public réserve aux solitaires prétendument violentés.

Il découle de ces délires et mises en scène plaintives un déclin du libre arbitre et du sens de la responsabilité. La course au large exclut un tel renoncement geignard. Au plus fort de l'adversité, Auguin ne s'en prenait qu'à lui-même. Ainsi rejoignait-il Ulysse. *« Tous les dieux le plaignaient,* lit-on au chant I de l'*Odyssée*, *sauf un seul, Poséidon, dont la haine a traqué Ulysse jusqu'à son retour à la terre natale. »* Le dieu des flots n'a pas plus de haine pour ceux qui le bravent que la mer ne leur voue de cruauté ; mais il est vrai qu'ils les forment à ne jouer d'aucune pitié. En quoi ils encouragent une dignité essentielle, que la terre n'enseigne plus.

Le gourmand *par Ronald Searle*



Le dilemme européen de Jacques Chirac

Suite de la première page

Avant de partir pour Bonn, Jacques Chirac aura reçu à l'Elysée le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, occasion de rappeler l'importance qu'il attache à la signature du document entre l'OTAN et Moscou. Le texte n'est pas encore tout à fait prêt. Les voyages qu'entreprend le chef de la diplomatie russe dans plusieurs capitales occidentales permettent de souligner l'apport des Européens à la rédaction du document, qui ne doit pas être une affaire réservée à Washington et Moscou. Dans les cinq articles, occupant une quinzaine de pages, des désaccords subsistent sur le déploiement de troupes étrangères chez les nouveaux membres, sur l'utilisation des infrastructures, notamment celles laissées par le pacte de Varsovie, sur l'élargissement ultérieur de l'Alliance... Pourtant, Russes et Occidentaux se déclarent confiants que le document pourrait être signé en mai.

Dans ce cas, la signature par les chefs d'Etat et de gouvernement des seize membres de l'Alliance atlantique et par Boris Eltsine pourrait avoir lieu à Paris. Ce serait une bonne manière faite à la France. Il n'en serait que plus paradoxal qu'au même moment Jacques Chirac annonce un gel des relations avec l'OTAN, parce que l'européanisation de l'organisation lui paraîtrait insuffisante. On ne peut cependant l'exclure. La visite, fin mars, à Washington du ministre de la défense, Charles Millon, n'a pas permis d'enregistrer le moindre progrès sur la question du commandement sud de l'OTAN, qui est devenue pour la France le baromètre de la bonne volonté américaine. Les discussions n'en continuent pas moins avec les Etats-Unis ; des solutions satisfaisantes pour les deux parties sont recherchées après que différentes propositions – partage territorial des commandements en Méditerranée, création d'un force d'action rapide sous commandement français, report de six ou sept ans de la décision – eurent été écartées.

Jacques Chirac aura l'occasion de vérifier à Bonn si le soutien apporté par le chancelier à la demande française – à savoir le remplacement de l'amiral américain commandant la zone sud de l'OTAN par un officier européen – ne se dément pas. Bien que le retour éventuel des Français dans les structures intégrées de l'OTAN puisse bouleverser les habitudes allemandes, Helmut Kohl s'est prononcé en sa faveur, sans arrière-pensées. Ou plutôt il a fait sien l'argument de Jacques Chirac : dans la situation actuelle, compte tenu des engagements de la plupart des pays européens, le seul lieu de développement d'une identité européenne de défense est l'OTAN. Toute tentative de créer cette défense européenne en dehors des structures atlantiques, où se retrouvent les partenaires qui comptent en matière militaire, est vouée à l'échec. En présentant un front uni, les membres européens de l'OTAN ont réussi, depuis juin 1996, à convaincre les Etats-Unis de leur faire une plus grande place, pas au point cependant d'accepter de céder tous les commandements régionaux à des officiers européens.

C'est le dilemme de Jacques Chirac. Ou bien il juge que les progrès vers l'« européanisation » de l'OTAN sont insuffisants, et il remet à des jours meilleurs son projet d'une identité européenne de défense au sein de l'organisation atlantique, ou bien il accepte d'aller de l'avant même si toutes ses demandes n'ont pas été satisfaites. Dans le premier cas, sa décision ne sera pas sans effet sur la définition d'une politique extérieure et de sécurité commune entreprise par la conférence intergouvernementale. Les Français et les Allemands ont déjà besoin de toute leur force de conviction pour amener leurs partenaires à accepter un rapprochement de l'Union de l'Europe occidentale (UEO, la seule organisation européenne compétente en matière militaire) avec l'Union européenne, afin que l'Europe ait enfin une politique de défense.

CRITIQUES CONVERGENTES

Or l'UEO est pratiquement une coquille vide. L'« européanisation » de l'OTAN, c'est aussi la possibilité pour elle d'utiliser des moyens (dont elle ne dispose pas) pour des missions strictement européennes. Autrement dit, les décisions de la conférence intergouvernementale en matière de défense commune, déjà difficiles, risquent de rester lettre morte si elles ne sont pas relayées par une coopération étroite entre l'UEO et l'OTAN. Et cette coopération dépend de la réforme de l'organisation atlantique, elle-même tributaire de la décision de Paris.

Les enjeux ne sont donc pas minces. Ils ne sont pas moindres dans le second cas, si Jacques Chirac donne l'impression de se contenter de peu. Le président de la République risquerait alors d'être en butte aux critiques convergentes des archéo-gaullistes et des socialistes, unis dans la défense de la vulgate gaulliste. Cette alliance de circonstance s'est manifestée au moment de la discussion du concept stratégique franco-allemand, les représentants du PS n'étant pas les derniers à dénoncer ce qu'ils considéraient comme un alignement pur et simple sur l'OTAN. Dans une période préélectorale, Jacques Chirac n'a peut-être pas intérêt à apporter de l'eau au moulin des adversaires de l'Europe, qui, avec l'euro, les transferts de souveraineté dans les affaires de police et de justice, etc., ne manquent déjà pas de munitions.

Serait-ce le bon calcul ? Les mêmes qui s'apprêtent à dénoncer la *« trahison »* du gaullisme si le rapprochement avec l'OTAN se poursuit fustigeront l'*« échec »* de la politique entreprise depuis décembre 1995 si la réforme de l'OTAN marque le pas. Et l'échec rejaillira sur toute la stratégie de défense du président de la République, puisque les mêmes arguments ont été utilisés pour justifier le retour vers l'OTAN et pour expliquer la restructuration des armées françaises. Il y va finalement de la cohérence de ses choix européens.

Daniel Vernet

Dire le droit, en Israël aussi

par Théo Klein

HAUTE Cour de justice : le nom même de la juridiction suprême de Jérusalem est une réminiscence de ce vœu formulé par Abraham, alliant la loi et la justice, la règle de droit et l'équité, l'intelligence et le cœur.

C'est dans cette voie que se sont inscrites les décisions les plus célèbres du *« Bagatz »*, acronyme du nom hébraïque de ce tribunal. C'est pourquoi je m'interroge sur le sort réservé au recours formulé devant cette juridiction par la famille du terroriste qui avait fomenté le récent attentat de Tel-Aviv.

Détruire la maison de la femme et des enfants d'un criminel est une idée qui n'a aucune référence dans les Etats de droit. Peu importe que les Anglais, dans leur époque coloniale, l'ait appliquée. Israël ne se considère pas comme un Etat impérialiste et ne devrait pas, en conséquence, appliquer des mesures de rétorsion qui touchent des innocents (ou, en tout cas, des non-coupables).

Voir des engins puissants ébranler les murs de cette simple demeure m'a fait honte. L'image en était insupportable. Non pas que je me range parmi les purs esprits qui se refusent à envisager la réalité d'un monde violent et impénitent. C'est au contraire parce que je me sens engagé par tout ce qui se fait – ou ne se fait pas – en Israël que je me sens révolté contre ces mesures barbares et, pis encore, stupides.

Faut-il vraiment qu'Israël s'efforce de constituer le panthéon des héros du Hamas et pousse les Palestiniens à s'identifier à eux ?

En vertu de quelle loi, de quel principe juridique, de quelle conception du droit des gens et du respect de la personne humaine dans son individualité peut-on laisser détruire la demeure d'une famille parce que son chef s'est livré à un acte criminel ? Un acte doublement criminel puisqu'il s'agit aussi, au regard de l'épouse et des quatre enfants, de l'abandon de ses responsabilités d'époux et de père.

Ces sanctions collectives, qui rappellent aux Européens une époque trop récente pour être effacée de nombreuses mémoires vivantes, font resurgir des images qui devraient interdire aux survivants d'Israël une aussi vulgaire cruauté.

Le rôle du juge, dans la conception qui est celle de l'institution de la justice dans l'esprit du TaNaKh' (la Bible juive), doit l'inciter à dire la vérité au-delà de tout souci politique. Une vérité qui appelle au respect de l'autre et à une conception du monde fondée sur le dialogue plutôt que sur l'affrontement. Celui qui cherche la paix doit éviter de provoquer son adversaire, de vouloir par la force le conduire à la frustration, à l'humiliation et à l'acte insensé. Donner un sens est aussi l'obligation de ceux qui gouvernent et le leur rappeler est le devoir du juge.

Face à ce vent mauvais qui souffle sur Israël, dans le tourbillon de mots, de déclarations, de volte-face qui ne laissent découvrir aucune conception politique perceptible, ni aucun souci continu des réalités politiques, le rôle des juges n'est-il pas de rappeler les principes qui ont fondé l'Etat ?

Dans l'affrontement des peurs, des extrémismes, des haines, hélas ! aussi, n'est-ce pas cette haute juridiction qui doit rappeler le citoyen, comme ses représentants parlementaires ou municipaux, comme, à l'évidence aussi, son gouvernement, à la nécessité d'asseoir et de justifier ses actes et ses paroles dans le respect des lois fondamentales de la démocratie ?

Il y va non seulement de l'image d'Israël dans le monde, ce qui importe au-delà même des bords de la Méditerranée, comme aussi à l'est du Jourdain. Il y va de la survie d'un Israël porteur de la tradition de la Bible et des prophètes ; de cet Israël qui fait que nous sommes fiers de nous reconnaître en lui.

Ces lignes ne sont pas une interpellation, une mise en cause d'une décision de justice, mais un appel, un appel chaleureux et fraternel pour que chacun sache qu'il y a – oui, il y a – des juges en Israël. Ils sauront, malgré l'hostilité publique de certains cercles intégristes et la fébrilité d'un pouvoir trop incertain et trop bavard, maintenir le cap et *« dire le droit et l'équité »* (Genèse XVIII, 19), préservant ainsi notre honneur et l'avenir.

Théo Klein est avocat.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA DROITE SANS MÉMOIRE

Lionel Jospin vient de proposer dans le programme économique et social du Parti socialiste la création de 700 000 emplois pour les jeunes. Peut-être est-il imprudent de fixer des chiffres, mais est-ce plus périlleux lorsqu'on est dans l'opposition que dans la majorité ? Les sarcasmes et la vertueuse indignation de celle-ci, en particulier ceux de M. Mancel et du RPR, ont une saveur particulière ; la droite manque étrangement de mémoire. En effet, 700 000 emplois, c'est exactement le chiffre que citait Alain Juppé dans sa déclaration du 22 juin 1995 qui, le 24 juin, avait eu les honneurs du *Monde* titrant en première page « Alain Juppé se fixe pour objectif la création de 700 000 emplois en 18 mois ». Lionel Jospin aurait-il fait preuve d'humour en reprenant ces chiffres ? Erreur au-delà des Pyrénées, vérité en deçà...

Jean-François Petitbon,
Waterloo (Belgique)

Heure d'été, heure de l'Union

par Edith Cresson

L'HEURE d'été est-elle un des problèmes les plus tragiques qui se posent à la société française au point de remettre en cause notre cohésion sociale et jusqu'à notre identité nationale ? J'avoue que cette idée ne m'avait pas effleurée, quel que soit l'intérêt du sujet, jusqu'à ce que je tombe sur la contribution au débat d'André Bendjebbar publiée dans *Le Monde* du 28 mars.

On peut être pour ou contre l'heure d'été. Mais on n'a pas le droit, pour convaincre à tout prix, d'utiliser des arguments mensongers, ce que fait M. Bendjebbar, dont le plaidoyer mélodramatique ferait sourire s'il ne jouait avec insistance sur la corde du populisme le plus chauvin.

L'heure d'été n'est pas née du cerveau malade de commissaires européens dénaturés ou inhumains. La France – c'est-à-dire son gouvernement et son Parlement, émanations de la volonté populaire – l'a adoptée d'elle-même en 1976. Avant cette date, trois pays européens seulement la pratiquaient. C'est précisément cette décision française qui a conduit, pour ne pas dire contraint, les autres Etats de l'Union à suivre le mouvement. Pourquoi ? Tout simplement, parce que, notre pays étant situé au carrefour des réseaux de communications européens, ferroviaires ou aériens, la coexistence de deux systèmes horaires aurait gravement perturbé tous les systèmes de transport de la Communauté européenne.

La France a donc pratiquement imposé l'heure d'été à l'Europe. En quelques années, l'heure d'été est entrée en vigueur à travers toute la Communauté, ce mouvement aboutissant, dans un souci de cohérence, à une directive européenne adoptée en 1980 et constamment renouvelée depuis sans obstacles et sans drames. Et voilà que, vingt ans après, sans véritable débat, sous l'effet d'une sorte de mouvement d'humeur, la France met cette même Europe en demeure de revenir du jour au lendemain sur ce choix dont elle avait été responsable. Face à ce type de comportement, on comprend que certains de nos partenaires s'agacent de ce qu'ils considèrent au mieux comme de la légèreté, au pis comme de l'arrogance.

> On peut être pour ou contre l'heure d'été, mais on n'a pas le droit, pour convaincre à tout prix, d'utiliser des arguments mensongers

Et la Commission dans tout cela ? Quel est son rôle ? Depuis que l'heure d'été a été adoptée par les Etats membres, elle élabore périodiquement des directives fixant pour les années à venir les dates du début et de la fin de son entrée en vigueur. Ses membres ont sans doute une opinion personnelle sur la question – pour ma part, en tout cas, j'en ai une, et elle est favorable –, mais là n'est pas le sujet. La Commission n'a pas de philosophie ou de doctrine sur l'heure d'été ; elle se borne à en organiser la mise en œuvre. Ce n'est donc pas elle qui a dit *« non »* à la demande française, mais les ministres des transports des quatorze autres Etats membres.

Les imprécations de M. Bendjebbar n'ont donc pas lieu d'être, et encore moins les insultes qu'il déverse sur les commissaires européens. Une fois de plus – et quoi que l'on pense de l'heure d'été – la Commission, « Bruxelles », sert de bouc émissaire et de paravent à ce qui ne relève que de la responsabilité des Etats.

Il y a plus grave encore. *« Heure d'été, heure des vaincus ! »*, s'exclame M. Bendjebbar, qui trouve ici l'argument massue : l'heure d'été, ce fut celle qu'imposèrent à la France ses occupants, de 1940 à 1944. Hitler-Bruxelles même combat : c'est le bouquet ! Ce monsieur, qui se présente comme historien, ne sait peut être pas que l'heure d'été est née non pas en Allemagne, mais en Angleterre, dès 1916, et que c'est l'exemple britannique, suivi par l'Irlande puis, en 1966, par l'Italie, qui inspira bien plus tard la France, désireuse de réduire sa consommation d'énergie au lendemain d'un choc pétrolier désastreux pour l'économie et l'emploi. Le rappel de ce simple fait historique aurait sans doute réduit l'impact de la démonstration – encore que M. Bendjebbar eût pu, tant qu'il y était, en appeler au souvenir sacré de Jeanne d'Arc pour dénoncer l'adoption par notre beau pays d'une tradition de la perfide Albion !

De telles incantations à la Déroulède enchantent peut-être les émules de M. Le Pen ou de M. de Villiers. Au-delà de leur caractère excessif, elles ne visent qu'à saper l'Europe que nous voulons construire, à Bruxelles comme à Strasbourg, à Paris comme à Bonn : l'Europe de peuples réconciliés et vivant en paix avec eux-mêmes, l'Europe des citoyens.

***Edith Cresson**, ancien premier ministre, est membre de la Commission européenne, chargée de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.*

PHARMACIE Roussel-Uclaf et sa maison mère allemande Hoechst ont annoncé, mardi 8 avril, qu'elles cédaient, *« sans rémunération »*, la totalité de leurs droits sur la molécule RU 486 au docteur Edouard Sakiz, soixante et onze ans, ancien président du directoire puis du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf. Le docteur Sakiz va monter une société qui produira et diffusera cette molécule. ● LE RU 486 (ou mifépristone), synthétisé en 1980, est utilisé depuis plusieurs années comme solution médicamenteuse permettant d'obtenir une interruption volontaire de grossesse. ● ROUSSEL-UCLAF, qui *« se désengage définitivement et irrévocablement »*, va cesser toute production à l'échelon mondial de cette molécule qui a provoqué de multiples controverses, en particulier aux Etats-Unis. ● LE GROUPE allemand Hoechst avait souhaité, dès la fin des années 80, cesser la production.

Le groupe allemand Hoechst cède la production de la pilule abortive RU 486

Le développement et la commercialisation de cette célèbre molécule qui provoque une interruption volontaire de grossesse seront assurés par le docteur Edouard Sakiz, l'un de ses découvreurs, ancien président de Roussel-Uclaf

LES RESPONSABLES du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf, filiale à 100 % de l'allemand Hoechst, ont annoncé, mardi 8 avril, que cette firme allait prochainement cesser toute production à l'échelon mondial de la molécule RU 486 (ou mifépristone) utilisée depuis plusieurs années comme solution médicamenteuse permettant d'obtenir une interruption volontaire de grossesse. Cette annonce devait être commentée le même jour par le docteur Edouard Sakiz, l'un des scientifiques ayant participé à la découverte de cette molécule et qui, depuis le début des années 80, a cherché à en développer la production et la diffusion à l'échelon mondial au sein du groupe Roussel-Uclaf-Hoechst. Le docteur Sakiz, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans, entré dans le groupe en 1966, a été président du directoire de Roussel-Uclaf de 1981 à 1993 puis président du conseil de surveillance, poste qu'il vient de quitter.

Il est acquis que Roussel-Uclaf et Hoechst cèdent, dès aujourd'hui, la totalité de leurs droits sur cette molécule. Ces droits sont offerts au docteur Sakiz. Le docteur Sakiz a précisé qu'il avait signé un accord avec Roussel-Uclaf, qui lui transfère *« sans rémunération »* l'ensemble des droits de propriété industrielle concernant la RU 486 et qui stipule qu'il aura désormais l'entière responsabilité des travaux de recherche et du développement de la production, de la distribution et des ventes de ce médicament.

Pour sa part, Jean-Pierre Godard, président du directoire de Roussel-Uclaf, a commenté cette décision en ces termes : *« Cet accord s'inscrit dans la continuité de la stratégie de Hoescht-Marion Roussel – la société pharmaceutique du groupe Hoescht – de focaliser ses efforts de recherche, de développement et de marketing sur des domaines qui représentent les opportunités les plus prometteuses pour la croissance de l'entreprise (...). En transférant la totalité des droits de propriété industrielle au docteur Edouard Sakiz, Roussel-Uclaf se désengage définitivement et irrévocablement vis-à-vis de la mifépristone. Roussel-Uclaf cessera toute implication, à savoir la production, la distribution et la vente de la RU 486, dès que la structure appropriée constituée par le docteur Sakiz sera opérationnelle. Ceci devrait avoir lieu dans le courant des prochains mois. »*

TOUTES LES CONTROVERSES

Cette opération, rarissime dans l'histoire de l'industrie pharmaceutique, constitue une date essentielle pour la RU 486, molécule controversée qui symbolise depuis dix ans toutes les controverses autour de l'interruption volontaire de grossesse. Il y a déjà eu plusieurs dates-clés dans le développement de cette molécule, qui est issue des recherches sur les anti-hormones menées au sein du laboratoire Roussel-Uclaf par Daniel Philibert, Georges Teutsch et Edouard Sakiz. Ce n'est que par hasard que la propriété anti-progestérone de cette molécule a pu être trouvée et qu'on envisage son utilisation dans le contrôle de la fertilité. La première étude dans ce domaine a été effectuée à Genève et les résultats en ont été publiés en 1983.

Cette molécule, qui avait été synthétisée en 1980, fut par la suite homologuée en France et en Chine en 1987. Sa première mise sur le marché a été effectuée en 1988 dans une indication unique : l'alternative médicamenteuse à l'intervention chirurgicale de grossesse. En 1990, la Grande-Bretagne homologuait ce produit, suivie l'année suivante par la Suède. L'efficacité de la RU 486, lorsqu'elle est associée à la prise de prostaglandines, dépasse les 95 %. On sait aujourd'hui que plusieurs millions de femmes ont avorté de cette façon ; plus d'une Française sur quatre souhaitant avorter ayant, après proposition de l'équipe médicale la prenant en charge, recours à cette substance. Cette molécule sera, en outre, disponible aux Etats-Unis dès la fin de cette année ou au début de 1997.

« PROPRIÉTÉ MORALE »

La première polémique concernant ce produit est survenue en France en octobre 1988 lorsque la maison mère allemande a souhaité en obtenir l'interdiction de la production et de l'utilisation. Grâce à l'intervention énergique de Claude Evin, alors ministre de la santé et des affaires sociales, et en dépit des prises de position des évêques français, le gouvernement avait « mis en demeure » la firme pharmaceutique de reprendre cette distribution ce qui avait permis de mettre un terme aux menaces de Hoechst.

« Cette action avait fort heureusement permis d'invoquer une forme de « propriété morale » *des femmes sur cette molécule, d'en assurer la disponibilité et d'en consolider l'avenir »*, explique au *Monde* le docteur André Ulmann qui fut, de 1984 à 1996, chargé du développement de la RU 486 chez Roussel-Uclaf. *« Il est clair que, dès cette époque, la mainmise du groupe allemand posait problème pour le développement du produit, d'autant que nous souhaitions étendre ce développement aux Etats-Unis. Dès 1990, nous étions quelques-uns qui pensions que la meilleure solution était d'*« extérioriser » *le produit du groupe. »* La molécule fut alors proposée à plusieurs firmes, notamment américaines, mais personne ne souhaitait l'acquérir à cause notamment des sérieuses menaces de boycottage émanant des milieux anti-avortements américains. *« C'est cette solution qui est aujourd'hui retenue, et on ne peut que s'en réjouir. »*

J.-Y. N.

Un ensemble germano-américano-français

Roussel-Uclaf a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs, en hausse de 3,8 % sur un an. Son bénéfice a progressé de 89,9 %, à 1,93 milliard de francs. Le groupe allemand Hoechst, numéro un mondial de la chimie et quatrième groupe pharmaceutique mondial, en est actionnaire depuis 1968. En décembre 1996, Hoechst a lancé une OPA sur les 43,4 % du capital de Roussel-Uclaf qu'il ne contrôlait pas encore. Cette opération a permis d'intégrer la firme française dans le nouvel ensemble pharmaceutique appelé HMR (Hoechst-Marion-Roussel), résultat de la fusion des trois entités allemande, américaine et française.

Edouard Sakiz, ancien président du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf

« Un médicament avec lequel on ne doit pas faire de l'argent »

« Si vous n'aviez pas accepté l'accord qui est aujourd'hui rendu public avec le groupe Hoescht, risquait-on de voir disparaître le RU 486 ?

– L'alternative était bien celle-là. Les grandes firmes pharmaceutiques internationales ne souhaitaient en aucune manière reprendre cette molécule. Nous l'avions, à un moment donné, proposée à l'Organisation mondiale de la santé, mais le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de cette organisation, n'a personnellement jamais osé s'engager sur ce dossier.

» Aux Etats-Unis, où le Population Council dispose, depuis avril 1994, de tous les droits concernant le RU 486, la molécule n'est toujours pas disponible. Il y a toujours, dans ce pays, de nombreux problèmes de production, et les responsables se sont, à plusieurs reprises, trompé dans le choix des possibles fabricants ou distributeurs qui, tous, cherchent à faire de l'argent. Or, pour moi, il est clair que le RU 486 est un médicament différent des autres, c'est un médicament avec lequel on ne doit pas faire de l'argent. C'est pourquoi, en définitive, j'ai accepté la proposition qui m'était faite par les responsables de Hoescht.

– Vous n'avez eu aucune hésitation ?

– Aucune, pour deux raisons. D'abord, parce que le RU 486 est une découverte scientifique française remarquable, et qu'il aurait été inadmissible de l'enterrer. Ensuite, parce qu'il nous faut sortir de cette situation qui a vu l'avenir du RU 486 continuellement occulté par la problématique de l'avortement et les passions qu'elle déclenche. Depuis des années, le RU 486 a permis aux opposants à l'interruption volontaire de grossesse de relancer leur combat alors qu'il ne s'agit que d'une alternative médicamenteuse à la technique de l'« aspiration ». Cela a fait que nous n'avons jamais pu développer les autres utilisations thérapeutiques potentielles de cette molécule, dans le champ de l'obstétrique ou de la contraception notamment.

» C'est ce à quoi je vais dorénavant m'employer. Nous allons, d'autre part, développer des actions pour améliorer l'information sur la contraception. Il faut que les choses soient bien claires : notre but n'est pas d'assurer le développement de l'interruption volontaire de grossesse.

– Quel sera le nom de la structure que vous allez créer et diriger et qui assurera la fabrication du médicament ?

– Pour cette petite structure qui, j'insiste, sera à but non lucratif, nous pensons, s'il n'est pas déjà protégé, au terme *Excelgyn*. La matière première intermédiaire nécessaire à la fabrication pourra aisément être acquise sur le marché international, et nous disposerons en toute hypothèse de la technique et du savoir-faire développés chez Roussel-Uclaf.

– Ne craignez-vous pas, en personnalisant cette initiative, de focaliser sur vous les foudres des fanatiques opposés à l'avortement qui ne craignent pas, en France, de ne pas respecter la loi en vigueur et qui vont, aux Etats-Unis, jusqu'à l'assassinat des médecins pratiquant l'IVG ?

– Il est évident qu'en acceptant l'accord qui m'est proposé, en prenant la parole sur ces questions, je vais devenir une cible beaucoup plus facile qu'une société. Edouard Sakiz a une maison, une adresse. C'est vrai, je polarise et je risque pour certains d'apparaître comme le Satan, le Méphisto, tout ce que vous voulez... Mais, sur le fond, j'estime que l'on ne peut pas abandonner une molécule aussi riche, aussi prometteuse, que celle-là. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Volvo convoite Mack, mais Renault n'est pas vendeur

STOCKHOLM
correspondance

Le constructeur suédois Volvo Trucks souhaiterait racheter la filiale poids lourds de Renault aux Etats-Unis, Mack Trucks, affirme le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*, dans son édition du mardi 8 avril, sans citer ses sources. Interrogé par *Le Monde*, le porte-parole adjoint de Volvo Trucks, Kjell Drotz, a démenti que des discussions étaient engagées avec Renault, tout en indiquant qu'il était *« naturel de regarder ce qui se passe autour de nous, étant donné qu'à terme nous souhaitons nous développer aux Etats-Unis »*. Selon lui, *« les seuls pourparlers concrets que nous menons maintenant se déroulent avec le japonais Mitsubishi »*, sur une base analogue à celle en cours dans le secteur des voitures au sein de leur société commune Nedcar, aux Pays-Bas. Une décision sur ce point est attendue d'ici à 1998, a précisé M. Drotz.

Chez Renault Véhicules Industriels (RVI), le directeur général adjoint, Elios Pascual, affirme : *« C'est une rumeur qui court aux Etats-Unis depuis plusieurs semaines et que nous avons déjà démentie auprès de la presse américaine. Si Volvo s'intéresse à Mack, nous n'en sommes pas informés. Et en tout état de cause, Mack n'est pas à vendre. Au contraire, nous sommes engagés dans une série d'opérations visant à imbriquer plus étroitement et de façon irréversible, Mack et RVI »*.

Quant à une éventuelle cession par Renault de l'ensemble de son activité poids lourds, M. Pascual renvoie aux récents propos de Louis Schweitzer, *« qui a réaffirmé devant cinq cents cadres du groupe que le camion demeure une activité de base de Renault. »*

MARASME

L'explication de la rumeur viendrait du fait que Volvo Trucks traverse actuellement une passe difficile aux Etats-Unis, où le marché du camion est en plein marasme. Sa filiale américaine a perdu 1,7 milliard de couronnes en 1996. Le constructeur suédois avait repris, dans les années 80, la filiale camions de General Motors, GM-White, mais il n'a pas réussi à la relancer. La marque White a disparu l'an dernier, au profit de la marque Volvo. *« Mais celle-ci n'a pas l'aura de Mack outre-Atlantique »*, souligne M. Pascual. Ni sa rentabilité.

Mack, en pertes au début de la décennie, a dégagé, en 1996, 23 millions de dollars de résultat net. Pour redresser sa situation, Volvo Truck a recruté, voici quelques mois, comme directeur général aux Etats-Unis, Marc Gustafson, ancien directeur commercial de... Mack.

Le PDG de Volvo Truck, Karl-Erling Trogen, avait clairement laissé entendre la semaine dernière, devant des analystes, que son groupe ne resterait pas les bras croisés aux Etats-Unis. *« A court terme, nous allons rétablir à 12-13 % nos parts de marché en Amérique du Nord. Mais cela ne suffit pas à long terme ; nous devons atteindre un niveau supérieur »*. Selon les estimations du groupe suédois, 20 % de parts de marché est le niveau minimum pour pouvoir s'imposer outre-Atlantique. Or, sa pénétration en Amérique du Nord a chuté à 9,1 % en 1996, avant de remonter à 10 % en février dernier.

De dix-sept en 1965, le nombre de constructeurs présents aux Etats-Unis est passé aujourd'hui à six. Il y a quelques mois encore, Freightliner, la filiale de l'allemand Mercedes, a repris Ford, confortant ainsi sa première place avec 39 % de parts de marché. Les groupes Navistar (18 %) et Paccar (23 %) constituant des morceaux beaucoup trop gros à avaler, Volvo n'a guère le choix pour mettre en œuvre sa stratégie : il ne reste plus que Mack et ses 8,8 % de parts de marché (chiffre de février). Mais il faudrait que Renault soit vendeur. Ce qui n'est manifestement pas le cas. A moins que le groupe suédois, toujours « collé » dans le capital de Renault à hauteur de 11 %, pour 3,5 milliards de francs, ne soit décidé à y mettre le prix.

Benoît Peltier

Les perspectives d'emploi pour les cadres restent médiocres

LE GOUVERNEMENT a beau multiplier les messages optimistes annonçant que la reprise est enclenchée, de nombreux indicateurs économiques laissent encore à penser que le redémarrage de l'activité est lent. On en trouve une nouvelle preuve dans l'étude publiée mardi 8 avril par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) : elle fait apparaître que pour les salariés les plus qualifiés, le marché du travail ne tire qu'un maigre profit de la meilleure orientation de la conjoncture.

Selon cette enquête annuelle de l'APEC, réalisée avec un panel de 4 100 entreprises, les créations nettes d'emploi, pour les cadres, ont en effet atteint seulement 14 800 postes en 1996 (+ 8 %, contre 1,1 % l'année précédente).

Globalement, le marché du travail a donc été un peu mieux orienté pour les cadres que pour la totalité des salariés. En effet, l'Insee observait dans sa dernière étude (*Le Monde* du 26 mars) que l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles avait baissé de 15 000 en 1996 (– 0,1 %).

Il reste que les cadres n'ont pas été épargnés par les turbulences économiques. Concrètement, 144 200 nouveaux postes de cadres ont été pourvus en 1996, dont 111 000 par recrutement externe (+ 6 %) et 33 200 par promotion interne (+ 9 %), mais, dans le même temps, les sorties des effectifs des cadres, essentiellement pour cause de licenciement, ont été élevées : de l'ordre de 129 400.

De plus, la progression de l'emploi n'est due qu'au dynamisme d'un seul secteur, celui des services, à qui l'on doit 13 800 créations nettes. L'industrie a enregistré une perte de 1 200 emplois de cadres. Pour Chantal Cumunel, président de l'APEC, *« l'amélioration des recrutements de cadres ne signifie donc pas nécessairement une amélioration globale de leur emploi »*.

PRUDENCE

Pour 1997, l'APEC note que *« les intentions des entreprises sont dans le prolongement de celles de 1996 »*. Autrement dit, le regain de croissance ne devrait pas forcément se traduire par un redressement de l'emploi. L'enquête fait apparaître que 115 000 à 125 000 recrutements de cadres sont prévus (dont 40 000 à 45 000 jeunes diplômés), soit les mêmes ordres de grandeur qu'en 1996. La proportion des entreprises qui prévoient d'accroître leur effectif cadre est stable (18 %) ; en revanche, les entreprises qui envisagent de le réduire sont plus nombreuses au début de 1997 (9 %) qu'au début de 1996 (7 %). Concernant les cadres confirmés 45 000 à 50 000 recrutements sont envisagés en 1997, contre 49 000 réalisés en 1996.

Au total, l'enquête vient confirmer ce que plusieurs autres indicateurs économiques avaient fait apparaître : si le climat des affaires s'améliore, les chefs d'entreprise rechignent encore à embaucher et à investir. Maniant l'euphémisme, c'est ainsi que l'APEC résume ses prévisions pour 1997 : *« La prudence l'emporte. »*

Laurent Mauduit

La santé retrouvée de l'industrie japonaise contraste avec la crise du système bancaire

Les créances douteuses des établissements financiers atteignent 2 000 milliards de francs

L'économie japonaise est partagée entre un secteur industriel tourné vers l'extérieur, très compétitif , et un système financier et non manufacturier, replié sur lui-même et sur les difficultés économiques de l'archipel, en plein marasme. Aidés par la dévalorisation du yen par rapport aux principales devises, les exportateurs industriels sont à nouveau à l'assaut : en février, les exportations ont augmenté de 10 %.

TOKYO
de notre correspondant

Quelle banque choisir pour déposer son argent ? Telle est la question que se posent aujourd'hui les Japonais. Le plan de redressement de la Banque de crédit hypothécaire et de la Banque Hokkaido Takushoku, qui souffrent de passifs importants (*Le Monde* du 3 avril), n'a guère dissipé le climat d'inquiétude sur l'avenir du système financier nippon. Alimenté par la presse, qui depuis des semaines spéculait sur les banques les plus vulnérables, ce pessimisme contraste singulièrement avec les statistiques de croissance et le relatif regain de confiance, sensible pour la première fois depuis six ans, des milieux industriels.

En 1996, le Japon a enregistré une croissance de 3,6 %, la plus forte des économies des pays développés. Aidés par la dévalorisation du yen par rapport aux principales devises, les exportateurs sont à nouveau à l'assaut : en février, les exportations ont augmenté de 10 %. *« Le secteur manufacturier est plus fort que jamais »*, estime Kenneth Courtis, de la Deutsche Bank Group Asia-Pacific. Seul le secteur de la construction, affecté par les faillites des organismes de crédit et la baisse du prix des terrains, risque d'être demain une nouvelle victime de l'éclatement de la « bulle spéculative » des années 80.

Longtemps, les mauvaises dettes ont paralysé les capacités des banques à alimenter la demande en favorisant le crédit et les dépenses publiques ont tiré la croissance. Aujourd'hui, leurs effets commencent à s'estomper et le relais a été pris par l'investissement privé (+6,4 % en 1996), stimulé par les bonnes perspectives des exportations en raison de l'évolution de la parité yen-dollar. Cependant, pour que la croissance soit moins dépendante de l'Etat et de l'extérieur, la consommation doit prendre le relais. Mais elle demeure hésitante. La vulnérabilité des banques traînant leur montagne de créances douteuses n'est pas étrangère à la persistance de cette perception morose de l'état de l'économie.

Le montant des créances douteuses, sinon irrécupérables, est révélateur de l'ampleur du marasme : 40 000 milliards de yens, soit 2 000 milliards de francs,et 8 % du PIB en 1996. L'assainissement a commencé (40 % des mauvaises dettes seraient en voie d'épuration), mais de nouvelles ne cessent d'apparaître. Après des banques régionales et des coopératives, ce sont des institutions plus importantes qui sont touchées et contraintes à des restructurations-fusions.

MÉCONTENTEMENT DE L'OPINION

Selon le *Nihon keizai*, les difficultés de la banque Hokkaido Takushoku sont symboliques des incertitudes qui pèsent sur l'avenir du système financier nippon dans son ensemble, et le quotidien des milieux d'affaires demande au gouvernement d'expliquer clairement comment il entend assurer la survie des grands établissements bancaires. Le quotidien estime que le risque systémique entraîné par la faillite d'une banque est plus important qu'aux Etats-Unis dans les années 80.

« SOUS PERFUSION »

Les symptômes de la crise du système financier nippon ne manquent pas : dépréciation (– 17 %) en Bourse des actions bancaires au cours de l'exercice 1996 (qui s'est achevé le 31 mars) et recul du « ratio Cooke » (ratio de fonds propres) de dix-sept des vingt principaux établissements. Le retrait d'une dizaine de banques régionales du marché étranger afin de concentrer leurs ressources sur le marché domestique, moins exigeant en la matière. Le ratio de fonds propres témoigne enfin de leurs difficultés à répondre aux exigences de la Banque des règlements internationaux. La fermeture des représentations à l'étranger de la Banque de crédit hypothécaire et de la Hokkaido Takushoku confirme un mouvement initié à partir de 1993 par les banques régionales.

Les plus grandes (Sumitomo, Sanwa, Tokyo-Mitsubishi), loin de renoncer à leurs opérations à l'étranger, renforcent leur présence, notamment sur les marchés asiatiques. Bien qu'elles ne soient pas à l'abri de mauvaises surprises, les vingt plus grandes banques nippones semblent des entités trop énormes pour risquer de se trouver en situation d'insolvabilité. Mais le système bancaire nippon restera pour un certain temps encore « sous perfusion ».

Les autorités, qui se sont engagées à garantir l'intégralité des dépôts bancaires de 1995 à 2000, sont conscientes que la crédibilité de l'ensemble du système bancaire nippon est en jeu. Mais le recours aux deniers publics pour tenir des banques vulnérables ou insolvables la tête hors de l'eau suscite des polémiques. Le plan de sauvetage des organismes de crédit immobilier *(jusen)*, qui comporte l'injection de 685 milliards de yens par l'Etat, a provoqué un tollé de l'opinion, qui estime que les responsables s'en tirent un peu facilement. La série de scandales qui révèle que nombre de ces opérations étaient faites au profit de sociétés en « odeur de mafia » est loin de calmer les esprits, et certains commentateurs avancent que, pour venir à bout de ces résistances, le gouvernement pourrait laisser une grande banque faire faillite à titre d'« électrochoc ».

Pour l'instant, les autorités monétaires ont recours à la méthode traditionnelle qui consiste à faire refinancer les banques devenues insolvables par les plus saines : c'est la Daiichi Kangyo et la Tokyo-Mitsubishi qui devront venir en aide de la Banque de crédit hypothécaire. Cette « solidarité » imposée risque de mettre en difficulté des établissements déjà fragilisés. Cette politique donne en outre l'impression que le gouvernement est moins déterminé qu'il ne le dit à rompre avec les pratiques du passé.

Philippe Pons

La Bourse de Tokyo est victime du marasme financier

DE TOUTES les grandes places boursières internationales, Tokyo est la seule à avoir reculé depuis le 1er janvier. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes affiche une baisse de 8,50 % alors que Francfort enregistre une hausse de 14,68 % et Paris de 11,08 %.

Dans la continuité du mois de décembre 1996 au cours de laquelle elle avait déjà cédé 6,2 %, la Bourse japonaise avait connu un début d'année catastrophique, perdant 11 % au cours des dix premiers jours du mois de janvier. Elle n'est pas parvenue à se redresser depuis, les timides tentatives de rebond ayant à chaque fois tourné court. Les craintes de ralentissement économique, liées à l'adoption de mesures de resserrement budgétaire, expliquent pour partie cette morosité. La TVA a été relevée de 3 % à 5 % le 1er avril tandis que plusieurs baisses d'impôt consenties en 1996 n'ont pas été reconduites.

Artificiellement soutenue, en 1996, par la politique d'argent quasi gratuite menée par la Banque du Japon – le taux d'escompte est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995 –, la Bourse de Tokyo est aussi affectée par les difficultés persistantes du système financier nippon. Les institutions financières japonaises n'ont toujours pas réussi à digérer leurs excès immobiliers de la fin des années 80, comme en témoigne la déconfiture récente de la Nippon Credit Bank.

Or la Bourse japonaise, note Yuan Wang, économiste à la Caisse des dépôts et consignations, présente une *« sensibilité exceptionnelle »* à la santé du système financier. Pour deux raisons. La première tient à l'importance des portefeuilles de titres nippons détenus par les institutions financières. Elles possèdent au total 43,8 % des actions cotées à Tokyo (21,7 % pour les banques, 12,7 % pour les compagnies d'assurance) alors que les ménages n'en détiennent que 23,7 % et les investisseurs étrangers 6,7 %. La seconde réside dans le poids que représentent les valeurs financières dans l'indice Nikkei (28 % environ, dont 22 % pour les banques).

ÉCONOMIE À DEUX VITESSES

Le cours de l'action de Sumitomo Bank a ainsi perdu 18,56 % depuis le début du mois de janvier et celui de la prestigieuse Industrial Bank of Japan (IBJ) 40,30 %. Il s'agit là d'un cercle vicieux : la fragilité de la Bourse aggrave les difficultés des banques, ce qui fait baisser le marché des actions... Certains calculs indiquent qu'avec un indice Nikkei en dessous de 17 000 points la moitié des banques commerciales et la totalité des établissements de crédit à long terme sont dans l'incapacité de respecter les ratios de solvabilité établis par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le discrédit dans lequel sont tombées les banques japonaises se traduit aussi par un renchérissement du coût de leurs ressources. Alors que la prime qu'elles payaient habituellement sur le marché international des capitaux pour lever des fonds s'élevait à 0,10 %, celle-ci dépasse désormais 0,30 %. Comme le note Yuan Wang, *« cette situation est de nature à éroder les profits des banques et à ralentir le processus d'élimination de leurs créances douteuses »*.

Si la Bourse de Tokyo est handicapée par les valeurs bancaires, elle est en revanche soutenue par la bonne santé des grandes entreprises multinationales exportatrices. Dopées par l'affaiblissement du yen, qui a perdu 55 % de sa valeur face au dollar depuis le mois d'avril 1995, les actions de Yamaha, de Nikon, Sony et Honda ont gagné respectivement 25,38 %, 20,14 %, 18,31 % et 16,31 % depuis le début de l'année. Le marché boursier nippon reflète à sa manière les deux vitesses de l'économie japonaise : d'un côté, un secteur industriel tourné vers l'extérieur, très compétitif, et de l'autre un système financier et non manufacturier, replié sur lui-même et sur les difficultés économiques de l'archipel, en plein marasme.

Pierre-Antoine Delhommais

Bankers Trust s'offre la maison de titres Alex. Brown

L'opération rend caduc le Glass Steagall Act, qui, depuis 1933, limite le rôle des banques commerciales à Wall Street

LA BANQUE new-yorkaise Bankers Trust et la maison de titres Alex. Brown, basée à Baltimore (Maryland), ont annoncé leur fusion, lundi 7 avril. L'opération, qui se fera par échange d'actions, représente un montant de 1,6 milliard de dollars (9,3 milliards de francs). Elle a été unanimement approuvée par les conseils d'administration des deux maisons et marque une étape dans l'évolution du système financier américain.

C'est la première fois depuis le krach boursier d'octobre 1929 et la mise en place d'une législation financière stricte aux Etats-Unis qu'une banque commerciale américaine peut prendre dans son pays le contrôle d'une maison de titres – parfois appelée banque d'investissement – de cette taille. Depuis 1933, pour éviter qu'un krach boursier puisse déstabiliser le système bancaire, une loi, le Glass Steagall Act, impose une stricte séparation des activités liées à l'émission d'actions et d'obligations en Bourse et des activités de crédit, les premières ne pouvant être exercées que par des maisons de titres, les secondes par les banques commerciales.

FORTE RENTABILITÉ

Avec le développement des marchés financiers, sur lesquels les entreprises se financent directement, les activités des différents établissements financiers sont devenues de plus en plus proches et concurrentes. Les banques américaines réclament donc depuis de longues années une révision de la législation et ont obtenu des assouplissements. La Réserve fédérale (Fed), chargée de la tutelle des banques, en a pris l'initiative en autorisant les banques commerciales à développer une activité de maison de titres au sein d'une filiale spécialisée, dite *« section 20 »*. A condition toutefois que les revenus de cette activité ne dépassent pas une certaine proportion de leurs revenus totaux. D'abord très limitée, cette proportion a été portée il y a un mois à peine à 25 %, devenant dès lors très peu contraignante pour les banques, qui peuvent désormais acheter certaines maisons de titres en restant dans le cadre de la loi.

En annonçant sa fusion avec Alex. Brown, Bankers Trust a voulu tirer très vite les conséquences de ce dernier assouplissement réglementaire, afin de ne pas perdre de temps vis-à-vis d'autres grandes banques concurrentes comme JP Morgan, qui a considérablement développé ses activités de banque d'investissement en interne, ou de la Chase Manhattan et de la City Bank, qui pourraient également, selon certains observateurs, avoir des ambitions fortes. Le président de Bankers Trust, Franck Newman, estime qu'*« un développement par croissance interne aurait été trop long et difficile »*. Il a voulu se doter dès que possible d'une capacité d'intervention pour émettre des actions et des obligations pour le compte de ses clients, tout en se renforçant dans le domaine du conseil en fusions et acquisitions, ce qui viendra *« compléter superbement »* ses propres activités de prêt et de mise en place de financements complexes. Quitte, comme le reconnaît M. Newman, à faire une acquisition davantage déterminée par un souci stratégique que par celui de contrôler ses coûts. Car il a dû payer le prix fort, à la grande satisfaction notamment des cadres d'Alex. Brown, qui, largement rémunérés par des programmes de « stock options », sont des actionnaires significatifs de leur société. La banque commerciale doit, il est vrai, convaincre la *« matière grise »* d'Alex. Brown de rejoindre ses rangs avec enthousiasme. Une condition indispensable pour que l'acquisition ne pèse pas trop sur le résultat de Bankers Trust et pour qu'Alex. Brown conserve une rentabilité exceptionnelle.

Les activités de maison de titres, du fait notamment de l'envolée de Wall Street et des flux de capitaux considérables qui se dirigent vers la Bourse, sont extrêmement rentables. Le rendement des fonds propres d'Alex. Brown, par exemple, a dépassé 25 % en 1996. Si Alex. Brown, basée dans le Maryland, qui intervient uniquement sur les marchés américains, est peu connue en France, *« elle est bien un acteur national aux Etats-Unis »*, explique Joan Solotar, spécialiste du secteur chez Donaldson Lufkin Jenrette (DLJ). *« Elle se classe par exemple au sixième rang national en ce qui concerne les émissions d'actions en Bourse »*, poursuit l'analyste, derrière Merrill Lynch, Goldman Sachs, DLJ, Morgan Stanley, qui vient de boucler une spectaculaire fusion avec Dean Witter, et Lehman Brothers.

Sophie Fay

Les accords du transport routier restent en suspens

LES CINQ fédérations syndicales du transport routier, CGT, CFDT, FO, CFDT et FNCR (autonomes), n'ont pas signé, lundi 7 avril, l'accord sur les modalités du congé de fin de carrière à 55 ans, que seules les fédérations patronales (UFT et Unostra) ont paraphé. La CFDT, majoritaire, pourrait reconsidérer sa position à l'issue de son conseil des 10 et 11 avril. Les autres organisations appellent à une action unitaire le 5 mai. Les points d'achoppement concernent l'exclusion des routiers voyageurs (conducteurs d'autocars) de l'accord sur le congé de fin d'activité (75 % du salaire antérieur) et des divergences d'appréciation sur le calcul des 25 ans de conduite nécessaires pour en bénéficier.

DÉPÊCHES

■ **LA POSTE : la direction a envoyé aux 310 000 postiers un livre recensant** 2 000 propositions d'amélioration de services émises par les agents au cours de cent-vingt huit ateliers qui se sont tenus fin 1996. Cette opération *« Ecoute et dialogue »* intervient alors que le dialogue avec les syndicats est au point mort.

■ **AIR LIBERTÉ : les syndicats de personnels navigants** (pilotes, hôtesses et stewards) du groupe Air Liberté-TAT ont confirmé, lundi 7 avril, leur appel à une grève de 48 heures reconductible à partir du 9 avril midi.

■ **AIRBUS : le consortium européen a annoncé, lundi 7 avril, la signature** d'un protocole d'accord avec les sociétés Saab AB (Suède) et Finavitec (Finlande) concernant l'étude du projet de super-jumbo A3XX (550 places) en vue d'un partenariat industriel et financier.

■ **BASF : le chimiste allemand et Shell Chemical Europe ont approuvé**, lundi 7 avril, la création de Basell, une société commune 50/50, spécialisée dans la production d'oxydes de propylène et de styrènes. Basée à Moerdijk (Pays-Bas), cette unité démarrera au deuxième trimestre 1999.

■ **REPSOL : la fin de la privatisation du pétrolier espagnol, portant** sur les 10 % du capital restant aux mains de l'Etat, a été lancée le 7 avril.

■ **SCHNEIDER : l'assureur AXA** est passé sous les 10 % des droits de vote, selon le conseil des marchés financiers, le 7 avril.

■ **LE DOLLAR a franchi les 126 yens, mardi 8 avril, en début d'après-midi, sur le marché des changes de Tokyo. C'est son plus haut niveau face à la monnaie japonaise depuis 1993.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 347,70-348 dollars, contre 347,40-347,70 dollars la veille en clôture.**

■ **LE PRIX du pétrole brut de référence, *light sweet crude*, a gagné 11 cents, à 19,23 dollars, lundi, sur le marché à terme new-yorkais. Vendredi, il avait fini en baisse de 35 cents.**

■ **LE CUIVRE a chuté lundi sur le marché londonien. Le prix de référence a terminé sur une baisse de 45 dollars à 2 284 dollars/tonne, au plus bas depuis la mi-février.**

■ **DOPÉES par le billet vert, les places européennes ont toutes terminé lundi sur des gains supérieurs à 2 %, à l'exception de Londres (+ 0,83 %).**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Confirmation de la reprise à Paris

LA BOURSE DE PARIS confirmait, mardi 8 avril, la reprise enregistrée la veille dans le sillage du dollar, qui a réalisé un spectaculaire redressement ces dernières heures. En hausse de 0,46 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,39 %. Aux alentours de 12 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,57 % à 2 587 points. Lundi, cet indice avait repris 2,16 % après une perte de 5,22 % la semaine précédente. Le marché était calme en l'absence de bon nombre d'opérateurs en raison des vacances de printemps dans la région parisienne. Le chiffre d'affaires sur le compartiment à règlement mensuel s'élevait à 1,54 milliard de francs, dont 1,20 milliard sur les valeurs de l'indice CAC 40.

La fermeté du dollar a largement contribué à la reprise de l'ensemble des places financières. Le billet vert a gagné 13 centimes et mardi il a atteint à Paris 5,77 francs en cours de matinée.

Indice CAC 40 sur un an — 2572,57

CAC 40 5 jours

Parmi les titres en hausse sensible on relevait Dassault Systèmes, + 4,6 % à 372 francs avec 23 000 titres échangés, et Michelin, qui progressait de 2,7 % à 339 francs, la société de Bourse Cheuvreux de Virieu recommandant cette dernière valeur. Havas gagnait 3,7 % à 416 francs avec 110 000 titres traités.

Renault, valeur du jour

DOPÉ par l'annonce d'une mise en œuvre d'une prime à la casse en Espagne, Renault a terminé en très forte hausse, lundi, à la Bourse de Paris. Le titre du constructeur automobile a gagné 5,5 %, à 139 francs, avec des échanges portant sur 339 000 titres. Selon les analystes, Renault, pour qui l'Espagne est le troisième marché après la France et l'Allemagne, devrait être l'un des principaux bénéficiaires de cette décision. Renault réalise 7,9 % de ses ventes en Espagne et a déclaré, lundi, que des calculs étaient actuellement faits pour évaluer l'impact de la mesure.

Renault sur un mois — 139

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/04	Var. % 07/04	Var. % 31/12
Dassault Systemes	371	+4,27	+55,03
Metaleurop	75	[illegible]	+77,93
SGE	125,50	[illegible]	+12,05
Bazar Hot. Ville	599	[illegible]	+34,94
Jean Lefebvre	317	[illegible]	+17,19
Havas	412	[illegible]	+13,18
Bertrand Faure	279,10	+2,42	+38,09
Michelin	338	[illegible]	+20,67
Canal +	1060	[illegible]	−7,50
Galeries Lafayette	2360	[illegible]	+27,84
BAISSES, 12h30			
Credit Lyonnais CI	200	−3,10	+50,37
Synthelabo	580	[illegible]	+3,38
Sat	1721	[illegible]	+11,39
Legrand ADP	701	−2,63	+22,12
Spir Communication	490	[illegible]	−0,78
Legrand	1005	[illegible]	+13,68
G.F.C.	516	[illegible]	+9,90
UIF	450,50	[illegible]	+6,37
Valeo	358,70	−1,99	+12,09
Sade (Ny)	198,10	[illegible]	+5,48

VALEURS LES PLUS ACTIVES

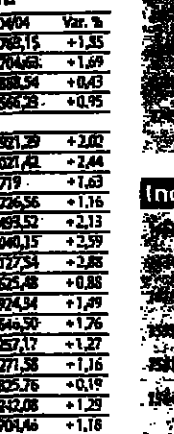
SÉANCE, 12h30	08/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	288448	157286826
Alcatel Alsthom	183391	121410355
Eaux (Gle des)	123333	94661364
Rhone Poulenc A	419517	75988638,20
Saint-Gobain	82258	65483684
Total	121292	57034799,80
Axa	155166	56920401,40
Havas	124725	51303526,30
Air Liquide	56648	48870907
Canal +	43872	46208310

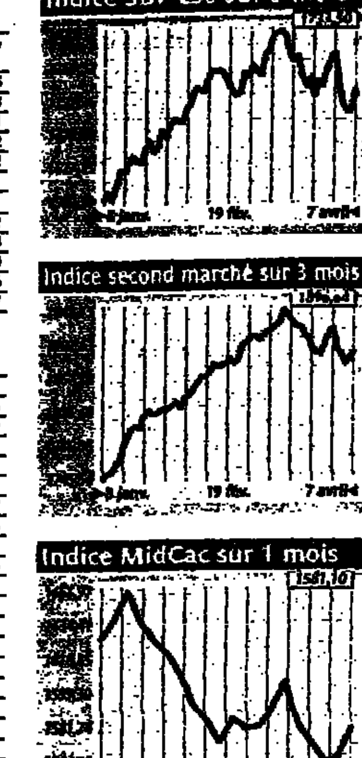
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/04	Var. % 07/04	Var. % 31/12
G.E.P Pasquier	53,10	+15,43	+23,46
Bourgeois (Ly)	80	+12,57	+31,14
Medasys DS #	84	+5,89	+47,11
Righini (B) #	73,55	+4,99	+18,72
Gebo Industries #	1130	+4,63	+20,72
BAISSES, 12h30			
Gerard Pasquier #	23,80	−8,46	−5,92
Pier imp.(Damal)#	37	−4,88	−8,64
Cromeral	333	−4,85	+0,90
Siaco	270,30	−4,82	+22,86
CNIM CA#	226,30	−4,47	+14,87

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/04	04/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1795,68	1768,15	+1,55
Ind. gén. SBF 250	1733,50	1704,68	+1,69
Ind. Second Marché	1896,64	1888,54	+0,43
Indice MidCac	1581,10	1566,28	+0,95
Valeurs indus.	1960,12	1921,29	+2,02
1 - Energie	2070,81	2021,42	+2,44
2 - Produits de base	1747,04	1719	+1,63
3 - Construction	1746,60	1726,56	+1,16
4 - Biens d'équip.	1525,27	1493,52	+2,13
5 - Automobile	2093,08	2040,15	+2,59
6 - Biens consom.	3217,63	3127,54	+2,88
7 - Indus. agro-alim.	1639,70	1625,48	+0,88
Services	1953,01	1924,34	+1,49
8 - Distribution	3710,49	3646,50	+1,76
9 - Autres services	1273,08	1257,17	+1,27
Sociétés financières	1286,36	1271,58	+1,16
10 - Immobilier	827,32	825,76	+0,19
11 - Services financ.	1258,04	1242,08	+1,29
12 - Sociétés invest.	1724,48	1704,46	+1,18





Indice MidCac sur 1 mois — 1581,10

Tokyo repasse les 18 000 points

DOPÉES par la nouvelle progression du dollar face au yen, les valeurs japonaises ont terminé en forte hausse, mardi, sous la conduite des titres orientés à l'exportation. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 306,03 points, soit 1,73 %, à 18 021,70 points, après avoir atteint un sommet à 18 035 points en séance.

La veille, Wall Street est restée bien orientée, poursuivant son redressement amorcé vendredi en fin de journée grâce à des achats de couverture et à une baisse des rendements sur les obligations. L'indice Dow Jones a gagné 29,84 points (+ 0,45 %) à 6 555,91 points, après s'être apprécié de plus de 1 % en cours de séance.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse, essentiellement influencée par Wall Street. L'indice Footsie a gagné 35,1 points à 4 271,7 points, soit 0,83 %. La Bourse de Francfort a gagné 2,09 %, l'indice DAX terminant la séance officielle à 3 312,88 points. Selon un courtier de la Citibank, la Bourse de Francfort n'est cependant pas repartie vers une phase de forte progression. Il s'attend simplement à ce que le marché rattrape le terrain perdu la semaine dernière.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/04	Cours au 04/04	Var. en %
Paris CAC 40	2581,77	[illegible]	+2,47
New-York/DJ indus.	6574,04	[illegible]	+0,73
Tokyo/Nikkei	17715,70	[illegible]	−0,82
Londres/FT100	4271,60	[illegible]	+0,82
Francfort/Dax 30	3312,88	[illegible]	+2,05
Frankfort/Commer.	1150,88	[illegible]	+2,40
Bruxelles/Bel 20	2491,49	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2118,41	[illegible]	+1,78
Milan/MIB 30	1057	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	488,70	[illegible]	+1,58
Madrid/Ibex 35	473,06	[illegible]	+1,47
Stockholm/Affarsal	2066,36	[illegible]	—
Londres FT30	2822,80	[illegible]	+0,66
Hong Kong/Hang S.	12287,80	[illegible]	+0,68
Singapour/Strait t	2088,14	[illegible]	+0,59

NEW YORK
Les valeurs du *Dow-Jones*

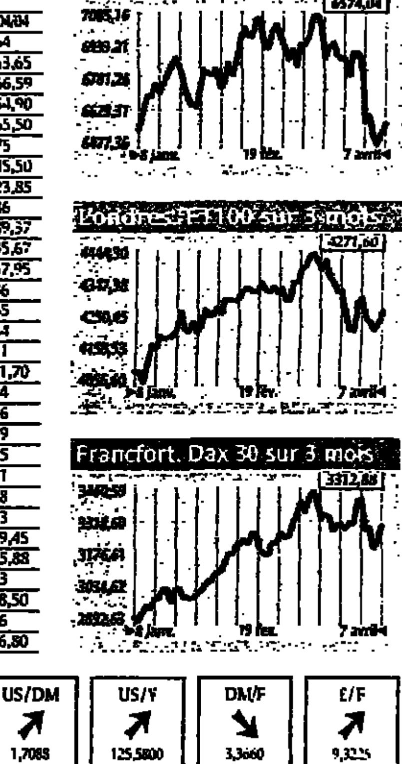
	07/04	04/04
Alcoa	68,25	67,62
Allied Signal	71,12	71
American Express	59,87	59,50
AT & T	34,50	34
Boeing Co	100,62	98
Caterpillar Inc.	79,25	79,12
Chevron Corp.	65,25	65
Coca-Cola Co	56,87	57,25
Disney Corp.	73,87	73,75
Du Pont Nemours&Co	103,62	104,12
Eastman Kodak Co	76,62	75,37
Exxon Corp.	102,37	101,62
Gén. Motors Corp.H	54,75	54
Gén. Electric Co	101,62	100,87
Goodyear T & Rubbe	51,87	51
Hewlett-Packard	53,25	52,75
IBM	131,87	129,12
Intl Paper	40	40
J.P. Morgan Co	98,75	98,25
Johnson & Johnson	55,25	54,62
Mc Donalds Corp.	48,50	48,25
Merck & Co.Inc.	87,25	86,87
Minnesota Mng.&Mfg	83,62	83,25
Philip Moris	113,12	113,25
Procter & Gamble C	118,50	118,87
Sears Roebuck & Co	50,25	49,62
Travelers	48,75	48
Union Carb.	43,50	43
Utd Technol	75,12	74
Wal-Mart Stores	27,62	27,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

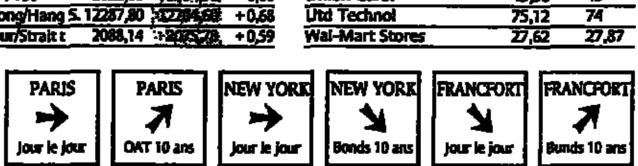
	07/04	04/04
Allied Lyons	4,51	4,50
Barclays Bank	10,49	10,29
B.A.T. industries	5,18	5,19
British Aerospace	13,62	13,51
British Airways	6,41	6,32
British Petroleum	6,79	6,70
British Telecom	4,32	4,29
B.T.R.	2,56	2,60
Cadbury Schweppes	5,35	5,35
Eurotunnel	0,71	0,73
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,86	10,90
Granada Group Plc	9,16	9,14
Grand Metropolitan	4,80	4,76
Guinness	5,01	4,99
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,42	6,38
H.S.B.C.	14,23	13,92
Impérial Chemical	7,14	7
Legal & Gen. Grp	3,91	3,88
Lloyds TSB	4,98	4,92
Marks and Spencer	4,95	4,92
National Westminst	7,02	6,89
Peninsular Orienta	6,17	6,30
Reuters	6,02	5,88
Saatchi and Saatch	1,26	1,31
Shell Transport	10,40	10,41
Tate and Lyle	4,31	4,33
Univeler Ltd	15,29	15,41
Zeneca	17,63	17,40

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	07/04	04/04
Allianz Holding N	3253	3164
Basf AG	65,95	63,65
Bayer AG	68,80	66,59
Bay hyp&Wechselbk	55,50	54,90
Bayer Vereinsbank	67	65,50
BMW	1262	1275
Commerzbank	46,10	45,50
Daimler-Benz AG	128,60	123,85
Degussa	704,50	686
Deutsche Bank AG	90,60	89,37
Deutsche Telekom	37,03	35,67
Dresdner BK AG FR	58,60	57,95
Henkel VZ	87,40	86
Hoechst AG	66,60	65
Karstadt AG	533	534
Linde AG	1110	1111
DT. Lufthansa AG	22,70	21,70
Man AG	453,50	444
Mannesmann AG	628	626
Metro	158	159
Muench Rue N	4157	4125
Preussag AG	435	441
Rwe	68,35	68
Sap VZ	282,25	273
Schering AG	166,50	159,45
Siemens AG	87,55	85,88
Thyssen	356	353
Veba AG	89,40	88,50
Viag	741,25	736
Volkswagen VZ	716,50	696,80



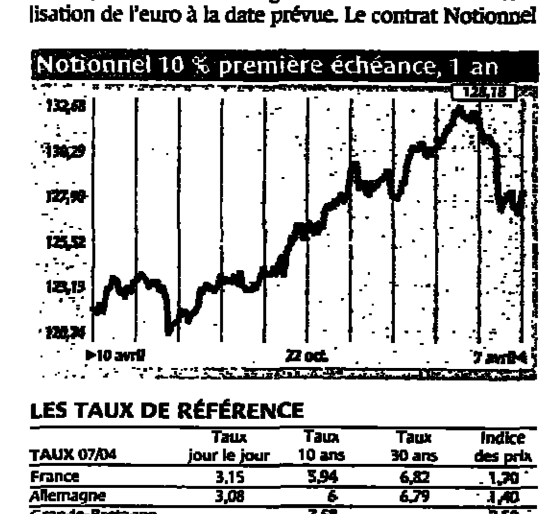
LES TAUX



Nouvelle hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français a ouvert en hausse mardi 8 avril. Dès les premiers échanges, l'échéance juin du contrat gagnait 28 centièmes, à 128,48.

Lundi, au lendemain de la réunion des ministres des finances européens, le Matif avait terminé en forte hausse, bénéficiant d'un regain de confiance dans la réalisation de l'euro à la date prévue. Le contrat Notionnel échéance juin a clôturé à 128,18 points, en hausse de 108 centièmes. Après les récentes rumeurs sur un report de l'euro, les investisseurs ont été rassurés par la réunion informelle à Noordwijk (Pays-Bas). Les ministres européens des finances y ont précisé la date de sélection des pays éligibles à l'euro (au plus tard mars 1998), confirmant ainsi le maintien du calendrier de l'union monétaire.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,94	6,82	1,70
Allemagne	3,08	6	6,79	1,40
Grande-Bretagne	—	7,68	—	2,50
Italie	6,95	7,87	8,72	2,70
Japon	—	2,44	—	0,20
Etats-Unis	—	6,87	7,08	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/04	Taux au 04/04	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,46	4,48	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,20	4,19	99,06
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,65	5,65	99,56
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,98	5,94	100,37
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,61	6,61	100,15
Obligations françaises	6	5,99	99,55
Fonds d'État à TME	− 2,01	− 2,03	98,94
Fonds d'État à TRE	− 2,19	− 2,06	99,14
Obligat. franc. à TME	− 2,07	− 1,75	99,39
Obligat. franç. à TRE	+ 0,06	+ 0,08	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 07/04	Vente 07/04	Achat 04/04	Vente 04/04
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,23	3,33	3,23	3,38
3 mois	3,25	3,37	3,27	3,42
6 mois	3,34	3,41	3,33	3,48
1 an	3,44	3,57	3,44	3,59
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3672	—	3,3672	—
Pibor Francs 6 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 9 mois	3,4648	—	3,4648	—
Pibor Francs 12 mois	3,5352	—	3,5352	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,2240	—	4,2240	—
Pibor Écu 6 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Écu 12 mois	4,3490	—	4,3490	—

MATIF

Échéances 07/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	133545	128,18	128,20	127,34	127,46
Sept. 97	271	126,08	126,08	125,80	125,80
Déc. 97	2	95,42	95,42	95,42	95,42
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	25767	96,68	96,69	96,65	96,65
Sept. 97	10498	96,58	96,61	96,56	96,57
Déc. 97	6642	96,47	96,47	96,42	96,42
Mars 98	4873	96,32	96,32	96,27	96,28
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1381	[illegible]	94,02	92,70	92,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	15393	2583	2590	2547	2549
Mai 97	26	2555	2555	2533,50	2533,50
Juin 97	450	2544,50	2549	2508	2510
Sept. 97	50	2544,50	2544,50	2544,50	2544,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,7305 | US/DM ↗ 1,7088 | US/Y ↗ 125,5800 | DM/F ↘ 3,3660 | £/F ↗ 9,3225

Vive progression du dollar

LE DOLLAR était en forte hausse, mardi matin 8 avril, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,7180 mark et 5,78 francs, contre 1,67 mark et 5,62 francs à la veille du week-end. Il s'agit de la plus forte hausse du billet vert face aux devises européennes, en une séance, depuis trois mois.

Le dollar s'inscrivait également en nette progression vis-à-vis de la monnaie japonaise. Il a franchi mardi matin la barre des 126 yens pour la première fois depuis le mois de janvier 1993, malgré les déclarations du ministre nippon des finances Hiroshi Mitsuzuka s'inquiétant de la « *faiblesse excessive du yen* ».

Soutenu par le rebond du billet vert, le franc gagnait du terrain, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3650 francs pour un deutschemark, son cours le plus élevé depuis le mois de juin 1993.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/04	% 04/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,6000	− 0,05	325	349
Ecu	6,5645	+ 0,13	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7305	+ 3,52	5,3300	5,9300
Belgique (100 F)	16,3125	− 0,03	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	299,1700	− 0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4170	+ 0,54	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,3600	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9235	+ 0,49	8,4400	9,2800
Gde-Bretagne (1 L)	9,3225	+ 0,81	8,8100	9,6600
Grèce (100 drach.)	2,1295	+ 0,12	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,6400	+ 0,79	68	78
Suisse (100 F)	391,4800	+ 0,40	378	402
Norvège (100 k)	82,7100	− 0,30	77	86
Autriche (100 sch)	47,8220	− 0,05	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9840	+ 0,06	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1177	+ 1,35	3,7600	4,3600
Japon (100 yens)	4,5716	+ 0,68	4,3400	4,6900
Finlande (mark)	112,6300	+ 0,21	106	117

PARITÉS DU DOLLAR	08/04	07/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7088	1,6838	+ 1,46
TOKYO : USD/Yens	125,5800	124,2400	+ 1,07

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,6451	5,6376	5,6255	5,6245
Yen (100)	4,5885	4,5644	4,6092	4,6027
Deutschemark	3,3690	3,3685	3,3676	3,3671
Franc Suisse	3,9124	3,9094	3,8985	3,8964
Lire ital. (1000)	3,3932	3,3918	3,3857	3,3790
Livre sterling	9,2554	9,2484	9,2748	9,2675
Peseta (100)	3,9814	3,9777	3,9774	3,9496
Franc Belge (100)	16,334	16,309	16,334	16,312

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,32	3,36
Eurodollar	5,57	5,75	5,94
Eurolivre	5,12	6,25	6,62
Eurodeutschemark	3,08	3,12	3,19

L'OR

	cours 07/04	cours 04/04
Or fin (k. barre)	62750	63700
Or fin (en lingot)	63250	64000
Once d'Or Londres	351,05	349
Pièce française(20f)	364	369
Pièce suisse (20f)	364	369
Pièce Union lat(20f)	365	370
Pièce 20 dollars us	2340	2305
Pièce 10 dollars us	1340	1340
Pièce 50 pesos mex.	2350	2390

LE PÉTROLE

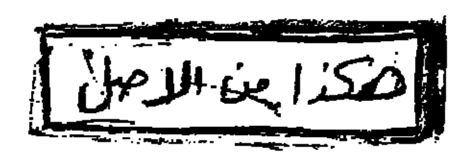
En dollars	cours 08/04	cours 07/04
Brent (Londres)	17,67	17,78
WTI (New York)	19,65	19,25
Light Sweet Crude	19	19,20

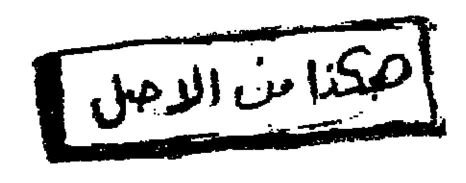
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/04	07/04
Dow-Jones comptant	148,10	—
Dow-Jones à terme	156,17	156,20
CRB	240,36	240,46

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2393	2322,50
Cuivre à 3 mois	2332,50	2272,50
Aluminium comptant	1583,25	1550,50
Aluminium à 3 mois	1624	1583
Plomb comptant	685,25	648,50
Plomb à 3 mois	668	651,50
Etain comptant	5782,50	5737,50
Etain à 3 mois	5825	5715
Zinc comptant	1256,50	1213,25
Zinc à 3 mois	1270,50	1242
Nickel comptant	7532,50	7195
Nickel à 3 mois	7510	7292,50

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	471,10	477,30
Platine à terme	362	364,50
Palladium	149,90	152,45
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	371	380,50
Maïs (Chicago)	293,75	300,75
Grain. soja (Chicago)	841	862,75
Tourt. soja (Chicago)	281,50	287,40
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	93	91
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1474	1398
Café (Londres)	1623	1623
Sucre blanc (Paris)	310,80	309,90
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,55	72,89
Jus d'orange (New-York)	74,60	74,90





RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 8 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,35 %
CAC 40 : 2581,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	995	1010	+ 1,50	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	883	883	—	51,99
Renault (T.P.)	1694	1675	- 1,12	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2102	2102	—	105,01
Saint Gobain(T.P.)	1315	1320	+ 0,38	85,49
Thomson S.A (T.P)	1016	1016	—	51,64
Accor	816	816	—	20
AGF-Ass.Gen.France	202	200,70	- 0,64	3,75
Air Liquide	846	866	+ 2,36	14
Alcatel Alsthom	663	662	- 0,15	8
Axa	365,60	366,10	+ 0,13	4,50
Axime	676	680	+ 0,59	
Bail Investis.	830	834	+ 0,48	71,52
Bancaire (Cie)	712	714	+ 0,28	10
Bazar Hot. Ville	580	599	+ 3,27	16
Bertrand Faure	272,50	279,10	+ 2,42	3,50
BIC	847	839	- 0,94	5
BIS	490	490	—	8
B.N.P.	243,60	239,70	- 1,60	3,60
...				
Christian Dior	803	813	+ 1,24	5,80
Ciments Fr.Priv.B	214,50	218,80	+ 2	17,80
Cipe France Ly #	710	709	- 0,14	2
Clarins	745	749	+ 0,53	7
CLF-Dexia France	575	572	- 0,52	13,98
Club Mediterranee	445	452	+ 1,57	4,50
Coflexip	337,80	342	+ 1,24	3,30
Colas	800	808	—	25
Comptoir Entrep.	11,40	11,40	—	7,58

Comptoirs Mod.	2773	2760	- 0,46	[illegible]
CPR	485,90	490	+ 0,84	[illegible]
Cred.Fon.France	69	68,50	- 0,72	[illegible]
Credit Lyonnais CI	206,40	200	- 3,10	[illegible]
Credit National	337,50	342,50	+ 1,48	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	285	288	+ 1,05	[illegible]
Damart	4950	5000	+ 1,01	[illegible]
Danone	875	874	- 0,11	[illegible]
Dassault-Aviation	1400	1381	- 1,35	[illegible]
Dassault Electro	683	680	- 0,43	[illegible]
Dassault Systemes	355,80	371	+ 4,27	[illegible]
De Dietrich	271	266,20	- 1,77	[illegible]
Degremont	464	457,20	- 1,46	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	48	48,45	+ 0,93	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	141,60	141,90	+ 0,21	[illegible]
Dynaction	135,30	134	- 0,96	[illegible]
Eaux (Gle des)	763	764	+ 0,13	[illegible]
Eiffage	331,50	337	+ 1,65	[illegible]
Elf Aquitaine	543	549	+ 1,10	[illegible]
Eramet	291,80	296	+ 1,43	[illegible]
Eridania Beghin	871	879	+ 0,91	[illegible]
Essilor Intl	1550	1560	+ 0,64	[illegible]
Essilor Intl ADP	1390	1395	+ 0,35	[illegible]
Esso	534	534	—	[illegible]
Eurafrance	2458	2462	+ 0,16	[illegible]
Euro Disney	9,90	10	+ 1,01	[illegible]
Europe 1	1199	1205	+ 0,50	[illegible]
Eurotunnel	6,65	6,60	- 0,75	[illegible]
Filipacchi Medias	1341	1344	+ 0,22	[illegible]
Fimalac SA	540	540	—	[illegible]
Finextel	103,50	103,50	—	[illegible]
Fives-Lille	491	500	+ 1,83	[illegible]
Fromageries Bel	4335	4340	+ 0,11	[illegible]
Galeries Lafayette	2305	2360	+ 2,38	[illegible]
GAN	153	152,40	- 0,39	[illegible]
Gascogne (B)	482	483,90	+ 0,39	[illegible]
...				
Klepierre	795	[illegible]		
Labinal	1376	[illegible]		
Lafarge	376	[illegible]		
Lagardere	177,20	[illegible]		
Lapeyre	358,10	[illegible]		
Lebon	225	[illegible]		
Legrand	1029	[illegible]		
Legrand ADP	720	[illegible]		
Legris indust.	260,50	[illegible]		
Locindus	826	[illegible]		

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
...				
United Technol. #	433,30	430	- 0,76	1,50
Vaal Reefs #	350,10	359	+ 2,54	13,07
Volkswagen A.G #	3106	—	—	14,84
Volvo (act.B) #	138,20	—	—	2,16
Western Deep #	160	163	+ 1,87	4,63
Yamanouchi #	114,80	115,80	+ 0,87	0,54
Zambia Copper	13,15	13,10	- 0,35	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MARDI 8 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,10	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,02	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,86	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121	7,200
CFD 9,7% 90-03 CB	122,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,65	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,40	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	102,41	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,95	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,12	[illegible]
CLF 9%88-93/96 CA#	104,28	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	121,75	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,84	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,94	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,70	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,66	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,32	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,30	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,90	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,75	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,03	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,90	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,52	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,70	[illegible]
OAT 8.5% 87-02 CA#	116,98	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	123,35	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,21	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	947	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	205	205
Commerzbank AG	158	158
Fiat Ord	17	17,85
Gevaert	399	399
Gold Fields South	122,20	122,20
Kubota Corp	25,90	25,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,50	43,50
Robeco	469,90	475,70
Rodamco N.V.	177,20	180
Rolinco	479,90	487,10
Sema Group Plc	126,10	127
Solvay SA	3202	3201

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MARDI 8 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
But S.A.	314	[illegible]
Cardif SA	770	[illegible]
C.E.E #	172,10	[illegible]
Cermex (Ly) ●	370,30	[illegible]
CFPI #	357,50	[illegible]
Change Bourse (M)	283	[illegible]
CNIM CA#	296,90	[illegible]
Codetour	369,90	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
MARDI 8 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	55	55
Belvedere	665	670
BVRP	186	190
Coil	228	226
Electronique D2	860	880
FDM Pharma n.	233	234
Genset	270	272
Guyanor action B	22,90	22,90
High Co.	172	172
Infonie	159	155
Joliez-Regol	87,90	89
Mille Amis	106,70	106,70
Naturex	106	108
Olitec	1330	1330
Picogiga	275	276
Proxidis	35	35
R21 Santé	330	335
Stelax ◆	4,70	4,70

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
MARDI 8 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	871	871
Crédit Gén.Ind. ◆	8	8
Générale Occidentale ◆	300	300
Mumm ◆	1160	1160
Sté lecteurs du Monde ◆	135,40	148,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 avril

Créd.Mut.Ep.Cour.T.	909,87	909,87
Créd.Mut.Ep.Ind. C	126,71	123,32
Créd.Mut.Ep.J ◆	22805,13	22805,13
Créd.Mut.Ep.long.T.	255,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1449,58	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1839,59	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1100,95	[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	37777,34	37777,34
Actimonétaire D	30761,14	30761,14
Cadence 1 D	1080,20	1069,58
Cadence 2 D	1071,77	1061,16
Cadence 3 D	1057,86	1047,39
...		
Sogenfrance C	1734,01	1700,01
Sogenfrance D	1584,97	1553,89
Sogépargne D	308,77	305,71
Soginter C	2085,22	2044,33
Fonds communs de placements		
Favor D	1472,88	1444
Sogeliance D	1711,60	1694,65
Sogenfrance Tempo D	187	183,33

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

MÉDECINE Une étude épidémiologique, menée par cinq chercheurs de la Harvard School of Public Health de Boston (États-Unis), montre que les processus inflammatoires chroniques jouent un rôle dans la genèse des maladies cardiovasculaires de nature athéromateuse. ● FONDÉE sur la mesure de la concentration dans le sang d'une protéine dite « C réactive », stigmate moléculaire de l'inflammation chronique et généralisée de l'organisme, cette étude confirme de manière objective que le cholestérol n'est pas le seul facteur d'athérosclérose. ● L'EFFICACITÉ de la prise quotidienne d'aspirine pour réduire le risque de survenue d'infarctus du myocarde est également confirmée par cette étude. ● LA PISTE INFECTIEUSE rappelle les récentes découvertes réalisées sur l'ulcère de l'estomac et rendrait l'affection accessible à de nouvelles médications.

Le cholestérol n'est pas la seule cause des maladies cardio-vasculaires

Une étude menée par des chercheurs américains montre que ces affections pourraient, tout comme les ulcères digestifs, avoir une origine infectieuse chronique. Ce travail ouvre de nouvelles perspectives de dépistage et de traitement

C'EST UN TRAVAIL important autant que dérangeant que publie, dans sa dernière édition (datée du 3 avril), *The New England Journal of Medicine* ; un travail qui bouleverse les données qui, quoique incomplètes, étaient généralement tenues pour acquises dans le champ de la physiopathologie des affections cardio-vasculaires. Cette publication est signée d'un groupe de cinq médecins américains dirigé par le docteur Charles H. Hennekens (Harvard School of Public Health, Boston). Ces derniers ont, dans une démarche prospective, mis en place une large étude visant à établir de manière objective si les processus inflammatoires chroniques pouvaient avoir un rôle dans la genèse des maladies cardiovasculaires de nature athéromateuse.

La maladie athéromateuse (du grec *athéré*, bouillie) est caractérisée par l'existence de plaques sur la couche interne de la paroi des artères, plaques composées d'un dépôt graisseux riche en cholestérol enchâssé dans une gangue fibreuse (du grec *skléros*, dur). Parallèlement, toujours dans cette hypothèse, ce travail visait à établir si la prise quotidienne et répétée d'aspirine pouvait entraîner une réduction de la survenue de ces affections.

Le travail du groupe du docteur Hennekens se fonde sur la mesure de la concentration dans le sang d'une protéine dite « C réactive ». Cette molécule, synthétisée par le foie, est un fidèle stigmate moléculaire de l'état inflammatoire de l'organisme. On sait, depuis quelques années déjà, que des taux plasmatiques élevés de « protéine C réactive » peuvent être trouvés chez des personnes souffrant d'un infarctus aigu du myocarde ou de maladies coronariennes évoluant sur un mode chronique. Rien ne permettait toutefois, jusqu'à présent, d'établir un lien de causalité entre la survenue de ces affections et de tels taux élevés de cette protéine. Ces taux, pensait-on jusqu'à présent, pouvaient être associés à d'autres facteurs de risques cardio-vasculaires, au premier rang desquels la consommation de tabac.

« Nous avons mesuré la protéine C réactive plasmatique chez 543 hommes apparemment en bonne santé et participant à l'étude Physician's Health Study, *qui ont développé ultérieurement, durant une période de suivi de plus de huit ans, un infarctus du myocarde, un accident vasculaire cérébral, une thrombose veineuse »*, expliquent les auteurs de la publication du *New England Journal of Medicine*. Ils précisent avoir mis en œuvre la même méthodologie chez 543 hommes participant à l'étude, mais chez lesquels on n'a pas retrouvé de pathologie vasculaire.

L'un des points les plus intéressants – et les plus importants – de cette étude tient à l'analyse qui a pu être faite de l'usage de l'aspirine. Il apparaît de manière objective que la prise quotidienne (325 milligrammes) d'aspirine durant toute la durée de cette étude a permis de réduire de manière significative le risque de survenue d'infarctus du myocarde chez les personnes dont les taux de protéine C réactive étaient parmi les plus élevés. Les auteurs de cette publication expliquent que les taux plasmatiques de protéine C étaient nettement plus élevés chez les hommes qui, par la suite, ont souffert d'un infarctus du myocarde (1,51, contre 1,13 milligramme par litre de plasma) ou un accident vasculaire cérébral de nature ischémique (1,38 milligramme, contre 1,13 milligramme par litre). Ce phénomène n'est pas observé chez les hommes qui ont souffert d'une thrombose veineuse.

En d'autres termes, ce travail permet d'espérer que l'on dispose d'ores et déjà d'un test diagnostique prédictif de la survenue à court ou moyen terme d'un accident cardio-vasculaire (infarctus du myocarde ou accident vasculaire cérébral ischémique).

Est-ce aussi simple ? Sans doute pas. Ce travail s'inscrit pleinement dans un ensemble de travaux et de réflexions tendant à situer la part infectieuse des maladies cardiovasculaires parmi les plus fréquentes et les plus graves de nature athéromateuse. A ce titre, il contribue à ouvrir de nouvelles perspectives dans le dépistage et le traitement. *« Ce travail conforte les théories sur les composantes inflammatoires ou infectieuses des maladies cardio-vasculaires. Cette association est en effet connue depuis quelques années déjà*, a déclaré au *Monde* le professeur Jean-Noël Fiessinger, chef du service de médecine interne vasculaire à l'hôpital Broussais (Paris). *Il marque, à partir d'une observation épidémiologique, une étape importante dans notre discipline médicale, dans la mesure où il établit que la prise quotidienne d'aspirine peut, dans le meilleur des cas, permettre de réduire notablement le risque des accidents artériels. Ces résultats fournissent de nouveaux arguments pour soutenir que ce qu'on appelle l'athérosclérose ne peut être réduit aux simples taux sanguins de cholestérol ou de lipides pathogènes. »*

LA BONNE PISTE

« Parmi les hypothèses explorées pour mieux comprendre la physiopathologie des maladies cardio-vasculaires, la piste infectieuse n'est sans doute pas la plus orthodoxe. En effet, la vision de l'athérosclérose qui prévaut reste celle d'une maladie chronique de dégénérescence et de surcharge, c'est-à-dire d'usure et d'excès, soit tout le contraire d'une maladie infectieuse classique, écrit le professeur Loïc Capron, professeur de médecine interne, dans le mensuel *La Recherche* daté de janvier 1997). *Selon la théorie inflammatoire de l'athérosclérose, qui connaît un regain d'intérêt depuis une dizaine d'années, tous les facteurs de risque peuvent être conçus comme autant d'agressions mécaniques, toxiques ou métaboliques de la paroi artérielle, capables d'y allumer ou d'y entretenir une inflammation. »*

Pour n'être pas orthodoxe, la piste infectieuse pourrait bien être la bonne, comme ce fut le cas ces dernières années pour l'ulcère gastroduodénal (*Le Monde* du 21 novembre 1995). Différents agents pathogènes ont été suspectés, parmi lesquels des virus du groupe herpès ou, plus récemment, le cytomégalovirus et la bactérie *Chlamydia pneumoniæ*. L'enjeu, souligne le professeur Capron, est de taille, dans la mesure où la découverte d'une cause infectieuse de l'athérosclérose rendrait cette affection accessible à de nouveaux médicaments (antiviraux, antibiotiques, etc.) et peut-être même à une protection par vaccination. *« Sans être tout à fait folles, ces espérances ne sont encore que des rêves*, précise le professeur Capron. *La vraie folie, en l'occurrence, consisterait à ne plus chercher sous le prétexte que l'athérosclérose nous a déjà révélé tous ses mystères. »*

Jean-Yves Nau

L'ulcère de l'estomac soigné par antibiotiques

Contrairement à ce qui a été soutenu durant des décennies, l'ulcère gastro-duodénal n'est pas seulement une maladie due à des anomalies de la sécrétion acide de la muqueuse digestive. On a récemment découvert que cette affection tenait pour beaucoup à la présence, au sein de cette muqueuse, de la bactérie *Helicobacter pylori*. Le rôle joué par cette bactérie fait que la maladie ulcéreuse doit être considérée comme une maladie infectieuse, la priorité thérapeutique étant d'obtenir l'élimination de ce germe grâce à diverses associations médicamenteuses réunissant des antibiotiques et un antisécrétoire.

***« L'élimination d'*Helicobacter pylori *constitue une avancée dans la prise en charge des patients atteints d'ulcère gastrique ou duodénal, en permettant une réduction importante du nombre des rechutes en dépit de l'absence d'un traitement au long cours par antisécrétoires, en cas d'ulcère non compliqué »*, soulignait en décembre la revue *Prescrire*, qui ajoutait que des efforts devaient être faits pour améliorer les modalités thérapeutiques.**

Un scientifique australien s'oppose devant la justice aux thèses des créationnistes

UN ÉTRANGE procès s'est ouvert, lundi 7 avril, à Sydney. Professeur de géologie à l'université de Melbourne, Ian Plimer a décidé de mettre en accusation les thèses des créationnistes, qui soutiennent que Dieu a créé le monde il y a six mille ans (environ) et que toutes les espèces vivantes actuelles sont issues de l'arche de Noé. M. Plimer, qui s'était déjà attaqué à cette théorie en publiant en 1994 un livre intitulé *Mentir pour Dieu, la raison contre le créationnisme*, a cette fois choisi de saisir la justice au nom de la *« protection du consommateur »*.

Il estime que la diffusion de diverses publications, cassettes et vidéos diffusées par Allen Roberts, « docteur en éducation chrétienne » et fondateur de la société Ark Search Inc., constitue une *« conduite trompeuse »* caractérisée. Le géologue considère qu'un public non averti peut être égaré par le *« tissu d'âneries »* propagé par le Dr Roberts. Celui-ci affirme notamment avoir retrouvé la trace de l'arche de Noé en Turquie. En 1991, il fut enlevé par un groupe de séparatistes kurdes sur le mont Ararat, avant d'être relâché après trois semaines de captivité.

Dans son ouvrage de 1994, Ian Plimer dénonçait déjà les incohérences d'un créationnisme fondé sur une lecture stricte de la Bible : *« Comment l'arche de Noé a-t-elle pu embarquer 30 millions de couples d'animaux en une journée ? »* demandait-il notamment. Cette attaque toute voltairienne visait à s'opposer aux créationnistes qui tentaient d'infiltrer l'enseignement.

Une étude conduite en 1992 auprès d'étudiants australiens en première année de biologie montrait qu'un sur huit croyait aux vérités révélées par la Bible. Ian Plimer s'opposait notamment, avec l'appui de l'archevêque anglican de Brisbane, qui signait la préface de son livre, à ce qu'on réserve un traitement égal, dans les écoles, au créationnisme et à la théorie de l'évolution et aux thèses de Darwin. Il critiquait l'influence du Dr Wieland, responsable de la Creation Science Foundation, qui revendique plusieurs millions de sympathisants en Australie. Ce mouvement créationniste serait le deuxième dans le monde, derrière les puissants fondamentalistes américains.

Le procès australien est le pendant de celui, historique, de l'Américain John Thomas Scopes, qui fut condamné en 1925 à Dayton, Tennessee, pour avoir enseigné la théorie de l'évolution. Les thèses darwiniennes constituaient une violation du Butler Act, édicté la même année et interdisant l'*« enseignement de toute théorie niant l'histoire de la création divine de l'homme telle qu'elle est enseignée par la Bible »*. La Cour suprême du Tennessee devait le relaxer en appel, mais le Butler Act ne fut abrogé qu'en 1967.

LA FOI DES CHERCHEURS

Depuis lors, la croisade des créationnistes américains n'a pas faibli : des projets de loi visant à introduire leurs idées dans l'enseignement ont été proposés dans pas moins de vingt Etats, sans succès. Leurs tentatives de rayer la théorie de l'évolution des programmes scolaires n'ont pas non plus abouti, mais les éducateurs restent sur leurs gardes. Contrairement à ce que craignent les créationnistes, la croyance en Dieu n'est, d'ailleurs, pas incompatible avec le développement des connaissances. Une étude publiée jeudi 3 avril par l'hebdomadaire britannique *Nature* montre que quatre scientifiques américains sur dix croient en l'existence d'un Dieu. Cette enquête, comparée à un sondage identique réalisé en 1916 par James Leuba, indique que la proportion de théistes est restée inchangée, alors que l'éminent psychosociologue prédisait, à l'époque, une chute de l'esprit religieux consécutive aux progrès de la science.

Tout comme il y a quatre-vingts ans, 45 % des scientifiques rejettent l'existence de Dieu, et 15 % doutent ou sont classés agnostiques. Actuellement, les mathématiciens sont les plus enclins à croire en Dieu (44,6 %), tandis que les physiciens et astronomes comptent 77,9 % de mécréants, supplantant désormais en cette matière les biologistes. Les scientifiques américains sont cependant aujourd'hui deux fois plus nombreux à mettre en doute l'existence d'une vie après la mort, et leur aspiration déclarée à une forme d'immortalité a été réduite dans les mêmes proportions depuis 1916.

L'athéisme révélé par Leuba, qui avait scandalisé ses contemporains, avait nourri les diatribes de certains conservateurs contre l'influence néfaste du modernisme. Aujourd'hui, suggèrent les auteurs de l'étude, les chrétiens américains, qui sont aussi contribuables, seront sans doute heureux de constater que 40 % des scientifiques du pays continuent à partager leurs convictions, et peut-être plus enclins à financer des chercheurs qui pensent *« juste comme eux »*. A moins que l'écho du procès australien ne vienne raviver leurs préventions contre une science *« dogmatique »*.

Hervé Morin

Des fusées Soyouz vont relancer les satellites perdus en 1996 par Ariane-5

LE MANQUE d'argent accomplit parfois des miracles. Le projet Cluster d'étude des relations Terre-Soleil va renaître de ses cendres. Après l'explosion en vol, le 4 juin 1996, du premier exemplaire de la fusée Ariane-5 dans le ciel de Kourou (Guyane), les promoteurs de cet ambitieux programme scientifique étaient désespérés. Leurs quatre satellites étaient en pièces, éparpillés dans les savanes et les mangroves. Des années de travail fichues, 490 millions d'écus (environ 3,2 milliards de francs aux conditions économiques de 1995) partis en fumée. Une vraie catastrophe pour les quatre cents chercheurs de vingt pays qui avaient investi, et pour de longues années, dans ce projet scientifique.

Des mois durant, les plus optimistes ont tenté de lutter. Ils ont frappé aux portes, mendié des fonds avec l'espoir, en cette période de vaches maigres, d'en collecter assez pour reconstruire les quatre satellites perdus (*Le Monde* du 19 juin 1996). Peine perdue, pensaient les plus réalistes, qui ne voyaient guère comment réunir de telles sommes alors que le budget de l'Agence spatiale européenne (ESA) est en baisse régulière de 3 % par an. Et puis miracle. Plusieurs Etats membres de l'ESA, dont certains ne finançaient pas le programme Cluster, se sont impliqués dans cette résurrection.

La mission Cluster aura donc lieu. Et ce pour un prix – 214 millions d'écus (1,4 milliard de francs) – pratiquement de moitié de celui du précédent programme. Sans *« un remarquable effort de solidarité entre tous les Etats membres de l'Agence et la communauté scientifique »*, il n'aurait pas été possible d'en arriver là. Pour y parvenir, le directeur scientifique de l'Agence, Roger Bonnet, a dû aussi s'adapter, négocier, s'opposer parfois et *« réintroduire dans les programmes la flexibilité qui leur manquait pour préserver l'avenir »*. Le nouveau programme Cluster est le fruit de cette politique. Un délicat cocktail qui sait utiliser les restes tout en préservant au maximum le contenu de la mission, qui sera *« moins ambitieuse, mais pas pour autant dégradée »*.

Ainsi, avec les « rechanges », *« toujours sur étagère »*, des quatre satellites disparus dans l'explosion d'Ariane-5, un nouveau satellite, baptisé Phénix, sera construit. Son assemblage devrait être achevé en septembre. Coût de cette opération : 22,5 millions d'écus seulement. Pour les trois autres satellites, qui en seront l'exacte réplique, à quelques instruments près, un contrat sera passé avec un consortium d'industriels européens organisé autour de Dasa-Daimler Benz Aerospace (Allemagne), qui en assurera la réalisation pour une somme de 81 millions d'écus.

TOURS DE PASSE-PASSE

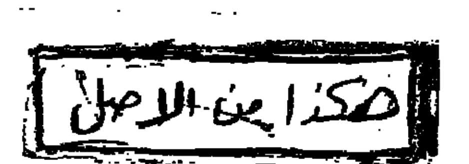
La mise en orbite de ces *« quatre joyaux scientifiques »*, prévue pour le milieu de l'an 2000, devrait être assurée par deux lanceurs Soyouz de la toute nouvelle société russo-européenne Starsem pour un prix de 60 millions d'écus, auxquels s'ajouteront 30 millions d'écus supplémentaires pour les équipes opérationnelles, le suivi des satellites, etc.

Reste à financer les expériences scientifiques qui seront installées à bord de ces nouveaux Cluster.

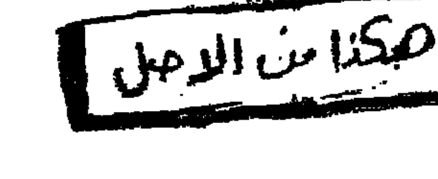
Habituellement, la note est réglée par les organismes de recherche des pays participants. Cette fois encore, ils mettront la main à la poche, mais ne paieront pas tout. L'Agence spatiale européenne a en effet accepté de prendre à sa charge une part de cette contrainte. Roger Bonnet a réussi à grappiller 17,5 millions d'écus provenant à la fois des marges affectées au précédent programme Cluster et des économies faites sur le lancement du satellite Phénix s'il avait été seul.

Mais Roger Bonnet se propose d'aller plus loin encore et de récupérer quelques millions supplémentaires en réalisant des économies sur deux autres missions scientifiques européennes – Cobras-Samba (étude des origines de l'Univers) et First (astronomie infrarouge) –, réunies sur un même satellite lancé en 2005. Une étude est en cours pour préciser les modalités d'un tel mariage. Ses conclusions seront en principe rendues les 29 et 30 avril. Si ce projet se faisait, il conduirait à retarder la mission Cobras-Samba, aujourd'hui rebaptisée Planck, de six mois et à avancer First de deux ans. Sans ces tours de passe-passe, peu de choses seraient possibles et *« l'on risquerait à terme*, s'inquiète Roger Bonnet, *que la communauté scientifique européenne aille voir ailleurs »*.

Jean-François Augereau



338
315 +



Les skieurs casse-cou du kilomètre lancé fondent vers les 260 km/h

Grâce aux recherches en soufflerie, le record du Français Philippe Billy pourrait encore progresser

Le record du monde juniors de ski de vitesse a été porté à 228,426 km/h par le Français Johan Rousseau lors des championnats de kilomètre lancé disputés aux Arcs (Savoie), du 2 au 4 avril, sur les pentes de l'aiguille Rouge. En seniors, le Français Philippe Billy, recordman du monde avec 243,9 km/h, a conservé la tête de la Coupe du monde, grâce à sa deuxième place derrière l'Américain Jeffrey Hamilton, qui a chuté à 242,9 km/h.

LES ARCS (Savoie)
de notre envoyé spécial

L'émotion soulevée dans les milieux écologistes par la création d'une piste de ski de vitesse sur les pentes de l'aiguille Rouge, aux Arcs, à l'occasion des Jeux d'hiver d'Albertville en 1992, est retombée. Pour suivre les évolutions des descendeurs fous lors du championnat du monde professionnel, qui s'est terminé le 4 avril, les caméras du monde entier ne sont plus là. Ni les gros anoraks des dirigeants de la Fédération internationale de ski.

Le kilomètre lancé (KL), exercice qui consiste à passer entre deux cellules photo-électriques distantes de vingt mètres le plus vite possible sur des skis, est redevenu l'affaire d'une poignée de doux dingues qui vivent entre eux leur passion de la vitesse excessive. Le KL est au ski de descente ce que le dragster est à la formule 1, un paroxysme voisin de l'inutile. Cela en fait toute la beauté.

Dans l'aire d'arrivée, on a l'impression d'être sur la banquise au milieu d'une bande de manchots empereurs. Bossus à force d'être engoncés dans leurs combinaisons en vinyle ultramoulantes, les coureurs se déplacent en se dandinant avec de gros ailerons fixés derrière leurs mollets. Au fur et à mesure de l'arrivée des runs (descentes de qualification), de petits groupes se forment et se désagrègent au milieu d'exclamations, d'encouragements ou de sifflements de trouille.

Tous les coureurs réunis ici n'ont qu'une idée en tête : améliorer le record qui a été établi une semaine auparavant sur la piste de Vars. Presque 245 km/h. Pour réaliser une telle performance, chacun sait qu'il faudra des conditions météorologiques exceptionnelles. On s'inquiète donc sans cesse de l'évolution du baromètre. Et on évite de regarder le haut de la piste : pour prétendre battre le record, il va falloir s'élancer dans la pente d'une hauteur encore plus vertigineuse, une vingtaine de mètres en dessus du départ habituel, à un point qu'on atteint en grimpant à plat ventre dans la neige.

L'idée même de cette escalade couperait le souffle au commun des mortels. Et Philippe Billy y pense avec un demi-sourire qui laisse planer un doute. C'est lui qui est le détenteur du record du monde depuis quelque jours. Lui que tout le monde épie. Et il veut donner le change, alors qu'il relève d'une fièvre et qu'il a les jambes en coton.

TOURNEBROCHE

D'autant que cette piste n'est pas trop à son goût : « *A Vars, là où j'ai établi le record, la descente dure de 13 à 14 secondes ; ici, il faut tenir de 20 à 22 secondes.* » On a deux fois plus le temps de se faire peur. Philippe Billy s'économise donc. « *Cela ne sert à rien d'essayer d'améliorer son temps à chaque run. L'important sera de tout donner lors de la dernière descente.* »

Et il est passé maître dans cet exercice depuis que le KL est devenu une brûlante obsession. C'était en 1988. Il était apprenti moniteur au Club Méditerranée d'Arc 2000. Il est allé regarder un championnat qui avait alors lieu dans un couloir d'avalanche. Les stars de l'époque étaient l'Autrichien Franz Webber et le Français Michael Pruffer. La question était alors de savoir s'il était possible de passer le 220 km/h. On connaît la réponse. Mais il n'a pas été facile de la trouver.

Philippe Billy, qui s'est consacré au KL à plein temps à partir de 1990, y a contribué à sa façon. Il a été le premier à utiliser des bâtons en forme de tournebroche qui servent à la fois de lest et qui, en se bloquant dans l'aine, permettent aux mains et aux bras de ne pas s'écarter du corps quand la vitesse passe au-dessus de 230 km/h.

« *Le travail en soufflerie est aussi très important. En cinq ans, j'ai amélioré mon CX (coefficient de pénétration dans l'air) de 35 %.* » Les chercheurs de Saint-Cyr-L'Ecole ont ainsi permis à Philippe Billy de résoudre un problème de stabilité : « *En modifiant la forme des ailerons, on empêche aérodynamiquement les skis de s'écarter à grande vitesse. Cela permet de faire une grosse économie d'énergie musculaire.* »

C'est ainsi que, après avoir établi un premier record du monde (plus de 230 km/h) en 1992, l'ancien ouvreur des JO d'Albertville a pu frôler les 245 km/h. « *Et dans l'absolu rien n'empêche de penser qu'on ne pourra pas atteindre les 260 km/h un jour, si toutes les conditions sont parfaites.* »

A trente et un ans, Philippe Billy n'a pas épuisé ses rêves de vitesse. La préparation des pistes, le profilage des casques façon guerre des étoiles, la glisse des skis de 2,40 m pour 14 kg maximum, tout peut encore progresser. « *Je ne vis que de ça et que pour ça. Oh il faudra que je travaille quand je m'arrêterai, mais pour l'instant, mes sponsors me donnent de quoi vivre ma passion.* » Et de quoi dominer le KL : il est assuré de gagner pour la deuxième année consécutive la Coupe du monde de ski de vitesse et de conserver le record du monde. L'Américain Jeffrey Hamilton, qui a gagné le run final du championnat, n'a pu qu'établir un record de la chute à la plus grande vitesse jamais atteinte par un coureur, 242,915 km/h. Et sans dommage.

Alain Giraudo

140 km/h à huit ans !

Toutes les audaces sont permises en KL. Pendant les championnats dipsutés aux Arcs, on a même vu des Tchèques atteindre 175 km/h en tandem sur une paire de skis. Mais le plus époustouflant fut sans doute Axel Joiris, un gamin âgé de huit ans couvert de tâches de rousseur et aux grands yeux rêveurs, qui a atteint 139,56 km/h. Son record est déjà supérieur à 141 km/h et il affirme avec assurance qu'il sera le premier à 270 km/h. Il est vrai qu'il est né au pied de la piste de ski de vitesse sur laquelle son père, moniteur dans la station, a frôlé les 200 km/h. Les prouesses d'Axel sur les skis ravissent sa maman, qui regrette seulement qu'il soit un peu lent en classe.

Le mystère de la bousculade mortelle au stade de Lagos

MALGRÉ les reportages de la presse nigériane, la Fédération nigériane de football (NFA) se défend d'être responsable de la bousculade mortelle survenue dans le stade de Lagos. Le drame est intervenu après le match d'éliminatoires pour la Coupe du monde 1998, remporté (2-1), dimanche 6 avril, par les Green Eagles du Nigeria – entraînés par le Français Philippe Troussier – face à la Guinée. Dès dimanche soir, le journal indépendant *The Guardian* faisait état d'au moins 5 décès et de plusieurs dizaines de blessés. Une partie des 50 000 spectateurs du stade – qui ne peut en contenir en principe que 40 000 – se seraient heurtés à une issue qui avait été fermée pour permettre aux officiels de quitter le stade. « *Personne n'est mort dans l'enceinte du stade national* », a pourtant affirmé le secrétaire général de la NFA, Sani Ahmed Toro, dans un communiqué de presse adressé à la Fédération internationale (FIFA) et à la Confédération africaine (CAF). Selon lui, la bousculade évoquée « *par les médias internationaux, a eu lieu hors du stade, dans les rues de Lagos, hors de la juridiction de la NFA* ». Selon la NFA, elle n'aurait provoqué que la mort d'un policier en civil, et fait trois blessés, alors que d'autres quotidiens nigérians (le *Guardian* et *This Day*) avançaient, lundi 7 avril, un nouveau bilan de huit morts.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Diego Maradona a été hospitalisé d'urgence à Santiago du Chili**, lundi 7 avril, après avoir été victime d'un accès d'hypertension. La star du football argentin participait à une émission de variétés sur la chaîne de télévision de l'Université catholique, et a ressenti un malaise au cours du programme diffusé en direct. Maradona a été transporté dans une clinique privée où il a subi des examens avant de regagner son hôtel.

■ **Un nouveau contrat pour les footballeurs** âgés de 16 à 21 ans et issus des centres de formation devait être mis au point lors de la séance plénière de la Commission du football non-amateur de l'Union européenne de football (UEFA), mardi 8 avril à Genève. Il visera à protéger les clubs formateurs contre le « pillage » par des clubs plus riches rendu possible par l'arrêt Bosman. Et d'éviter ainsi de voir se renouveler le cas de Nicolas Anelka, l'attaquant âgé de 18 ans du Paris-SG recruté par Arsenal, le club de Londres.

■ **Les demi-finales de la Coupe de France** opposeront Guingamp (Division 1) à Montpellier (D1), le samedi 19 avril, et Laval (D2) à Nice (D1) le dimanche 20 avril.

■ **Un jeune footballeur du club de Tremblay-en-France** (Seine-Saint-Denis) a été légèrement blessé à la tête lors d'un affrontement entre adoslescents précédant la rencontre des équipes des moins de 17 ans du FC Tremblay et du USO Clichy-sous-Bois au parc des sports de La Courneuve, dimanche 6 avril. Selon des témoins, certains membres du groupe qui s'est opposé aux joueurs étaient armés de hachettes, de battes de base-ball, et d'un pistolet dont deux coups auraient été tirés en l'air. Le match entre ces deux équipes de banlieue, considéré comme sensible par les dirigeants à la suite à d'incidents survenus en 1996, devait se jouer sur terrain neutre.

■ **HOCKEY SUR GLACE : l'équipe féminine du Canada** a remporté son 4e titre mondial successif, dimanche 6 avril, en éliminant les Etats-Unis (4-3) après prolongations à Kitchener (Ontario). En battant la Chine (3-0), la Finlande s'est adjugée la médaille de bronze.

■ **RUGBY : Philippe Benetton a déposé une plainte** contre Loïc Netelenbos, le deuxième ligne de Périgueux qui lui avait infligé un coup de poing et provoqué une double fracture de la mâchoire le 26 janvier. Le troisième ligne international agenais avait été écarté des terrains pendant six semaines et Netelenbos suspendu pour la même durée.

■ **TENNIS : Steffi Graf pourrait renoncer** au tournoi sur terre battue de Hambourg qui se déroulera du 28 avril au 4 mai. De l'avis de ses médecins, l'Allemande ne devrait même pas reprendre l'entraînement tant qu'elle ressentira une douleur au ligament de la rotule gauche. Cette blessure l'avait contrainte à déclarer forfait pour la finale du Tournoi de Tokyo, le 2 février, qui devait l'opposer à Martina Hingis. La Suissesse, âgée de seize ans et invaincue cette saison, lui a depuis ravi la place de numéro un mondiale.

■ **VOILE : Olivier de Kersauson** n'était plus, lundi 9 avril, qu'à moins de 5 heures du temps établi à la même période dans le Trophée Jules Verne (tour du monde à la voile en équipage et sans assistance) par le détenteur du record, le Néo-Zélandais Peter Blake. Trente jours après son second départ de Brest, le 8 mars, le trimaran géant *Sport-Elec*, a pris une route plus courte, car plus au sud, que le catamaran *Enza* de Blake. Il rencontre, selon l'équipe de Kersauson, des conditions atmosphériques « *infernales* ». En 1994, Peter Blake avait bouclé son tour du monde en 74 jours, 22 heures et 17 mn sur *Enza*.

Edwin Moses, ancien champion olympique du 400 mètres haies (1976 et 1984)

« Je n'ai jamais pensé sérieusement à reprendre la compétition, le sport ne me manque pas »

ATLANTA
correspondance

Sa carte de visite ne mentionne aucun titre sportif. Simplement Edwin Moses, puis une seule ligne, « consultant financier », écrit en maigre. Le reste, une volée de numéros de téléphone, le nom de sa compagnie et l'adresse du siège social, un immeuble de bureaux logé au nord d'Atlanta, ne fait aucune référence au passé. Double champion olympique du 400 mètres haies, en 1976 puis 1984, recordman du monde et invaincu sur la distance pendant près de dix ans, Edwin Moses ne s'est jamais retourné sur ses pas une fois le dernier obstacle franchi. Une sorte de marginal dans un sport américain où les quadragénaires se sentent tous, ces temps-ci, des fourmis dans les jambes, notamment quand ils songent aux sommes désormais proposées aux vainqueurs.

« Quel âge avez-vous ?

– Quarante et un ans. J'en aurai quarante-deux dans l'année.

– Une année de plus que le boxeur Ray Sugar Leonard, le dernier en date des « revenants » du sport américain. Et une de moins que Mark Spitz avant les Jeux de Barcelone, à l'époque de sa tentative de retour à la compétition...

– En fait, je suis sûrement encore trop jeune pour faire moi aussi mon retour sur la piste. Je le ferai à quarante-cinq ans *[rire aux éclats]*.

– L'idée ne vous a jamais effleuré ?

– J'y ai pensé une fois, en 1992, avant les Jeux de Barcelone. Deux ou trois années de repos avaient, j'en étais persuadé, réparé mon organisme fatigué et effacé les traces de vingt-cinq ans d'une entraînement soutenu et souvent quotidien. Mais une blessure au dos a rapidement écourté l'expérience. Et puis, surtout, j'avais perdu le goût de l'entraînement. Et, plus encore, l'envie de me faire mal.

– Quel sentiment vous inspire ce virus du « *come back* » qui atteint beaucoup d'anciennes gloires du sport américain ?

– A la vérité, je n'en pense pas grand-chose. Ils ont sûrement leurs raisons. Moi, j'avais la mienne de quitter la compétition. Je n'avais simplement plus envie de continuer. Je crois avoir pris cette décision au bon moment, en laissant derrière moi une image de gagnant. Tous ne partagent peut-être pas cette ambition.

– La compétition, la victoire et l'ambiance des grands événements sportifs constituent-elles une telle drogue ?

– On peut facilement en devenir « accro ». La clameur d'un stade, la présence des caméras, l'adrénaline de la dernière heure avant une finale, tout cela n'est pas si facile à retrouver dans la vie de tous les jours, une fois sa carrière achevée.

– Comment avez-vous réussi à tourner si facilement la page ?

– Le sport n'a jamais rempli ma vie entière. J'ai longtemps poursuivi des études, même après mon premier titre olympique. Et je n'ai pas attendu le soir de ma dernière course pour préparer ma vie professionnelle. J'ai repris le chemin de l'université deux ans avant la fin de ma carrière. Mais le sport de haut niveau a fait évoluer mes idées dans un sens inattendu. A vingt ans, j'étudiais la physique avec l'ambition de devenir ingénieur. A trente ans, je débutais un Master pour faire carrière dans la finance.

– Et aujourd'hui ?

– Je suis toujours dans la finance. Je travaille comme consultant pour une grande compagnie américaine. Mon rôle consiste à conseiller des institutions, des entreprises ou des associations sur les meilleurs investissements à réaliser.

– Tout cela semble très éloigné du monde sportif ?

– Très éloigné, en effet. Et c'est très bien ainsi. Je n'ai aucune envie de m'impliquer dans le sport, même sur un plan purement économique. Ma seule présence dans ce milieu se résume à un rôle de conseiller auprès du Comité Olympique International. Et je ne veux pas aller plus loin. On m'a souvent suggéré de devenir agent de sportifs professionnels. L'idée est sans doute naturelle, mais je la trouve stupide. Pourquoi devrais-je réduire mon champ d'activité à une population de quelques centaines d'individus, alors que j'ai la possibilité de travailler pour 250 millions d'Américains ?

– Le passage du monde sportif à celui de la finance a-t-il été aisé ?

– Je l'avais préparé de longue date. Il s'est donc fait sans difficulté. Et puis, le sport de haut niveau m'a servi de terrain d'expérimentation. J'ai commencé à investir mes premiers dollars à vingt-trois ans. Et je n'ai, depuis, plus jamais cessé. Je dépense peu pour moi-même, seulement ce dont j'ai besoin. Le reste, je le place. Et ma carrière d'athlète m'a appris à négocier avec les organisateurs de meeting, placer mes cachets, savoir m'entourer... Le monde de la finance ne m'était donc pas tout à fait inconnu. Et il est sûrement moins exigeant que celui de l'athlétisme. L'argent m'est plus facile à gagner aujourd'hui qu'il l'était sur la piste, au moins physiquement.

– Ce monde professionnel est-il également aussi excitant ?

– Pour moi, certainement. Je ne m'ennuie pas. Je découvre autre chose, un autre milieu, une nouvelle motivation. C'est sûrement pour cela que j'ai n'ai jamais vraiment pensé sérieusement à reprendre la compétition. Le sport ne me manque pas. Et il ne m'a jamais manqué.

– Vous continuez à vous entretenir physiquement ?

– A peine. Je ne cours plus, même en jogging. Je l'ai fait trop longtemps, je n'en ai plus le goût. Je joue un peu au golf, je fais du yoga, du vélo. Mais rien de bien sérieux. A la vérité, mon activité sportive est sûrement moins intense que celle de certains de mes collègues de travail.

– La vie professionnelle vous apporte-t-elle un niveau de satisfaction ou une émotion égales à celles ressenties le jour d'une finale olympique ?

– Je n'en sais rien, peut-être. Je vous répondrai le jour où j'aurai gagné mes 100 premiers millions de dollars *[nouvel éclat de rire]*.

– Les Jeux d'Atlanta ont eu lieu sous vos fenêtres. N'avez-vous pas eu la tentation d'en être, au moins dans l'organisation ?

– On m'a proposé, au tout début, un poste de directeur exécutif chargé des épreuves d'athlétisme. Mais j'ai refusé sans la moindre hésitation. J'ai répondu aux gens du comité d'organisation qu'ils n'auraient sûrement pas les moyens de me payer. Et qu'ils auraient vite regretté de m'avoir embauché : j'aurais fait le ménage et viré la moitié d'entre eux ! »

Propos recueillis par Alain Mercier

Bons dimanches de Conflans



Déjeuners de printemps au pays des mariniers

SOYONS attentifs : droite, tribord ; gauche, bâbord. Donc le feu vert est à tribord et le rouge à babord. Ce n'est pas le tout de dîner au bord de l'eau, faut-il encore se tenir informé de ce qui bouge autour de vous. Surtout là, à Conflans-Sainte-Honorine, dans cette ancienne guinguette, où les péniches font mine d'entrer dans la salle et pourraient bien finir par faire tinter les verres sous leur ronflement de grosses bêtes pensives et laborieuses. On est au juste moment où l'Oise rejoint la Seine, laquelle, du coup, se prend brièvement pour l'Orénoque. L'endroit ne pouvait avoir d'autre enseigne que : Au confluent de l'Oise.

La batellerie artisanale française a ici son port, ou plutôt son village immobile et flottant, depuis qu'elle bat de l'aile. C'est autant de couleur locale gagnée par la carte postale et de jours sombres par les bateliers. Mais le lieu a du charme, porteur d'un vague regret, celui d'avoir tourné à plein régime sous les rythmes du ralenti, avant que la vitesse ne mette bon ordre à toute cette débauche de lenteur. Reste dans le fond de l'air comme une touche ironique, un bref murmure lancé à l'agitation et aux agités. Conflans-Sainte-Murmurine.

Que vient-on faire ici ? Rien. Se frotter au printemps, voir le fleuve du balcon ; sur les hauteurs est installé un musée consacré à la marine d'eau douce. Flânerie le long des quais, ponts briqués, fleurs au bastingage. On pourra apporter son chevalet.

Et quand arrivera le coup de faim, ne pas hésiter à s'installer à la terrasse du Bijou-Bar. Colette Plessier tient l'endroit d'une main de capitaine au long cours. Andouillette sauce moutarde, escalope normande, tarte aux poireaux et steak marchand de vin. Epatant. Le dimanche, avec un peu de chance, il y aura Jacky, le chanteur à guitare avec sa sono qui marche toute seule. Incollable. Jacky, un coup de Ferré, un vieux Brassens, un Reggiani ? Ça roule, dit Jacky. A deux pas, au Bouquet, une brasserie bien tenue, se produit parfois un accordéoniste qui sait de quoi il cause. Très délié, artiste sur les nacres. Pour un peu, on se mettrait à danser. La clientèle boit de la bière. Conflans monte en puissance. Le paysage prend du souffle. Attention tout de même, ce gros public ne demande pas qu'on vienne ici déguisé en explorateur, ni qu'on lui commente ses distractions de fins de semaine à trop haute voix. Il conviendra de jouer prudent, de se faire remarquer le moins possible, d'essayer de rester dans la note.

PLUS DE LA MOYENNE

Il ne faudra pas non plus demander l'impossible à la gastronomie locale. Elle est un peu au-dessus de la moyenne, ce qui est déjà très bien. Sans aucun doute, avoir une fourchette ou deux au Michelin pose son homme, ce qui est le cas de deux établissements de Conflans. Un troisième, en solo, pour la première fois, est dans le Gault-Millau, avec un 11 sur 20. On pourrait en rire, on aurait tort. A quelque niveau que ce soit, alerter l'attention d'un guide est pour un restaurateur une question de vie et de survie.

Ce jeune couple, qui tient le Relais Sainte-Honorine, vient, après sept ans de boulot fait le mieux possible, de décrocher sa première distinction, son certificat d'études avec mention. Ce n'est pas rien. Il est en bonne place, le Gault-Millau, au centre des passages, afin que nul n'en ignore ; la page glorieuse avec son commentaire aimable étant, elle, sur le point de s'échapper de l'ouvrage à force de lecture intensive. Au demeurant, les escargots aux morilles et le magret de canard méritaient déjà plus que cette première appréciation d'encouragement.

Revenons au Confluent de l'Oise, maison avec pignon sur fleuve, dirigée avec rigueur depuis une trentaine d'années par un couple du Sud-Ouest. Nous sommes ici dans l'éloge de la demi-province. Cuivres briqués et nappes roses, plantes vertes et chaises paysannes façon Louis XV.

Tout l'apport des truculentes régions de France assoupli pour le confort de ces jeunes hommes d'affaires de banlieue aux propos vifs et sonores.

Celui-ci, par exemple, qui vante les mérites de la dernière proie fraîche d'un chasseur de têtes envoyé par la concurrence : *« Je le connais bien... vous avez touché du must... du haut de pro... mec super... super génial. »*

Et la cuisine ? Pas du haut de super génial, la moyenne encore, mais avec la rassurance, pour le chef, de n'avoir jamais déçu sur toute une carrière. Queues de bouquets flambées à l'anis et brandade de morue à ma façon. Repas plaisant, le temps de voir passer des péniches dans l'ombre.

Dernière escale avant d'épuiser les plaisirs d'un patelin, dont l'ancien maire avait toujours été très sérieusement étoilé dans les sondages, Au Bord de l'Eau, avec une patronne à la redresse, qui sait appuyer et approuver les plats bourgeois préparés par son mari. Là aussi, il y a un cadre et une vue ouverte sur le fleuve auquel l'endroit est largement dédié. Table sans triche. Ce jour-là, les rognons de veau étaient à se régaler.

On aura compris que tout cela était d'une franche simplicité et que l'expédition ne pourra être menée qu'avec modestie. *« Nous ne sommes pas à Honfleur »*, dira cette dernière et lucide aubergiste. Oui, nous avions remarqué.

Jean-Pierre Quélin

★ **Le Bijou-Bar, 19, rue René-Albert, 78700 Conflans-Sainte-Honorine. Tél. : 01-39-72-59-15. Carte : à partir de 100 F.**
Le Relais Sainte-Honorine, 39, quai de Gaillon. Tél. : 01-39-72-88-36. Menus : 130 et 159 F. Carte : à partir de 200 F.
Au Confluent de l'Oise, 15, cours de Chimay. Tél. : 01-39-72-60-31. Menu : 198 F. Carte : à partir de 220 F.
Au Bord de l'Eau, 15, quai des Martyrs. Tél. : 01-39-72-86-51. Menu : 159 F. Carte : à partir de 200 F. Fermé le soir, sauf samedi.



Le retour du verjus

N'en déplaise au renard de M. de La Fontaine, les raisins ont beau être verts, il n'y a pas que les goujats qui s'en régalent. Le retour du verjus sur nos tables en est la preuve. Ce condiment fait de jus de raisins immatures est de nouveau produit par deux petites entreprises. L'une dans le Périgord, l'autre « des Charentes ».
Si le verjus avait à peu près disparu de nos cuisines, il fut un temps où il y était au contraire omniprésent. L'historien Jean-Louis Flandrin le tient même pour l'un des ingrédients les plus caractéristiques de la cuisine française au Moyen Age, et cela dans toutes les couches de la population. Selon ses recherches dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, Taillevent l'utilise dans 42 % des recettes de son Viandier, « alors qu'à la même époque (XIVᵉ siècle) les cuisiniers italiens et anglais n'y avaient recours que pour moins de 10 % des leurs ». D'après lui, si le cuisinier de Charles V use et abuse de verjus, c'est que les Français étaient alors parmi les Européens ceux qui avaient le bec le moins sucré.
Nos vins étaient à l'époque des modèles d'acidité, auxquels nos palais s'étaient accoutumés, à tel point que les mets plagiaient en fait l'aigreur des boissons.
L'an dernier, avec l'aide d'un viticulteur du Périgord, Bernard Lafon a réalisé plus de 13 000 litres de verjus. Celui-ci est fait de raisins récoltés non pas après les vendanges, comme on le faisait autrefois, mais avant. Au Moyen Age, on ne recueillait en effet que les grappillons atrophiés qui n'avaient pas suffisamment mûris. Aujourd'hui ce sont de jeunes grappes que l'on ne laisse pas aller à leur terme, quand bien même elles en seraient capables. Dans ce vignoble qui produit habituellement du bergerac, on passe fin juillet cueillir muscadelle, sauvignon et périgord, les cépages qui donneront le verjus.
Pour en obtenir un litre, il faut de 8 à 9 kilos de raisins. Trois à quatre fois plus que du vin, les grains que l'on exprime n'étant pas matures. Le jus est filtré, puis lentement pasteurisé pour pouvoir se garder.
A la fin du siècle dernier, pour conserver ce condiment, on le coupait avec du sel. Ce produit moins acide se reconnaissait à sa dénomination de « verjus-vieux » ou « verjus-topette ».
Devant le succès de son condiment moyenâgeux aux Etats-Unis ou dans les restaurants français du Japon (il y vend la moitié de sa production), Bernard Lafon a eu la surprise au début des années 90 de voir débarquer là-bas un « verjus » australien. Le produit n'était en fait qu'un jus de raisin auquel on avait rajouté des acides. Le tout était bien sûr nettement moins astringent. Une hérésie pour les puristes comme Jean-Louis Flandrin, qui déplorent que même en France l'acidité ne soit pas plus marquée dans les verjus actuels.

Guillaume Crouzet

★ Verjus du Périgord : 25 F environ les 32 cl.
Verjus des Charentes : 20 F environ les 20 cl.

BOUTEILLE

Patrimonio

Domaine Leccia
■ A la base du cap Corse, péninsule escarpée aux murets fleuris, les versants ensoleillés du golfe de Saint-Florent produisent le patrimonio, appellation d'origine contrôlée (AOC) depuis 1968, la plus connue de Corse. Le cépage niellucciu trouve ici sa perfection. Il aime les sols marno-calcaires du Nebbio, cette « île » géologique, incontestable facteur de qualité d'un vignoble de 450 hectares cultivés par une quinzaine de viticulteurs. En rouge, c'est un vin charpenté à la robe éclatante aux notes animales. Pour beaucoup de touristes, c'est un vin de l'été, un peu rustique, qui accompagne rôtis et grillades. Elevé dans la durée, il sait aussi amplifier, développer son caractère et affirmer ses arômes. Au domaine Leccia, propriété familiale depuis le début du siècle, on vendange à la main et on vinifie de façon classique. Le rouge 1993 présente une bonne concentration, un nez fruité ; c'est une bouteille de garde. A noter aussi l'extraordinaire muscat aux arômes floraux et au parfum d'amande (65 F). En avril, une soixantaine de restaurants, à Paris, célèbrent les vins corses, parmi lesquels Gérard Besson et J.-P. Morot-Gaudry.
★ **Patrimonio 1993 : 45 F départ cave. Domaine Leccia 20232 Poggio d'Oletta. Tél. : 04-95-37-11-35. Télécopie : 04-95-37-17-03.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

RESTAURANT « LE CHEFSON »
■ La banlieue est parfois le laboratoire des jeunes chefs qui ne peuvent accéder au hasard parisien. Les amateurs vont y chercher, à des prix sans concurrence, une cuisine jeune et inventive. Croustade de pintadeau aux choux, sauce genièvre, viande parfumée, jus réduit ; ou bien l'éventail de canard à la sariette et crème de topinambour, à la texture si intéressante. L'assiette de cabillaud et haddock, purée à la moutarde à l'ancienne, ou bien la choucroute de la mer au riesling, relèvent d'un métier affirmé et d'un talent certain. Vin : château Escalette côtes de bourg 1993 (98 F). Menus à 67 F (midi) et 108 F-160 F.
★ **Bois-Colombes. 17, rue Charles-Chefson (92270). Tél. : 01-42-42-12-05. Fermé samedi et dimanche.**

LE BELLECOUR
■ Le Bellecour est une ambassade lyonnaise. Dans une salle claire au décor un peu chargé, on y trouve les grands classiques : les saladiers lyonnais, le sabodet en salade de lentilles, le saucisson chaud aux pommes bouchons et le tablier de sapeur. Bref, de quoi régaler tous les amateurs de cuisine un peu canaille, bien servis et, ici, soigneusement préparée. La nouveauté, ce sont les prix, tous orientés à la baisse. Un petit menu, le midi, offre le choix pour 160 F entre quatre entrées, deux viandes, deux poissons et deux desserts. Sinon, menu-carte dégustation à 220 F, avec le saint-marcellin de la Mère Richard compris. Quelques vestiges de la grande carte d'autrefois subsistent avec supplément. Les prix des vins aussi sont à la baisse.
★ **Paris. 22, rue Surcouf (75007). Tél. : 01-45-51-46-93. Fermé samedi midi et dimanche.**

Brasserie

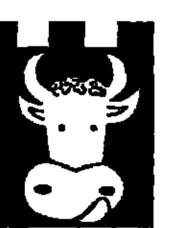
LE BISTROT ALSACIEN
■ Voici un agréable *bierstub* au cœur de Saint-Quentin-en-Yvelines, intérieur de bois clair tendu d'étoffes paysannes, à petits prix. Michel Quintreau à la barre, c'est une garantie de réussite. L'ancien maître d'hôtel du Pactole a fait le choix d'une formule originale, alliant la compétitivité des prix, des produits frais, quelques bonnes bières et des vins de propriétaires récoltants. Un accueil et un service de qualité. Des spécialités : la *flammküche*, tarte à l'oignon et lardons, pour se mettre en appétit, les *scheniederspätle*, raviolis délicieux accompagnés de choucroute. Et une vaste carte, dont les bonnes grillades, et, naturellement, les choucroutes. Au dessert : une gaufre ! Honnête sylvaner de chez Hans Schaeffer. Grillades : 69 F. Formule (2 plats) : 82 F. A la carte, compter 120 F.
★ **Saint-Quentin-en-Yvelines. Espace Saint-Quentin. 3, passage Méliès (78885) Tél. : 01-30-57-13-39. Fermé dimanche.**

Gastronomie

RESTAURANT GIRARDET
■ A Crissier, près de Lausanne, Fredy Girardet a passé la main, discrètement, en novembre 1996 à Philippe Rochat, son second, entré dans la brigade fameuse voilà dix-sept ans. Philippe Rochat mesure aujourd'hui l'éclat de l'héritage et les difficultés de la tâche. C'est la même cuisine « spontanée » – un travail quasi invisible – exécutée avec une conscience égale, et qu'aucune sauce ne saurait dissimuler. Une cuisine au jeu pondéré, sans effets aromatiques ni références obligées au terroir : l'omble chevalier est simplement poché dans un court-bouillon parfumé, employé aussi à détendre le beurre battu dont il est nappé. La langouste puce aux petits pois à la menthe, selon ce principe d'unité des saveurs, est tenue par les sucs de son jus de corail. Les pièces d'agneau en croûte de fins aromates, et la côte de veau mijotée en casserole aux herbes de Provence, c'est l'admirable répertoire initial du maître de Crissier, celui d'avant la rencontre avec Robuchon.
★ **Menus à 185 FS (750 F.) et 200 FS (840 F). A la carte, compter 150 FS (600 F). Crissier. 1, route d'Yverdon (Suisse). Tél. : (21) 634-05-05. Fermé dimanche et lundi.**

Jean-Claude Ribaut





338
315 +

Sec et ensoleillé

LES CONDITIONS anticycloniques se maintiennent sur tout le pays. Mercredi, le soleil dominera sur la majeure partie du pays et dans un flux s'orientant au sud-est les températures de l'après-midi seront en hausse. Néanmoins des gelées locales se produiront encore sur un quart nord-est.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller largement tout au long de la journée. Les températures maximales seront comprises entre 17 et 21 degrés.

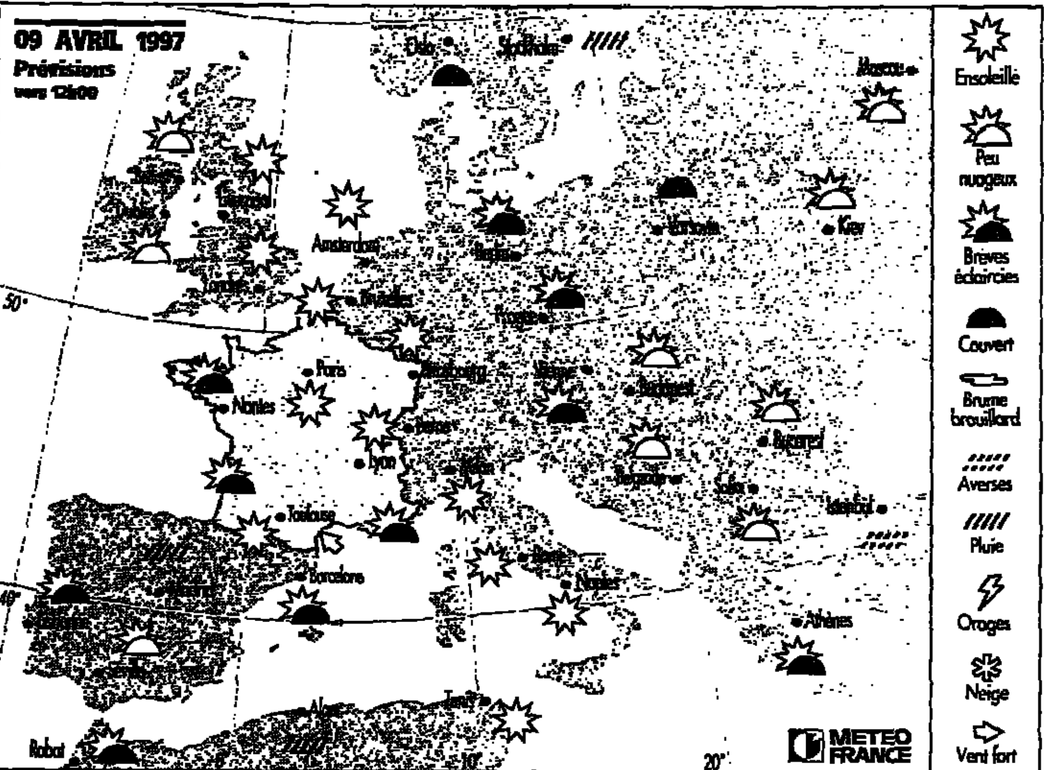
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré un ciel parfois voilé, le soleil sera au rendez-vous. Les températures matinales seront parfois proches de 0 degré, en particulier sur les Ardennes. L'après-midi elles varieront de 17 à 21 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur ces régions, malgré les passages de nuages élevés, le soleil dominera la journée. Les petites gelées de fin de nuit seront encore nombreuses ; l'après-midi le thermomètre affichera 19 ou 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur ces régions, le soleil brillera de tout ses feux tout au long de la journée. Les températures resteront au-dessus des normales saisonnières, atteignant parfois 25 degrés aux meilleurs moments de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil resplendira sur ces régions sans discontinuer. Les températures seront très agréables, dépassant souvent 20 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Languedoc-Roussillon, les entrées maritimes terniront parfois le ciel en cours de matinée. Ailleurs le soleil sera largement présent. Les températures l'après-midi seront comprises entre 16 et 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Quinzaine perturbée dans les transports italiens. Les contrôleurs aériens seront en grève mercredi 9 avril dans les aéroports de Bari, Bologne, Cagliari, Catagne, Gênes, Milan Malpensa, Naples, Bergame, Palerme, Trieste, le 18 à Milan. Le 10, viendra le tour des conducteurs d'autobus, de tram et de métro ; le 19, celui des transports maritimes, pour quatre jours, et le 20 des cheminots. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** Delta Airlines et Continental Airlines viennent de transférer leurs vols en provenance d'Atlanta, New York et Cincinnati d'Orly à Roissy-Charles-de-Gaulle. Cet événement marque le lancement de l'alliance entre Air France et les deux compagnies nord-américaines, augmentant la plateforme de correspondances entre la France et les Etats-Unis offerte à la clientèle française, européenne et africaine.

PRÉVISIONS POUR LE 09 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/28 P	KIEV	0/5 N	VENISE	4/15 S	LE CAIRE	12/19 S
				POINTE-A-PIT.	20/28 S	LISBONNE	16/24 S	VIENNE	-2/9 S	MARRAKECH	13/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	2/16 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	3/20 S	BRASILIA	17/25 S	PRETORIA	10/20 S
				AMSTERDAM	2/13 S	LUXEMBOURG	-2/17 S	BUENOS AIR.	16/28 S	RABAT	13/22 S
FRANCE métropole		NANCY	-1/18 S	ATHENES	6/10 S	MADRID	6/13 P	CARACAS	23/29 S	TUNIS	12/16 S
AJACCIO	5/17 S	NANTES	11/21 S	BARCELONE	11/15 S	MILAN	6/21 S	CHICAGO	-3/4 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/20 S	NICE	9/16 S	BELFAST	6/12 N	MOSCOU	-5/1 N	LIMA	19/25 S	BANGKOK	27/34 P
BORDEAUX	12/24 S	PARIS	3/20 S	BELGRADE	-2/8 N	MUNICH	-2/16 S	LOS ANGELES	10/15 S	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	7/21 S	PAU	7/21 S	BERLIN	-1/12 S	NAPLES	4/13 S	MEXICO	11/20 P	DJAKARTA	26/31 P
BREST	7/16 S	PERPIGNAN	10/20 N	BERNE	2/19 S	OSLO	2/9 C	MONTREAL	-7/-1 S	DUBAI	23/32 S
CAEN	5/15 S	RENNES	7/19 S	BRUXELLES	-1/18 S	PALMA DE M.	6/19 P	NEW YORK	2/10 S	HANOI	22/25 P
CHERBOURG	4/15 S	ST-ETIENNE	4/20 S	BUCAREST	-1/3 N	PRAGUE	-5/10 S	SAN FRANCIS.	8/13 S	HONGKONG	19/21 P
CLERMONT-F.	4/22 S	STRASBOURG	1/19 S	BUDAPEST	-2/8 N	ROME	2/14 S	SANTIAGO/CHI	4/27 S	JERUSALEM	11/15 S
DIJON	4/20 S	TOULOUSE	9/21 S	COPENHAGUE	5/10 S	SEVILLE	16/24 N	TORONTO	-5/2 S	NEW DEHLI	19/34 S
GRENOBLE	5/21 S	TOURS	7/20 S	DUBLIN	5/13 N	SOFIA	-4/2 N	WASHINGTON	3/11 S	PEKIN	5/15 S
LILLE	1/17 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-3/18 S	ST-PETERSB.	-5/-1 S	**AFRIQUE**		SEOUL	9/15 S
LIMOGES	10/20 S	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	4/20 S	STOCKHOLM	1/9 P	ALGER	8/21 P	SINGAPOUR	26/32 S
LYON	6/21 S	FORT-DE-FR.	22/28 S	HELSINKI	-5/3 S	TENERIFE	12/17 S	DAKAR	18/24 S	SYDNEY	14/22 S
MARSEILLE	9/20 S	NOUMEA	22/27 S	ISTANBUL	3/5 P	VARSOVIE	0/6 C	KINSHASA	21/29 S	TOKYO	11/19 S

Situation le 8 avril à 0 heure TU

Prévision pour le 10 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

La pertinence de la graphologie est douteuse en matière de recrutement

PLUS des deux tiers des employeurs et des cabinets de recrutement ont recours à la graphologie pour un premier tri des lettres de motivation et pour une analyse approfondie des candidatures à départager. Les entreprises apprécient cette méthode pour sa rapidité, sa discrétion (l'analyse a parfois lieu à l'insu du candidat) et son coût relativement modeste : 35 francs le document pour le tri, 400 à 500 F pour un avis oral par téléphone, et de 800 à 1 500 F pour un compte-rendu rédigé. Elle est le plus souvent associée à d'autres techniques : tests, entretiens, etc.

Le candidat refusé pour cause d'analyse graphologique défavorable a peu de recours, excepté celui de demander la communication du document (délibération n°85-44 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, publiée au *Journal officiel* du 27 novembre 1985), à condition que celui-ci figure dans son dossier.

La graphologie est une spécificité française très contestée, notamment par les psychologues. *« Elle se heurte aux mêmes objections que les tests de personnalité : immixtion dans la vie privée (puisqu'on prétend atteindre à travers l'écriture les traits de la personnalité), non-pertinence pour l'accès à l'emploi »*, écrit le professeur Gérard Lyon-Caen dans un rapport intitulé *Les Libertés publiques et l'emploi* (Documentation française, 1992, 120 F).

La graphologie repose sur l'idée que l'écriture reflète la personnalité. Concrètement, le graphologue se fonde sur plusieurs éléments. Tout d'abord, le tracé, qui est le résultat du geste. Pour retrouver le geste, il étudie l'empreinte laissée par le crayon sur la feuille, notamment en examinant le verso de celle-ci. C'est pourquoi il ne peut travailler que sur des originaux, et non sur des photocopies. Il attache également une grande importance à l'instrument graphique : stylo à plume, à bille ou feutre. Il s'intéresse ensuite à la manière dont l'adulte a transformé le modèle enseigné à l'école : plus il s'en dégage, et plus l'écriture sera personnalisée.

TESTEURS TESTÉS

Le graphologue cherche aussi à déceler l'harmonie : clarté, simplicité, proportions, marges, occcupation de l'espace dans la page. Enfin, il dispose d'une panoplie de 185 signes répertoriés qui prennent une signification lorsqu'ils sont associés dans un écrit. Par exemple, une écriture *« inclinée vers la droite, liée, étalée, exprimera une prédisposition à s'orienter vers l'avenir, vers autrui, un signe d'ouverture »*.

Quelle est la pertinence d'une telle technique ? Pour en juger, nous avons proposé au Groupement des graphologues-conseils de France (GGCF) d'étudier deux écrits, émanant d'une enseignante, ancienne gauchère contrariée, devenue ambidextre. Celle-ci a recopié deux passages de lettres de Stendhal, et signé l'un de son patronyme, et l'autre de son nom marital : la signature a une grande importance, car elle exprime la spontanéité de la personnalité.

Le GGCF a soumis, en notre présence, les deux écrits à un groupe de six spécialistes. Le document rédigé de la main gauche a montré à l'analyse une écriture *« claire, simple, plutôt étrécie, avec une tendance verticale et une continuité un peu inégale, révélant une personne réfléchie, avec de grandes aspirations et des exigences intellectuelles, déduites de l'aspect vertical du graphisme »*. Le document écrit de la main droite a dénoté un même souci de clarté. *« L'écriture est plus étalée, comporte davantage d'aisance, elle est plus ouverte vers un registre de communication. Le geste est plus arrêté, avec des blancs des espaces, une aération : cette personne a plus de disponibilité, et maîtrise mieux son environnement. »* Conclusion : *« La clarté mise à part, ces deux écritures n'ont rien en commun : l'espèce, la forme, la direction, tout est différent. »*

Personne ne s'est aperçu que les deux spécimens émanaient de la même plume. Informés de la vérité, les graphologues ont vigoureusement contesté la valeur de l'expérience et ont déclaré : *« Ces deux écritures reflètent les deux facettes d'une personnalité. Mais si vous nous donnez de fausses informations, vous aurez une analyse erronée. Si vous nous aviez indiqué que ces écritures appartenaient à un menuisier ou à une candidate à Normale-Sup, nous aurions analysé en conséquence. »*

Sans éléments sur l'auteur d'un écrit (sexe, âge, niveau d'études, profession), l'analyse graphologique se révèle impossible. D'ailleurs, les graphologues du GGCF et d'une autre association professionnelle, la Société française de graphologie, auxquels nous avons soumis à titre de second test la lettre d'une candidate à un poste d'ingénieur-qualité, se sont montrés nettement plus à l'aise, au vu du *curriculum vitæ*.

La comparaison des trois diagnostics (notre candidate avait déjà bénéficié précédemment d'une graphologie) comporte des points communs : *« sérieux, rigueur, vigilance, capacité d'implication, conscience professionnelle »*. Deux spécialistes trouvent la candidate *« volontaire »* et relèvent une certaine intransigeance, l'un d'eux allant jusqu'à parler de *« violence contenue »* et d'un *« caractère véhément »*. *« Aucun employeur n'embauchera une candidate véhémente ou violente ; c'est l'expression qui tue »*, commente un autre graphologue, qui remarque *« une signature énigmatique, en contradiction avec l'austérité du texte »* et ne sait pas ce qui, de la rigueur ou de la liberté, l'emportera dans la vie professionnelle de l'intéressée.

Michaëla Bobasch

Une formation contestée

La profession de graphologue n'est pas réglementée. La société française de graphologie (SFDG) dispense une formation en trois ans en cours du soir aux titulaires du baccalauréat. Avec une licence et le diplôme de la SFDG, on peut préparer en deux ans le diplôme du Groupement des graphologues-conseils de France (GGCF). Ce diplôme avait été reconnu par le ministère du travail en 1980.

En février 1995, la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique s'est prononcée à l'unanimité contre le renouvellement de l'homologation, car elle estimait qu'il ne s'agissait pas d'un référentiel de qualifications en vue de l'exercice d'un métier, mais de l'acquisition d'une technique rarement utilisée de façon autonome. Sur 1 300 heures de formation, 57 étaient consacrées à des travaux pratiques, et 93 à la connaissance de l'entreprise, dont 20 heures seulement à la sélection professionnelle, le reste étant destiné au travail personnel.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97068

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Sait en toutes circonstances tirer son épingle du jeu. – II. Donne entière satisfaction. Comme une barre mise au feu. – III. Est bien mince. Mettre fin. – IV. A tendance à reculer quand il faudrait avancer. Pour que l'écrit suive l'oral. – V. Bout d'édam. Patron d'un autre temps qui sévit encore. – VI. Le fond du bateau ou au fond de la mer. Cheville montée à l'envers. Le minimum pour survivre. – VII. Association très primaire. En rapport avec un problème de circulation. – VIII. Ne trouva pas la solution. En double. – IX. Contribution directe. Blonde incendiaire. – X. Le chacun pour soi qui devient un crime dans certaines situations.

VERTICALEMENT

1. Une petite parenthèse dans un beau discours. – 2. Bon gros porte plumes. Un demi mal. – 3. Encore sous le choc. Batiste. – 4. Se développe mieux en sous-sol. Un gendre qui a fait carrière. – 5. Pressée, elle finit à la cuisine. On y travaille pour des prunes. – 6. Agréable, même si elle n'est pas sérieuse. – 7. Grondement d'hier. Fait un travail de fonds. – 8. Saint. Lieu. Etalon. – 9. Quand elle est libre tout est permis. Le premier fut le Bon. – 10. Prêt à affronter les périls. Avec un numéro sur la carte. – 11. Le vide total. Un bon bordeaux. – 12. Remise en état ou mise dans un sale état.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97067

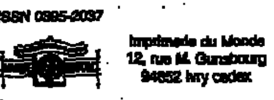
HORIZONTALEMENT

I. Rectificatif. – II. Egoïne. Alèse. – III. Falbalas. Lou. – IV. Elie. Embelli. – V. Ri. Si. Manuel. – VI. Etat. Poher. – VII. Na. Ieen (niée). Fêté. – VIII. Dit. Staff. At. – IX. Urus. Allégro. – X. Mécanisation.

VERTICALEMENT

1. Référendum. – 2. Egalitaire. – 3. Coli. TUC. – 4. Tibesti. S.A. – 5. INA. Es. – 6. Fêlé. Pétai. – 7. Ammonals. – 8. Casbah. Fla. – 9. Al. En effet. – 10. Tellure. Gl. – 11. Isolé. Taro. – 12. Feuilleton.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

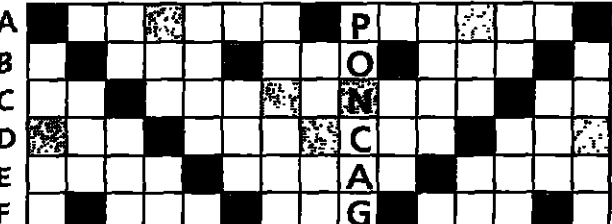
PRINTED IN FRANCE

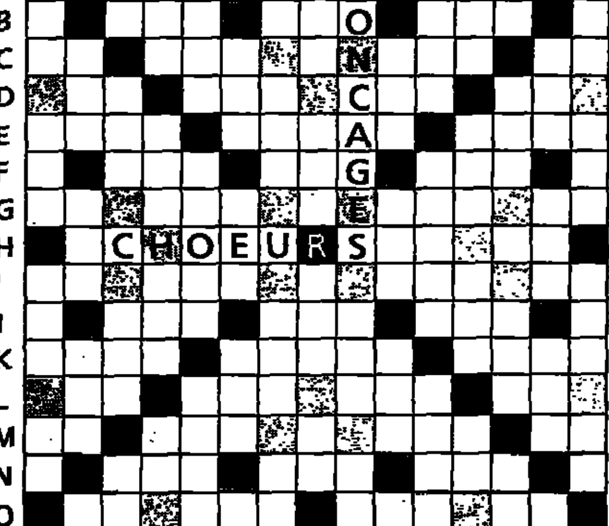
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21*bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 12

A la recherche du troisième mot





Vous avez tiré **A E I L S S U**

a) Trouver et placer un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouver sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille du problème de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : E I N Q S U U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A A D L O R T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solution du problème dans *Le Monde* du 16 avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 2 avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal : lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) GERFAUT, 2H,87 (faisant GROUPIES)

b) FEUTRAGE, A1, 89, ou l'anagramme FURETAGE - FATIGUER, D5, 74, ou l'anagramme REFUGIAT - GAUFRENT, E2, 74 - FAGOTEUR, F5,66

c) CHOEURS ou CHOURES

d) PONCAGES

Michel Charlemagne

PATRIMOINE Luang Prabang, ville royale et ville des temples, a été inscrite en décembre 1995 par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial. Ce signe d'ouverture de la République démocratique populaire du Laos s'est accompagné du développement du tourisme. Une présence qui pourrait influer sur l'avenir de la ville. ● TRENTE-TROIS temples et cent onze bâtiments civils sont à l'origine du classement. Une équipe franco-laotienne met la dernière main à un plan de sauvegarde détaillé qui préserverait la ville dans sa stratification actuelle. ● SUR LE TERRAIN, la Maison du patrimoine, lancée en partenariat avec la ville française de Chinon, est de plus en plus présente. ● PREMIER artiste occidental à séjourner dans les monastères bouddhistes de Luang Prabang depuis la « révolution », l'Allemand Hans Georg Berger a pris près de huit mille clichés en deux ans.

La France et le Laos coopèrent pour sauvegarder le site de Luang Prabang

L'attention des équipes, soutenues par le pouvoir central de la République démocratique populaire, s'est notamment concentrée sur les habitations traditionnelles en bois. Près de cinq cents ont été répertoriées, souvent en mauvais état

LUANG PRABANG
de notre envoyé spécial

Après vingt ans de repli autoritaire, Luang Prabang (trente mille habitants), ville royale et ville des temples – doublement suspecte aux yeux du pouvoir communiste – a été inscrite en décembre 1995 par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial. C'est le signe d'une ouverture sensible de la République démocratique populaire du Laos.

Les touristes ont commencé d'affluer (onze mille Français en 1996, champions toutes catégories), amenant un changement économique sensible à l'oreille. Les cris des enfants dans les rues et les chants des moines dans les temples commencent à être couverts par les pétarades des vélomoteurs et les publicités télévisées, plus souvent thaïes que laotiennes.

L'Unesco a pris en compte le site dans son ensemble. Outre la péninsule (partie la plus anciennement habitée), entourée par une douve naturelle formée par le Mékong à l'ouest et son affluent, le Nam Khan, à l'est, et où se trouvent l'essentiel des trente-trois temples et cent onze bâtiments civils à l'origine du classement, le périmètre retenu a été étendu aux deux rives des fleuves, afin d'en contrôler les développements futurs. Le patrimoine prend en compte la couverture végétale et les « zones humides » (des étangs situés en pleine ville où la population pêche et cultive du cresson).

Dans le cadre d'une Maison du patrimoine lancée en partenariat avec la ville française de Chinon, une équipe franco-laotienne met la dernière main à un plan de sauvegarde détaillé. Il préserverait la ville dans sa stratification actuelle, aussi bien les édifices coloniaux construits par des Vietnamiens durant le protectorat français que les « compartiments » chinois (succession de commerces-habitations alignés sur la rue). L'attention s'est concentrée ces derniers temps sur les habitations laos traditionnelles en bois. Quelques centaines ont été rajoutées à l'inventaire.

« C'est une ville du début du siècle. Son élaboration n'a pas été achevée. Il est difficile de trouver des constantes, estime Michel Brodovitch, l'architecte des Bâtiments de France qui supervise le plan de sauvegarde. *Il s'agit de protéger les contrastes des quartiers plus que chacun des bâtiments. Les perspectives sur les fleuves, la consistance des venelles, la grammaire d'une simple clôture de bambou, sont importantes. Bon gré mal gré, on aura une ville-musée au centre, et c'est une raison de plus pour maintenir les ambiances et les activités. Les Laotiens voulaient déplacer les marchés pour que ce soit propre pour les touristes. Nous les avons convaincus de les maintenir. »*

Le problème est largement culturel. On l'affronte jusque dans les enceintes monastiques. La tentation est grande de ne s'intéresser qu'aux temples, quand c'est l'ensemble, y compris la *« petite architecture »*, qu'il faut maintenir. On a surpris des moines faisant badigeonner de peinture dorée des panneaux sculptés recouverts d'or fin, reboucher au ciment des cloisons et les repeindre hâtivement.

Certains ont même commencé à détruire des *koutis* traditionnels (leurs habitations) pour construire (sans permis) une résidence plus imposante que le lieu de culte. L'équipe de la Maison du patrimoine est intervenue. Il a fallu expliquer, convaincre, financer de nouveaux plans.

Car la Maison du patrimoine est de plus en plus présente sur le terrain. Philippe Colucci, le chef de projet français, connaît chaque maison. Dès qu'un échafaudage se dresse, il apparaît. Les permis de construire passent par son bureau, examinés avec un architecte lao, confrontés à la typologie retenue par l'architecte de terrain, François Greck. Les projets ne respectant pas les pentes des toits, les alignements de fenêtres sont repoussés. Le risque de consanguinité architecturale est considéré comme un pis-aller devant le kitsch thaïlandais qui menace.

En 1975, la « révolution », avait suscité l'exil massif d'intellectuels et d'artisans de haut niveau. Les savoir-faire s'étaient évanouis, hâtant le remplacement du bois, de la tuile et de la brique par le plastique, la tôle et le ciment. Pour remettre en route les filières traditionnelles, la Maison du patrimoine a consulté une série de spécialistes.

Jean-Jaques Algros, maçon à l'Ecole d'Avignon (centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural), est venu rechercher la composition des mortiers et des enduits. *« Nous sommes arrivés au dernier moment* dit-il, *ça ne tenait plus qu'à deux individus : un maçon de soixante-quinze ans et un vénérable de quatre-vingt-cinq ans. »* Grâce à eux, il retrouve les éléments clés du mortier : un mélange de bouillie de peau de buffle, de décoction d'écorce broyée et de jus de canne à sucre. Maintenant il lui reste à réunir les entrepreneurs pour les convaincre que c'est mieux que le ciment thaïlandais, et moins cher.

Mais que faire avec les cinq cents maisons en bois répertoriées, souvent en mauvais état, et représentatives de l'identité laotienne ? Elles risquent d'autant plus de disparaître que les Luang-Prabangais ne rêvent plus que d'une identité en dur. Pour l'exemple, la Maison du patrimoine va faire son siège de l'une d'entre elles, avec le maintien dans les lieux du propriétaire actuel.

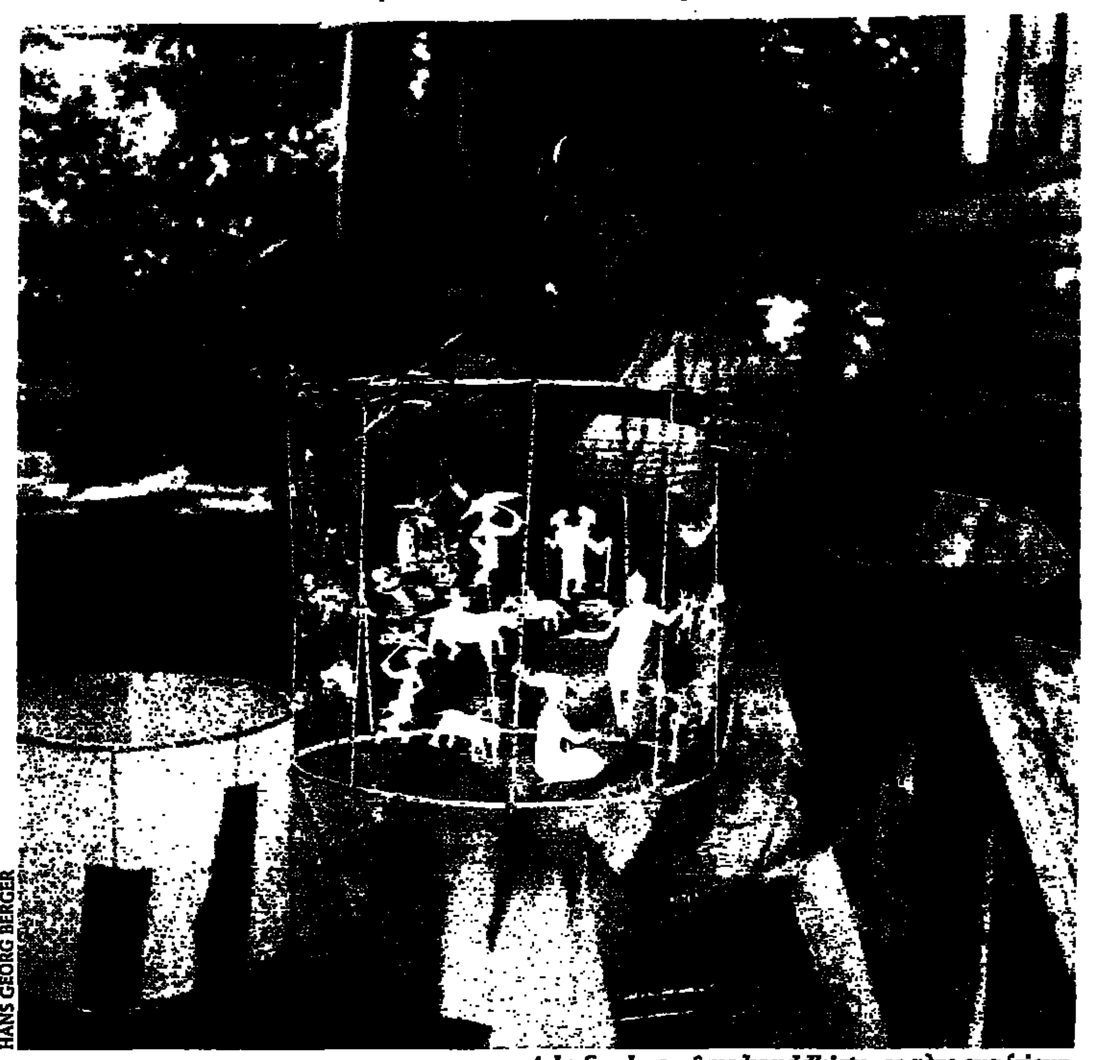
Le risque de consanguinité architecturale est considéré comme un pis-aller devant le kitsch thaïlandais qui menace

L'opération devrait servir de chantier-école et d'exemple convaincant de modernisation. Mais le prix du bois est tel que toute amélioration de l'habitat restera impossible si des mesures de détaxation ne sont pas adoptées. Des maisons traditionnelles ont bien été aménagées avec succès en maisons d'hôtes, offrant une alternative à l'hôtellerie lourde, mais personne ne semble souhaiter voir s'étendre l'expérience.

« La guerre entre le business et le patrimoine est déclarée », estime Jean-Jacques Algros. Après avoir donné une aérogare (dans le style thaï), à Luang Prabang, Bangkok s'est offerte à prolonger la piste qui lui permettrait de faire venir ses jets directement de Chiangmai. *« Nous voulons bien des touristes, mais surtout pas transformer Luang Prabang en un autre Chiangmai »*, affirme Bounnhang Phongphichit, le responsable de l'équipement de la province.

Pour l'instant la mission franco-laotienne, soutenue par le pouvoir central, semble tenir le cap de la préservation de la ville. Mais l'agence thaïlandaise de tourisme vient d'être autorisée à s'installer à Luang Prabang et a investi des sommes considérables pour son *« développement »*. Les puissances locales résisteront-elles longtemps à cette pression ?

Jean-Louis Perrier



HANS GEORG BERGER

A la fin du carême bouddhiste, ce père supérieur fait construire des lanternes qui illumineront son monastère une nuit.

L'axe avec Chinon

Dans les bureaux du service provincial de l'information et de la culture à Luang Prabang, une affiche vante les délices de Chinon. Sur une table, un dessin présente les deux cités sur les berges opposées d'un même fleuve, le mont Phu Si et son temple faisant face au château de Chinon. C'est que l'entreprenant maire de cette ville, Yves Dauge (PS), ancien président de la mission grands travaux de François Mitterrand, s'est attaché à défendre la cause de Luang Prabang.

Il a bousculé les pesanteurs locales et permis le classement *in extremis* de la ville au patrimoine mondial par l'Unesco. Depuis, Yves Dauge a décidé de lancer une opération pilote de coopération décentralisée. Il est à l'origine de la création de la Maison du patrimoine, gérée par les Laotiens avec l'appui de la ville de Chinon, pour mettre au point des méthodes de restauration, des mécanismes de financement et un plan de sauvegarde. Une convention entre les deux villes devrait être ratifiée.

Préserver une identité

LUANG PRABANG
de notre envoyé spécial

« Le gouvernement du Laos a commencé à modifier son attitude envers l'histoire du pays et envers la religion dans les années 85-86. Il a réagi aux changements en URSS avec une rapidité exceptionnelle. Il lui fallait trouver de nouvelles fondations pour maintenir la permanence d'un système, et ce ne pouvait être que dans l'identité lao, dans la réévaluation de sa culture. D'autant que la population était restée attachée à la tradition bouddhiste. » L'homme qui tient ces propos est Harald Hundius, le professeur (allemand) qui dirige la mission germano-laotienne lancée il y a quatre ans et demi pour préserver les manuscrits lao, dont l'essentiel se trouve dans les monastères et tout particulièrement à Luang Prabang.

Durant la guerre, la cité royale est en effet demeurée largement hors des combats. La « révolution », si elle a tenté brièvement de mettre les moines au pas et aux champs, a dû y renoncer rapidement, et les monastères n'ont pas connu les saccages commis au Cambodge. Mais les manuscrits ont été progressivement négligés et entreposés dans le plus grand désordre.

Mme Dara, ancienne secrétaire à la culture et directrice lao du projet durant trois ans, décrit Luang Prabang comme *«un berceau »* où ils ont pu dénombrer cinquante-trois mille fascicules, dont une bonne partie dans les réserves du palais royal.

La mission se charge d'abord de la préservation physique des manuscrits. Il faut nettoyer une à une les étroites feuilles de latanier sur lesquelles ils sont gravés. Puis les réassembler, car elles ont souvent été déliassées et mélangées. Enfin les inventorier, avec indication d'origine et de dates, avant de les microfilmer pour les replacer *in situ*, dans des coffres rénovés et protégés, aux bons soins d'une communauté qu'on espère avoir remobilisée. Car la mission se propose dans le même temps de réveiller l'intérêt des Laotiens pour leurs manuscrits. Dans chaque région, elle a formé des gens pour participer à son travail.

RÉCITS ÉPIQUES

Les monastères n'abritent pas que des textes religieux. Tout ce qui pouvait être transcrit et transmis y était réuni. Il y a là des textes canoniques ou non, de l'histoire religieuse, des calendriers pour organiser les fêtes, des histoires des dynasties, des textes de loi, de philologie, de lexicographie, de grammaire, d'astrologie, de magie, de médecine traditionnelle et des fictions proprement dites, notamment des récits épiques, un type de manuscrit profane qui se trouve encore chez des particuliers.

Lors des fêtes, ces épopées sont encore déclamées en public. Les personnages, les actions prennent quelques libertés avec la morale bouddhiste. Le conteur improvise, ajoute des épisodes érotiques ou comiques.

Récemment, l'un de ces récits a été transcrit pour être publié en feuilleton dans la presse. Le pouvoir estimait que ces *« choses du passé »* ne pouvaient plus être dangereuses. Après quelques épisodes, il s'est ravisé et a fait interrompre la publication. On y parlait trop ouvertement de corruption pour que ça n'évoque pas l'actualité. *« Mais le principal danger pour la survie de cette littérature n'est plus politique,* commente le professeur Hundius, *il est dans la télévision et l'influence occidentale désastreuse des* soap operas. »

J.-L. P.

L'Allemand Hans Georg Berger s'est approché du bouddhisme par la photographie

LUANG PRABANG
de notre envoyé spécial

Le photographe allemand Hans Georg Berger a été le premier artiste occidental à séjourner dans les monastères bouddhistes de Luang Prabang depuis la « révolution ».

PORTRAIT

Sa quête de l'image passe par une forme d'incorporation à la communauté

Au cours de visites s'étalant sur deux ans, il a pris huit mille clichés de la vie monastique et de celle des familles. Il estime être *« arrivé au bon moment »* pour témoigner de pratiques *« qui ont des difficultés à survivre »*.

Une exposition de ses photographies est prévue à Vientiane en octobre, avant de circuler en Europe. En même temps, il prépare avec des auteurs laotiens un livre destiné aux écoles publiques sur les fêtes sacrées. Son travail témoigne du changement d'attitude du pouvoir envers la religion, et il s'inscrit dans un parcours photographique atypique.

Au début des années 70, Hans Georg Berger est l'une des figures de la Rote Rübe, un collectif théâtral militant allemand. *« Inimaginable, mais ça marchait ! »*, s'étonne-t-il encore. Ensuite, il dirige durant sept ans (1976-1983) le Festival de Munich, avant de se retirer sur l'île d'Elbe, où il apprend *« à découvrir le passé d'un lieu et à se l'approprier »*. Il commence à photographier les habitants de son village, Rio nell'Elba, restaure un ermitage et son église abandonnés, y crée des résidences d'artistes et de scientifiques, organise des concerts, des colloques et des expositions, publie une luxueuse revue, les *Quaderni di Santa Caterina*. A Santa Caterina, il redécouvre sa forte religiosité : *« J'ai été élevé dans les fastes très particuliers du catholicisme rhénan. J'ai étudié l'histoire des religions (le bouddhisme essentiellement) à l'université. Je l'avais refoulé. »*

En 1988, au cours d'un voyage en Asie du Sud-Est, il s'arrête par hasard en Thaïlande. Il cherche *« un lieu exceptionnel où être »*. Au terme de six ans *« d'errances et d'erreurs »*, il fait escale à Luang Prabang.

« DON DE SA PERSONNE »

En se promenant à la tombée de la nuit autour des monastères, il sait qu'il a trouvé ce qu'il cherchait. Par hasard, il rencontre le Père supérieur, *« la seule personne, sur les quinze cents vivant dans les temples, avec qui je pouvais parler. Je lui dis mon envie de m'approcher du bouddhisme, de le faire à ma manière, par la photographie »*. Réaction positive. Il fait *« don de sa personne »* et décide que les moines dicteront ce qu'il doit faire.

La situation est inédite pour le gouvernement laotien. Un accord avec le gouvernement allemand permet de vaincre ses réticences. Les premiers pas du photographe sont difficiles. Son manque de connaissance du Laos le trouble puis l'effraie. Il s'en ouvre au Père supérieur, qui lui indique comment photographier. Et alors, dit Hans Georg Berger, *« ça s'est développé comme un jeu d'enfant »*. Le patriarche est féru de photographie. Il a des armoires pleines de clichés des moines disparus. Avec ces *« archives sacrées »*, il reste en communication avec eux. Chaque photo est une sainte relique. Pour lui, elle n'a pas de valeur esthétique, mais manifeste une certaine idée et un certain moment du sacré.

Pour Hans Georg Berger, la quête de l'image passe par une forme d'incorporation à la communauté. Il la cherche dans le regard des autres. Il se situe entre l'offre des moines et sa demande propre, en laïc qui perdrait un peu de son identité occidentale pour se trouver englobé dans leur monde. Lorsqu'il arrive avec son appareil, il se rend compte que la place qu'il doit occuper est déjà définie. Il se sent *« disparaître comme photographe »*, comme s'il ne *« prenait »* pas les photos, mais les acceptait.

Il estime devenir un acteur dans leurs rituels. Ses journées s'organisent à leur rythme. On le réveille à 5 heures du matin parce que le Père supérieur est mort dans la nuit. Il trouve le terrain tout préparé par les moines et la famille : *« Ils m'ont mis dans la position d'être l'auteur de leur propre discours culturel. Je n'étais plus un artiste occidental en reportage. Ils avaient conscience du danger dans lequel se trouvait leur culture et du besoin d'une personne extérieure pour les aider à la faire survivre. Il était temps : pour l'ouverture de jeux nationaux à Luang Prabang en février, le pouvoir a décidé de présenter sur le stade les processions et les rituels secrets et raffinés que j'avais photographiés. Hors de leur contexte sacré, ils étaient devenus misérables. »*

J.-L. P.

La passion de vivre et de souffrir selon Henrik Ibsen et Deborah Warner

« Une maison de poupée » triomphe au Théâtre national de l'Odéon

Après avoir achevé le tournage d'*Amoureuses*, le premier film de Michel Piccoli, et tandis qu'elle rejoint le plateau du prochain film de Patrice Chéreau, Dominique Blanc est, à l'Odéon, la Nora d'*Une maison de poupée*, d'Henrik Ibsen, sous la direction de l'Anglaise Deborah Warner, metteur en scène associé à la direction artistique du National Theatre de Londres. Rencontre au sommet pour ces deux femmes d'exception.

UNE MAISON DE POUPÉE, d'Henrik Ibsen. Mise en scène : Deborah Warner. Avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Bénichou, Christine Gagnieux et André Wilms.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. *Du mardi au samedi*, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 2 h 40. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 11 mai.

Une « alouette », Nora ? Allons donc... Helmer, fraîchement nommé directeur de banque, peut bien considérer sa femme comme il le veut : à la voir regagner l'appartement conjugal, en ce matin d'un Noël norvégien de 1879, on jurerait que la jeune femme porte en elle une douleur plus encombrante que les mille et un paquets qu'elle a achetés pour les offrir aux siens – un mari, trois enfants, un ami, le curieux docteur Rank, et juste ce qu'il faut de personnel pour la bonne marche de la maisonnée. Certes, Nora chante, mais d'une voix presque blanche, aux aigus déjà rompus ; elle paraît virevolter dans la maison, mais son vol dessine les figures brisées d'une existence inquiète ; et puis il y a cette robe bleue, d'un bleu de monastère, qui lui enserre le cou, la taille, cache ses chevilles et marque son visage des gris de la fatigue.

Nora et Torvald Helmer, huit ans de mariage et, dès les premières répliques, comme un malentendu : *« Viens, Torvald, je te montrerai ce que j'ai acheté »*, dit Nora. *« Ne me dérange pas ! »*, répond Torvald. Dixième et onzième réplique d'une des plus belles pièces du répertoire. A la mise en scène, l'Anglaise Deborah Warner, dont les Français ont déjà pu plusieurs fois vérifier l'excellence – il y eut *Titus Andronicus* aux Bouffes du Nord, *Electre* et *Richard II* à Bobigny, *The Waste Land*, de T.S. Eliot aux Beaux-Arts de Paris..., trop courte litanie de rendez-vous d'exception.

Il y a chez cette jeune femme une précision méticuleuse à lire les pièces dont elle s'empare en combattante, prête à faire rendre gorge au moindre mot, au moindre signe qui se traduit aussitôt par des choix de mise en scène fulgurants : pas une ponctuation qui ne résonne dans une intonation, un geste, un mouvement adéquat – on le vérifiera ici en s'attardant autant que possible à observer les mains des protagonistes, aussi expressives que leurs visages. Deborah Warner n'est pas femme de quelconques décalages ; ses spectacles sont ancrés dans les didascalies de ses auteurs. *Une maison de poupée* est ainsi clairement installé dans un décor du XIXe siècle – univers sobre, gris, mais aux volumes élevés, conçu par Hildegard Bechtler – qui n'a rien pourtant de naturaliste, affaire de proportions, de lumière aussi – crépuscule imaginé par Dominique Bruguière. Affaire de jeu aussi, ici d'une modernité, d'une liberté de ton et d'effet qui sont de grands acteurs.

C'est la première fois que Deborah Warner dirige des acteurs français. On jurerait qu'elle les connaissait de toujours quand elle ne les a rencontrés que pour l'occasion. Son quintette est merveilleusement accordé. Dominique Blanc (Nora), Andrzej Seweryn (Torvald), Maurice Bénichou (Rank), André Wilms (l'usurier Krogstad) et Christine Gagnieux (Kristine Linde, l'ami d'enfance de l'héroïne) donnent à la pièce un caractère de nouveauté qu'on ne lui soupçonnait plus. Car ils ne jouent jamais là où on les attend : Nora est une femme à la tête bien faite et au courage constant, débarrassée des clichés habituels – « l'enfance intacte », « l'innocence préservée », etc., postures qu'elle peut « mimer » de temps en temps, pour rassurer les autres –, une femme de caractère qui osera le plus difficile : l'apprentissage de la liberté, en solitaire, au prix exorbitant de l'abandon des siens. Son mensonge – pour sauver son mari d'une maladie insidieuse, elle a emprunté à son insu une importante somme d'argent – est la clé de sa métamorphose. Torvald n'est plus ici le mari possessif, classiquement obtus et petit bourgeois, mais un homme au milieu de son chemin d'homme, chaviré par les questions que l'existence lui pose, tellement amoureux de sa femme qu'il en oublie de l'aimer.

Leur entourage est tout aussi passionnant. Rank promène un nihilisme à la Cioran, exigeant, bienveillant. Kristine prend une épaisseur particulière : on ne lui connaissait pas cette intelligence simple, son aptitude à la décision : c'est son entregent qui forcera Nora à être enfin elle-même. Et Krogstad, le vilain, le méchant Krogstad, est un homme, lui aussi, et pas le monstre habituellement représenté, un déclassé bien décidé à en découdre avec l'avenir plutôt qu'avec son trouble passé. Il partage en frère, avec tous les personnages, un appétit de vivre qu'on donne trop rarement quand on joue Ibsen. Ici, il est un auteur capital. Ici, le théâtre et ses jeux douloureux n'ont qu'un objectif : la révélation.

Olivier Schmitt

Dominique Blanc ou le don de soi

Au matin du 7 avril, Dominique Blanc devait rejoindre la gare d'Austerlitz à Paris, où Patrice Chéreau a planté l'un des décors de son prochain film, au titre encore mystérieux. Retrouvailles pour la jeune actrice – elle a presque trente-cinq ans – et le metteur en scène qui l'avait découverte au Cours Florent, au début des années 80, avant de la diriger dans *Peer Gynt*, d'Ibsen déjà, et de lui confier, dans *La Reine Margot*, le rôle de la duchesse de Nevers. Elle a travaillé, au théâtre, avec Luc Bondy, Jean-Pierre Vincent et Antoine Vitez ; au cinéma, ses performances dans *Milou en mai*, de Louis Malle, et *Indochine*, de Régis Wargnier, lui ont valu deux Césars. On ne sait pas ce qui séduit le plus chez elle : sa beauté, inaccoutumée, ou son jeu, manifestation bouleversante d'un tempérament écartelé entre autorité et don de soi.

Martial Raysse se confie en mots et en dessins

A Beaubourg, à l'occasion d'une rétrospective, le peintre raconte son cheminement graphique, du nouveau réalisme à aujourd'hui

CHEMIN FAISANT, FRÈRE CRAYON ET SAINTE GOMME. Galerie d'art graphique, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 9 juin.

Martial Raysse regarde les dessins qui composent la première rétrospective de son œuvre graphique. L'un d'eux, pas encore encadré, n'occupe que le centre d'une feuille. Tout autour, des traces de graphite salissent le papier. *« Ces dessins, je les fais pour moi. Je ne me soucie pas de leur propreté... Il faudrait gommer. »* On lui trouve une gomme. *« Non, merci, je préfère le laisser tel quel. Ce ne serait pas honnête. »* Le mot revient un instant plus tard. *« Je ne les ai jamais montrés. Je les ai faits sans me préoccuper de quiconque. C'est au moins un mérite qu'on ne peut pas me contester, cette honnêteté. »* Le même, devant une très belle suite de nus et de visages, déclare : *« J'apprends mon métier. Tout ce que je voudrais qu'on dise, en les regardant, c'est que j'ai travaillé, travaillé... »*

Un long présentoir réunit des études d'arbres et de paysages champêtres, dont le style change de la fin des années 70 à la fin de la décennie suivante. Il glisse d'un geste tourbillonnant à une minutie qui n'autorise que des traits courts, presque des points, et une composition très simple, l'arbre seul sur le papier. Parfois, une annotation manuscrite indique la saison, l'heure, le temps qu'il faisait, comme si Raysse suivait l'exemple de Constable, quand ce dernier accumulait ses études de cieux et de nuées. Pourquoi tant de précisions ?

« Un scrupule de réalisme. J'ai commencé par l'idée, l'idée d'arbre, l'idée que l'on se fait d'une chose. J'ai voulu la confronter au réel, aller de l'idée d'arbre à l'arbre, qui n'a rien de commun avec elle. » Il désigne les courbes des branches, l'étagement des buissons et des feuillages, décrits sans que la minutie nuise à la légèreté. La démonstration ne serait pas moins juste à propos des jolies filles nues ou demi nues ou d'un exercice d'anatomie dans le genre des écorchés.

Mais Raysse refuse de l'étendre aux visages et à la notion de portrait, par honnêteté pourrait-il dire. *« Il faut une certaine tournure d'esprit que je n'ai pas encore, une longue habitude de caractériser les individus. Parce que exécuter un portrait c'est lire dans une âme.*

» Pour l'instant, je ne me sens pas prêt. Il faut que le portraitiste se mette dans l'autre, alors que je procède autrement : je tire celui ou celle qui pose vers le personnage que j'ai en tête pour un tableau... C'est très compliqué, du reste. Si j'utilise des modèles professionnels, il y a quelque chose de mécanique qui me gêne. Si je demande à des voisins, des amis, il faut attendre qu'ils reviennent, quand ils reviennent... Quelquefois, j'ai demandé à une fille de poser pour un personnage masculin. Michel-Ange et Pontormo faisaient le contraire : ils faisaient poser leurs figures féminines par des garçons. »

Une moitié de l'exposition se compose d'esquisses pour de grands tableaux récents, ce qu'il appelle *« des dessins pour le travail »*, très denses, souvent repris. *« Je dessine les personnages, jusqu'à trouver la bonne posture. Puis, je fais d'autres dessins, pour les placer dans une scénographie. Quand j'en suis satisfait, j'en fais des Xerox, je les projette sur la toile, je dessine les contours au fusain, j'éteins, je reprends les lignes. Je me mets à peindre ensuite. »*

Méthode classique et moderne. *« Oui. Mais, entre le classique et le moderne, à un certain moment, j'ai choisi le classique. Je crois que j'avais assez montré mes capacités dans le moderne auparavant »* – unique et elliptique allusion au nouveau réalisme dont Raysse a été l'un des protagonistes essentiels. *« La peinture, c'est raconter une histoire qui sert à la vie des autres. Cette histoire, il faut la raconter de son mieux, comme un écrivain perfectionne son style pour être mieux compris. Le dessin m'est donc nécessaire. »*

AUTOPORTRAIT D'IDENTITÉ

Il indique des têtes de femme au crayon et au pastel de la fin des années 60. *« Voyez, c'était déjà la figure humaine traitée de la bonne manière. J'avais pressenti qu'il fallait aller dans cette direction. De ce moment jusqu'à maintenant, tout se tient : je suis allé au bout de mon histoire pour arriver à une fraîcheur de la vision. Pas pour retrouver ou pour revenir : pour arriver. Il faut regarder, continuer à regarder.*

» Aujourd'hui, le regard est habitué à la photographie. Mais c'est plein de trous, une photo. Et puis, personne ne ressemble jamais à sa photographie. Sur mes papiers d'identité, désormais, je colle un petit autoportrait, c'est mieux. De toute façon, au XXIe siècle, la conception de l'image sera toute différente.

» On assistera à une complète redéfinition, l'inverse de ce qui règne aujourd'hui, le simulacre, le substitut partout. Une nouvelle génération de peintres est en train de se former, quelque part, on ne sait pas où. Grâce à eux, on en arrivera à une vision plus proche des choses. »

Philippe Dagen

Dernières – et bonnes – nouvelles des scènes de l'Est à Nancy

Du théâtre bulgare, lituanien et yakoute à la deuxième édition du festival Passages

FESTIVAL PASSAGES. Mises en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev (Bulgarie), Youri Makarov (Yakoutie), Oskaras Korsunovas et Rimas Tuminas (Lituanie). Théâtre de la Manufacture et Théâtre de l'Atelier, Nancy, jusqu'au 10 avril. Tél. : 03-83-37-42-42.

NANCY
de notre envoyée spéciale

A sept heures d'avion de Moscou, la ville yakoute de Niourba n'est pas tout à fait le bout du monde. C'est pourtant d'une terre très lointaine, aux confins de la civilisation, qu'il est question dans *Le Pays oublié des dieux*. Trois hommes et trois femmes figurent la survie d'une tribu exposée au froid, à la misère qui transforme les humains en bêtes sauvages. Ils gisent devant nous et parfois se redressent, arrachés à leur prostration par un rêve de fusion amoureuse, d'envol, de renaissance. Peu de mots dans ce spectacle, des gestes mesurés, répétitifs, et des effets scéniques rudimentaires : le feu central d'une lumière rouge, le balayage d'un projecteur s'arrêtant sur chaque visage. Mais de cette économie naît la beauté de ce rituel venu de Sibérie.

Joué à Nancy avant d'être proposé à Lunéville, Toul et Verdun, *Le Pays oublié des dieux* aura marqué la deuxième édition de Passages. Inspiré par un poème contemporain, le metteur en scène Youri Makarov voulait exprimer des émotions universelles ; il y est parvenu. Au-delà des références au chamanisme, sensibles dans la façon de dialoguer avec l'invisible, cette troupe de Yakoutie parle un langage des origines étrangement accessible au public occidental. La musique seule, du piano passé par les boîtes de disco, pourrait paraître incongrue. Pour percevoir son romantisme, il faut l'imaginer sur fond d'hiver polaire, dans les rafales du vent de la taïga.

Les deux spectacles du Lituanien Oskaras Korsunovas, qui figurent au programme du prochain Festival d'Avignon, sont nettement plus sophistiqués. S'ils se tournent vers le passé, c'est pour puiser à la modernité des *Oberiouty*, ces provocateurs joyeusement désespérés de la dernière avant-garde russe. Le public français a récemment découvert Daniil Harms et Alexandre Vvedenski dans des mises en scène d'Olivier Maurin, Emilie Valantin ou Robert Cantarella : spectacles décapants qui laissaient entrevoir le désarroi de jeunes artistes condamnés pour délit d'imagination. Chez Oskuras Korsunovas, le choix de tels textes a un sens politique autant qu'artistique. Les poètes de l'Obériou lui permettent d'exprimer la quête de sens de peuples mal remis du grand séisme idéologique. Rien ne vaut une cure de délires pour se laver la tête des langues de bois.

L'ANGOISSE D'UNE CABRIOLE

Le public de Nancy a pris plaisir aux deux créations de ce Lituanien de vingt-huit ans – *La Vieille 2* et *Là, être ici* –, petits chefs-d'œuvre burlesques intégrant les leçons dadaïstes, futuristes et surréalistes tout en tirant un coup de chapeau (ou de casquette) à Meyerhold : d'étonnants effets de « biomécanique », dans *La Vieille 2*, sont obtenus par des jeux d'ombre qui démultiplient les silhouettes des acteurs. On pourrait ne voir là que des numéros comiques ; l'angoisse s'exprime pourtant au détour d'une cabriole ; un gag suggère le choc des désirs de domination.

L'autre Lituanien invité de Passages, Rimas Tuminas, se réfère aux violences historiques dans un tout autre registre puisqu'il évoque, dans *Souris-nous, Seigneur*, l'histoire de la communauté juive de Vilnius. Comme si ces jeunes artistes ne pouvaient parler un langage d'aujourd'hui sans s'être interrogés auparavant sur ce qu'ont vécu leurs aînés.

Les metteurs en scène bulgares Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, qui avaient participé à la première édition de Passages avec deux Tchekhov, ressentent eux aussi le besoin de se retourner sur le passé.

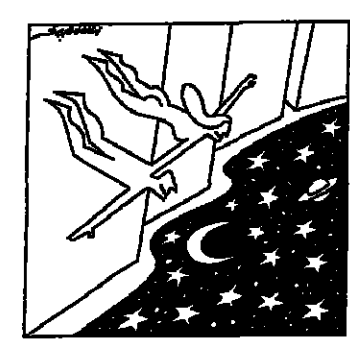
A la veille d'installer à Sofia leur nouvelle salle, grâce au matériel offert par divers partenaires français, les animateurs du théâtre-atelier Sfumato ont réalisé un surprenant mystère médiéval... *Apocryphe* raconte l'histoire sainte telle que l'ont transmise les villageoises de Bulgarie, de génération en génération. Plastiquement très soigné, ce spectacle ethnographique peut faire regretter la période tchékhovienne du Sfumato. Mais sa présentation à Nancy se justifie pleinement : Passages n'est pas seulement une occasion de découvrir de nouveaux artistes à l'est de l'Europe ; ces rencontres mettent aussi en lumière les effets des changements géopolitiques sur les sensibilités.

Un premier Passages universitaires, cette année, prolonge la manifestation pilotée par le Centre dramatique national de Lorraine, elle-même enrichie de débats, stage de jeu, défilé de mode et lectures sous une yourte mongole : jusqu'au 12 avril, des groupes d'étudiants polonais vont servir des textes de Heiner Müller, Slawomir Mrozek ou Bruno Schulz et contribuer à faire revivre l'effervescence artistique du défunt Festival de Nancy.

Bernadette Bost

Les inventions musicales du Cirque iCi

Cette nouvelle troupe s'installe pour un mois à la Cartoucherie



JOHANN LE GUILLERM, qui conçoit, met en scène et interprète les spectacles du Cirque iCi – et jusqu'à cette jolie invention typographique –, se définit lui-même comme un être « mi-ange, mi-bête » dans le programme de ce spectacle qui lui a valu le Grand Prix national des arts du cirque en 1996. Ancien élève de l'Ecole nationale des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, compagnon de route d'Archaos, cofondateur de la Volière Dromesko en 1990, puis du Cirque O, qu'il anime de 1991 à 1993, Johann Le Guillerm investit la piste, dialogue avec quatre musiciens – dont le saxophoniste ténor Saxi, compositeur de la partition originale du spectacle –, enchaîne acrobatie, funambulisme, équilibre et bataille avec de curieuses créatures de bois, de cordes, d'acier sculptées par Pierre Meunier, Olivier Borne, Stéphano ou Alain Burkhath. Entre empoignade, magie et dérision.

★ Cartoucherie de Vincennes, sous chapiteau, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette gratuite ou bus 112. 20 h 45, les mardi, mercredi, vendredi et samedi ; 17 heures, dimanche. Du 8 avril au 4 mai. Tél. : 01-43-28-97-04. 80 F et 110 F. Durée : 1 h 15.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jules César
L'œuvre de Haendel dure trois heures, dont deux interminables, mais la mise en scène drolatique (très opérette), l'irrésistible verve de Dominique Visse et quelques airs sublimes d'inspiration peuvent les faire oublier.
Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Ivor Bolton (direction), Nicholas Hytner (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 9, 12, 15, 18 et 21. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Emmanuel Pahud (flûte), Guillaume Sutre (violon), Miguel Da Silva (alto), Marc Coppey (violoncelle)
Flûte solo de la Philharmonie de Berlin, Emmanuel Pahud vient d'enregistrer les concertos que Mozart a écrits pour son instrument en compagnie de ses collègues et d'Abbado. Il est à Paris avec trois des membres du Quatuor Ysaye, le plus prisé à l'étranger des nombreux jeunes quatuors français.
Beethoven : *Sérénade pour flûte, violon et alto.* Mozart : *Quatuors pour flûte et cordes.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 9. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.

Orchestre de Paris
Enfin un programme qui provoquera l'euphorie du public de l'Orchestre de Paris, habitué à des œuvres moins extraverties.
Stravinsky : *Circus Polka.*
Scriabine : *Concerto pour piano et orchestre op. 20.* Prokofiev : *Symphonie no 5.* Elena Bashkirova (piano), Christoph Eschenbach (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

Abdullah Ibrahim
Pianiste, mais aussi saxophoniste, flûtiste, violoncelliste et chanteur, Abdullah Ibrahim, artiste noir en Afrique du Sud, confronté à l'apartheid (il quittera son pays en 1976), est un de ceux qui, avec Randy Weston, a mené au plus loin le rapport du jazz à ses origines africaines.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-00-14-14. De 140 F à 150 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Egouts
de Hugo Loetscher, mise en scène de Geneviève Pasquier, avec Nicolas Rossier.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Du jeudi 10 au samedi 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

L'Indien
d'après des paroles indiennes, mise en scène de Jean-Michel Rabeux, avec Miloud Khetib, Georges Edmont et Cyrus Hordé.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi 8 au samedi 12, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F.*

Motel du Nord
de François Abou Salem et Francine Gaspar, mise en scène d'Akram Tillawi et François Abou Salem, avec Clarence Massiani et François Abou Salem.
Auditorium de l'IMA (niveau – 2), 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Cardinal-Lemoine, Jussieu. Les vendredi 11 et samedi 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. Durée : 2 heures. 60 F et 80 F.*

Souvenirs avec piscine
de Terrence McNally, mise en scène de Bernard Murat, avec Elizabeth Depardieu, Martin Lamotte, Tanya Lopert, Wladimir Yordanoff et Guy Aklé.
Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. A partir du 8 avril. Du mardi 8 au vendredi 11, à 21 heures ; le samedi 12, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche 13, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 40. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

SÉLECTION

L'Alerte
de Bertrand Poirot-Delpech, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat.
Comédie-Française - Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone. Les mardi 8, mercredi 9, vendredi 11, samedi 12, à 20 h 30 ; le jeudi 10, à 19 heures ; le dimanche 13, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 35. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 20 avril.*

Aragon par Caubère : Le Communiste ; Le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Marie-Yves Biétry (accordéoniste).
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, Ivry-sur-Seine (94). Du mardi 8 au samedi 12, à 21 heures. Tél. : 01-46-58-81-81. Durée : 1 h 30. De 70 F à 140 F. Dernières.*

Baal
de Bertolt Brecht, mise en scène de Véronique Vellard, avec Christian Benedetti, Bernard Ballet, Julian Négulesco, Christophe Caustier, Vincent Ozanon, Patrick Alaguératéguy, Olivier Maltinti, Bruno Condroyer, Emmanuel Daumas, Julie Lucazeau, Benoît N'Guyen Tat, Françoise Gazio, Amélie de Vautibault, Sascha Rau et Véronique Vellard.
Entrepôt, 16, rue Marcelin-Berthelot, Alfortville (94). Les mardi 8, vendredi 11, samedi 12, lundi 14, à 21 heures. Tél. : 01-43-76-86-56. Durée : 2 h 05. 50 F et 100 F. Jusqu'au 15 avril.*

Carnets
de Louis Calaferte, mise en scène de Laurent Rey, avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat.
Comédie-Française - Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone. Le samedi 12, à 17 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 heure. 50 F et 60 F. Dernière.*

Des perles aux cochons
de Richard Foreman, mise en scène de Bernard Sobel, avec Philippe Faure, Philippe Blanc, Patricia Franchino, Emmanuel Vergnaud, Damien Witecka et Daniel Znik.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers (92). Du mardi 8 au samedi 12, à 20 h 30 ; le dimanche 13, à 16 heures et 20 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 1 h 15. De 80 F à 140 F. Dernières.*

El Tricicle dans « Entretrés »
avec Joan Gracia, Paco Mir et Carles Sans.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mardi 8 au samedi 12, à 20 h 30 ; le dimanche 13, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 1 h 30. 95 F et 140 F. Jusqu'au 20 avril.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 15. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 juin.*

Histoire vécue d'Artaud-Mômo
de Philippe Clévenot, d'après Antonin Artaud, avec Philippe Clévenot.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mardi au samedi, à 22 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 35. De 45 F à 150 F. Jusqu'au 19 avril.

Hyènes ou le Monologue de Théodore-Frédéric Benoît
de Christian Siméon, mise en scène de Jean Macqueron, avec Michel Fau.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. Durée : 1 h 30. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 4 mai.*

Le Jardin de reconnaissance
de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain, Roséliane Goldstein et Agnès Sourdillon.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi 8, à 19 heures ; Du mercredi 9 au samedi 12, à 20 heures ; le dimanche 13, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 15. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 19 avril.

La Lettre codée
d'après Javier Tomeo, mise en scène de Felix Prader, avec Roland Bertin et Gérard Hardy.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 avril.*

Master Class, la leçon de chant de Maria Callas
de Terrence McNally, mise en scène de Roman Polanski, avec Fanny Ardant, Anne-Julia Audray, Nathalie Labry, Alexandre Laïter et Jeff Cohen.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45. Tél. : 01-42-08-00-32. Durée : 1 h 45. De 110 F à 280 F. Jusqu'au 30 mai.

Molly S.
de Brian Friel, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Caroline Sihol, Patrick Chesnais et Michel Duchaussoy.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 heures. De 110 F à 160 F. Dernières.*

Nouvelles de Sicile
de Luigi Pirandello et Myriam Tanant, mise en scène de Myriam Manant et Jean-Claude Penchenat, avec Aziz Arbia, Patrick Azim, Daniel Gibert, Hélène Philippe, Geneviève Rey-Penchenat, Marc Schapira, Michel Toty, Benoît Urbain et Marie Zamora.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 2 heures. 100 F et 130 F. Dernières.*

Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles
d'après le rapport du docteur Demetrius Zambaco, mise en scène de Jean-Michel Rabeux, avec Claude Degliame.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 0 h 50. 70 F et 100 F. Dernières.*

Ouragan sur le Caine
d'Herman Wouk, mise en scène de Robert Hossein, avec Robert Hossein, Marc Cassot, Sylvain Joubert, Jean Negroni, Yves Le Moign, Cheik Doukouré...
Comédie des Champs Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau, Champs-Elysées. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 1 h 40. De 110 F à 250 F. Dernières.*

La Princesse de Clèves
d'après Madame de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Le mardi 8, à 19 heures ; Du mercredi 9 au samedi 12, à 20 heures ; le dimanche 13, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 30. De 20 F à 150 F. Jusqu'au 19 avril.

Le Quatuor : Il pleut des cordes
mise en scène d'Alain Sachs, avec Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade et Jean-Claude Camors.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. Durée : 1 h 30. De 70 F à 230 F. Jusqu'au 30 mai.

Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Sophie Barjac, Marie Bunel, Régis Royer, Claire Borotra, Catherine Vuillez, Claude Lesko...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 19 avril.*

Le Triomphe de l'échec
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec Gaël Baron, Paco Cabezas, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Marc Pierre-dit-Hubert, Christophe Giordano, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Pascale Poulain et Florence Capo.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30, le dimanche, à 16 heures. Tél. 01-43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 27 avril.*

Une maison de poupée
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Deborah Warner, avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Benichou, Christine Gagnieux et André Wilms.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 11 mai.

Vilar : notes de service
d'après Jean Vilar, mise en scène de François Duval, avec Fred Personne et Christelle Serre-Damerval (violoniste), Yves Bruchon (clarinettiste) et Frédéric Dutheil (violoncelliste).
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du jeudi 10 au samedi 12, à 20 h 30 ; le dimanche 13, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 1 h 20. De 80 F à 160 F.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARIANE OU L'ÂGE D'OR
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MALENA EST UN NOM DE TANGO
Film espagnol de Gerardo Herrero, avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero, Luis Fernando Alves, Marina Saura (1 h 49).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PIC DE DANTE
Film americain de Roger Donaldson, avec Pierce Brosnan, Linda Hamilton, Charles Hallahan, Grant Heslov, Elizabeth Hoffman, Charles Hallahan (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SŒURS SOLEIL
Film français de Jeannot Szwarc, avec Marie-Anne Chazel, Thierry Lhermitte, Clementine Célarié, Didier Benureau, Isabelle Carré, Leonore Confino (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
Film japonais d'Yoichi Higashi, avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

SÉLECTION

ALMA GITANA
de Chus Gutiérrez,
avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano.
Espagnol (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ARCHANGEL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg.
Canadien, noir et blanc (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

BASQUIAT
de Julian Schnabel,
avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper.
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES 101 DALMATIENS
de Stephen Herek,
avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10). Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne MacLeod, Heather Neale, Caroline Bonner.
Canadien, noir et blanc (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10).

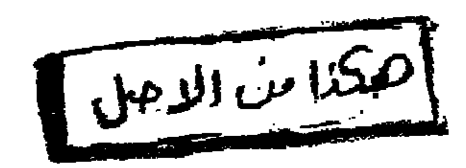
REPRISES

ANNIE
de John Huston,
avec Albert Finney, Carol Burnett, Bernadette Peters, Ann Reinking, Tim Curry, Aileen Quinn.
Américain, 1982 (2 h 9).
VO et VF : Mac-Mahon, dolby, 17e (01-43-29-79-89).

DIAMANTS SUR CANAPÉ
de Blake Edwards,
avec Audrey Hepburn, George Peppard, Patricia Neal, Buddy Ebsen, Mickey Rooney, José-Luis de Villalonga.
Américain, 1961 (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE
d'Irvin Kershner,
avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams.
Américain, 1980 (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; reservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00).

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hamill, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odeon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).



TÉLÉVISION Le PDG de Canal Plus, Pierre Lescure, a révélé, lundi 7 avril, devant des analystes financiers, l'ampleur des pertes financières à venir de son nouvel allié NetHold, groupe de télévision payante à capitaux sud-africains, et de sa filiale italienne TelePiù. Son déficit devrait atteindre 1,8 milliard de francs au 31 mars 1997, soit presque le double de ses pertes en 1996. ● PIERRE LESCURE s'est toutefois employé à rassurer les marchés financiers en détaillant le plan de relance drastique qui a déjà été mis en place. ● DES DIZAINES D'EMPLOIS seront supprimés au sein du groupe NetHold et des mesures d'économie ont été décidées, notamment en Europe centrale, en Scandinavie et en Italie. ● CANAL PLUS compte prendre le contrôle capitalistique des chaînes à péage italiennes TelePiù, en rachetant une partie des actions du magnat allemand Leo Kirch.

Canal Plus met en œuvre un plan de relance drastique pour NetHold

Les responsables de la chaîne cryptée doivent réorganiser le groupe à capitaux sud-africains qu'ils viennent de racheter. Des mesures d'économie et des regroupements régionaux doivent permettre un retour à l'équilibre en 1999

A LA QUESTION que se posent bon nombre de financiers – « Canal Plus a-t-il payé trop cher sa fusion avec NetHold ? » –, Pierre Lescure, président de la chaîne cryptée, s'est employé, lundi 7 avril au cours d'une réunion d'analystes, à répondre en tentant de démontrer que tel n'était pas le cas. Affirmant que la transaction de 7,2 milliards de francs, qui fait de Canal Plus le plus important opérateur de télévision à péage en Europe (avec 9,7 millions d'abonnés en comptant toutes ses participations, même minoritaires, dans les chaînes à péage européennes), a été *« réalisée en fonction de la valeur de l'abonné dégagée par les marchés ou lors de transactions sur des sociétés comparables (EchoStar, DirecTV, USSB...) »*, le président de Canal Plus n'a pas caché l'ampleur des pertes de NetHold.

Sous l'effet conjugué d'investissements coûteux dans la télévision numérique, de la participation dans le groupe de Silvio Berlusconi, Mediaset, de l'augmentation dans le capital de TelePiù (qui compte au total 870 000 abonnés) et du lancement du bouquet numérique en Italie, NetHold prévoit un quasi-doublement de son déficit (*Le Monde* du 27 mars). Il s'afficherait à 1,83 milliard de francs au cours de l'exercice clos le 31 mars (contre 765 millions de francs l'année précédente).

Pour la première fois ont été détaillées les pertes du groupe à capitaux sud-africains. *« Le résultat d'exploitation en 1996 se traduit par des déficits de 342 millions de francs en Scandinavie, 267 millions au Benelux, 180 millions en Europe centrale, 237 millions pour les services centraux et 153 millions pour la société NEM, qui gère les capacités satellitaires du groupe »*, a concédé Laurent Perpère, directeur financier de Canal Plus. Il a bien spécifié que les résultats de Canal Plus devraient être voisins de l'équilibre cette année (après 741 millions de francs de bénéfice net part du groupe en 1996). *« Si nous avions laissé la porte du marché de la télévision européenne ouverte à des groupes américains comme DirecTV, on aurait pu nous reprocher d'avoir fait une telle erreur. La reprise de NetHold est pour nous une formidable opportunité »*, a affirmé Pierre Lescure. Pourtant, la Bourse a fraîchement accueilli cette opération, officiellement entérinée vendredi 28 mars, et le titre Canal Plus a fortement chuté depuis une semaine.

> « Si nous avions laissé la porte du marché ouverte à des groupes américains comme DirecTV, on aurait pu nous reprocher d'avoir fait une telle erreur »

Détenu à 45 % par NetHold, TelePiù, le bouquet de chaînes à péage italien, a également suscité l'intérêt des analystes. Ces chaînes ont été valorisées par Canal Plus à 2 milliards de. dollars lors de la fusion avec NetHold, alors qu'elles n'avaient été estimées qu'à 856 millions de dollars quand le groupe de Leo Kirch en avait acquis, en novembre dernier, 12,5 % du capital. Deux opérations qui ne sont, aux yeux de la direction de Canal Plus, absolument pas de même nature puisque la chaîne cryptée arrive avec un réel plan de relance du groupe.

Si TelePiù prévoit encore, pour l'exercice 1996, quelque 1,16 milliard de francs de déficit net (contre une perte de 177 millions en 1995), un plan drastique d'économies est déjà mis en place par Canal Plus. Le groupe compte ainsi couper les branches mortes et réaliser au maximum des économies d'échelle, quitte à procéder à des dizaines de suppressions d'emplois en Europe.

Sont ainsi visés les entités centrales (125 postes supprimés sur 178), l'arrêt de neuf répéteurs satellites (à raison de 30 millions de francs l'unité), la suppression des activités de la chaîne à péage du groupe NetHold, Filmnet, en Europe centrale (avec une réduction du personnel de 120 postes), la fusion de Canal Plus et Filmnet en Pologne, ainsi qu'une réduction des frais fixes en Italie, un remodelage des coûts de promotion ou encore un abandon des chaînes thématiques produites en interne par TelePiù... Ce qui représente au total plus de 800 millions de francs d'économies prévues.

Le plan de relance de NetHold s'appuie, selon Nick Stubbs, directeur adjoint de l'international, *« sur les recettes qui font le succès de Canal Plus en Europe, comme une redéfinition de l'offre des chaînes Premium comme Canal Plus et une composition cohérente de l'offre de programmes pour les plates-formes numériques »*. Ce qui va notamment se traduire par une nouvelle possibilité offerte par exemple aux futurs abonnés de TelePiù de louer et non plus d'acheter leurs décodeurs.

Au total, le point mort de l'ensemble des activités de NetHold est attendu au cours du second semestre 1999. *« Hors économies d'impôts, les pertes d'exploitation cumulées de NetHold avant cet équilibre sont estimées à 1,7 milliard de francs sur trois ans »*, a précisé Laurent Perpère. Si l'Italie et le Benelux doivent sortir du rouge dès 1999, la Scandinavie aura en revanche plus de mal et ne devrait atteindre l'équilibre que deux ans plus tard.

Nicole Vulser

Le contrôle de TelePiù

Pierre Lescure souhaite prendre à terme le contrôle des chaînes italiennes TelePiù. *« Nous espérons avoir le gouvernail. 50,01 % du capital me suffisent,* a-t-il déclaré. *Notre objectif est d'avoir une majorité qui nous donne le pouvoir et la possibilité de faire entrer des partenaires italiens dans cette société. »* Cette opération nécessite le rachat d'une partie des actions détenues par le groupe allemand de Leo Kirch (45 %). Tandis qu'en Italie la loi sur l'audiovisuel fait l'objet d'une vaste remise à plat, Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international à Canal Plus, affirme que Tele Più est quasiment assurée de conserver au moins deux de ses trois réseaux hertziens. *« Si nous perdons le troisième réseau, cela ne sera pas trop grave »*, a-t-il tempéré. D'ici à la fin 1999, Canal Plus vise 1,9 million d'abonnés en Italie.

Le CSA est décidé à sanctionner Radio Courtoisie pour des propos négationnistes tenus à l'antenne

LES NEUF SAGES du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ont décidé une triple action à l'encontre de Radio Courtoisie, pour la tenue de propos négationnistes sur son antenne lors de l'émission « Le Libre Journal », le 20 mars dernier (*Le Monde* du 5 avril). A propos du génocide perpétré par les nazis contre les juifs au cours de la seconde guerre mondiale, l'un des invités habituels de la station, Pierre de Villemarest, a affirmé : *« Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de chambres à gaz, je dis qu'il y a eu des essais de chambres à gaz. (...) Je connais deux ou trois cas d'essai et ce sont des témoignages allemands. (...) J'ai les chiffres précis* (...), *qui démentent tous les chiffres qu'on a donnés. »*

Le CSA précise que ces propos diffusés en direct ont été occultés ou remplacés par de la musique lors des deux rediffusions dont bénéficie l'émission. Le Conseil a infligé une mise en demeure à la station, qui se targue d'être une radio *« de toutes les droites »* et sur laquelle le Front national a droit de cité. Il a par ailleurs saisi le procureur de la République ainsi que le garde des sceaux.

Dans une lettre envoyée au président de l'Association de défense des auditeurs de Radio Solidarité et Radio Courtoisie, le CSA affirme que la radio *« n'a pas respecté les principes »* de la loi sur l'audiovisuel, *« notamment la sauvegarde de l'ordre public et le respect de la dignité humaine »*.

JUSQU'À LA SUSPENSION

Selon le CSA, *« certains des propos* (...) *sont susceptibles de constituer une infraction de contestation de crimes contre l'humanité »*. Faute de déférer à la mise en demeure de ne plus diffuser de propos de cette nature, la station pourrait faire *« l'objet d'une mesure de suspension ou de l'une des sanctions prévues »* par la loi sur l'audiovisuel, allant jusqu'à la suspension définitive et au non-renouvellement de l'autorisation.

C'est en application de l'article 40 du code de procédure pénale que le CSA a saisi le procureur de la République ainsi que le garde des sceaux, Jacques Toubon, afin de recueillir l'avis de ce dernier quant à la possible incrimination des auteurs et diffuseurs de cette émission, notamment sur le fondement de la loi sur la presse. L'auditeur qui a saisi le CSA de cette affaire a aussi prévenu la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

En juin 1990, le Conseil avait déjà été confronté à la diffusion sur Radio Renaissance de propos faisant l'apologie de thèses négationnistes. Cette station n'avait pas obtenu le renouvellement de son autorisation sur la bande FM parisienne, deux ans plus tard. Plus récemment, après la nomination d'Hervé Bourges à sa présidence, l'organisme de régulation a obligé le réseau Skyrock à organiser un débat regroupant des personnalités rescapées du camp de concentration d'Auschwitz, après que la station eut laissé un animateur tenir à l'antenne des propos tendant à mettre en doute l'existence des chambres à gaz.

N. V.

Le financier belge Albert Frère tenté de rejoindre Havas

ALBERT FRÈRE songerait à céder ses participations dans M 6 et dansTélévision par satellite (TPS, bouquet de programmes numériques lancé par TF 1, M 6, France Télévision, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la Lyonnaise des eaux, France Télécom), selon *Le Figaro* du 8 avril. Il apporterait les actions qu'il détient dans la CLT en échange d'une participation dans le groupe Havas.

Toujours selon *Le Figaro*, le financier belge pourrait retirer de cette vente plus de 4,5 milliards de francs de liquidités, ce qui s'ajouterait aux 5,4 milliards de francs qu'il a obtenus de Bertelsmann lors de la fusion CLT-UFA. Albert Frère, actionnaire à la fois de la CLT et d'Havas, aurait ainsi choisi son camp : celui du groupe présidé par Pierre Dauzier. Havas n'avait pas confirmé, mardi 8 avril, une telle opération.

Prisma Presse enjoint Intermarché de ne pas entraver la vente de « Capital »

LE GROUPE Prisma Presse met en demeure la chaîne Intermarché de ne pas entraver la vente de *Capital*, dont de nombreux exemplaires ont été retirés ou rachetés massivement en raison d'un article intitulé « Intermarché en panne » (*Le Monde* du 4 avril). Jean-Pierre Caffin, directeur général de Prisma Presse, précise, dans une lettre à la direction d'Intermarché, qu'*« il existe des voies juridiques en cas de désaccord avec le contenu du magazine »* mais qu'elle ne *« peut décider d'interdire le libre accès* [du journal] *aux lecteurs-acheteurs potentiels »*. M. Caffin rappelle que la loi Bichet de 1947, dont le cinquantenaire vient d'être célébré, dispose dans son article premier que *« la diffusion de la presse est libre »*. L'action d'Intermarché, poursuit-il, *« s'inscrit en contradiction totale avec cet article »* et crée pour Prisma un préjudice *« important »*, que le groupe de presse est *« en train de chiffrer »*.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : Jean-Michel Carlo a été nommé**, lundi 7 avril, vice-président du groupe Havas Advertising par le président de la filiale publicité d'Havas, Alain de Pouzilhac. Jean-Michel Carlo, cinquante et un ans, qui fut PDG de Young and Rubicam France puis président de BDDP France et vice-président de son réseau international, s'occupera des activités d'Havas Advertising en France et supervisera les agences Euro-RSCG, Campus et Adiversified Agencies. Il siégera aussi au comité exécutif du premier groupe publicitaire français.

■ **PRESSE : Jean-Marie Desgrées du Lou a présenté sa démission** de président du *Courrier de l'Ouest*, lundi 7 avril. Il demeure toutefois administrateur du quotidien angevin du groupe Hersant, dont il a été nommé président d'honneur. Christian Coustal, auparavant directeur général du *Havre libre* et du *Havre-Presse*, lui succède à la présidence du *Courrier de l'Ouest*, tandis que Christian Coissieu, qui en était administrateur général, devient directeur général.

■ **JOURNALISME : le 81e prix Pulitzer du reportage international a été décerné** à John Burns (*New York Times*) pour sa couverture de la prise du pouvoir en Afghanistan par les talibans. Le Prix du reportage « national à chaud » a été attribué à la rédaction du quotidien *Newsday* pour sa couverture du crash du Boeing 747 de la TWA, le 17 juillet 1996. Le *Times-Picayune* (La Nouvelle-Orléans) a été honoré dans la catégorie « service public » ; le *Seattle Times* a reçu le Prix du journalisme d'investigation ; la rédaction du *Wall Street Journal* a été récompensée pour ses enquêtes sur le sida.

Charasseries, suite

par Alain Rollat

LES PARENTS soucieux de la moralité de leurs enfants peuvent remercier les internes de Clermont-Ferrand. Sans leur irruption, lundi soir, dans les studios de la station auvergnate de France 3, la principale chaîne nationale du secteur public aurait diffusé des propos incompatibles avec le code de bonne conduite édicté par le CSA. Cette intrusion a en effet empêché France 2 de retransmettre en direct les commentaires de Michel Charasse sur l'affaire des écoutes téléphoniques, et il a mieux valu qu'il en soit ainsi, car les propos de cet ancien ministre ne sont pas de ceux qu'on peut mettre à portée d'oreilles enfantines à une heure de grande écoute.

La soirée télévisée était, justement, consacrée à la protection des enfants victimes des adultes. Sur France 2, « La France en direct » explorait de nouveaux recoins de l'univers des sectes ; sur TF 1, « Le droit de savoir » donnait la parole à ceux qu'on appelle les « enfants de justice », c'est-à-dire les gamins placés sous la tutelle de la brigade des mineurs et des juges spécialisés. Les investigations de France 2 confirmaient l'urgence de secourir les enfants que la conduite aberrante de certains parents accompagne parfois jusqu'à la mort, en toute bonne conscience. Les témoignages bouleversants recueillis par TF 1 donnaient envie de hurler de colère contre l'addition des misères qui transforment des mères et des pères en tortionnaires.

Quel rapport, direz-vous, avec M. Charasse ? Un rapport éducatif ! Initialement programmée le 3 mars mais légèrement expurgée, à la demande du CSA, qui avait exigé des caches sur le visage de certains enfants et censuré une scène de pédophilie, l'émission de TF 1, dans sa crudité sans voyeurisme, montrait aussi tout le mal héroïque que des flics, des juges et des éducateurs se donnent, hors champ des caméras non seulement pour rendre aux mineurs en danger le respect de soi-même, mais aussi pour essayer de changer l'image qu'ils se font des adultes et leur faire prendre conscience que tous les adultes ne sont pas des lâches, des pervers ou des salauds. Dans les cas les plus graves, ces anonymes retoucheurs d'âmes et d'images s'échinent à prouver aux gosses qu'on ne fait jamais de grandes choses si l'on n'apprend pas d'abord à en faire des petites. Et ils donnent l'exemple, outils en main.

Quel exemple donne M. Charasse, « encharassé » jusqu'à l'idolâtrie dans le culte d'un père mythique qui a tant maltraité les électeurs qui le chérissaient ? Oui, il a mieux valu que les chaînes publiques ne rapportent pas les propos que, faute de caméras à Clermont-Ferrand, il a quand même tenus par téléphone à Guillaume Durand sur LCI. En l'entendant dire que la protection du président de la République et de sa famille justifie que l'Etat entre parfois, par effraction, dans la vie privée des citoyens ordinaires, nos enfants auraient pu croire que le respect des lois est fait pour les petits mais pas pour les grands.

Les maux de l'information

Les journalistes sont-ils soumis à des pressions ? Disent-ils la vérité ? Une Thema sur Arte apporte des pièces au dossier. Mais, pour certains, le sujet reste tabou

A L'HEURE OÙ la moitié de la population française n'accorde aucun crédit aux journalistes censés la tenir informée, le débat sur les maux qui frappent la profession n'est pas superflu. La critique des médias n'est certainement pas nouvelle, l'inflation d'ouvrages sur le sujet le prouve. En consacrant une Thema « De quoi j'me mêle ! », intitulée *Les journalistes disent-ils la vérité* ?, aux contraintes qui pèsent sur les professionnels, Daniel Leconte s'engageait sur un terrain largement exploité, mais nullement épuisé.



On reconnaîtra à ce programme le mérite d'aborder le problème de front en se focalisant sur deux aspects spécifiques : l'information en province (en France) et la chasse au scoop de la télévision américaine.

Le premier reportage de la soirée, *Les Troubadours de l'info*, de Daniel Leconte et Fabrice Gardel, est une excellente enquête filmée consacrée au fonctionnement de la presse quotidienne régionale (PQR). Elle est en soi une réponse puisqu'elle démontre intelligemment que la censure, l'autocensure et les pressions existent dans notre démocratie.

Que nos compatriotes se rassurent : les autres pays européens connaissent, eux aussi, un déficit de liberté de penser et de critiquer, le débat qui suit le prouve. Les grands patrons de presse invités sur le plateau de Daniel Leconte, qu'ils soient français, allemands ou espagnols, admettent volontiers que les difficultés rencontrées par les « localiers » de *La Dépêche du Midi* ou de *L'Indépendant* (Carcassonne) dans l'exercice de leur profession s'apparentent fortement à celles que connaît la presse nationale dans leurs pays respectifs.

TROP DE GÉNÉRALITÉS

Contraintes de temps et d'argent, bien sûr, mais aussi pressions des notables, des politiques, des milieux économiques... qui obligent finalement les journalistes à choisir entre leur emploi et l'autocensure. Car les sanctions à l'encontre des mauvais esprits ou des esprits libres peuvent aller de la non-publication d'un article au licenciement. Ce sujet, ouvertement traité dans le documentaire, est éludé tout au long du débat, où les invités préfèrent s'en tenir à des généralités. Il était certes important de rappeler que près de 70 % des recettes de la presse proviennent de la publicité et moins de 40 % de la vente, que les annonceurs disposent ainsi d'un pouvoir de pression extraordinaire, que les politiques ne sont jamais indifférents à ce que disent les médias...

On aurait pourtant souhaité que les participants sérient plus précisément les problèmes et dissèquent les différents mécanismes. En fait, tout en reconnaissant que, *« depuis dix ans »* – pourquoi dix ans ? –, les pressions sont de plus en plus fortes, ils affirment qu'on parvient à les contourner. De toute évidence, le sujet est encore tabou !

Beaucoup moins rhétorique, le deuxième débat porte sur la déontologie journalistique. L'information a-t-elle été ramenée au statut de pure marchandise ?, s'interroge Daniel Leconte. Pour lancer la discussion, il propose un document surprenant qui dévoile les dessous de la machine télévision. Réalisé par Tuomas Sallinen et Steven Beschloss, *Le Miracle* est le récit de la course au scoop d'une équipe américaine à Saint-Pétersbourg. *« Caricatural ! »*, entend-on sur le plateau. *« Reflet de la réalité »*, rétorquent l'animateur et les invités issus du monde cathodique. Symptomatique d'une dérive de plus en plus fréquente, en tout cas.

Un film à voir, tout comme le débat qui suit. Les journalistes y parlent, enfin, de leur expérience personnelle et de leur relation à l'information. Mais aussi des truquages, des mensonges délibérés, et du manque de vigilance de médias avides d'événements. Un seul reget peut-être : l'affaire Timisoara, pourtant exemplaire, est tout juste effleurée...

Florence Hartmann

★ « De quoi j'me mêle ! » : *Les journalistes disent-ils la vérité ?*, Arte, jeudi 10 avril à 20 h 40.

MARDI 8 AVRIL

TF 1

20.35

FOOTBALL
En direct. Demi finale aller de la Coupe de l'UEFA : Inter Milan - Monaco (125 min). 7003953
Impressionnants tant en championnat que pendant leur parcours européen, les Monégasques peuvent jouer sans complexe.

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Les erreurs médicales (100 min). 6778021
0.20 et 1.00, 2.25, 3.30, 4.10 TF 1 nuit.
0.35 Reportages. Magazine. Jours tranquilles à Saint-Gingolph (rediff., 25 min). 4904986
Portrait doux-amer de douaniers français et suisses.

1.10 Concert en l'église Saint-Séverin. Enregistré à Paris par l'Orchestre français. 2.35 Les Défis de l'océan. Documentaire (rediff.). 3.40 et 4.20, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 4.50 Musique (20 min).

France 2

20.55

LA GRANDE VADROUILLE ■ ■
Film de Gérard Oury, avec Bourvil, Louis de Funès (1966, 125 min). 7233175
23.00 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.10

CHINATOWN ■ ■
Film Δ de Roman Polanski, avec Jack Nicholson (1974, 135 min). 8917798
Los Angeles, 1937. Un détective privé chargé de filer un ingénieur des eaux se trouve mêlé à une machination destinée à compromettre un homme intègre. Le scénario et le personnage du privé font furieusement penser à Raymond Chandler.

1.25 Au bout du compte. Point Bourse. 1.30 Journal, Bourse, Météo. 1.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Actualités du cinéma. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.30 Chip et Charly. La pierre philosophale (15 min).

France 3

20.50

LES ROIS DE LA PISTE
Jongleurs, acrobates, clowns. Présenté par Sergio en compagnie de Muriel Hermine, de Régina et Joseph Bouglione et de Tiby (95 min). 438243
22.25 Mr. Bean. Série. A la fortune du pot.
22.55 Journal, Météo.

23.25

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Islandsis, Dans le secret des glaces. Documentaire d'Antoine de Maximy (55 min). 2983934
0.20 Cinéma étoiles (30 min). 55422
Dany De Vito (Matilda), *Valérie Kaprisky* (Mouvements du désir), *Scott Hicks* (Shine).

1.20 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. *12 variations en do majeur KV 265 Ah, vous dirai-je maman"* de Wolfgang Amadeus Mozart. 1.30 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le marchand d'esclaves (55 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LA CROISADE DE LA PRÊTRESSE
Documentaire d'Annette Olsen (65 min). 299232
Inge Lise Wagner, une représentante de l'Eglise protestante suédoise, accompagne, depuis dix ans, routiers et cirques itinérants sur les chemins de la foi. Portrait d'une personnalité peu conventionnelle.

21.50

SOIRÉE THÉMATIQUE : KARL MAY
21.55 Parole d'écrivain. De Klaus Peter Eberwein (65 min). 3338408
Grâce à ses récits des aventures exotiques de l'Indien Winnetou, Karl May (1842-1912), auteur prolixe mais aussi escroc et imposteur, est très célèbre dans son pays, l'Allemagne, qu'il n'a quitté qu'en de très rares occasions.
23.00 Karl May, une histoire sans fin. D'Uta Kulano (45 min). 69040
23.45 Etre un autre. De Ralf Marschalleck (50 min). 571972

0.35 Onibaba, les tueuses ■ Film de Kaneto Shindo (1964, N., v.o., rediff., 100 min). 5829903 2.15 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

20.50

ALI BABA ET LES QUARANTE VOLEURS ■
Film de Jacques Becker, avec Fernandel, Dieter Borsche (1954, 105 min). 788750
Fernandel dans un conte des Mille et Une Nuits *transformé en galéjade marseillaise.*

22.35

ILLUSION FATALE
Téléfilm O de John Korty, avec Brian Dennehy, Williams Treat. [2/2] (100 min). 4122972
Le sergent Reed est convaincu de la culpabilité de l'avocat Masters dans le meurtre de sa femme.
0.15 Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.10 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.05 Movida opus 5. Documentaire. 3.55 Jazz 6. Magazine (rediff.). 5.00 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.25 Coulisses : Manu Dibango. Documentaire (rediff.). 5.55 Fan de. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

L'HOMME DE GUERRE ■
Film de Perry Lang, avec Dolph Lundgren, Charlotte Lewis (1994, 95 min). 115205
L'action est bien conduite et les personnages ont une certaine dimension psychologique.
22.10 Flash d'information.

22.20

WHITE MAN
Film de Desmond Nakano, avec John Travolta, Harry Belafonte (1995, v.o., 84 min). 3131156
Un richissime homme d'affaires noir, raciste à l'égard des Blancs, est enlevé et séquestré par un ouvrier blanc, acculé à la misère à la suite d'un licenciement abusif.
0.45 Le Journal du hard.
1.10 Buttman et Rocco. Film classé X de John Stagliano (1995, 90 min). 3949441

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. L'hypertension artérielle : un risque contrôlé.
21.32 Grand Angle (rediff.). Les boxons de la rue Roture.
22.40 Nuits magnétiques. Le monde animal. 1. Loplop ou le monde des animals.

0.05 Du jour au lendemain. Hubert Nyssen (*L'Editeur et son Double*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival de Marciac. Donné le 9 août 1996, par le Mingus Big Band : Œuvres de Mingus. Concert donné le 12 juillet 1994, au Théâtre Antique de Vienne, par le Charles Mingus Workshop Big Band, dir. Andy McKee : Œuvres de Mingus. Donné le 22 octobre 1991 au Grand Rex, par le Super Big Band Mingus Epitaph, dir. Gunther Schuller : Œuvres de Mingus.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Rak, Sor, De la Maza, Hand. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'Orchestre de Meiningen.

22.45 Les Soirées...(suite). Œuvres de Reger, Wolf, Elgar, Debussy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 3/4/97)
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 4/4/97)
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Vol au-dessus des mers. [1/11]. Pancher, un félin sur la Corée.
21.25 L'Alambic.
22.20 Dossier secret du triple meurtre au Mississippi.
23.15 Degas : Le vieil homme qui aimait les arts.
0.05 Revolucion o muerte.

Animaux

20.30 Document Terre. Les Galapagos.
21.00 Monde sauvage. Un redoutable reptile.
21.30 et 0.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 Nature des choses. Monkey Business.
23.00 Education féline. Cinq races de chats.
23.30 Histoire du naufrage.
0.00 Monde sauvage. Enchantements sous-marins (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
22.00 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Vive la sociale. Film de Gérard Mordillat (1983, 95 min) 24354330
1.05 Lenny Kravitz. Concert (35 min). 62244278

France Supervision

20.45 Raul Barboza. Concert. "La tierra sin mal" (90 min). 58459205
22.15 Festival «Première rampe» de Monte-Carlo.
22.40 A la vitesse d'un cheval au galop ■ Film de Fabien Onteniente (1991, 85 min) 11159330
0.05 Des religions et des hommes. Catacombes et persécutions.
0.20 Les Très-nues (25 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Moineaux de Paris ■ Film de Maurice Cloche (1952, N., 90 min) 9009717
22.00 Huit heures de sursis. Film de Carol Reed (1947, N., 110 min) 8297021
23.50 Dieu a choisi Paris ■ Film de Gilbert Prouteau (1969, N., 100 min) 91790663

Ciné Cinémas

20.30 La fin est connue ■ Film de Cristina Comencini (1992, 95 min) 8215427
22.05 The Young Americans. Film de Danny Cannon (1994, v.o., 105 min) 80899330
23.50 King Kong ■ Film de John Guillermin (1976, 130 min) 70865330

Série Club

20.45 Buck Rogers. Les évadés du puits d'enfer.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Gower Champion. Un jour pas comme les autres.
23.00 Les Dames de cœur. Adam et elles.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtres aux programmes.

Canal Jimmy

21.00 Ciao Marcello !
21.05 Spin City. Question de fierté.
21.30 Le Fugitif. L'évasion.
22.15 Chronique de la route. Magazine.
22.20 Star Wars trilogie «Edition spéciale» - Magic and Mystery. De Thomas Grane.
23.10 Star Trek : la nouvelle génération. L'âge de maturité (v.o.).
23.55 VR5. L'ange (v.o.).

Disney Channel

19.30 Dinosaures. Robbie et Spyre.
20.10 Rasta rockett ■ Film de Jon Turteltaub (1993, 90 min) 2695156
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley. L'art et les manières.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. L'île secrète.
23.05 Opération Mozart (30 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Le Retour du docteur Casey.
22.30 Murphy Brown. Le poney de Murphy.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

20.00 Dragsters.
20.30 Tennis de table.
21.30 Boxe. En direct de Vigo (Espagne). Poids super-plumes et welters (60 min). 977885
22.30 Rallye.
23.00 Football.
0.30 Equitation (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Lanzmann. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir la France 2.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 et 1.00 L'invité. Invité : Noël Akchoté.
21.00 Brahms : Symphonie n° 1. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Glasgow (60 min). 99430
22.00 Brahms : Symphonie n° 2. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Glasgow (55 min). 63717
22.55 Stars espagnoles de l'opéra. José Carreras.
0.00 Les Instantanés de la danse. Magazine.
0.15 Jazz 625 : Art Blakey and the Jazz Messengers. Concert enregistré en 1965 (45 min). 3109809
1.55 The Blues. Concert enregistré au festival de jazz Montreux en 1994 (60 min). 7324557

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Brésil et ses « ripoux » flingueurs

Après la diffusion à la télévision d'images montrant des automobilistes agressés lors de contrôles, la presse brésilienne stigmatise les meurtres et la violence de la police militaire

« VINGT-TROIS POUR CENT des habitants de Sao Paulo craignent davantage la police que les bandits », titre la *Folha de Sao Paulo* à la « une » de sa dernière édition dominicale. A elle seule, cette manchette traduit l'intensité de l'onde de choc soulevée par les extraits de la vidéocassette que TV Globo a diffusée dans la soirée du 31 mars (*Le Monde* du 3 avril). L'insoutenable brutalité des policiers militaires, qui, pendant trois nuits, ont terrorisé les automobilistes de passage, tuant l'un d'entre eux près de l'entrée d'un bidonville de Diadema, dans la banlieue de Sao Paulo, mobilise désormais la presse brésilienne face à une corporation régulièrement éclaboussée par les scandales en tout genre.

Les résultats du sondage réalisé par la *Folha de Sao Paulo* sont, à tous points de vue, accablants pour ces serviteurs présumés de l'ordre, dont le statut s'apparente vaguement à celui de la gendarmerie nationale. Abus de pouvoir, peur, corruption, inefficacité et méfiance font partie des aspects négatifs cités au moins une fois par 70 % des 1 080 personnes interrogées. Parmi celles qui ont déjà été contrôlées par une patrouille, 38 % ont déclaré avoir été verbalement humiliées et 19 % physiquement agressées. Après avoir stigmatisé les *« réalités honteuses »* ayant trait au dysfonctionnement criant de la justice militaire (chargée au Brésil de l'instruction des dossiers mettant en cause des policiers militaires), l'éditorial du quotidien, intitulé *« Police pourrie »*, estime que l'*« heure est venue de procéder à un grand nettoyage »*. Et de conclure : *« Il est temps de cesser de soutenir le crime au sein de l'Etat. »*



Dans une tribune publiée le même jour, le Sénégalais Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International, souligne de son côté que, *« s'il est vrai que les autorités de l'Etat de Sao Paulo ont réussi à réduire le nombre de civils tués [183 en 1996 contre 1 470 en 1992] par la police militaire (...), l'impunité dont jouit cette dernière représente le principal obstacle à une régression encore plus notable de la violence »*.

« La violence caractérise la police militaire de tout le Brésil », résume, pour sa part, *O Globo*, l'un des trois grands quotidiens de Rio, qui précise que, entre 1993 et 1996, 1 403 personnes ont été abattues par la police militaire carioca. *« En enquêtant sur ces morts*, poursuit le journal, *la commission de l'Assemblée législative de l'Etat de Rio est en train de découvrir une réalité consternante : sur les onze premiers dossiers examinés, huit présentent des indices concordants d'exécutions sommaires de victimes. »* *O Globo* consacre d'autre part un reportage aux 690 familles de paysans récemment installées, dans le cadre du Plan national de réforme agraire, au lieudit Macaxeira, dans le sud de l'Etat amazonien du Para. Le 17 avril 1996, alors qu'ils bloquaient une route pour protester contre les lenteurs de l'administration à régulariser leur situation, 19 militants du Mouvement des sans-terre avaient péri sous les balles d'un détachement de la police militaire. *« Aucun des 155 policiers militaires impliqués dans ce massacre n'est en prison »*, constate *O Globo*.

Jean-Jacques Sévilla

EN VUE

■ **Barbie**, la star des poupées en Occident, n'est pas appréciée en Iran. Selon la revue *Sobh*, *« sa molle flexibilité, sa beauté destructrice et sa semi-nudité en font une menace pour l'esprit et la morale des petites filles »*. Le porte-parole de l'Intitut national pour l'éducation mentale des enfants et des jeunes, **Majid Ghaderi**, vient d'annoncer la fabrication, avant l'été, de la poupée **Sara**, qui portera le tchador et qui sera flanquée de **Dario**, son frère barbu, équivalent islamique de **Ken**, soupirant de Barbie.

■ *« C'est juste un fantasme »*, a déclaré **Beverly Whipple**, chercheur à l'université de Rutgers (New Jersey) et spécialiste de la sexualité féminine, pour démentir des informations selon lesquelles ses recherches permettraient la mise au point d'une « pilule de l'orgasme » chez la femme. De leur côté, les Cubains viennent de se lancer dans la production d'une pilule à base d'une herbe sauvage, dite « racine de l'Indien », stimulant fortement la libido. Le produit a d'abord été testé avec succès parmi les occupants de foyers pour personnes âgées.

■ Une jeune femelle kangourou de cinq ans, de type **Wallaby Benett**, s'est échappée, samedi 5 avril, du zoo de Peaugres, dans le nord de l'Ardèche. Mardi, les gendarmes n'avaient toujours pas retrouvé l'animal inoffensif, qui aurait été aperçu par un automobiliste en train de manger de l'herbe en s'aidant de ses pattes de devant. *« Les kangourous sont très difficiles à attraper, car*, a indiqué un animalier de la réserve, *ils font des bonds. »*

DANS LA PRESSE

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot

■ De deux choses l'une. Ou Michel Charasse en sait plus qu'il ne veut le dire et masque les secrets qu'il détient sous une ignorance feinte n'excluant pas la dénonciation de certains des écoutés en vertu des informations qu'il a obtenues par d'autres sources que la fréquentation présidentielle. Ou il n'était vraiment au courant de rien de précis sur l'affaire, comme il l'affirme, et alors sa diatribe affectueuse et brutale n'est que le mouvement d'humeur un peu dérisoire d'un brillant colérique. Dans l'un ou l'autre cas, Michel Charasse n'aura guère fait avancer le débat sur la question essentielle : un président a-t-il le droit de laisser violer les lois par des fonctionnaires très spéciaux ne dépendant que de lui seul ?

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Depuis quand les palinodies destinées à cacher l'existence d'une fille naturelle, les simagrées d'un écrivain à la morale douteuse ou bien les manœuvres obliques d'ex-cow-boys de l'Elysée pour se tailler une réputation font-elles partie des secrets de défense nationale ? C'est pourtant l'excuse bouffonne que les plus hautes autorités de l'Etat, solidaires en cela du régime précédent, opposent aux demandes élémentaires des enquêteurs, et ce dans le seul but d'étouffer une procédure gênante. Il est temps de laisser la justice aller son cours et, quitte à lever partiellement ce fameux « secret défense », de l'autoriser à faire la lumière sur l'un des scandales majeurs de la Vᵉ République.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ L'argumentaire des avocats du « secret défense » s'appuie à la fois sur la nécessité et la légalité. Nécessité d'entourer de confidentialité tout ce qui concerne la sécurité extérieure et intérieure, les intérêts fondamentaux de l'Etat, de la collectivité nationale. Egalité, car le système du « secret défense » est régi, encadré strictement par un décret du premier ministre qui en définit le champ, les degrés et les conditions de levée, et renforcé par une loi qui met pendant soixante ans à l'abri de la curiosité les informations intéressant la sûreté de l'Etat et sa défense. Ce qui fait la force de ce verrouillage, qui maintient dans l'opacité les grands et les petits secrets de la vie nationale, c'est bien sûr la tradition, le vieil héritage historique de la toute-puissance d'Etat.

RTL
Michèle Cotta

■ De l'appel du général de Gaulle au Rassemblement du peuple français, que reste-t-il, cinquante ans plus tard ? Pas grand-chose, si l'on en croit quelques-uns des survivants, nostalgiques de l'épopée gaulliste de la Libération. La grandeur, le rang de la France dans le monde n'enthousiasment plus les Français d'aujourd'hui. La France s'apprête à rejoindre l'OTAN, ce que le général s'était toujours refusé à faire. Elle se prépare à abandonner le franc pour une monnaie commune européenne, risquant ainsi le premier pas vers une Europe supranationale contre laquelle le général de Gaulle n'avait pas de mots assez durs. Alain Juppé voulait inscrire son action et celle de Jacques Chirac dans la continuité de celle du général de Gaulle. Il n'y est toujours pas parvenu.

MERCREDI 9 AVRIL

TF 1

15.35 La Joyeuse Tribu. Série. Bienvenue à Brême.
16.30 Sous le soleil. Série. Le beau mariage.
17.30 Melrose Place. Feuilleton. Un week-end inoubliable.
18.25 Papa revient demain. Série. V'là le plombier.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 21.15 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.

20.20

FOOTBALL
En direct. Grande soirée football de la Ligue des Champions. Demi-finale aller : Ajax Amsterdam - Juventus de Turin. 21.15 Mi-temps (125 min). 98858248

22.25

FOOTBALL
Ligue des champions : Borussia Dortmund - Manchester United (110 min). 8290373

0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. La grande interrogation.
1.05 et 2.10, 2.50 TF 1 nuit.
1.20 Très chasse, très pêche. Chasse au gibier d'eau en France et au Québec (rediff.).

2.20 et 4.00, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.00 Les Défis de l'océan. Documentaire. Les travailleurs de la mer (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air. Série. Maison à vendre.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Dominique Farrugia, Isabelle Nanty.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.58 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

LE NID TOMBÉ DE L'OISEAU
Téléfilm d'Alain Schwarzdein, avec Michèle Laroque, Rufus (105 min). 7161712
Une femme médecin veut sauver l'enfant à naître d'une future mère en état de coma dépassé.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Sida : a-t-on raison d'espérer ? (105 min). 8751354
0.25 Au bout du compte. Point Bourse.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine. Mémoires : portrait de Stéphane Hessel (70 min). 8495478

2.30 Agapè. Magazine (rediff.). 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 4.20 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. 4.30 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 70 min).

France 3

18.50 et 0.53 Un livre, un jour. *Les dictées du foot*, de Jeanine et Jean Guion et Fréderic Jaillant.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Les aventuriers de la découverte. Invités : T. Monod, A. Couté, D. Legoupil, B. Darchen, J.-J. Favier (115 min). 926267
22.45 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Christophe Muel. George Orwell (45 min). 879286
Eric Blair, alias George Orwell, est l'auteur d'une œuvre qui témoigne de son combat pour le respect de la dignité humaine.
0.00 Cap'tain Café. Magazine (53 min). 86861

1.00 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. *Sonate do majeur KV 545 1er et 3e mouvements, Rondo*, de Wolfgang Amadeus Mozart. 1.05 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La vérité (55 min).

La Cinquième

18.20 *Le* Monde des animaux. Le grand inconnu : Grottes oubliées de Bornéo. 18.50 ▶ 50 jours pour 50 Palmes. [11/50] 1955.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.20 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Fous de comètes.
20.00 Garamba : incroyables éléphants. Documentaire d'Alan Root (30 min). 4354
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
L'INSURRECTION DE L'ÎLE ROUGE MADAGASCAR 1947
Documentaire de Corinne Godeau et Danièle Rousselier (1994, 60 min). 3934286
En 1947, une insurrection des campagnes secouait la colonie française. Une explosion populaire durement réprimée dans la totale indifférence d'une métropole qui croyait encore à son empire.

21.45

MUSICA
21.45 Stephen Collins Foster : American Dreams. Documentaire de Thomas Hampson et Barrie Gavin (60 min). 2994847
22.45 Les Voix du cœur : Stephen Collins Foster et l'American Song. Documentaire de Barrie Gavin (30 min). 7089034
23.15 Revoir Pabst. Documentaire de René Perraudin (60 min). 5593441
Le programme de restauration des films du cinéaste Georg Wilhelm Pabst.
0.15 La Lucarne : Deux dandies à New York. De Barbara Politsch (55 min). 7683854
1.10 Mademoiselle Docteur ■ Film de Georg Wilhelm Pabst (1936, N., rediff., 110 min). 5204279

M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. Le combat de trop.
19.00 Lois et Clark. Série. Contact.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Le permis de conduire.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Le petit musée de la pollution.

20.45

LES ORPHELINS DE LIVERPOOL
Téléfilm de Michael Jenkins, avec Kevin Jones [1/2 et 2/2] (230 min). 27086441
Au début des années 50, une fillette est placée dans un orphelinat de Liverpool par sa mère qui part tenter sa chance en Australie dans l'espoir d'y faire fortune. Pour l'enfant, la dure vie de l'orphelinat est un peu adoucie par la promesse que lui a faite sa maman de revenir la chercher dans six mois. Quelques semaines plus tard, un fonctionnaire de Sa Gracieuse Majesté vient exhorter les jeunes enfants à émigrer dans trois pays du Commonwealth.
0.35 Secrets de femmes. Magazine □ 30 min). 5423958

1.15 Rock express. Magazine (rediff.). 1.40 Best of pop rock. 3.35 Turbo. Magazine (rediff.). 4.05 Coulisses. Documentaire. FFF. 4.30 Jeux et combats. Documentaire. 4.55 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.25 Fréquenstar. Magazine. Victoria Abril (40 min).

Canal +

16.10 Pas de vacances pour les termites.
16.35 Basket NBA. Orlando - Chicago.
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Mordillat et Jérôme Prieur ; Elyseans Fields.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

ENFANTS DE SALAUDS ■
Film de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye (1996, 100 min). 8376489
La mise en scène hésite entre la comédie et le drame.
22.40 Flash d'information.

22.50

▶ A PART ÇA... ALEXANDRE LEBED
Emission présentée par Michel Denisot. Le documentaire : L'interview (rediff., 100 min). 4155248
0.30 Marchand de rêves. Film de Giuseppe Tornatore, avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato (1995, v.o., 109 min). 7901774
Au début des années 50, un petit escroc parcourt la Sicile.
2.20 Le Cœur fantôme ■ ■ Film de Philippe Garrel (1996, 85 min). 6619958

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Le monde animal. 2. Une autre vache folle.

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Roubaud (*Mathématique et L'Abominable Tisonnier de John McTaggart Ellis Mac Taggart*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Salon Romantique. Donné le 22 mars, salle Gaveau, à Paris, par le Quatuor Sine Nomine : Quatuor pour piano et cordes nº 2, de Brahms ; Quatuor à cordes nº 10, de Schubert : Quintette pour piano et cordes nº 2, de Dvorak, Pierre-Laurent Aimard, piano.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Musicales comédies. Les premiers films de Judy Garland (4e partie).

0.00 Jazz vivant. Musicaro, le Festival de Banlieues-Bleues et le Festival d'Angoulême. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Engelbert Humperdinck. Œuvres de Humperdinck : Königskinder (Les enfants du du roi), opéra féerique en trois actes, par le Chœur d'Enfants de Munich, le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Fabio Luisi. Thomas Moser (Le fils du roi).

23.30 Les Soirées... (suite). Olaf Bär Chante Marschner et Humperdinck. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Magazine. Invité : Tom Novembre (France 3 du 4/4/97)
21.00 Strip-tease. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus santé. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Ikiza.
21.30 La Vie secrète des machines. [14/18]. Le traitement de texte.
21.55 Vol au-dessus des mers. [1/11]. Panther, un félin sur la Corée.
22.50 L'Alambic.
23.40 Dossier secret du triple meurtre au Mississippi.

Animaux

20.30 Beauté sauvage. Voyage au pays des animaux.
21.00 Monde sauvage. Un vol royal.
21.30 Le Vagabond. Joey Jackson.
22.00 La Mer morte.
23.00 Beetlemania.
0.00 Monde sauvage. La grande réserve thaïlandaise.
0.30 Flipper le dauphin.

Paris Première

20.00 et 23.30 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Les Chevaliers du fiel.
0.30 Bluesland. De Ken Mandel (85 min).

France Supervision

20.30 World Music. Salif Keita.
21.20 The Moody Brothers. Concert enregistré à Disneyland Paris dans le cadre des "nuits country" (45 min). 28949793
22.20 Requiem de Mozart. Concert (55 min). 37231083
23.15 Cybervision. Magazine.
0.10 Cosi fan tutte. Opéra bouffe en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart (185 min). 12411852

Ciné Cinéfil

20.30 La Maison des sept péchés ■ ■ Film de Tay Garnett (1940, N., v.o., 85 min) 16692170
21.55 Winchester 73 ■ ■ Film d'Anthony Mann (1950, N., v.o., 95 min) 62358538
23.30 Raubfischer in Hellas ■ Film de Horst Hächler (1959, N., v.o., 100 min) 57857064

Ciné Cinémas

20.30 Un bon flic. Film de Heywood Gould (1992, 105 min) 8288915
22.15 Erik le Viking ■ Film de Terry Jones (1989, v.o., 105 min) 5284064

Série Club

20.45 Flash. Le chant des sirènes.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Histoires vraies. L'école perdue.
23.00 Buck Rogers. Les évadés du puits d'enfer.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le matin d'après.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. L'âge de maturité.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 L'Homme invisible. Derrière le masque.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. En être ou ne pas en être.
22.45 Spin City. Question de fierté (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. La pauvreté (v.o.).
23.35 Elvis : Good Rockin' Tonight. Hole in the Pocket (v.o.).
0.00 The Ed Sullivan Show.

Disney Channel

19.00 Petite fleur. La réputation.
19.25 Classic Cartoon.
19.35 Dinosaures. Le jour du frigo.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Le seigneur des aigles.
22.00 Florence ou la vie de château.
22.55 La Courte Echelle. La parure maudite.
23.25 Animalement vôtre.
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton.
0.25 Transsibérie. [3/6]. Chiens d'hiver (35 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Rwanda, paroles contre l'oubli. De Violaine de Villers.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Où il y a des gènes, il n'y a pas de plaisir.
23.00 Téva vie pratique.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

15.30 Cyclisme. En direct. Gand - Wevelgem (90 min).
20.00 Basket-Ball. En direct. Coupe de France. Quarts de finale. Pau-Orthez-Limoges.
21.30 Fléchettes.
22.30 Rallye.
23.00 Boxe. Poids lourds-légers : Chris Eubank-Shannon Landberg.
0.00 ATP Tour Magazine (30 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir la France 3.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.05 Dvorak et Brahms, concertos pour violon. Concert enregistré en 1993 (60 min). 1539151
20.05 SOS Présence à domicile.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Strange Fish. Ballet de la compagnie DV8 Physical Theatre.
22.00 Mahler ■ Film de Ken Russell (1974, 115 min) 765002
23.55 Carmen McRae. Concert enregistré à Tokyo en 1986 (85 min). 3278354

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Max et Jérémie. Film de Claire Devers (1992, 120 min). Avec Philippe Noiret, Christophe Lambert. *Policier.*

RTL 9

23.40 Et Dieu créa la femme. Film de Roger Vadim (1956, 90 min). Avec Brigitte Bardot. *Drame.*
1.10 On l'appelle Catastrophe. Film de Richard Balducci (1983, 80 min). Avec Michel Leeb. *Comédie.*

TMC

23.05 Venise, la lune et toi. Film de Dino Risi (1958, 90 min). Avec Alberto Sordi. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 9 AVRIL 1997

1976 *bis* *par Pierre Georges*

LE MUGUET NANTAIS a dix bons jours d'avance. C'est fort embêtant, un muguet impatient ! Sauf à l'inciter par quelque artifice retardateur à différer sa floraison, il nous faudra désormais songer à fêter le 1er Mai par anticipation. Donc, promis, et pour ne pas ruiner l'honorable corporation des maraîchers nantais, dès la mi-avril, on s'en offre un brin.

L'asperge de Loire a anticipé sa maturité. Au garde-à-vous dans le sable, dès février. Sur les marchés, dès le début mars. Hélas ! dans le même temps, l'asperge espagnole en prenait à ses aises comme dans l'auberge du même nom. Des inondations l'ayant retardée, elle arrive sur les étals en même temps que l'asperge indigène. Le combat s'annonce féroce, la concurrence impitoyable. Mais comment reconnaître l'asparagus indigène de l'asparagus hispanique ? On veut bien ne pas désespérer le val de Loire, mais encore faudrait-il la botter de tricolore, comme banquet du RPR à Strasbourg, notre asperge française, Monsieur !

La fraise du Sud-Est ne se tient pas davantage. Née avant-terme ! Venue trop tôt dans un monde déjà trop encombré. Et justement, là encore, par la cousine espagnole. Au royaume fraisier, il n'y a plus depuis longtemps de Pyrénées et encore moins de saisons ! Mais il y avait des conventions de guerre commerciale. Les Espagnols récoltaient les premiers. Le Sud-Est français ensuite. Et le Périgord enfin. C'était dans l'ordre des choses, des coutumes et des goûts. Cette année, la relève a trois semaines d'avance. Et comment convaincre cette garde montante de patienter un peu ? C'est qu'une fraise mûre n'a pas le souci d'attendre. On dit même, à en croire l'adage, qu'elle la ramène un peu trop volontiers.

Encore des nouvelles du potager, du verger ? Ça va mal, très mal ! Des prématurés partout. Le melon prend son élan, pour la fin mai. Les cerises, les abricots ont décidé d'anticiper l'arrivée. Et ainsi de suite. Du moins si le gel tardif ne règle pas le problème par le vide. Ça va mal, en effet, car, comme qui dirait, il n'y a plus de saisons !

Tenez, cette chronique écrite par - 5, loin de toute ville, à proximité de la ligne bleue et givrée des Vosges. Elle arrivera sur un marché déjà saturé. Tellement de choses plus importantes, plus alléchantes à emballer dans le papier-journal ! Et pourtant, c'est un fait, et même, osons le dire, une information : ce printemps-là marche sur la tête. La nuit, il fait un froid de gueux. Le jour, un soleil radieux. Les hirondelles sont de retour, mais se demandent si elles ont bien fait. Les arbres fruitiers sont en fleurs, mais le gel va s'occuper de leurs prétentions. Et en plus, la sécheresse rôde. Il commence même à faire sérieusement soif !

Un collègue au journal, qui a ses entrées à la compagnie générale des eaux et pluviométries, l'avait annoncé la semaine dernière : si rien ne change, si l'anticyclone persiste et signe, ce sera 1976 ! Apocalypse demain. Eh bien ! enquête de terrain faite, au 998e ou 997e jour avant l'an 2000 – d'ici, on ne voit pas bien la tour Eiffel ! –, nous pouvons confirmer l'information dans toute son horreur. La sécheresse s'installe. Les ruisseaux sont vides et les truites se désespèrent. Le sol est dur comme caillou, lézardé, ce qui prémunit contre tout effort inutile. Et il va nous falloir prendre notre mal en patience. On s'y emploie vivement ! Chaise longue et petit verre de Quincy font plus que force ni que rage !

Le rebond du dollar profite aux places boursières européennes

Le franc est à son plus haut niveau face au mark depuis 1993

APRÈS avoir connu une semaine noire – Francfort affichait vendredi 4 avril une perte hebdomaire de 5,37 % et Paris de 5,22 % –, les marchés boursiers européens se sont vivement redressés lundi 7 avril. La Bourse française a gagné 2,16 %, l'Allemande 2,09 % tandis que Zurich s'adjugeait 2,61 % et Amsterdam 2,70 %. Wall Street a elle aussi progressé, plus modestement, l'indice Dow Jones gagnant en clôture 0,46 %. Mardi matin, les marchés européens continuaient sur leur lancée. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a entamé la journée sur un gain de 0,47 %, à 2 584,39 points.

Le rebond du dollar, favorable aux exportations des entreprises européennes, est à l'origine de la hausse des places boursières du Vieux Continent. Le billet vert cotait, mardi matin, 1,7180 mark et 5,78 francs, contre 1,67 mark et 5,62 francs à la veille du week-end. La progression de la monnaie américaine face à la devise japonaise a été plus spectaculaire encore. Le dollar a franchi mardi matin la barre des 126 yens pour la première fois depuis le mois de janvier 1993.

Plusieurs éléments se conjuguent pour doper le billet vert. Le premier tient aux progrès techniques accomplis, lors du conseil des ministres de l'économie et des finances de l'Union, samedi 5 avril, à Noordwijk (Pays-Bas), dans la construction monétaire européenne. La mise en forme juridique des conclusions du sommet de Dublin du mois de décembre 1996 a renforcé la conviction des opérateurs selon laquelle le calendrier de lancement de l'euro sera respecté, ce qui a eu pour conséquence d'affaiblir le deutschemark. La monnaie allemande a cédé du terrain face à l'ensemble des devises européennes. Elle cotait mardi matin 3,3650 francs, son plus bas niveau depuis le mois de juin 1993. La livre sterling s'est elle aussi fortement appréciée, à 2,79 marks et 9,40 francs. La monnaie britannique, nullement handicapée par la perspective de l'arrivée au pouvoir du parti travailliste de Tony Blair, a ainsi regagné ses anciennes marges de fluctuation au sein du Système monétaire européen (SME), qu'elle avait quittées en septembre 1992.

Le mark a également été affecté – et le dollar renforcé – par les déclarations du président de la Bundesbank, qui a exclu un resserrement de la politique monétaire allemande *« dans un avenir prévisible »*. *« En ce qui concerne l'Europe continentale »*, a expliqué lundi Hans Tietmeyer, *« personne n'a fait allusion à une hausse des taux et la Bundesbank maintient le cap »*.

Le dollar profite en revanche des anticipations de nouveaux tours de vis monétaires aux Etats-Unis au cours des prochains mois. L'économie américaine continue à tourner plein régime : le taux de chômage est tombé à 5,2 % au mois de mars et le salaire horaire moyen progresse rapidement (4 % sur un an). Les experts de l'établissement Salomon Brothers prévoient que le niveau des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,50 %, s'établira à 6 % en juillet. En élargissant l'écart de taux entre les Etats-Unis et le reste du monde (les rendements à 3 mois se situent à 0,40 % à Tokyo), un tel mouvement aurait pour conséquence d'augmenter l'attrait du dollar.

La hausse du dollar est une bonne nouvelle pour les autorités monétaires américaines car elle diminuera l'inflation importée, pénalisera les exportations et contribuera à éviter une surchauffe économique. Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, a réaffirmé, lundi, l'attachement de la Maison Blanche à un dollar fort, *« facteur de créations d'emplois et de croissance aux Etats-Unis »*. A l'inverse, le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a affirmé mardi qu'*« une faiblesse excessive du yen n'est pas souhaitable »*. Les autorités nippones craignent qu'un yen exagérément déprécié ne les place en position difficile dans leurs négociations commerciales avec les Etats-Unis.

Pierre-Antoine Delhommais

Charles Sobhraj a été expulsé d'Inde vers la France

LE PRISONNIER LE PLUS CÉLÈBRE D'INDE, Charles Sobhraj, est arrivé en France, mardi 8 avril, après avoir passé plus de vingt ans dans les geôles indiennes. Accusé d'avoir tué une quinzaine de touristes occidentaux en Thaïlande, en Inde, au Népal et en Afghanistan dans les années 70, sans avoir jamais été condamné pour ces crimes, Le Serpent – son surnom – a débarqué à l'aéroport de Roissy en provenance de New Delhi, d'où il venait d'être expulsé. Il a été conduit dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire, où des fonctionnaires de police devaient lui *« notifier une pièce de justice »*.

« Je suis maintenant un homme libre », avait-il déclaré avant son expulsion. M. Sobhraj s'est choisi comme avocat Jacques Vergès. Le Serpent a indiqué qu'il comptait retrouver sa mère en France et négocier les droits d'entretiens d'un film sur sa vie et d'un livre qu'il a écrit. – *(AFP.)*

La revendication d'un département du Hainaut est rejetée

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR a indiqué, mardi 8 avril, que le gouvernement, *« en l'état actuel des choses, n'envisage pas la création d'un nouveau département »* du Hainaut, qui proviendrait d'une scission du Nord. Cette précision fait suite à la démarche de parlementaires du Nord, qui ont fait part au ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, de leur intérêt pour la création d'un département du Hainaut, fortement souhaitée par Jean-Louis Borloo, député (République et liberté) du Nord et maire de Valenciennes (*Le Monde* du 1er janvier 1997).

Une telle création, selon le ministère de l'intérieur, *« risquerait de donner prise à des accusations de manipulation à des fins politiques, (...) engendrerait d'autres demandes sur le territoire français, (...) aurait un coût important pour les finances publiques »*. M. Debré a en revanche demandé au préfet du Nord d'*« étudier des mesures de déconcentration "fortes et adaptées aux réalités du département, dans le cadre de la réforme de l'Etat" »*.

■ **ISRAËL : un Palestinien a été tué**, mardi 8 avril, par des tirs d'un colon israélien qui a ouvert le feu à Hébron, en Cisjordanie, a-t-on appris de sources militaires. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 8 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17715,70	– 0,81	– 6,91
Honk Kong index	12287,80	+ 0,68	– 8,65

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

17715,70 – 19070,10 – 18624,50 – 18186,90 – 17745,30 – 17303,70 – 9 janv. – 20 fév. – 8 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/04	Var. en % 04/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2572,31	+ 2,16	+ 11,08
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 14,03
Milan MIB 30	—	—	– 2,56
Francfort Dax 30	3319,64	+ 2,30	+ 14,91
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 11,81
Madrid Ibex 35	—	—	+ 4,80
Amsterdam CBS	—	—	+ 9,99

Tirage du *Monde* daté mardi 8 avril 1997 : 487 901 exemplaires. 1



Le Monde
EMPLOI



ANNONCES CLASSÉES
de la page V
à la page XII

MERCREDI 9 AVRIL 1997
INITIATIVES



PASCALE HEMERY

dossier

Imprévue ou mal maîtrisée, une modification soudaine agit sur le marché du travail. Ainsi, les passages à l'an 2000 et à l'euro pour les informaticiens

L'effet emploi des changements annoncés

Que pareille bévue ait pu être commise laisse songeur. Pendant des années, les informaticiens ont écrit des programmes sans penser un seul instant que les conventions retenues les empêcheraient de franchir l'an 2000, rendant la plupart des ordinateurs impotents. Parce que, dans les années 50, ils avaient pris l'habitude d'utiliser deux chiffres seulement, au lieu de quatre, pour indiquer le millésime des années du siècle... Comme si la technologie ne devait pas survivre au deuxième millénaire !

A trois ans de l'échéance, soit environ 650 journées de travail, l'inquiétude grandit. Des milliers de programmes ou d'applications doivent être modifiés d'urgence. Sinon, ils confondraient 2002 et 1902 ou, dans leurs calculs, établiraient faussement que les huit années qui nous séparent de 2005 doivent être comptées pour quatre-vingt-douze ans (97-05). Un énorme marché, évalué à des centaines de millions de francs, se dégage momentanément.

Cette situation exceptionnelle sera favorable à l'emploi, au moins temporairement. Pour effectuer les modifications nécessaires, on estime que de 10 000 à 30 000 informaticiens pourraient être mobilisés, et les professionnels du secteur se sont déjà mis en quête d'informaticiens au chômage. Syntec Informatique vient de passer une convention avec la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) de l'Ile-de-France, l'ANPE, l'Apec et l'AFPA pour les recruter et les former. Selon certaines évaluations, 7 000 d'entre eux pourraient faire l'affaire et, pourquoi pas, espérer remettre ainsi le pied à l'étrier.

Le cas de l'informatique, avec le passage à l'an 2000, n'est pas unique. Il arrive qu'un changement brutal ait un impact sur le volume d'emplois, qu'il dynamise un secteur d'activité ou, au contraire, qu'il produise des débâcles et des perturbations. Encore qu'on ne puisse pas généraliser : la numérotation à dix chiffres de France Télécom, intervenue le 18 octobre 1996, n'a pas eu les effets escomptés par les plus optimistes. Les spécialistes considèrent que cette opération a, au mieux, permis de préserver l'emploi. Chez les imprimeurs, à cause de la gestion des stocks en flux tendus, le chiffre d'affaires s'en est à peine ressenti. En revanche, l'arrivée de la monnaie unique, l'euro, et peut-être plus encore la délicate transition prévue entre le 1er janvier 1999 et le 1er janvier 2002, ouvrent des perspectives alléchantes. Là encore, toutes les activités liées à l'informatique vont se retrouver en première ligne, principalement dans les banques, pour les progiciels financiers, mais aussi dans les entreprises qui utilisent des outils sophistiqués pour leur comptabilité, leur facturation et les bulletins de paie. Interministérielle, une mission Euro a été mise en place pour envisager toutes les incidences, et Syntec Informatique s'y est associée avec un groupe de travail. Pour ce seul objectif, on estime la charge de travail à 3 000 informaticiens quand 30 000 sont inscrits à l'ANPE.

La conversion des monnaies pose toute une série de problèmes, plus ou moins inattendus. Roland Moreno, inventeur de la carte à puces, travaille sur un porte-monnaie électronique, déjà diffusé à 900 000 exemplaires en Belgique, qui réaliserait le calcul. Mais ce sont les cabinets de conseil en marketing, ou ceux spécialisés dans l'habillage des produits (packaging) qui, actuellement, profitent le plus de la manne de sociétés commerciales préoccupées par l'avènement de l'euro et qui tentent fébrilement de peaufiner leurs stratégies futures. Pour leur compte, ils étudient la meilleure manière de reconstruire tout un référentiel de prix, puisque les repères traditionnels vont disparaître et qu'il va falloir apprendre à maîtriser d'autres seuils psychologiques. Ce téléviseur à 3 499 francs, et qui vaudra 524,73 euros, faudra-t-il le vendre à 549 ou à 499 euros ? Déjà, les Mozart de la calculette prédisent un effet inflationniste de la technique de l'arrondi.

Avec l'amiante, dont l'usage est proscrit depuis juillet 1996, les résultats sont contradictoires. D'un côté, les nécessaires déflocages et autres désamiantages vont induire des dépenses, de l'ordre de 30 à 150 milliards, selon les experts. Ce qui devrait correspondre à quelque 30 000 emplois pendant dix ans. De l'autre, cela se traduit par la fermeture d'usines et des licenciements. S'agissant d'Eternit, à Triel-sur-Seine (Yvelines), la justice avait commencé par annuler le plan social, sous prétexte qu'une telle issue était inévitable et que, par suite, la direction de l'entreprise avait commis la faute de ne pas s'y préparer. La cour d'appel vient de revenir sur cette décision.

Un épilogue que connaissent également les associations, indirectement déstabilisées dans leur équilibre économique par la suppression du service national. Gros employeurs d'objecteurs de conscience, elles ne pourront bientôt plus avoir recours à cette main-d'œuvre. Un autre aspect du changement qui bouscule des pratiques établies.

Alain Lebaube

Lire page II et III

Banques et SSII devront recruter des informaticiens pour l'arrivée de la monnaie unique

Les premières hypothèses avancées tablent sur 3 000 créations d'emploi entre le 1er janvier 1999 et le 1er janvier 2002

Directeur du projet Euro à la Société générale, François Culié est formel : *« Le passage à la monnaie unique constitue le plus grand défi qu'ait à relever le système bancaire depuis l'informatisation. »* Une vraie révolution, sans commune mesure, à ses yeux, avec l'arrivée du nouveau franc *« qui n'était qu'un déplacement de virgule ! »* D'autant que l'échéance est proche : le 1er janvier 1999, date de l'entrée en vigueur de la troisième phase de l'Union économique et monétaire, marquera l'ouverture d'une période transitoire courant jusqu'au 1er janvier 2002, au terme de laquelle toutes les transactions effectuées dans les quinze pays devront être réalisées en euros. Ainsi le franc aura-t-il totalement disparu le 1er juillet 2002, au plus tard.

Même si, comme le rappelle Nicolas Ullmo, directeur du groupe Euro chez Cap Gemini, *« les opérations des banques commerciales avec les banques centrales devront s'accomplir en euros dès le 1er janvier 1999 »*, les entreprises bénéficieront donc d'un délai d'adaptation de trois ans (jusqu'à la date-butoir du 1er janvier 2002) pour se mettre à la page de la monnaie unique. Un laps de temps qui n'ira pas sans compliquer la tâche des techniciens : *« Informatiquement, il aurait été plus simple de passer du franc à l'euro du jour au lendemain. Car, tel que c'est prévu, il va falloir gérer deux systèmes monétaires simultanément jusqu'en 2002 »*, constate Pierre Dellis, délégué général du Syntec Informatique, le syndicat professionnel des sociétés de services d'ingénierie informatique (SSII), qui souligne les bouleversements occasionnés par le passage à la monnaie unique, ne serait-ce qu'en termes de comptabilité (progiciels de calcul des bulletins de salaire, progiciels financiers...).

Pour *« coordonner le basculement des administrations publiques dans l'euro »*, le Syntec a d'ailleurs mis en place un groupe de travail avec la mission Euro, structure interministérielle créée le 31 janvier 1996 et installée au ministère de l'économie et des finances. Cette collaboration a permis la publication en janvier dernier, d'un document méthodologique intitulé *« Le passage à l'euro. Questions informatiques »*, qui reste très réservé sur les effets de l'instauration de la monnaie unique en termes de créations d'emplois. *« Nous ne savons pas aujourd'hui chiffrer les ressources dont nous aurons besoin à cette occasion. Mais, vraisemblablement, l'ampleur de la tâche devrait conduire les services informatiques à faire appel à des sous-traitants, essentiellement pour du travail de programmation »*, indique Pierre Dellis.

Tout en restant extrêmement prudent sur les chiffres, le délégué général du Syntec estime tout de même que *« 3 000 informaticiens – techniciens, ingénieurs, chefs de projet, tous ayant au minimum un niveau bac+2 – devraient retrouver un travail grâce à la mise en place de l'euro »*. Autant dire que les 30 000 informaticiens actuellement au chômage, dont 15 000 spécialistes de saisie, ne doivent pas tout attendre de la monnaie unique, même si certains spécialistes des anciens langages, comme le Cobol, y trouveront sans doute l'occasion de rebondir. En fait, les entreprises devront choisir entre deux stratégies, souffle Philippe Tournaud, directeur du développement et du marketing de la SSII Steria : *« Adopter une attitude conservatoire qui se limitera à mettre au goût du jour, c'est-à-dire à l'euro, des installations anciennes ; ou « positiver » l'événement en profitant de l'occasion pour changer complètement des systèmes informatiques devenus vétustes, quitte à gonfler le budget prévu. »*

A cela près que *« les sociétés ne pourront pas dépenser sans compter, pour passer à l'euro »*, nuance Nicolas Ullmo, chez Cap Gemini, qui prévoit *« une montée en charge à partir du printemps 1998 et jusqu'à fin 2001 »*. A vingt-deux mois du 1er janvier 1999 en effet, *« le marché des prestations informatiques liées à la monnaie unique reste très faible, même si le secteur bancaire a démarré lentement ses projets au début de l'année. On s'attend néanmoins à une augmentation brutale des besoins au cours du deuxième semestre »*, constate Alain Delest, directeur des activités de conseil sur l'euro à la Sligos-Axim, qui observe également *« une tendance des entreprises à transférer vers l'euro, pour des raisons d'économie, certains budgets initialement alloués à des projets très différents (évolution des produits...) »*.

« Surtout, le poste informatique ne représente que 40 % des coûts générés par le passage à la monnaie unique, qui occasionnera aussi des dépenses de formation, de marketing, de communication... », plaide Nicolas Ullmo. Si la plupart des spécialistes de l'informatique s'accordent à pronostiquer un pic d'activités *« autour de l'an 2000 »*, la question de savoir si les postes créés par la « révolution euro » survivront à la période de transition reste posée.

Philippe Baverel

Le porte-monnaie électronique belge

Carte munie d'une puce préchargée permettant de s'acquitter de petits paiements (téléphone, parking, titres de transport public...), le porte-monnaie électronique est-il pour demain ? En France, plusieurs entreprises travaillent à ce projet, au premier rang desquelles Innovatron, l'entreprise que dirige Roland Moreno. Actuellement expérimenté à la RATP, *« ce porte-monnaie à paiement anonyme et universel pourrait être pourvu d'un petit bouton de conversion permettant de transformer les euros en francs »*, indique l'inventeur de la carte à puce. Si des expérimentations ont déjà eu lieu en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, c'est en Belgique que l'idée semble la plus avancée. D'après Banksys, la société qui a conçu cette carte à puce baptisée Proton, 900 000 exemplaires ont été vendus depuis deux ans et la vague gagne actuellement Bruxelles. Pour éviter d'encombrer inutilement les portefeuilles, les cartes bancaires délivrées outre-Quiévrain seront bientôt dotées de la précieuse puce. A terme, grâce à l'euro, le porte-monnaie électronique sera utilisable dans tous les pays de l'Union.

Les associations, sans objecteurs de conscience

Le projet de réforme du service national provoque des remous dans le milieu associatif. En mettant fin au service obligatoire, et par conséquent au service civil de vingt mois des objecteurs de conscience, la réforme retire une part de main-d'œuvre aux associations qui accueillaient ces derniers. 60 % des 15 000 objecteurs sont en effet placés dans les 4 000 associations agréées, les autres étant affectés dans des administrations de l'Etat ou des collectivités locales.

Cela dit, le projet de réforme introduit un dispositif susceptible d'intéresser les associations : le volontariat. D'une durée comprise entre neuf et vingt-quatre mois en principe, indemnisé environ 2 000 F par mois, nourriture et logement fournis, le tout à la charge des associations, le volontariat sera proposé aux jeunes lors du « rendez-vous citoyen ».

Comment se fera la transition d'une formule à l'autre dans les associations ? Depuis janvier, l'Etat ne prend plus en charge que 500 F des 2 200 F d'indemnités que perçoivent chaque mois les objecteurs. C'est donc aux organismes d'accueil de débourser 1 700 F par mois. Cette mesure passe mal. Sur le plan des principes d'abord : *« Le service national reste une obligation dont l'Etat doit assumer la charge »*, estime le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep), qui représente environ 80 fédérations. De plus, cette décision a été prise *« sans concertation »*, s'insurgent les associations. Problèmes financiers ensuite. Certaines associations n'ont en effet pas les moyens de débourser ces 1 700 F. Du coup, des structures ont décidé de ne plus recourir à de nouveaux objecteurs (*Le Monde* du 19 mars). C'est le cas de Cotravaux, une coordination de douze associations qui organisent des chantiers et accueillaient jusqu'à présent 150 à 200 objecteurs au total. Mais aussi de Retimo (Réseau d'information sur le tiers-monde), qui, dans ses 40 centres de documentation, recourait à 40 objecteurs en tout. *« Certains centres risquent d'être en péril »*, redoute Bernard Salamand, coordonnateur du réseau. *« Nous estimons que 50 % des postes d'objecteurs vont être remis en question dans les associations »*, indique Eric Sapin, secrétaire général du comité de coordination pour le service civil, qui regroupe une trentaine d'associations.

PROJET FLOU

Ce qui présage mal des possibilités d'accueil des futurs volontaires. *« Les associations sont intéressées par ce dispositif mais elles s'interrogent. Le gouvernement leur demande d'aller toujours plus loin, plus fort, mais avec toujours un peu moins de moyens*, constate Françoise Doré, déléguée de Cotravaux. *Et puis, il y a encore trop de flou dans ce projet. Quid de la couverture sociale du volontaire, de la reconnaissance sur le marché du travail, de l'expérience acquise ? Le statut du volontaire doit être retravaillé. »*

Pour Jean-Marc Roirant, la Ligue de l'enseignement (34 000 associations), qui accueille 1 500 objecteurs, et dont il est le secrétaire général, *« a toujours considéré sain un petit sas pour découvrir la vie associative »*. Mais, tout comme la Cnajep, il craint aussi le risque que *« le volontariat se substitue à des emplois »* et devienne *« un système pour dégonfler les chiffres du chômage »*. *« Les abus possibles, tout le monde les voit*, rétorque Claude Fonjeret, délégué interministériel à l'économie sociale. *Est-ce une raison pour ne rien faire ? Je dois mettre en place un groupe de travail avec les associations pour voir quelles activités elles peuvent offrir qui ne fassent pas concurrence à des emplois permanents »*.

Ces dérives existent déjà avec les objecteurs de conscience, et pas seulement dans les associations. *« Un emploi à temps plein payé 2 000 F par mois, sans droit syndical, c'est encore plus de précarisation, c'est pire que le CIP à 65 % du Smic »*, dénonce d'avance Guillaume Bertrand, représentant du Mouvement des objecteurs de conscience. Dans son avis rendu les 25 et 26 février, le Conseil économique et social estimait nécessaire *« une clarification, sous peine de voir émerger une sorte de marché du volontariat destiné à satisfaire d'abord les besoins des organismes d'accueil et qui apparaîtrait aux jeunes comme un avatar au sein de la multitude des dispositifs d'aide à l'emploi »*.

Francine Aizicovici

Des équipes pour « vendre » l'euro aux consommateurs

Une étiquette, un produit, un prix : l'équation paraît simple, et pourtant, avec l'arrivée de la monnaie unique, sa résolution pourrait bien devenir un véritable casse-tête pour des millions de consommateurs. Car si nous sommes habitués à traduire spontanément la valeur des choses lorsqu'elle est exprimée en francs français, l'exercice se complique sérieusement quand il exige une conversion monétaire. Chacun en a fait l'expérience lors d'un séjour à l'étranger. C'est précisément cette gymnastique quotidienne que nous réserve le passage à l'euro.

Si chacun évalue aisément la valeur d'un café au prix affiché de 15 F – ne serait-ce qu'en le rapportant instinctivement à ses revenus –, il en irait tout autrement si l'étiquette indiquait tout à coup 2,54 euros. *« Chaque Français a aujourd'hui ses repères lorsqu'il achète en monnaie nationale*, précise Claude Duplaa, responsable euro du groupe Cegos, *mais l'utilisation de la monnaie unique va l'obliger à reconstruire tout un référentiel de prix. Dans leurs rapports à leurs clients, les entreprises ont donc tout intérêt à anticiper le problème. »*

Enquêtes, sondages, conseils en stratégie de marketing et de communication, formation de salariés : réfléchir à cette nouvelle difficulté commerciale génère tout naturellement des activités d'adaptation. Un virage que le groupe de distribution Leclerc a clairement décidé d'assumer au plus tôt. En 1994, un groupe de travail consacré à l'euro est créé au sein de l'entreprise. Ses idées débouchent en octobre 1996 sur l'opération « Demain, l'euro ». Pendant quinze jours, 500 magasins du groupe sont mobilisés pour afficher un double étiquetage (en francs et en euros) de 200 produits vendus dans leur région. *« Cette campagne nationale avait pour but de sensibiliser des millions de consommateurs à l'euro »*, souligne Laurent Reynes, d'Information et Entreprise, l'agence de communication choisie par Leclerc pour l'initiative.

Surtout, accompagnée d'enquêtes de terrain, cette opération a permis au distributeur de mieux cerner les contorsions liées à la nouvelle gymnastique tarifaire. *« Il ne s'agit pas seulement d'une difficulté de conversion arithmétique*, poursuit Laurent Reynes. *L'affichage en euros débouche sur des exercices d'arrondis qui posent mécaniquement la question des seuils psychologiques de prix. »*

INCIDENCE PSYCHOLOGIQUE

Traduction : une télévision vendue au prix « psychologique » de 3 499 F n'est pas commercialisable au niveau d'une stricte conversion, soit 524,73 euros. Faut-il alors afficher 549 ou 499 euros ? Le choix aura une incidence évidente sur les prix. Exemple : pour son opération, Leclerc a choisi de fixer 1,50 euro pour 10 F (soit un cours de l'euro de 6,667 F). Or, pour les seules difficultés liées aux arrondis en euros – au « cent » inférieur ou supérieur (sur la base initiale de quatre chiffres après la virgule) –, les écarts de prix enregistrés par le groupe sur les 200 produits testés ont connu une amplitude de 5 %.

Sans compter que *« la vraie difficulté reste que nous ne savons pas quels seront les seuils psychologiques de prix exprimés en euros*, indique Lionel Lavigne, directeur de l'équipe Monnaie unique au cabinet Ernst & Young Europe. *Prenez aujourd'hui le champagne : nous savons que les différentiels qui conduisent à un changement d'acte d'achat sont dans des fourchettes comprises entre 5 et 7 F. Suffit-il de penser qu'un écart d'un euro joue le même rôle ? C'est peu probable. »*

Autant dire que la première conséquence de cette nouvelle approche marketing consiste à négocier dès maintenant avec les fournisseurs la répartition des *« écarts de marge »* afin de rester dans les fameuses zones de « prix d'appel ». Car, en introduisant plus de transparence dans les prix pratiqués en Europe, le passage à la monnaie unique pourrait bien se traduire par un alignement des prix vers le bas. Construire une stratégie de marketing efficace reviendrait dès lors à agir en amont pour mieux maîtriser la chaîne des prix.

La perspective a d'ores et déjà conduit certains industriels à débusquer de nouvelles *« niches »* de réduction des coûts : tel industriel revoit ses contrats de transport, tel groupe de l'agroalimentaire envisage de changer l'habillage de certains de ses produits *(packaging)*, pendant que tel autre fabricant de chaussures va jusqu'à étudier une *« modification substantielle »* de la composition de ses semelles.

Olivier Piot

Cherche main-d'œuvre pour désamianter

D'abord le diagnostic à établir, puis le déflocage

Le 3 juillet 1996, au nom de la santé publique, le gouvernement français proscrit la fabrication, l'importation et la mise en vente de tous les produits contenant de l'amiante. Une semaine plus tard, une note de la direction de la société Eternit Industries annonce la fermeture de l'usine de Triel-sur-Seine (Yvelines) où 126 ouvriers fabriquent des produits à base d'un mélange d'amiante et de ciment, le Fibrociment. *« Cette fermeture*, expliquent les dirigeants, *a été rendue inéluctable par la récente décision gouvernementale »* et sa *« soudaineté »*.

Cent autres emplois ouvriers ont par ailleurs été supprimés à l'usine Eternit de Thiant, dans le Nord, et la réorganisation de la société fera monter le total des licenciements à 300.

MULTIPLES CANCERS

L'histoire de l'amiante est une véritable saga. A partir du milieu du XIXe siècle, ce minerai fibreux que l'on trouve en grande quantité dans le sol nord-américain et russe va de succès en succès ; après la seconde guerre mondiale, c'est carrément le triomphe : avec la technique du flocage, il devient le matériau d'isolation contre le froid, le chaud, le bruit, l'humidité, utilisable, selon une publicité de l'époque, *« sur tout et partout »*, bon marché, bref, idéal. Sous forme de Fibrociment, il est de toutes les constructions, parce que léger, souple, résistant. On l'utilise aussi pour les canalisations d'adduction d'eau, les évacuations des eaux usées, de même que pour toutes sortes de tuyaux et conduits.

La contestation anti-amiante commencera à marquer des points au milieu des années 70. C'est que la fibre magique provoque de multiples cancers parmi les personnes qui viennent à respirer ses poussières ; et l'opinion publique commence à s'en inquiéter. En deux vagues distantes de près de vingt ans, des décrets vont d'abord interdire les flocages (1977), puis exiger le contrôle régulier de l'amiante présent dans les lieux habités, et, finalement, en proscrire l'usage (février et juillet 1996).

Les décisions de 1977 ont certainement détruit des emplois. Mais, à l'époque, le chômage était encore limité, et cela passa presque inaperçu. L'effet créateur ou destructeur des décrets de 1996 en la matière n'est encore que partiellement connu.

Les travaux de désamiantage ont fait l'objet de diverses estimations : 30 milliards de francs pour les bâtiments publics, selon le ministère de la santé ; 150 milliards pour l'ensemble du marché public et privé, selon les sociétés d'assurances.

Pour tenter de traduire cela en emplois, Dominique Hardy, directeur de la communication à la Fédération nationale du bâtiment (FNB), divise 431 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisé par cette branche en 1996 par 850 000, le nombre de ses salariés. Du quotient, on peut déduire que le désamiantage représente un potentiel de 30 000 emplois pendant dix ans ou de 15 000 sur vingt ans. Mais, souligne-t-il, *« les budgets de ceux qui auront à payer ces travaux ne sont pas indéfiniment extensibles. L'argent dépensé pour l'amiante sera probablement pris sur d'autres travaux. Et le solde positif risque d'être relativement faible »*.

Le désamiantage, assure-t-il, est loin d'être pour les entreprises du bâtiment l'aubaine décrite par certains. D'autant qu'il est difficile de trouver du personnel pour ce travail pénible et rebutant.

D'autres emplois créés sont heureusement plus gratifiants : par exemple, tous ceux que suscite l'obligation de faire diagnostiquer régulièrement l'état du flocage et du calorifugeage dans les bâtiments. *« Une activité importante et qui va générer un chiffre d'affaires élevé*, explique Bruno Cailles, le délégué général de l'AIMCC (Association des industries des produits de construction). *D'autre part, l'obligation de trouver de meilleurs produits pour remplacer l'amiante, l'encapsuler* [c'est-à-dire le traiter sur place en l'enfermant dans un gel qui retient les poussières], *le détruire quand on l'a enlevé, va développer de la recherche, des essais, une activité nouvelle. »* Enfin, des formations spécifiques de *« désamiantage »* ont été élaborées, par exemple dans le cadre de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) : d'où un certain nombre d'emplois de formateur.

Mais le bannissement de l'amiante est aussi synonyme de travail en moins. On en a une idée à travers ce qui a été dit d'Eternit, principale société du secteur. Mais le Syndicat des industries du Fibrociment refuse de donner une vue d'ensemble : *« Nos adhérents sont en train de travailler sur le sujet. Il s'agit d'une information sensible qu'ils ne souhaitent pas donner pour le moment. C'est délicat, très délicat... »*

AFFAIRE DE DROIT

Assez en tout cas pour aller devant les tribunaux, telle l'affaire qui oppose le comité d'établissement (CE) d'Eternit de Triel-sur-Seine à la direction de la société.

Car l'emploi est aussi une affaire de droit. Le 31 janvier 1997, un premier jugement émanant du tribunal de grande instance de la même ville a déclaré : *« La procédure de licenciement collectif engagée par la société Eternit* (...) *est nulle et de nul effet. »* Et cela parce que la fermeture de l'entreprise n'était due ni à des difficultés économiques ni à des mutations technologiques, mais à un refus persistant des responsables de se préparer à la disparition prévisible de l'amiante, donc à une grave négligence, y compris en matière de santé des salariés.

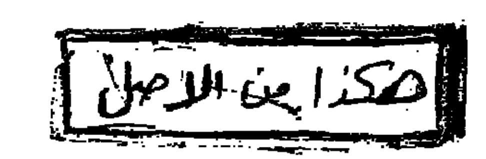
Dans ces conditions, recourir à des licenciements pour motif économique a été jugé comme relevant de *« l'abus de droit »* et de *« la fraude à la loi »*.

Du fait de ce jugement novateur et hardi, les 126 salariés de Triel-sur-Seine ont donc, à ce jour, conservé leurs emplois. Pour combien de temps ? puisque la cour d'appel de Versailles vient d'autoriser Eternit à poursuivre son plan social. Le CE et le CCE sont, cela dit, décidés à aller en cassation.

Car, comme le souligne Me Rachid Brihi, leur avocat, *« il y a une contradiction entre cette décision et les récents jugements qui ont annulé pour insuffisance de plan social des licenciements économiques par ailleurs parfaitement justifiés. Comment admettre, en effet, que ceux qui ont été licenciés sur la base d'une cause économique, illicite et immorale soient privés définitivement de leurs emplois, alors que sont réintégrés ceux qui n'ont souffert que des imperfections d'un plan social ? »*, comme dans le cas récent de La Samaritaine.

Marie-Claude Betbeder





main-d'œuvre
amianter


PASCALE HEMERY

Coder les ordinateurs pour l'an 2000 va entraîner l'embauche de milliers de spécialistes

Profils les plus recherchés : les techniciens rompus aux anciens langages

Dans les années 50, l'an 2000 était encore loin, lorsque les pionniers des nouvelles technologies ont conçu les premiers programmes informatiques. Aussi ont-ils choisi de dater leurs applications, en codant les années avec deux chiffres et non quatre, le nombre 75 indiquant, par exemple, 1975. Depuis lors, cette codification n'a jamais été remise en cause. Sauf rares exceptions (programmes de gestion de prêts ou de contrats d'assurance-vie, par exemple), les applications informatiques, jusqu'aux plus récentes, sont toutes datées de cette manière. Seulement voilà, le nouveau millénaire s'ouvre dans à peine trois ans et, si la procédure n'est pas modifiée d'ici là, nombre de systèmes d'information risquent d'être mis en déroute, perturbant alors fortement l'activité des entreprises. Comment, en effet, retrouver des fichiers ou effectuer le calcul du temps écoulé entre deux dates si 2002 devient 02 et que ce nombre fait, en réalité, référence, pour l'ordinateur, à 1902 ?

MISE À JOUR

Selon Syntec Informatique, la chambre syndicale des sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII), sur l'ensemble du parc informatique de l'Hexagone, ce sont entre 10 000 et 30 000 informaticiens de développement qui devront vraisemblablement être mobilisés pour faire en sorte que ce passage à l'an 2000 se passe sans encombre. Car ce n'est pas un programme mais plusieurs milliers qu'il s'agit de mettre au diapason. Le seul CCF a ainsi identifié quelque 16 000 applications – sur les 25 000 qu'il a à gérer – nécessitant une mise à niveau.

Qui plus est, les entreprises ne peuvent pas se contenter de refaire par paliers leur informatique ou même attendre que leurs applications actuelles soient obsolètes pour leur substituer des nouvelles intégrant une autre codification des année, car ne l'oublions pas *« la création de nouveaux programmes s'appuie souvent sur des fichiers historiques datés ancienne manière »*, explique Pierre Dellis, délégué général du Syntec Informatique.

La mise à jour en tant que telle ne relève pas d'une démarche très sophistiquée puisqu'il s'agit de remplacer deux chiffres par quatre. *« Cependant,* relève Pierre Dellis, *les entreprises doivent commencer par faire un audit exhaustif de l'ensemble de leurs programmes afin de repérer toutes les zones-dates devant être modifiées. Or ce recensement ne peut pas être effectué de façon entièrement automatisée. Car la zone-date porte une appellation différente selon les applications, et pour les plus anciennes le mode d'emploi n'existe souvent plus. De plus, selon leur âge, celles-ci font appel à des langages informatiques divers, dont certains ne sont plus couramment utilisés. »* Une fois la « zone-date » repérée et modifiée, il faut donc encore effectuer des tests de fiabilité pour s'assurer de la cohérence des programmes. Cette seule validation représente 50 % du travail à effectuer. Si le développement des nouvelles applications va être pour une part suspendu, les entreprises ne peuvent cependant s'appuyer sur leurs seules équipes actuelles, vu l'ampleur de la tâche. Les jeunes diplômés sont, bien sûr, les premiers à être convoités, par les SSII notamment, qui, pour les plus grandes, ont toutes développé une offre destinée à faciliter le passage au nouveau millénaire. *« Ce chantier constitue un excellent apprentissage de la gestion de projets,* fait valoir Jean-Michel Martin, directeur des ressources humaines d'Altran, société de conseil en nouvelles technologies. *Conseiller les entreprises sur ce passage exige de bien savoir appréhender une situation et de susciter une vraie mobilisation autour de ce projet qui revêt un enjeu fort. »* Pour les opérationnels, l'intérêt n'est pas moins réel, assure pour sa part Jean-François Rousseau, directeur des services Transmillennium, du nom de l'offre spécifique proposée par son entreprise, Cap Gemini. *« Il s'agit là,* avance-t-il, *d'une expérience particulière, différente d'un projet de développement classique, puisque la planification et la prise en compte de différents environnements jouent un rôle majeur. »*

EXPÉRIENCE PARTICULIÈRE

Selon lui, une telle expérience, « rare dans une carrière », peut permettre à de jeunes ingénieurs de compléter utilement leur formation. *« Aujourd'hui, les études,* explique-t-il, *sont très orientées sur la micro-informatique et l'approche clients-serveur, peu sur les grands systèmes, lesquels constituent cependant encore une bonne part du parc informatique. »* D'ailleurs, si Cap Gemini assure une formation spécifique de trois à quatre semaines aux jeunes recrutés pour son offre Transmillennium, cette SSII embauche également des informaticiens expérimentés ayant une bonne connaissance du mode de fonctionnement des grands systèmes et des langages qu'ils utilisent. Profil qui est cependant difficile à trouver, ne cache pas Jean-François Rousseau. Ces personnes, en effet, prétendent souvent à des fonctions d'encadrement. Or, en l'occurrence, c'est davantage de techniciens et d'experts que de chefs de projets dont les entreprises ont besoin.

Si un tel projet ne répond pas aux attentes des professionnels en activité, il existe cependant un vivier de personnes expérimentées parmi les chômeurs. Sur la seule région d'Ile-de-France, ils sont quelque 8 000 informaticiens de développement à être en recherche d'un emploi. Convaincu qu'en puisant dans ce vivier ses membres pourraient trouver les ressources humaines qui leur sont nécessaires, Syntec Informatique vient de signer avec la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), l'ANPE, l'APEC, l'AFPA et le Fafiec (Fonds d'assurance formation pour l'ingénierie, l'étude et le conseil), une convention régionale pour mobiliser ces énergies.

En ce début du mois d'avril, tous les informaticiens demandeurs d'emploi d'Ile-de-France vont recevoir une circulaire les informant de « l'événement » et les invitant à se présenter auprès de leur agence locale pour l'emploi. Tous ceux qui répondront à l'appel bénéficieront d'une formation pouvant aller, selon leur besoin, de cinq jours à trois mois, dont le contenu aura été défini au cours d'un bilan individuel préalable effectué avec un conseiller professionnel de l'AFPA. Ensuite leur candidature sera diffusée sur une bourse de l'emploi où figureront également les offres des SSII.

Tout cela implique néanmoins que les entreprises se montrent ouvertes pour accueillir des profils ayant connu un temps plus ou moins long d'inactivité. Dans ce secteur, elles sont avant tout soucieuses de recruter des « hauts potentiels » et n'ont pas habituellement une démarche « volontariste » à l'égard des chômeurs, considérant qu'un informaticien ayant quitté depuis plusieurs mois, et *a fortiori* depuis plusieurs années, son milieu professionnel perd une partie de sa technicité.

Si les entreprises jouent le jeu, une belle opportunité s'offrira à des demandeurs d'emploi. D'autant qu'une fois le cap de l'an 2000 franchi, ceux-ci bénéficieront à nouveau d'une formation aux nouvelles technologies afin que cette « remise en selle » ne soit pas qu'une simple parenthèse.

Laetitia Van Eeckhout

Pas d'emplois avec le passage à dix chiffres

La nouvelle numérotation téléphonique n'a pas eu les effets escomptés

Le passage à la numérotation à dix chiffres a fait des heureux – des techniciens d'installations téléphoniques qui ont décroché des marchés – et des déçus – les imprimeurs qui espéraient bien profiter un peu plus de l'aubaine. Dans tous les cas, les répercussions en termes d'emploi n'ont pas été à la hauteur des espérances. *« La numérotation à dix chiffres a représenté un certain volume d'affaires, mais dire que cela s'est traduit par des retombées sur l'emploi, non, on ne peut pas l'affirmer »*, indique la Ficome (Fédération interprofessionnelle de la communication d'entreprise), le syndicat des installateurs.

Une chose est sûre : il y a eu un énorme travail de préparation et de planification. La profession a effectué un recensement total des installations dix-huit mois avant la date fatidique du 18 octobre 1996. 550 000 installations à adapter ou à renouveler ont été répertoriées. Dès la fin de 1995, les installateurs ont commencé à envoyer des lettres d'information à leurs clients, à proposer des devis. Des plaquettes d'information ont été adressées par la Ficome aux chambres de commerce et d'industrie et aux unions patronales pour qu'elles incitent les entreprises à ne pas attendre la dernière minute pour procéder aux modifications nécessaires sur leurs installations. Ce travail en amont a permis d'absorber en douceur le surcroît de travail en l'étalant dans le temps. Il est vrai aussi que la période était plutôt calme pour les installateurs et que ce surcroît d'activité a été le bienvenu.

A défaut de créer des emplois, la numérotation à dix chiffres aura eu au moins le mérite d'assurer une certaine *« stabilité de l'emploi dans ce secteur »*. *« Certes, il y a bien eu une période d'activité plus intense aux alentours du jour J car il y a toujours des retardataires, mais la profession avait prévu le coup et des dérogations ont été demandées auprès du ministère du travail pour permettre le travail en horaire différé ainsi qu'une dérogation au repos dominical »*, indique la Ficome.

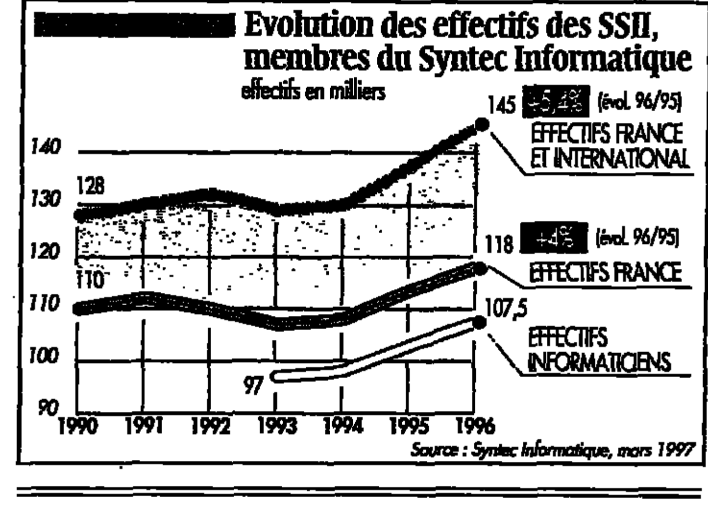
Chez les imprimeurs le ton est plus amer : *« Quarante-huit heures avant ou après le jour J j'ai vu un reportage à la télévision sur un petit imprimeur de la région parisienne. Il déclarait que son chiffre d'affaires avait été multiplié par quatre à cette occasion. J'ai bondi en entendant cela car cela ne correspondait pas à mon expérience dans l'entreprise ni à celle de mes confrères qui affirment que cela n'a rien produit. En fait, il s'agissait d'un artisan qui travaillait seul »*, déclare Jean-Pierre Corbière, vice-président de la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique (FICG), lui-même à la tête d'une imprimerie qui emploie six salariés à Bordeaux. Les cartes de visite, les lettres à en-tête des entreprises, les annuaires, les catalogues, les emballages, le matériel publicitaire, etc. Il a bien fallu modifier tout cela. Comment expliquer par conséquent ce calme plat ? Les imprimeurs ont également informé leur clientèle longtemps à l'avance des changements à prévoir. Les entreprises ayant en général trois à quatre mois de stock, certaines ont anticipé à l'occasion d'un renouvellement de commande ; beaucoup ont tout simplement attendu la fin de l'écoulement de leur stock pour demander les modifications nécessaires, se contentant dans l'intervalle de rajouter le numéro supplémentaire à la main.

« On a relevé une petite agitation vers l'été, mais ce surcroît d'activité a été absorbé sans heures supplémentaires ni embauches, car l'imprimerie en produit continu souffre d'une telle sous-activité chronique qu'il était possible de faire face en augmentant simplement la productivité », souligne Pierre-Emmanuel Leclercq, secrétaire général du groupe Compagnie pour la communication, qui emploie environ 1 100 salariés dans ses seize sociétés disséminées en France. *« Il y a eu une petite bourre dans le mois qui a précédé et le mois qui a suivi la mise en place de la nouvelle numérotation. Les journées ont été un petit peu plus longues mais cela n'a pas eu d'impact sur l'emploi »*, indique de son côté Robert Chabas, qui travaille juste avec sa fille dans sa petite imprimerie de Bordeaux pour une clientèle composée en grande partie de particuliers. D'ailleurs, aujourd'hui encore, les imprimeurs continuent à effectuer des modifications.

Catherine Leroy

Repères

- Qui va payer le passage à l'an 2000 ? Certaines entreprises engagent des avocats pour impliquer les SSII ayant développé les applications fautives. D'autres juristes essaient de déterminer si les tâches de correction des applications ne relèvent pas de la maintenance déjà sous-traitée. Ces manœuvres juridiques annoncent en tout cas d'intenses négociations.
- Aux Etats-Unis où les entreprises ont commencé à engager des programmeurs supplémentaires afin de procéder à la remise à niveau de leurs applications, le prix des *« cobolistes »* (spécialistes de l'ancien langage cobol) a d'ores et déjà augmenté de 20 %. Les sociétés françaises auraient déjà pris du retard quant à l'événement puisque, en janvier dernier, 72 % d'entre elles n'avaient pas encore budgété ce futur chantier.



Source : Syntec Informatique, mars 1997

Pourquoi les patrons se lancent dans la lutte contre l'exclusion

Même s'ils licencient, des groupes créent des fondations pour aider à la réinsertion des chômeurs en difficulté. Curieux paradoxe

Ces dernières années, un certain nombre d'entreprises se sont mises à manifester un intérêt imprévu pour les questions d'insertion sociale et professionnelle. On a vu se multiplier fondations, associations et vastes plans d'action.

Une bonne façon de se retrouver dans cette diversité consiste à mesurer la distance que ces entreprises ont mise entre elles-mêmes et leur champ d'action sociale. Dans certains cas, les deux domaines sont cousins, mais très éloignés. La Générale des eaux, à travers la fondation qu'elle a créée, a ainsi décidé d'*« aider à la création ou à consolidation d'emplois de service »* : dispositif de transport pour personnes handicapées, création d'emplois pour chômeurs de longue durée, grâce à la collecte et au broyage de déchets verts, soutien à un restaurant coopératif créé par cinq femmes, etc. Toute personne physique ou morale peut tenter d'obtenir un soutien à son projet du moment pourvu qu'un salarié du groupe la parraine. Les aides vont de 30 000 F à 150 000 F et s'élèvent à un montant total annuel de 20 millions de francs. Avec la Fondation Caisse d'Epargne, on retrouve un schéma analogue. Mais la société s'implique un peu plus. Les initiatives qu'elle soutient peuvent venir de tous horizons, à condition de s'attaquer – « avec » les intéressés et non « pour » eux – à l'illettrisme et à la marginalisation liée au chômage et au grand âge. Les caisses locales « collectent » elles-mêmes les projets et font remonter les meilleurs vers le Conseil d'orientation de la Fondation dont l'ambition est d'opérer une certaine mobilisation des Caisses et de leur personnel autour des chantiers retenus.

Avec des cas comme ceux de L'Oréal ou de la Lyonnaise des eaux se réalise une certaine interpénétration entre les opérations soutenues et le fonctionnement de l'entreprise. C'est ainsi que L'Oréal s'est lancée dans la création de stations de lavage de voitures, organisées dans ses locaux, à l'usage de ses salariés, en partenariat avec des entreprises d'insertion qui les utilisent comme des sas vers la vie professionnelle normale. Un service de couture-repassage fonctionnant sur les mêmes bases est en préparation ; et la société participe à la création d'une activité de recyclage de matériel micro-informatique en fournissant gratuitement les micros qu'elle n'utilise plus à une entreprise d'insertion.

MOUVEMENT LIMITÉ

Quant à la Lyonnaise des eaux, elle s'est engagée pour 1996 et 1997 à accueillir deux cents jeunes en situation difficile et les aide à faire leurs premier pas en entreprise, dans le cadre de conventions d'insertion où elle s'associe aux acteurs sociaux et politiques locaux. Elle accueille également pour des périodes plus ou moins longues, des personnes venant d'entreprises d'insertion, qui complètent ainsi leur réintégration dans le monde du travail. Par ailleurs, un effort est fait pour imaginer des activités nouvelles : dans des domaines comme la collecte sélective des déchets, l'entretien du littoral et des berges de rivière, des activités à l'étranger.

Ce mouvement d'action pour l'insertion ne doit pas être surestimé. Il reste limité. C'est ainsi que, sur la centaine de fondations accueillies en 1994-1995 par la Fondation de France, quinze d'entre elles seulement émanaient d'entreprises et il n'y en avait que trois à travailler dans le champ de l'emploi et de l'insertion.

Enfin, cette démarche – sauf lorsqu'elle s'attache à créer de vrais et solides emplois – frappe par son caractère paradoxal, en ces temps marqués par des vagues sans fin de licenciements. D'ailleurs, quand ils en prennent connaissance, les salariés des sociétés concernées ne se font pas faute de souligner que leur patron participe activement à la montée de l'exclusion et qu'il ferait mieux de commencer par y chercher remède.

Et pourtant... deuxième paradoxe : selon un sondage national demandé par l'IMH (Institut du mécénat humanitaire) à la Sofres en mars 1996, des salariés estiment souhaitable que les entreprises s'engagent dans la cité. 84 % sont même d'accord pour que la leur s'y lance. Cette contradiction se retrouve bel et bien sur le terrain, comme a pu le constater récemment une équipe de l'IMH venue enquêter dans un grand groupe : elle y a découvert une forte agressivité contre la direction, qui n'a guère étonné cette dernière ; mais simultanément, et à la grande surprise de cette même direction, un accord largement partagé pour qu'elle prenne l'initiative d'actions de solidarité.

Le paradoxe va plus loin encore : les salariés mécontents sont nombreux à envisager de s'impliquer eux-mêmes dans ces initiatives. Et le sondage de l'IMH montre qu'ils ne constituent pas une exception aberrante : 71 % des personnes interrogées par la Sofres en disent autant. 26 % sont prêts à accepter que les propositions viennent de la direction, 15 % préféreraient qu'elles émanent des salariés et plus de la moitié souhaitent que l'engagement soit assumé par les deux conjointement. Enfin, 14 % se disent prêts à donner du temps régulièrement, 43 % à l'occasion. Plus d'un sur deux y voit un moyen de donner une dimension humaine à son travail et de rapprocher les salariés entre eux.

Du côté des dirigeants d'entreprise, cette participation du personnel est de plus en plus recherchée. Ils en donnent deux raisons. L'une d'ordre civique, le tissus social se désagrège et il faut lutter contre cette tendance. L'autre purement économique : *« l'implication des salariés dans des actions au services de la collectivité, lorsqu'elle est délibérément voulue, organisée et maîtrisée »* est considérée comme un très bon outil de remobilisation du personnel (compte rendu de la rencontre de l'IMH du 29 novembre 1996).

Quand on se met tour à tour à la place des salariés et des dirigeants, ce méli-mélo entre les élans désintéressés et la course à la réussite économique, entre l'initiative des salariés et leur implication *« voulue, organisée et maîtrisée »*, entre la liberté du citoyen et la contrainte vécue par celui qui doit tout faire pour garder son emploi... évoque une sorte de tarasque ou de chimère, l'impossible combinaison d'éléments désaccordés.

Que cet étrange « objet », non seulement existe, mais se propage et ait du succès témoigne de ce qu'il se passe quelque chose dans la profondeur de la société : désir de sortir par n'importe quel moyen de l'insupportable impuissance sociale actuelle, désir d'un travail qui aurait enfin du sens, désir d'agir ensemble ? Il faudrait y réfléchir, se poser toutes sortes de questions : comment l'initiative d'agir en faveur de l'insertion sociale et professionnelle n'est-elle pas venue des riches comité d'entreprise de ces grandes sociétés, restés pour la plupart atones ? N'assiste-t-on pas, à travers ces fondations, à la naissance d'une variante nouvelle du paternalisme, entraînant un degré supplémentaire d'allégeance ? Ou bien les esprits ont-ils suffisamment mûri pour s'approprier ces nouveaux espaces de rencontre, de dialogue et de concertation entre salariés de toutes catégories et pour inventer du même coup d'autres relations de travail ? Le chantier reste à ouvrir.

Marie-Claude Betbeder





l e c t u r e s

Connaître pour éclairer les choix

LES OBSERVATOIRES PARITAIRES DES MÉTIERS
Etude coordonnée par Sophie Savereux et Michel Anger
Les Cahiers de l'Anact, n° 11, 72 p., 50 F.

Depuis quelques années des observatoires paritaires se sont créés au sein des entreprises et des branches professionnelles. A leur menu : le travail, l'emploi, la formation. Il s'agit, bien sûr, de mieux connaître ces domaines, de dégager des indicateurs sur lesquels les acteurs sociaux pourront s'appuyer pour éclairer leur politique et leur action, pour faire des choix.

C'est évidemment positif. Mais ces observatoires éprouvent des difficultés à se positionner dans le paysage de la négociation sociale. Ils sont en butte aux difficultés en raison de leur caractère novateur, car ils introduisent *« de nouvelles catégories, de nouveaux outils et plus généralement une nouvelle façon de raisonner le travail »*. De plus, ils se situent au point de rencontre de deux logiques, *« l'une de la connaissance, l'autre de la mobilisation des partenaires »*. Et certains syndicats redoutent qu'ils jouent le rôle de *« cheval de Troie »* des idées patronales sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Ainsi, il arrive que des travaux réalisés sur les métiers ne soient pas utilisés lorsqu'on revoit des classifications. Ce cahier de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) dresse un état des lieux du fonctionnement et des objectifs de ces observatoires à travers des cas concrets. Ces outils sont en devenir et doivent encore trouver leur place, qui ne sera sans doute pas la même d'une entreprise ou d'une branche à l'autre.

Une antisèche sociale

VOCABULAIRE DE GESTION SOCIALE
de Guillaume Klossa et Frédéric Teulon.
PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 40 F.

Donner *« un premier aperçu »* du droit du travail et des pratiques de gestion des ressources humaines : l'objectif de ce mémento, qui adopte le classement alphabétique, est clairement affiché. Les définitions formulées sont courtes et précises. Elles serviront aux étudiants et, plus généralement, à ceux que guette le trou de mémoire. On peut avoir oublié qu'il y avait quatre lois Auroux (votées en 1982) ou ignorer que le management vient du vieux français « ménager », c'est-à-dire organiser.

De l'assistance à l'intégration

DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALES
de Michel Borgetto et Robert Lafore.
Montchrestien, « Domat-droit public », 394 p., 150 F.

L'aide et l'action sociales relèvent d'un droit *« aux ramifications multiples, dans l'ensemble assez difficile à appréhender et rendu souvent inutilement compliqué par le pouvoir normatif »*. Ce livre montre précisément dans quels contextes historiques et conceptuels il s'est constitué et comment on a abouti *« à une superposition et à une interpénétration des logiques fondant les diverses traditions de la protection sociale »*. Les objectifs poursuivis, le contenu des politiques et des interventions ainsi que leur cadre juridique sont bien cernés. De même que les évolutions actuelles, qui voient l'émergence d'un *« droit à l'intégration de chacun »* face à *« de nouveaux risques liés à l'exclusion »* ; ce qui se traduit par le développement de *« droits d'accès »* (au revenu minimum, aux soins, au logement, à la justice). Les institutions, les dispositifs et leurs acteurs sont décrits avec soin, et leur rôle est mis en perspective à la lumière des buts qui leur sont assignés et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. De quoi fournir des points d'ancrage aux réflexions sur l'avenir de notre couverture sociale.

Daniel Urbain

e n b r e f

RENCONTRES

● **MÉTIER.** Du 5 au 13 avril, Lille est la capitale *« de l'excellence et de la qualité »*, avec toute une série de manifestations associées à l'Exposition nationale du travail comme, notamment, la présentation des œuvres des 250 lauréats du concours « Un des meilleurs ouvriers de France ». De même, les vendredi 11 et samedi 12 avril, se déroulera le colloque international sur l'avenir de l'excellence dans les métiers manuels, avec la participation d'industriels et de chercheurs.
Contact : Catherine Richard. Tél : 03-28-52-00-50

● **PRÉCARITÉ.** Les Journées nationales d'études de Montpellier seront consacrées, les 14 et 15 avril prochains, à *« l'intégration des chômeurs de longue durée. Mieux connaître les objectifs et les pratiques pour améliorer l'efficacité et l'efficience »*. La manifestation donnera lieu à des débats entre décideurs administratifs, chercheurs et intervenants sociaux.
Contact : Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration du Languedoc-Roussillon. Tél : 04-67-58-92-26

● **TEMPS DE TRAVAIL.** Développement & Emploi et Algoe Management organisent à Paris, jeudi 17 avril, une journée de réflexion sur « aménagement du temps de travail, organisation et emploi » avec un double objectif : faire le point sur un *« dossier complexe »* et tirer les enseignements de cas d'entreprise, choisis volontairement sur des situations typées et différentes.
Contact : Développement & Emploi. Tél : 01-49-68-03-00.

● **GESTION DE PROJET.** Le DESS de management « Dynamique humaine et développement de l'organisation » de l'université d'Evry-Val d'Essonne propose, le jeudi 24 avril à Paris, une conférence-petit-déjeuner sur le thème « Equipe de projet : quels enjeux ? ». Deux points seront évoqués : la constitution des équipes projet et leur conduite.
Contact : université d'Evry. Tél. : 01-69-47-71-40.

● **FORMATION.** La prochaine manifestation qui s'inscrit dans le cadre du cycle de conférences « Prospective et formation » du centre d'éducation permanente et de l'association des anciens du DESS « fonction formation » de l'université Paris-I aura pour thème, le 25 avril : « Prospective des emplois et des formations dans les métiers de la formation ». Avec la participation, notamment, de Maryse Huet, chargée de mission à la délégation à la formation professionnelle, de Jacques Bahry, directeur général du CESI, vice-président de la Fédération de la formation professionnelle. L'accès est libre.
Contact : Université Paris-I. Tél : 01-44-08-74-74

Le Monde des Cadres

Responsable des ventes

Filiale d'un groupe industriel de dimension internationale, nous sommes le second producteur mondial de produits chimiques destinés aux marchés des encres, peintures et vernis (C.A. : 484 MF - Effectif : 400 personnes).

Pour renforcer notre équipe commerciale, nous recherchons un responsable des ventes. Rattaché au Directeur commercial, vous avez la responsabilité des ventes de nos produits pour la zone France, Europe et Afrique du Nord. Pour cette zone géographique et le segment de marché qui vous sont confiés, vous participez à la mise en oeuvre de la stratégie commerciale (prévision de ventes, suivi de la réalisation commerciale).

De formation école supérieure de commerce, vous avez environ cinq années d'expérience dans ce type de fonction pour laquelle la pratique de l'anglais est indispensable. Cette fonction exige une grande disponibilité et de réels talents de négociation. Le poste est basé dans le Sud-Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous la référence 42465, à Press Emploi. 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

La Compagnie Bancaire recherche pour son siège situé à Paris le

Responsable de son équipe d'Etudes économiques

De formation supérieure en économie (DEA, DESS, ENSAE, écoles de commerce ou d'ingénieur avec spécialité économie), complétée idéalement par Sciences Po, vous possédez impérativement une expérience d'au moins quatre ans en tant que chargé d'études économiques dans une entreprise financière ou industrielle.

L'équipe dont vous aurez la responsabilité, composée de quatre personnes dont deux économistes, est en charge de missions très variées :

- établissement des prévisions économiques et financières pour le compte du Groupe ;
- élaboration d'études sur des thèmes économiques, bancaires ou sectoriels liés à l'activité de la Compagnie Bancaire ou de ses filiales ;
- coordination et rédaction du bulletin mensuel de la Compagnie Bancaire ;
- participation au suivi de l'environnement réglementaire des sociétés du Groupe aux niveaux français et européen.

Doté d'un excellent esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que d'une solide culture macroéconomique, vous êtes responsable de la rédaction de notes et d'argumentaires, et procédez régulièrement à des présentations orales. Vous contribuez à la diffusion des travaux du Groupe auprès des instances professionnelles et des pouvoirs publics. Vous assurez la cohérence du scénario économique d'ensemble et coordonnez les travaux de l'équipe.

Votre expérience dans un environnement similaire, doublée d'un intérêt pour la chose publique et les institutions économiques et politiques, sont des atouts indispensables au bon déroulement de votre mission.

Votre réussite dans ce poste vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution dans notre Groupe.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la référence 9037 à la Compagnie Bancaire - 5, avenue Kléber 75116 Paris ou retrouvez-nous sur le web : www.cie-bancaire.fr



COMPAGNIE BANCAIRE

ARVAL • BANQUE DIRECTE • CARDIF • CETELEM • COFICA • CORTAL • KLÉPIERRE • SÉGÉCE • SINVIM • UCB • UFB LOCABAIL

Nous sommes un des plus importants groupes en immobilier social et recherchons pour deux de nos filiales HLM (10 000 et 20 000 logements)

2 Chefs d'Agence

pour gérer un patrimoine de 3 000 logements

Vous serez responsable de l'ensemble de la gestion locative, de la maintenance technique à la définition des politiques de gros entretien et de réhabilitation, de la mise en recouvrement des loyers à la concertation avec les locataires et l'environnement local.

De formation supérieure, vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience du logement social, d'indiscutables capacités relationnelles et managériales, et vous êtes autonome.

Postes à pourvoir à Pantin (93) et Courbevoie (92).

Merci d'adresser votre candidature, CV et prétentions à Jean-Marc Wormser Directeur des Ressources Humaines Groupe OCIL - 141 rue de Saussure 75809 Paris cedex 17.

Photo : Lil Fourny

Publipanel



GROUPE OCIL

Chargé de mission à la direction du développement

Important groupe, s'affirmant en référence en tant qu'opérateur national sur le marché du transport routier de voyageurs, nous comptons aujourd'hui une quarantaine de sociétés régionales. (1,2 Mds de F de CA).

Notre stratégie de développement se décline sur deux axes majeurs : la FRANCE et l'EUROPE.

Dans ce contexte évolutif s'intègre la fonction que nous créons aujourd'hui. Placé sous la responsabilité de notre Directeur du Développement, votre mission répondra à notre stratégie et se placera par là même dans un double contexte : français et européen.

Sur le territoire national, vous étudierez chaque acquisition potentielle avec une approche opérationnelle et un souci permanent d'adéquation à la stratégie d'ensemble et aux objectifs de rentabilité du Groupe. Vous mènerez également à bien les négociations avec les cédants.

Sur le plan européen, vous participerez à nos plans de développement et contribuerez à donner à nos partenariats étrangers un contenu opérationnel.

L'envergure de cette fonction implique une formation supérieure de type Grande Ecole de Commerce avec une bonne culture juridique, financière et fiscale et internationale. Vous avez 4/5 ans d'expérience du diagnostic économique et financier des PME. Votre pratique de l'anglais mais aussi de l'allemand facilitera vos contacts en Europe. En outre, vos qualités de contact et votre potentiel vous permettront de saisir des opportunités au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo récente) sous référence 273 H à : BOUTTIER & Co - 66, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.

RESPONSABLE SERVICE ACHATS



UN MONDE À VOTRE IMAGE

Et si nous vous aidions à écrire vous-même le scénario de votre carrière ? Numéro 1 mondial du Transport Express aérien de colis et documents de porte à porte (40 000 personnes dans 223 pays), DHL mise essentiellement sur la qualité des Hommes dans sa stratégie d'expansion constante. En France, nous sommes aujourd'hui 1400 collaborateurs sur 24 sites.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, votre mission consistera a :

- optimiser et rationaliser les achats (budget de 300 MF) en donnant la priorité à la connaissance et à la maîtrise des coûts achats et à la satisfaction du client interne,
- maîtriser les relations avec les fournisseurs et gérer l'interface clients internes/fournisseurs en contribuant à l'image de marque et à la notoriété de l'entreprise,
- définir et faire évoluer les modes de fonctionnement internes,
- gérer et encadrer une équipe de 10 personnes.

De formation supérieure (avec une spécialisation en achats), vous bénéficiez d'une première expérience dans une fonction similaire de 3 ans minimum acquise si possible dans une entreprise de services.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre de motivation et CV sous réf. RSA/209 à DHL, Service emploi-recrutement, ZI Paris Nord II, BP 50252, 95957 ROISSY CDG.

LBW

DHL WORLDWIDE EXPRESS ®

TEMPSNET

Nouveau concept de gestion du temps, recherche sur

Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Rennes et Toulouse

❑ AGENTS COMMERCIAUX

(Loi 91 593 du 25/06/91)

Connaissances bureautique.

CV à : **Numérique Média**
28 avenue de New York - 75115 PARIS.

(Aucun renseignement ne sera donné par téléphone)

BIOLANDES AROMES

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de matières premières pour l'alimentaire :

Nous recrutons : **ASSISTANT(E) DE DIRECTION en charge du COMMERCIAL**

Rattaché directement au Directeur Commercial, ce poste implique un profil dynamique, créatif, avec un bon relationnel. Il est demandé :

- *une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine commercial - marketing*
- *une maîtrise de l'outil informatique*
- *une pratique courante de l'anglais*
- *un niveau Bac + 2 minimum*

Le poste comporte un volet secrétariat de direction et intendance du bureau commercial. Il est à pourvoir à Boulogne.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo) au : 113, avenue Jean-Baptiste Clément - 92100 BOULOGNE.

ONISEP

L'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

Etablissement Public Administratif sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

recrute

son CHEF du DEPARTEMENT des EDITIONS

Mission :
Préparer la programmation éditoriale pour l'ensemble des publications éditées par l'Office (plus de 90 titres)
Assurer et mettre en oeuvre la réalisation des productions écrites audiovisuelles et sur support multimédia de l'Office.

Qualités et compétences requises :
- Formation Bac+4 minimum
- Expérience similaire d'au moins 5 années dans le domaine de l'édition
- Qualités d'analyse de synthèse d'organisation ; rigueur et esprit d'initiative
- Aisance relationnelle, aptitudes au commandement et sens du travail en équipe indispensables

son CHEF du DEPARTEMENT de la RECHERCHE et du DEVELOPPEMENT

Mission :
Conduire les études menées pour mesurer l'appréciation et l'impact des productions de l'Office. Réaliser les analyses de marketing
Coordonner l'action des délégations régionales en matière d'innovation.
Initier des actions pour le développement de la dimension pédagogique de l'information sur les formations et les métiers

Qualités et compétences requises :
- Formation Bac+4 minimum
- Expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine d'activité
- Connaissances de l'informatique et du multimédia indispensables
- Esprit d'analyse, d'innovation et d'organisation
- Disponibilité, capacité d'écoute et relationnelle, sens du travail en équipe

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'un C.V. détaillé, d'une lettre de motivation et d'une photo d'identité à Monsieur le Directeur de l'ONISEP, BP 86 LOGNES 77423 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 -avant le 30 avril 1997-

---

Une importante société française de produits de grande consommation, parmi les leaders sur son marché (national et européen), fait évoluer son organisation et son système d'information. Elle recherche deux :

Chefs de Projet Organisation H/F

Secteur commercial (Réf. 371 A) - Secteur industriel (Réf. 371 B)

A 26/30 ans, de formation école de commerce, ingénieur ou universitaire, vous justifiez d'une expérience similaire de 3/5 ans acquise en entreprise ou en cabinet dans le secteur considéré. Doté d'une solide pratique de la méthodologie, vous possédez de bonnes connaissances des systèmes d'information.
Pour ces deux postes basés en proche banlieue sud de Paris, l'anglais est indispensable en vue de déplacements à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) en précisant la réf. choisie à notre Conseil : PSYNERGIE - 2, rue St Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE - NICE - MONTPELLIER - TOULOUSE

Dirigeants



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

MATY

Grand groupe de Distribution de forte notoriété, leader dans la vente à distance et par réseau national de magasins de bijouterie-joaillerie, recherche pour BESANCON, son

DIRECTEUR GENERAL

En collaboration étroite avec le Président, il sera chargé du développement, de la gestion et de l'animation commerciale et opérationnelle de la Société.

Il disposera, dans l'exercice de ses fonctions, des compétences des membres de l'encadrement supérieur.

Ce poste, de grand avenir, qui implique de très importantes responsabilités, exige un Manager de très haut niveau (40 à 45 ans environ), homme de développement de formation supérieure et d'expérience "terrain" polyvalente à dominante commerciale.

Des notions de marketing direct seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo sous référence 1024 au **Cabinet Joublin McCann** - 62 avenue de Wagram - 75017 PARIS qui assure la confidentialité de cette recherche.

OPOCM

RÉGION PARISIENNE

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET LOGISTIQUES

Filiale d'un groupe européen de distribution, notre société a connu un fort développement grâce à son organisation et ses outils logistiques (entrepôts automatisés, livraisons sous 24 heures, qualité totale ...) et marketing (catalogues, marques distributeur, réseau, publicité nationale) qui ont prouvé leur efficacité. L'objectif fixé à la France par la holding (13,5 Md de FF de CA, coté en bourse à Londres) est de doubler le chiffre d'affaires d'ici cinq ans.

Pour se consacrer personnellement aux projets de développement en France et dans les pays européens rattachés, notre Directeur Général recherche un véritable "bras droit" (membre du comité de direction) qui supervisera les activités commerciales et logistiques.

Pour mener à bien ce challenge ambitieux, vous avez prouvé vos qualités de gestionnaire, de manager et de négociateur au sein d'une société de distribution, vous avez 35/45 ans et une solide formation.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la réf. 759, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

(Pour faciliter le recrutement, nous insistons pour recevoir vos CV, lettre manuscrite, prétentions et photo).

MEDIAPA

Délégué général H/F

Sud-Est : Cette organisation interprofessionnelle, l'une des plus importantes sur le plan national, est présente sur la région Paca et a pour mission principale la coordination des actions initiées par le Siège. Elle recherche son nouveau Délégué Général chargé de mettre en œuvre la politique définie en Conseil. Sous l'autorité de son Président, celui-ci sera le lien entre les différentes organisations ou administrations, tant régionales telles que le Conseil Régional, les CCI, l'UPA, la Préfecture, les partenaires sociaux..., que nationales. Il recueillera et diffusera les informations en étant l'interlocuteur permanent des adhérents, coordonnera les professions et les inter-professions de niveau départemental, se montrera force de proposition. Il assumera certains mandats, et sera le Représentant de son organisation à l'extérieur. Vous avez entre 35 et 45 ans, une formation supérieure (bac + 4) pour faire face à des interlocuteurs de bon niveau, une bonne pratique de l'entreprise à un poste de responsabilité, la connaissance des rouages de l'administration. Si vous désirez apporter un plus à votre région, au travers des entreprises que vous représenterez, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 956A à Michèle PHILIP PSYNERGIE - Les Docks - Atrium 10.2 - 10, place de la Joliette - 13304 MARSEILLE Cedex 2.



MARSEILLE - NICE - MONTPELLIER - TOULOUSE - PARIS - LYON - ANNECY

★ EURO RSCG ◆ OPOCM Membre de Syntec




NOUS CONSTRUISONS ET GÉRONS DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX. ■ 1.600 COLLABORATEURS ■ 3,7 MILLIARDS DE CA ■ 117.000 LOGEMENTS LOCATIFS ■ 2.000 LOGEMENTS CONSTRUITS EN 1996 ■ 7 AGENCES EN ÎLE-DE-FRANCE.

NOUS RECHERCHONS POUR L'UNE D'ENTRE ELLES UN

Directeur d'Agence

Rattaché au Directeur de la Gestion du Patrimoine, vous êtes un manager opérationnel : vous optimisez les résultats de l'entreprise, veillez au respect de la vocation sociale du Groupe et garantissez la satisfaction de la clientèle. Vous animez une équipe de 180 personnes et gérez un patrimoine de plus de 15.000 logements. Vous représentez l'entreprise auprès des pouvoirs publics et des élus locaux.

Vous avez acquis une solide expérience d'une quinzaine d'années dans le domaine de l'immobilier ou de la prestation de services, qui vous a permis de mettre en pratique vos compétences managériales et de savoir travailler en toute autonomie. Une bonne connaissance des acteurs de la politique de la ville sera un atout supplémentaire.

Motivé(e) par la dimension sociale de notre entreprise, vous vous impliquez activement dans la mise en oeuvre de nos projets.

Si cette opportunité rejoint votre projet de carrière, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous la réf. LM/518, à notre Conseil Michel MARHADOUR ORYADE - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Membre de Syntec

oryade
Conseil en Ressources Humaines

ORC

Une PMI très attractive !

Notre société fait partie d'un grand groupe industriel français. Nous fabriquons et commercialisons des machines-outils. Le futur directeur général s'appuiera sur la forte compétence des équipes en place, leur implication professionnelle, leur sens aigu des responsabilités. Notre notoriété sur le marché, la fiabilité de nos produits, la confiance de notre actionnariat sont autant d'atouts. Nous réalisons 45 MF de CA et sommes profitables. Nous recherchons notre

Directeur Général

Agé d'au moins 45 ans, ingénieur de formation, vous avez une expérience de la gestion de centres de profit en milieu industriel, si possible dans le secteur des machines-outils. Votre mission prioritaire sera le développement commercial de la société. Après analyse du marché, et en vous appuyant sur la direction commerciale, vous trouverez des nouveaux débouchés en France et à l'étranger, diversifierez la gamme des produits...

Votre vision marketing, votre goût pour le terrain, votre expérience de la PMI sont indispensables pour réussir dans cette fonction.

Le poste est basé à un peu plus de 2 heures de train de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant vos prétentions et en notant la référence A/1255 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR, 28 rue de la Trémoille, 75008 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Évidence

Évidence

Importante Union Nationale du Secteur de l'Économie Sociale recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

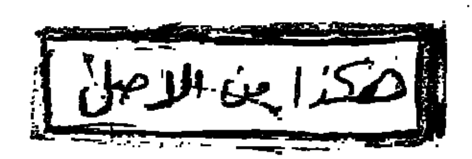
Mission : vous préparez et mettez en œuvre les décisions politiques des instances statutaires. Vous êtes responsable du fonctionnement des Services devant le Conseil. Vous êtes chargé de relations extérieures, de l'animation du réseau national, de la direction de l'équipe permanente du Siège.

Profil : à 40 ans environ, de formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience de Direction, de gestion et d'animation d'Organismes ou de services sanitaires et sociaux. Vous possédez des qualités de management et de communication, un esprit d'initiative, une ouverture à la prospective et une volonté d'engagement associatif.

Nous vous offrons un poste à responsabilités, où, dans le cadre d'une politique définie par le Conseil d'Administration, vous disposez d'une large autonomie.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la réf. DG /DV à notre Conseil MOMENTUM - 27, rue Garnier - 92523 Neuilly-sur-seine Cedex.

MOMENTUM
Ressources Humaines
International Search Group



338
315 +

Le Monde des Cadres

ETABLISSEMENT FINANCIER
FILIALE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE
INTERNATIONAL, RECHERCHE

Organisateur

proche

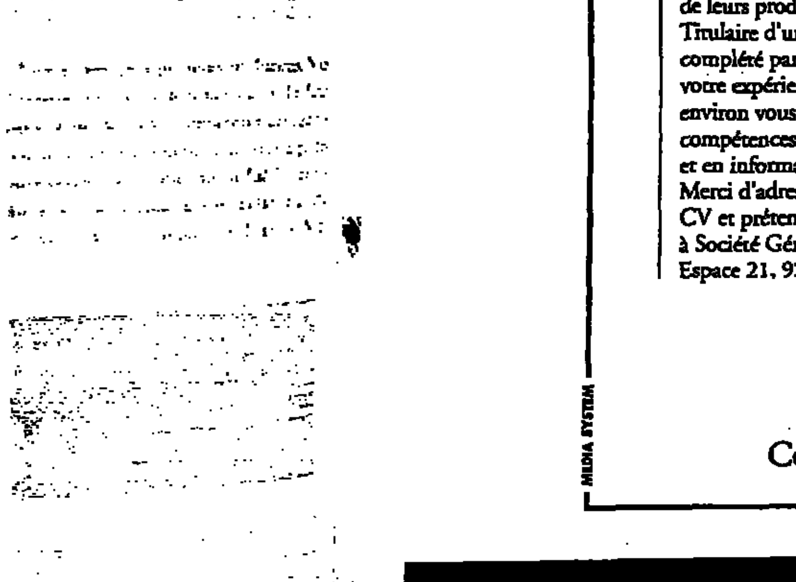
Rattaché au Responsable de l'Organisation, vous aurez pour principales missions de formuler les diagnostics sur l'existant, proposer les améliorations techniques et organisationnelles nécessaires.

Acteur du changement, vous saurez associer les utilisateurs dans vos démarches. Vous intervenez également pour accompagner la mise en oeuvre des solutions que vous préconiserez.
Conseil et réalisateur, vos actions contribueront à optimiser notre fonctionnement et à développer notre qualité de service

De formation supérieure (Ingénieur ou grande école de commerce), vous avez acquis 5 à 7 ans d'expérience dans une fonction d'organisation et bénéficiez de réelles connaissances en système d'information.
Votre approche est pragmatique pour une conduite efficace et opérationnelle de projets multimétiers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) en précisant sur l'enveloppe la réf. 761 à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex qui transmettra.

MEDIAPA



Actuaire

Le service actuariat de la Direction Financière et du Développement conseille et assiste le réseau d'agences, les directions et les filiales pour toutes opérations faisant appel aux mathématiques financières.
Intégré à cette équipe (6 personnes), vous participerez à l'étude des nouveaux produits en concevant les barèmes et en élaborant les méthodes de calcul.
Vous serez également chargé de la création et de la maintenance de logiciels informatiques destinés à fournir aux services demandeurs des instruments de gestion et de commercialisation de leurs produits.
Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, complété par une formation en actuariat, votre expérience professionnelle de 4 années environ vous a permis d'acquérir de solides compétences en mathématiques financières et en informatique.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence CM/ACTU à Société Générale. Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

Secrétaire général de rédaction H/F

CMP MEDIA Inc., *leader de la presse informatique, 2,5 milliards de CA, développe l'ensemble de ses publications auprès d'une clientèle de professionnels. Nous recherchons un secrétaire général de rédaction pour le lancement d'un nouveau magazine ciblé sur les canaux de distribution informatique.*

Véritable bras droit du Rédacteur en Chef, vous assurez la gestion de la réalisation complète du journal dans le respect des délais et de la charte éditoriale définie : remise de la copie, définition de l'illustration des articles, montage des pages, suivi du chemin de fer...
Organisé, votre charisme et vos qualités de management vous permettront de gérer avec efficacité, l'équipe de Maquettistes et de Secrétaires de Rédaction.
Journaliste de formation, vous justifiez d'une expérience significative à un poste similaire, au cours duquel vous avez acquis des compétences en management et de sérieuses connaissances du marché informatique.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la réf.SG/LM à Marguerite CIRET, CMP FRANCE, DRH, 14 rue de Bassano, 75783 Paris cedex 16.



MEDIAPA

MEDIA SYSTEM

Gestion - Finance



Postes basés en métropole lilloise

La Redoute, N°1 de la VPC en France est filiale du Groupe Pinault - Printemps Redoute. Evolution permanente développement international, nouveaux services à la clientèle. La Redoute vit à ce rythme. Notre potentiel humain est à la clef de ce succès.

Responsable comptabilité générale/fiscalité

À la tête du service de Comptabilité Générale et de Fiscalité, vous garantissez la fiabilité des états financiers de La Redoute France et Espagne, tout en optimisant et faisant évoluer la gestion comptable. Vous alliez pédagogie et sens de l'action pour encadrer, motiver et contrôler votre équipe (20 personnes). Age de 30/35 ans, vous êtes titulaire d'une formation de niveau Bac+4/5 type Ecole de Commerce ou université complétée par un DESCF.
Vous possédez une expérience de 5 ans en tant que Chef de service ou Cadre Comptabilité Finances dont 2 ans dans un poste à responsabilité managériale, ce qui vous a amené à développer des compétences analogues. Réf.RCG

Contrôleur de gestion junior

Responsable de projets dans le pôle commercial ou dans le pôle opérationnel et services, vous contrôlez et optimisez l'activité. Force de proposition, vous énoncez des actions correctives visant une meilleure rentabilité et contribuez au développement du CA. Vous élaborez le budget, garantissez la fiabilité et l'optimisation des tableaux de bords. Vous mettez à profit vos qualités d'expertise et de conseil dans vos différents secteurs d'intervention.
Agé de 22/26 ans, diplômé d'une École de Commerce, vous possédez une première expérience réussie en entreprise. Votre esprit d'analyse et de synthèse est essentiel pour ce poste qui implique puissance de travail et faculté d'organisation. Réf.CGJ

Si ces opportunités correspondent à votre souhait d'évolution, merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste choisi à COMMUNIQUÉ, 50,54 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

LA REDOUTE

MEDIAPA

Conseil et Audit

JEUNES PROFESSIONNELS (X, CENTRALE, MINES...)

Devenez opérateurs sur les marchés financiers

[illegible] (premier établissement du Groupe Banques Populaires), [illegible] est une garantie de dynamisme [illegible]. Choisir de rejoindre la Bred Banque Populaire, c'est enrichir [illegible] à de nouvelles opportunités au front-office [illegible]

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines...) et vous disposez d'une première expérience d'environ deux années. Fort de votre expertise dans le domaine du conseil, de la formation ou de l'industrie, vous souhaitez aujourd'hui changer d'univers et de métier.
Au sein de nos équipes d'opérateurs sur swaps de taux, swaps de devises, obligations en francs et en devises, nous vous proposons de participer à la gestion des positions, au montage de nouvelles opérations d'arbitrage, au développement de nos actions commerciales.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence SM/LM à la Bred Banque Populaire, Corinne Passalenti, 18 quai de la Rapée, 75012 Paris.

BRED
La passion du client



MEDIAPA

MEDIA SYSTEM

Gestion - Finance

CADRES ON LINE
RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Grand groupe français industriel et international recherche pour l'une de ses branches (15 000 personnes), un :

Auditeur Interne

Paris

■ *LE POSTE : Au sein d'une équipe multiculturelle et polyvalente de 10 personnes, vous mènerez des missions d'audit interne dans les différentes filiales de la branche en France et à l'étranger. Votre champ d'intervention couvrira l'ensemble des activités des filiales (finance, gestion commerciale, personnel, exploitation...). Après 3/4 ans dans cette fonction qui vous permettra d'avoir une vue d'ensemble des activités de la branche, vous pourrez évoluer vers d'autres postes financiers.*

■ *LE CANDIDAT : De formation Bac + 5 (école de commerce + DESS ou équivalent), vous avez 5 à 7 ans d'expérience comprenant un passage en cabinet d'audit suivi de quelques années dans un poste financier opérationnel dans un grand groupe international. Votre sens relationnel, votre faculté d'adaptation et vos aptitudes au travail en équipe dans un contexte international faciliteront votre intégration et seront le gage de votre évolution future. Votre langue maternelle est le français et vous maîtrisez l'anglais et l'allemand.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet à notre conseil, Carole HOUDARD en mentionnant la référence 3501/CH à ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*





ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LRW



BANQUE INTERNATIONALE

Recherche

Trader Junior

Basé à Paris, vous interviendrez sur les différents marchés où la banque est active, tout en étant à l'écoute des besoins de la clientèle :

- **change, comptant et terme**
- **instruments de taux, en FRF et devises, cash et produits dérivés**

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure ayant déjà acquis une première expérience réussie dans une fonction similaire.

Notre client est également disposé à étudier la candidature de jeunes diplômés débutants, de formation mathématique ou financière, ayant complété un stage, par exemple dans le cadre d'un projet de fin d'études, dans une salle de marché active.

Vous devez faire preuve de qualités de rigueur, de dynamisme et d'adaptation. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Ce poste vous offre une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives d'évolution dans un environnement performant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence EUR/BR/44 à :
Euro-Recruitment Ltd., 33 rue Vivienne, 75002 Paris.

BRIEF

JCDecaux
Mobilier urbain

Leader européen du Mobilier Urbain, notre groupe de dimension internationale fonde sa notoriété sur la créativité et la qualité de ses produits et prestations. Depuis 30 ans, nous avons équipé plus de 1 000 villes en Europe. Les relations privilégiées que nous avons su créer et entretenir avec les collectivités locales et les annonceurs sont le garant de notre succès.

Pour notre Direction Industrielle, nous recherchons un

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

Sous l'autorité du Directeur Industriel, vous serez en charge de l'élaboration des budgets, des suivis et analyses de résultats, de la mise en place des tableaux de bord, des procédures et des circuits d'information associés. Vous animerez les responsables de lignes de produits dans une logique de conception à coût objectif. Vous superviserez l'équipe en charge de l'élaboration des prix de revient. Vous serez également amené à réaliser tout type d'étude économique à la demande de votre Directeur.

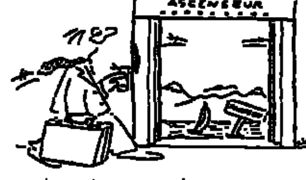
A 30-32 ans, diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, vous pouvez justifier d'une expérience d'au moins cinq ans de contrôle de gestion industriel et, plus particulièrement, dans les domaines de la conception des produits et des achats.

Pour ce poste basé à Plaisir (78), l'autonomie, la rigueur, l'imagination et une forte capacité d'analyse sont indispensables. Véritable force de proposition, vous devez faire preuve d'une très bonne aisance relationnelle.

Si cette mission vous motive, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV) sous réf. B70402, à notre Conseil : Béatrice Gallevsky, Favereau Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 Paris.



JCDecaux 



Entrez dans un nouveau monde, celui des accès qui facilitent les échanges entre les hommes. Nos diverses activites industrielles gravitent autour des ascenseurs hydrauliques. Face au developpement de notre entreprise, nous voulons mettre en place un veritable management par objectif. Dans ce cadre, nous recherchons un **contrôleur de gestion** H/F très opérationnel, une force de proposition attachee à la DG.

Responsable de l'optimisation des ressources humaines, vous assurez l'audit permanent et ameliorez la performance de nos equipes (70 pers.) en vous appuyant sur les regles du marketing interne. Responsable de l'optimisation des outils de gestion et de la productivite, vous participez à l'elaboration des plans à moyen terme et assurez le suivi des réalisations en regard des budgets fixes.

A 28/32 ans, de formation supérieure (bac + 4), vous bénéficiez d'une expérience significative en milieu industriel et/ou consulting. Vous avez une vision claire de l'organisation. Homme de terrain doté d'un esprit de synthese, ouvert, enthousiaste et passionne, vous faites preuve d'un sens inne du service, d'une disponibilite et d'une implication totales.
Poste à pourvoir rapidement a Annecy.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous ref. MP704, à notre conseil Paul de Mangny, Abcys, BP 30, 74290 Veyrier-du-Lac. Confidentialite assurée.

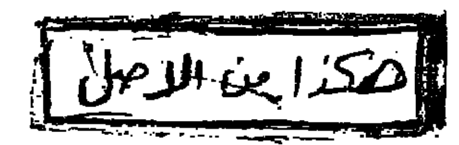
Organisation : audit, contrôle et management

Abcys

MEDIA SYSTEM

Pour insérer votre annonce dans Le Monde Économie et Le Monde Emploi

01.42.17.39.33
Fax : 01.42.17.39.38



338
315+

صكنا من الاصل



Carrières Internationales

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

■ *LA SOCIÉTÉ : Un cabinet d'audit et de conseil membre d'un réseau international recherche :*

2 Superviseurs

Rémunération attractive — *Afrique Centrale*

■ *LES POSTES : Au sein d'une équipe de 25 personnes et rattachés au responsable des bureaux locaux, vous aurez à gérer un portefeuille de sociétés de bonne taille, le plus souvent filiales de multinationales. Vous aurez un rôle de développement des activités d'audit et de conseil. Vous saurez allier la compétence technique, indispensable à la réussite des missions, à une qualité d'échanges et de contacts.*

■ *LES CANDIDATS : Agés de 28/30 ans, de formation supérieure type Ecole de Commerce, MSTCF, ou expertise comptable, vous présentez une expérience d'environ 5 ans en audit externe. Votre aisance relationnelle, votre autonomie et votre adaptabilité vous permettront de vous intégrer facilement et de vous développer au sein de nos bureaux.*

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet sous réf. 3415/PVC à Pascal VANCUTSEM, ROBERT HALF FRANCE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

Norman Parsons ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW

Groupe international spécialisé dans la vente directe aux entreprises, leader européen sur son marché, 4200 pers., 5,2 milliards F. CA dans 12 pays en Europe et au Canada, recherche dans le cadre de son développement pour la création de sa filiale au MAROC :

jeune directeur général

Rattaché au D.G. Groupe, vous disposerez d'une très large délégation de pouvoir pour gérer le démarrage et le développement de cette nouvelle société : recrutement de votre équipe, définition de la stratégie marketing et commerciale.
Pour mener à bien cette mission, vous bénéficierez de l'appui de l'ensemble des services fonctionnels du Groupe (Marketing, Logistique, Informatique, Finances et DRH).
A 35/40 ans, issu d'une formation supérieure Ecole ou Université, vous avez su démontrer votre capacité à gérer et animer la Direction d'une filiale ou d'une division commerciale dans un environnement business to business de préférence au sein d'un groupe international.
Vous disposez d'une connaissance parfaite du Maroc et parlez couramment le français, l'anglais et l'arabe.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence 1JDC01 à Euromessages, 78 bd de la République - 92514 Boulogne cedex en précisant la référence sur l'enveloppe. Réponse garantie.

OBC

NOJEXECUTIVEAG

EXECUTIVE SEARCH CONSULTANTS

Mainaustrasse 35 • 8034 Zürich • Tel. 01-389 10 89 • Fax 01-389 10 90

Un défi hors du commun

Notre mandant est un distributeur réputé d'écrans d'ordinateurs et de périphériques dont le siège est en Allemagne et qui fait partie du groupe METRO, l'un des plus grands groupes commerciaux du monde. D'ici l'an 1997, le chiffre d'affaires en Europe dépassera le seuil du milliard et placera l'entreprise parmi les leaders du marché européen.

Dans le cadre d'une expansion réussie en Europe, nous sommes chargés de recruter un

Sales Director France

pour la nouvelle organisation de vente à créer en France.

Vous êtes un véritable professionnel axé sur la vente et le marketing et possédez une personnalité capable de s'imposer.
Votre mission prioritaire consistera à instaurer sciemment en France un concept de distribution qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays.
Nous attendons des connaissances approfondies du marché des écrans ainsi que des canaux de distribution directs et indirects en France.

Le candidat idéal apporte une formation en gestion d'entreprise alliée à une expérience approfondie de la vente et du marketing ainsi que des connaissances techniques. Des qualités conceptuelles et stratégiques sont indispensables. Votre style de travail se caractérise par l'autonomie, le sens de la communication et une réflexion d'entrepreneur.
D'excellentes connaissances d'anglais sont exigées, des connaissances d'allemand seraient un avantage.

Si en plus vous avez envie de mettre très vite en place une équipe performante que vous saurez motiver et diriger avec compétence, nous attendons votre dossier de candidature complet. Vous pouvez bien entendu nous contacter préalablement par téléphone pour de plus amples informations. Une totale discrétion va de soi.

Veuillez envoyer votre dossier à notre conseiller Thomas W. Hofer, Managing Partner, NOJ EXECUTIVE SA, CH-8034 Zurich. Tél. 0041/1 389 10 89, fax 0041/1 389 10 90.

SearchNet-International

Vous êtes ingénieur,
découvrez votre Monde le lundi *

Un rendez-vous :

« Le Monde des ingénieurs »

- Secteurs de pointe
- Informatique/Réseaux télécommunications
- Ingénieurs-conseils
- Ingénieurs commerciaux

Carrières technologiques internationales
dont carrières européennes

* daté mardi



Norsk Hydro ASA is an international group active in the production and sales of fertilizers, magnesium, aluminium, oil & gas and petrochemicals. Turnover 1996 USD13 Billion. Approx. 32 000 employees.
Norsk Hydro is a world leader in production and marketing of mineral fertilizers. Hydro Agri Europe (HAE) is the division responsible for Hydro's agricultural activities in Europe.
Hydro Agri Europe is looking for :

YOUNG GRADUATES

WITH MAXIMUM 3 YEARS WORKING EXPERIENCE

DECISION SUPPORT ORGANISATION

THE DECISION SUPPORT ORGANISATION SUPPLIES PRO-ACTIVE ANALYTICAL SUPPORT TO THE DECISION MAKERS AT ALL LEVELS IN THE ORGANISATION AND HOLDS THE KEY COMPETENCE WITHIN THE DIVISION WITH REGARDS TO FINANCIAL MATTERS.

During a two years Pan-European training period, the candidate will be exposed to :

- Commercial activities and marketing
- Fertilizer manufacturing operations
- Decision Support activities at divisional level.

After the trainee programme, the candidate should be prepared to work within the Decision Support Organisation at one of HAE's offices or plants in Europe.

The ideal candidate should have the following qualifications :

- A university degree within economics / business administration
- Strong analytical skills
- A high degree of personal drive and a positive and co-operative attitude.

Ref. DS / 04

HUMAN RESOURCE ORGANISATION

THE HUMAN RESOURCE WORK IN THE DIVISION IS DIRECTED TOWARDS PERSONNEL DEVELOPMENT AND ORGANISATIONAL DEVELOPMENT IN ORDER TO MEET FUTURE NEEDS IN A RAPIDLY CHANGING WORLD.

During a two years training period, the candidate will be exposed to :

- The operations within a sales office and a regional office
- The operations in one of the production plants
- Activities within Human Resource, mainly in employee and organisational development.

After the two years trainee programme, the candidate should be prepared to work within one of HAE's offices or plants in Europe.

The ideal candidate should have the following qualifications :

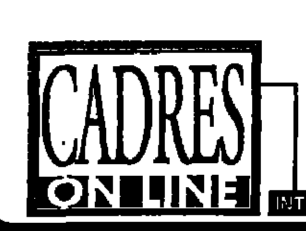
- A university degree within the personnel and organisational development field
- A strong feeling for team work.

Ref. HR / 04

In addition for both positions, good knowledge of the English language (knowledge of other European languages is an asset) and a long-term commitment to relocate internationally are required.

Please send your application together with your CV in english, notifying the selected reference to: HYDRO AGRI FRANCE - DRH - 106, rue des Trois Fontanot - 92751 NANTERRE Cedex.

Conseil et Audit



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

IBM CONSULTING GROUP,
AVEC SES 3500 CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU
DANS PLUS DE TRENTE PAYS,
RÉPOND À TOUS LES DÉFIS DU CHANGEMENT,
DANS TOUS LES SECTEURS INDUSTRIELS.

Pour répondre à ses besoins de développement dans les secteurs finance, assurance, distribution, "Manufacturing", IBM recherche :

- DES CONSULTANTS JUNIORS AYANT UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DU CONSULTING
- DES CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS (5 à 8 ans).

Pour le secteur finance, une expérience significative dans les domaines suivants est souhaitée :

- "Retail Banking"
- "Capital Markets"
- "Eurocurrency"
- "Advanced Financial Techniques".

La pratique de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) sous référence 1-1C97 à : IBM France - Service 3896 Tour Descartes, Cedex 50 - 92066 Paris-La-Défense.

IBM
Solutions pour une petite planète



Nous intervenons depuis 20 ans, dans des grandes entreprises lorsqu'elles veulent changer leur organisation et/ou leurs équipements.

Nos clients apprécient notre compétence pour :
- les aider à définir de manière innovante et à mener à bonne fin les changements
- faire avancer conjointement les projets dans leur dimension économique, technique, organisationnelle et sociale
- obtenir un niveau élevé de performance à court terme et à long terme.

Trois domaines d'expertise :
- *La conduite de projets d'investissement* : pour que l'équipement nouveau soit l'occasion d'innover dans l'organisation et d'élever le niveau des performances (Danone ; Peugeot ; Rhône Poulenc ; Sollac).
- *La productivité globale* : en agissant sur les structures, les modes de fonctionnement, les systèmes d'information et de gestion, le contenu et l'organisation du travail (Beecham ; Pechiney ; Gec Alsthom ; Crédit Mutuel).
- *La qualification des emplois* : en vue d'atteindre un niveau de performance accrue, grâce à des emplois plus qualifiés et plus attractifs (CCI Paris : Moet et Chandon ; Pinault Printemps ; Vittel).

Le candidat :
IECI (13 personnes) recrute un consultant associé de haut niveau et de culture étendue, qui devra :
- Avoir de l'ordre de 34 à 44 ans
- Etre issu d'une grande Ecole (Sciences, Gestion, Administration : X, Mines, Centrale, HEC, MBA, Norm. Sup.) et/ou être diplômé d'université troisième cycle.

[illegible]

Nous choisirons une personne :
- Ayant l'expérience personnelle de changements importants
- *Reconnue* pour ses capacités d'écoute, de synthèse, d'innovation et de réalisation
- Apte à mobiliser tous les acteurs en faisant preuve de la même autorité pour être écoutée d'une direction générale ou d'un atelier de production.

[illegible]

Nous vous proposons :
- Le partenariat au sein d'IECI et dans sa gestion
- Une formation à nos méthodes et démarches originales
- La responsabilité globale de contrat (chef de projet)
- Un travail en équipe pluridisciplinaire sur tout contrat
- En 1995 : la rémunération globale des consultants associés s'est étagée entre 420 et 700 kF.

Ecrivez-nous avant le 18 avril 1997
Lettre manuscrite + Photo + CV
+ rémunération actuelle
IECI Développement
30 rue Herder 67000 STRASBOURG

IECI

Devenez l'un des artisans de notre développement...

Notre client est un CABINET DE CONSEIL ET D'ÉTUDES, D'ENVERGURE NATIONALE, adossé à un groupe important, leader sur son marché ; il intervient au carrefour du Management, de l'Économique et de l'Habitat. Son développement le conduit à rechercher

RESPONSABLE DU BUREAU DE LYON Réf. 73.5086/LM

Vous animez une équipe de 7 consultants; vous développez et fidélisez, sur votre région, une clientèle existante. Vous êtes responsable du résultat de votre équipe et participez au Comité de Direction National.
Consultant confirmé, à environ 35/40 ans, diplômé d'une Grande École ou d'un 3ᵉ cycle, vous disposez d'une solide expérience (au moins 5 ans) du conseil en Management (organisation, finances,..) et d'animation d'équipe acquise dans un grand Cabinet.

2 CONSULTANTS SENIORS (LYON ET LILLE) Réf. 73.5094/LM

A environ 35 ans, diplômé d'une Grande École ou d'un 3ᵉ cycle, vous justifiez impérativement d'une solide expérience (au moins 5 ans) du conseil en Management. Vous êtes reconnu et apprécié pour votre sens du contact, la pertinence de vos recommandations et la rigueur de vos engagements.

2 CONSULTANTS AVEC 1RE EXPÉRIENCE DU CONSEIL (PARIS) Réf. 73.5095/LM

A environ 30 ans, diplômé d'une Grande École ou d'un 3ᵉ cycle, vous justifiez d'une première expérience du conseil en Management vous ayant permis d'exprimer vos qualités relationnelles, votre esprit d'analyse et votre force de conviction.

Nous vous proposons d'intégrer une structure à taille humaine, où vous pourrez exercer vos talents, au sein d'une véritable équipe partageant des valeurs fortes. Votre rémunération sera à la hauteur de vos compétences.
Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la (les) référence(s) correspondant au(x) poste(s), portée(s) sur lettre et enveloppe.



Formation Professionnelle

SYSLAB®
- une structure qui fonctionne comme une entreprise,
- une formation et des activités qui favorise l'emploi.

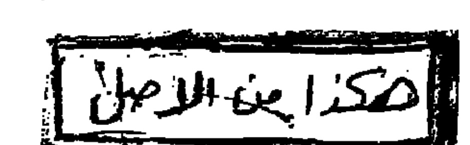
Vous êtes
- cadre expérimenté (3 ans),
- prêt à travailler en équipe,
- en allocation unique dégressive.

SYSLAB® une formation-action rémunérée par le Conseil régional Ile de France. Appelez le 01 46 15 25 21.

cesi-paris île-de-france

Chaque semaine, retrouvez la rubrique "FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces, contactez Michèle FERNANDEZ au ☎ 01.42.17.39.31 - (Fax : 01.42.17.39.38)

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde Emploi
Appelez Le Monde Publicité au
01-42-17-39-33 – Fax : 01-42-17-39-38



338
315+

Marketing - Communication

Rejoignez l'univers européen des réseaux d'entreprise.

NORTEL
NORTHERN TELECOM
A World of Networks

A l'avant-garde des nouvelles technologies depuis plus de 100 ans, NORTEL conçoit, fabrique et intègre les réseaux numériques les plus performants partout dans le monde. Nous recherchons, pour notre "Direction Produits - Réseaux d'Entreprise", basée à Marne-la-Vallée, des:

EN BREF

- Nortel emploie plus de 16.000 personnes en Europe.
- Nous générons un revenu mondial de plus de 12,8 milliards de dollars.
- Nous avons 32 Centres de Recherche et Développement dans le monde.

CHEFS DE PRODUITS EN TELECOMMUNICATIONS

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez responsable d'une gamme de produits en Réseaux d'Entreprise (Autocommutateurs, Réseaux, Terminaux...) pour laquelle vous

- procéderez à l'analyse du marché Européen (étude de la concurrence, identification des besoins de nos clients formulés par nos distributeurs Européens...),
- assurerez le suivi des développements techniques de nos produits en collaboration avec les équipes de notre Centre Technologique Européen,
- définirez les orientations stratégiques à suivre par NORTEL dans le cadre du lancement de nouveaux produits et de leur évolution sur le marché.

Pour ces postes basés à Marne-la-Vallée, vous disposez d'une expérience internationale reconnue dans le domaine des télécommunications, en tant que Chef de Projet d'activités techniques et/ou Marketing. Votre maîtrise parfaite de la langue anglaise en plus de votre langue maternelle d'origine Européenne, alliées à vos qualités relationnelles vous permettront d'être performant(e) dans la relation privilégiée que vous saurez tisser avec vos clients.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation, CV détaillé en anglais et en français) sous référence 00447 mentionnée sur la lettre et l'enveloppe à: NORTEL, Service Recrutement Europe, 33, Quai Paul Doumer, Paris La Défense 92415 Courbevoie Cedex. Discrétion assurée.

Importante entreprise du secteur tertiaire, nous recherchons pour notre siège situé à Paris un

Responsable Communication Externe

■ A la tête d'une équipe de 15 personnes, vous dirigerez les 3 services : communication institutionnelle, communication grand public et presse.

■ Au delà de votre mission de management, vous concevrez et piloterez la mise en oeuvre des plans de communication nationaux, animerez le réseau des responsables régionaux, organiserez des évènements, réaliserez des supports de communication et des publications, et développerez les relations avec les différents médias (presse, audiovisuel, salons, internet, télématique...).

■ Agé de moins de 35 ans, de formation supérieure (IEP, CELSA), vous avez une expérience solide de la communication externe dans le domaine des services. Vos qualités de manager et votre aptitude aux communications professionnelles vous permettront de mener à bien des projets d'envergure.

■ Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la référence RCEM sur lettre et enveloppe à Publipanel - 13 rue Rosenwald 75015 Paris, qui transmettra.

Publipanel

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

■ASSISTANT MARKETING■

Filiale du Groupe FRAMATOME, F C I (près de 7000 personnes dans le monde) est un des leaders mondiaux de la Connectique. Ses produits sont utilisés dans de nombreux domaines industriels.

Pour renforcer l'équipe Marketing qui coordonne, au niveau international, le développement des activités de notre Branche Automobile, nous recherchons un **jeune Ingénieur grande école.**

Vous avez impérativement acquis une formation complémentaire en Marketing. Débutant ou possédant une première expérience dans ce domaine, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous avez de réelles qualités de synthèse et de communication.

Le poste proposé recouvre des missions diversifiées (supports marketing, analyses de marchés...), en relation avec nos unités en Europe, aux USA et en Asie. Il vous préparera à des évolutions de carrière très ouvertes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, C.V. et photo), sous la référence MD/6245, à

**F C I - Direction des ressources Humaines
BAL 0912 A - Tour Framatome
92084 Paris La Défense Cedex**

F C I
FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL

Juristes - Ressources Humaines

Juriste Négociateur de contrats

P a r i s

Nous sommes un important établissement public évoluant dans le domaine des technologies de pointe (budget annuel de 11 milliards de francs).
Au sein du département contrats, vous êtes chargé(e) de négocier, élaborer, rédiger et présenter, en collaboration avec les structures techniques, les contrats à dominante marchés publics dans les domaines de l'informatique, de la communication ou de la valorisation (contrats de licence).

Diplômé(e) d'une maîtrise ou d'un DESS en droit privé, vous avez impérativement 4 à 8 années d'expérience en matière de marchés publics. Vous êtes rapide, efficace, organisé(e) et doué(e) pour la négociation. Une formation complémentaire en gestion, une bonne connaissance des outils bureautiques et de l'anglais seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous la référence 43157 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

■ *LA SOCIÉTÉ : Etablissement privé spécialisé dans le financement immobilier, nous souhaitons intégrer dans le cadre de notre développement au sein de notre Pôle Promotion un :*

Juriste Senior

■ *LE POSTE : Sous le contrôle du Directeur Juridique et l'autorité du Directeur du Pôle, il conseille et assiste les équipes opérationnelles dans le cadre des montages juridiques des opérations, de la rédaction des actes, de la formalisation des garanties et du suivi de gestion juridique.*

Cette mission d'expertise et de conseil juridique s'applique sur les opérations en cours, les montages complexes et les dossiers sensibles. Il intervient également lors des négociations avec les clients ou leurs notaires, ou conseils.

■ *LE CANDIDAT : A 32/38 ans environ, de formation supérieure en droit des affaires, complétée idéalement par un diplôme de droit immobilier, vous justifiez d'une expérience significative au sein d'une banque ou d'un établissement financier spécialisé dans le financement de l'immobilier.*
Pragmatique, autonome, rigoureux, ouvert, votre esprit d'entreprise et votre sens du service vous permettront de vous intégrer facilement au sein d'un Groupe en développement. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

■ *Merci d'adresser un dossier de candidature complet sous réf. 3152/GB à Grégoire BERTIN, ROBERT HALF JURIDIQUE ET FISCAL, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr».*

Norman Parsons — ROBERT HALF FRANCE.

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW

HSD Ernst & Young Société d'Avocats recherche pour renforcer son équipe de fiscalistes à Lyon :

2 Avocats Fiscalistes

Vous êtes diplômé d'un 3ème cycle de fiscalité (DESS, DEA, DJCE), vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

■ Vous justifiez d'une expérience réussie de 2/3 ans, de préférence en cabinet d'envergure internationale **(réf. AF1)**.

■ Vous avez acquis une expérience de 7/8 ans, aussi bien en fiscalité française qu'internationale et de préférence en cabinet. Après une période d'intégration à Lyon, vous effectuerez un séjour de plusieurs mois aux Etats-Unis afin de participer au développement de nos activités internationales **(réf. AF2)**.

Vous êtes apprécié pour votre esprit d'analyse et vous possédez une réelle capacité d'ouverture ainsi qu'un sens aigu du service client.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à Anne-Laure Chanel - ERNST & YOUNG - 113, boulevard Stalingrad - 69626 Villeurbanne Cedex.

HSD ERNST & YOUNG
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LE PREMIER COURTIER D'ASSURANCES EN FRANCE
recherche

Juriste d'Affaires H/F

CDD pouvant déboucher sur CDI

C O N F I R M É

De formation juridique supérieure (DJCE, DESS, DEA) en droit des affaires, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise en entreprise et/ou en cabinet d'avocats, comportant idéalement une compétence en droit des assurances.

Vous intervenez, sous la responsabilité du Directeur juridique, dans tous les domaines du droit et des affaires : droit commercial, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la concurrence et de la distribution.

Vous assurez un rôle d'expert et de conseil auprès des directions opérationnelles, des bureaux régionaux et des filiales étrangères.

Vous participez aux dossiers d'acquisition d'entreprises et de prise de participations. Vous suivez également les dossiers contentieux.

Reconnu pour votre sens du travail en équipe, votre disponibilité et votre potentiel, vous saurez vous intégrer et faire apprécier votre professionnalisme au sein d'une entreprise en fort développement.

Une bonne maîtrise de l'Anglais est un atout.

Merci d'adresser dossier de candidature détaillé
(CV, photo, prétentions) sous réf. H.C.A.A. à GRAS SAVOYE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BP 129 - 92202 Neuilly sur Seine cedex.



Juristes - Ressources Humaines

Nous sommes un important groupe d'ingénierie et de services intervenant dans le secteur de la haute technologie.
Le poste que nous proposons offre de réelles perspectives d'évolution.

Juriste spécialisé(e)
BTP-ingénierie

Rattaché(e) au Secrétariat Général du Réseau Eurisys, vous participez aux négociations, rédigez les contrats et suivez également des problèmes de contentieux.
Vous êtes le conseiller des Divisions de SGN et de certaines sociétés du Réseau Eurisys.
Doté(e) d'une forte autonomie, vous saurez prendre les initiatives nécessaires pour réussir, développer votre clientèle interne et faire reconnaître la valeur ajoutée de vos prestations.

Vous avez une maîtrise ou un DESS en droit des affaires et 5 à 10 ans d'expérience à un poste similaire dans une société d'ingénierie ou de BTP. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et photo, à SGN - Réseau Eurisys, Claire Conan, DRH, 1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux, 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

RÉSEAU ΣURISYS
INGENIERIE ET SERVICES

L'ALLIANCE UNIQUE DE L'INGENIERIE ET DES SERVICES À L'INDUSTRIE

MEDIA SYSTEM

Important groupe de production et distribution recherche pour accompagner son développement international

Un Juriste d'Affaires Internationales

Au sein de la division contrats, vous conseillez l'ensemble des responsables d'activités, en France et à l'étranger, sur toutes questions liées aux engagements contractuels (achats, fabrication, réseau de distribution et son évolution, contrats immobiliers complexes).
Des qualités de rédacteur et négociateur et des capacités à s'adapter aux spécificités locales seront un atout sérieux.
Réf. CB16408.

Un Juriste en Droit des Sociétés

Au sein de la division "structure et filiales" du groupe, vous assurez la gestion juridique des filiales étrangères ainsi que le secrétariat juridique de la holding et de ses filiales. Vous êtes en outre l'interlocuteur privilégié du Directeur Juridique pour toutes opérations liées aux partenariats, à la croissance externe et à l'évolution des structures juridiques du groupe. Une bonne pratique liée à la connaissance de la fiscalité internationale sera un atout.
Réf. CB16409.

Ces deux postes, basés dans la métropole lilloise, s'adressent à des candidats dotés d'une formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE) et possédant une expérience de 3/4 ans acquise au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires ou d'un groupe de dimension internationale. **La maîtrise de l'anglais est requise et la pratique d'une autre langue étrangère est un atout supplémentaire.**
Dynamique et autonome, vos compétences techniques et votre capacité d'investissement vous permettront d'évoluer dans ce groupe offrant de réelles possibilités en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de téléphone + rém. actuelle à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur le 3617 code MPage (Comète 2,23F/mn) sous la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

MEDIA SYSTEM

Juriste propriété industrielle
CDD 8 mois

Lu, Panzani, Danone, Evian, Kronenbourg, le groupe DANONE est le 3e groupe alimentaire européen : 84 Mds de F de CA, 82 000 personnes, une centaine de filiales dans plus de 40 pays.

Le service brevets - contrats techniques gère le portefeuille de brevets du groupe, apprécie la validité des brevets des tiers négocie et rédige des contrats.
Directement rattaché au responsable du service, au sein d'une petite équipe, vous prenez en charge la rédaction des contrats à caractère technique : contrats de recherche, de transferts de technologie, de confidentialité de sous-traitance industrielle, en français et en anglais. Vous bénéficiez d'une bonne autonomie pour assurer les relations avec les ingénieurs et chefs de service de nos centres de recherche.
Pour réussir dans cette mission très opérationnelle, nous recherchons un candidat titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, avec minimum 4 à 5 années d'expérience des contrats, acquise en cabinet ou en entreprise industrielle. Le CEIPI ou le DESS propriété industrielle seraient un plus.
Poste basé à Paris 8 à pourvoir immédiatement.

➡ Merci d'adresser votre candidature sous référence DJM à notre conseil Logic Systems, BP 48, 94160 Saint-Mandé.

DANONE

MEDIA SYSTEM



Avec un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs et un effectif de 8 000 personnes, DMC, présent dans une centaine de pays, est l'un des premiers groupes textiles mondiaux. Nous recherchons, pour renforcer notre direction juridique et fiscale, un

JURISTE CONFIRMÉ EN DROIT DES AFFAIRES

Conseil des différentes sociétés ou divisions du Groupe, tant françaises qu'étrangères, vous prenez notamment en charge les négociations et la rédaction des contrats commerciaux, participez à la gestion des contentieux et ce, en étroite relation avec les opérationnels. Vous êtes en outre chargé de la gestion administrative des sociétés françaises du Groupe et intervenez activement dans le secrétariat juridique de la société DMC, cotée à la bourse de Paris et Francfort.

De formation juridique supérieure en Droit des Affaires, si possible complétée par une formation financière, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 7 ans acquise dans une entreprise industrielle ayant des activités à l'international. La pratique de l'anglais est impérative, celle de l'allemand un atout significatif. Votre esprit de synthèse, votre capacité à conseiller et à convaincre seront déterminants dans la réussite de vos missions.

Si vous souhaitez relever le challenge, merci d'adresser votre candidature, en indiquant la référence 9713 sur l'enveloppe, à DMC, Marc Galopin, 10 avenue Ledru Rollin, 75579 Paris Cedex 12.

BOUGER AU RYTHME DE LA MODE

Évidence

Notre société a pour vocation de concevoir et de développer des services destinés au grand public intégrant des technologies innovantes.

Dans le cadre d'une croissance forte, nous créons une nouvelle fonction.

Secrétaire Général

Membre du Comité de Direction, rattaché au Directeur Général, vous managez une équipe de 12 personnes pour piloter les fonctions de gestion budgétaire et administrative, juridique, Ressources Humaines et communication. Vous définissez et mettez en œuvre les fonctions de support au métier de l'entité. En l'absence du Directeur Général, vous assurez, par délégation, la permanence de la direction de l'entreprise.

A 35 ans environ, de formation supérieure généraliste (HEC, ESSEC, ESCP, IEP ...), vous avez exercé une fonction similaire pendant 3 à 5 ans dans un environnement technologique. Votre connaissance du secteur public et votre sens de la diplomatie seront les atouts de votre réussite.

*Pour ce poste situé en Province proche de Paris, nous vous remercions d'envoyer votre candidature, sous réf. SG/LM, à notre Conseil **SPH**, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.*

SPH
SYSTEMES ET POTENTIELS HUMAINS

LYON

Groupe de services pluridisciplinaires (+ de 4 000 pers.) recherche

En tant que Responsable du Département Juridique (3 pers.), vous supervisez le suivi juridique des diverses activités du Groupe, participez à la poursuite de développement (croissance externe) et apportez conseils et assistance auprès de la Direction et des Responsables opérationnels des sociétés filiales.
Vous avez 35/40 ans, une formation supérieure en Droit des affaires DEA, DESS, DJCE, nanti d'une expérience réussie de 5 à 8 ans en cabinet ou en entreprise. Le droit fiscal serait un plus.
Anglais courant si possible.
Nombreux déplacements.
Merci d'adresser vote dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 9406 (sur enveloppe) à CANDISSIMO, Tour Suisse, 69443 LYON Cedex 03, qui transmettra. Les candidatures reçues seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Directeur Juridique



Fiscaliste confirmé

Vous aurez pour mission la rédaction de consultations (notamment en matière de droits d'enregistrement et de fiscalité immobilière).
Vous serez également chargé de répondre aux questions téléphonées des Notaires.

Une expérience juridique de plusieurs années est exigée.

Esprit d'initiative, qualités d'écoute, d'analyse et de synthèse, ainsi qu'un bon sens relationnel sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
CRIDON LYON
10 place d'Helvetie
69452 LYON cedex 06

MEDIAPA

Société française (40 000 personnes, C.A. 26 Mds FF) à dimension internationale appartenant à un Groupe industriel de renommée mondiale, recherche, dans le cadre de son expansion



Au cours de votre première expérience professionnelle réussie (3 à 5 ans environ) en milieu industriel ou d'entreprise, vous avez déjà prouvé vos talents dans l'élaboration et la négociation du cadre juridique de différents contrats en affaires internationales (contrats clefs en main ou de service, accords de partenariat, joints ventures, transfert de technologies, etc.).

Votre formation juridique supérieure (Bac + 5) est complétée par un diplôme étranger de niveau équivalent. Votre ambition professionnelle et vos qualités relationnelles feront de vous l'interlocuteur privilégié de nos Ingénieurs d'Affaires et de nos clients.

Votre capacité d'adaptation vous permettra d'assurer, au sein de notre équipe de juristes du service «Affaires Internationales» la prise en main de négociations.

Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. La pratique d'une seconde langue étrangère (allemand, espagnol ou arabe) serait un atout supplémentaire.

Pour ce poste basé à PARIS, une large disponibilité pour des déplacements est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à
IERAMO CONSEIL - Brigitte AICHINGER - 17 bis, rue Jomard
78380 BOUGIVAL - FRANCE
Tél. : 01 39 69 46 03 - Fax : 01 39 69 46 60

ORC

